Wont

22. Q. 25.

TRAITÉ

DE LA

MÉTHODE FUMIGATOIRE

OU

DE L'EMPLOI MÉDICAL

DES

BAINS ET DOUCHES DE VAPEURS.

TOME PREMIER.

* *

Tous les exemplaires seront revêtus de la signature de l'Auteur.

DE L'IMPRIMERIE DE DURAND ET PERRIN,
SUCCESS. DE BALLANCHE ET DE CUTTY,
Hôtel de Malte, rue du Plat, N.° 15, A LYON.

TRAITÉ

DE LA

MÉTHODE FUMIGATOIRE

OU

DE L'EMPLOI MÉDICAL

DES

BAINS ET DOUCHES DE VAPEURS.

AVEC PLANCHES.

PAR T. RAPOU, D. M. P.,

ANCIEN CHIRURGIEN EN CHEF DE L'HOSPICE DE L'ANTIQUAILLE, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

. . . . . peragro loca nullius ante
Trita solo. . . . . .

Lucret. I, 923.

TOME PREMIER.

Baize

A PARIS,

CHEZ GABON ET C.ie, LIBRAIRES,

Place de l'Ecole de Médecine.

M DCCC XXIV.

BOSTON MEDICAL
MAY 3 - 1917
LIBRARY

1577

A SON ALTESSE ROYALE

MONSEIGNEUR

LE PRINCE FERDINAND,

DUC DE WURTEMBERG,

MARÉCHAL DES ARMÉES DE S. M. L'EMPEREUR D'AUTRICHE,
PROPRIÉTAIRE DU 40.e RÉGIMENT D'INFANTERIE,
GRAND'CROIX DES ORDRES
DE MARIE-THÉRÈSE, DE LÉOPOLD, DE LA CROIX-D'OR
DU MÉRITE, etc., etc.

Monseigneur,

*C'est au Baron de Hochberg *, qui, visitant mon établissement en 1820, a excité*

* Le Prince Ferdinand de Wurtemberg voyageait incognito, sous le nom de Baron de Hochberg.

mon admiration par l'étendue et la variété de ses connaissances, par la bonté de son coeur et les charmes de son esprit, que je dédierais mon livre, lors même que le Baron de Hochberg ne serait point un Prince illustre.

Oui, Monseigneur, votre savoir, vos qualités personnelles et les marques réitérées d'intérêt que j'ai reçues de Votre Altesse Royale, me commandaient ce choix, bien mieux encore que votre naissance auguste, que vos éminentes dignités.

Le nom d'un Grand ne doit figurer à la tête d'un ouvrage consacré au soulagement des infirmités humaines, qu'autant qu'on peut y ajouter les titres de bienfaisant, de philantrope. A ces titres, Monseigneur, vous avez acquis des droits que les contemporains et la postérité ne contesteront jamais. C'était donc le nom de Votre Altesse Royale qui devait décorer mon

livre, lui préparer un favorable accueil, et en assurer le succès.

Daignez, Monseigneur, en recevant ce faible hommage, agréer aussi les sentimens que j'essaierais de vous exprimer, s'il m'était permis de parler à Votre Altesse Royale un autre langage que celui du respect et de la reconnaissance.

Je suis,

Monseigneur,

De votre Altesse Royale

Le très humble et très obéissant Serviteur.

Rapou.

TRAITÉ

DE LA

MÉTHODE FUMIGATOIRE.

INTRODUCTION.

BOSTON MEDICAL
MAY 3 - 1917
LIBRARY

PUBLIER deux volumes sur les bains de vapeurs, est une témérité qui a besoin d'être justifiée. Jamais on n'a moins lu qu'aujourd'hui; jamais l'érudition n'a été plus discréditée; de longs ouvrages trouvent maintenant très peu de partisans. Notre littérature médicale, si pauvre au sein même de l'abondance, a pris une direction nouvelle. Peu de monographies l'enrichissent, mais elle possède en revanche vingt-deux recueils périodiques et quatre énormes dictionnaires. On ne lit guère de nos jours que quelques fragmens de livres disposés suivant l'ordre alphabétique, ou quelques articles de journaux. De profondes

* *

méditations nous fatiguent, de longues recherches nous épouvantent, aussi demandons-nous des résumés tout faits pour nous instruire sans efforts et aux moindres frais possible. Voilà pourquoi l'on a vu, depuis quelques années, tant de brochures, tant de compilations, et si peu d'ouvrages originaux; et, à une époque où l'on s'efforce de renfermer la science toute entière dans des abrégés du plus mince volume, j'ose écrire longuement sur un seul agent thérapeutique !

On me pardonnerait encore d'avoir fait un gros livre sur les sangsues ou sur l'usage de l'un des nombreux produits chimiques dont on vient d'enrichir la matière médicale; mais un *Traité* sur l'emploi des bains et douches de vapeurs doit s'attendre à des critiques. Des esprits prévenus ne manqueront pas, avant même d'avoir parcouru cet ouvrage, d'assurer que l'auteur, infatué de ses idées et de ses découvertes, a fait de la méthode fumigatoire un remède universel; que sa doctrine n'a d'autre but que d'amener à l'emploi des moyens qu'il propose, etc., etc.; mais j'appréhende peu de tels censeurs : ce n'est pas à eux que je m'adresse.

Savans de bonne foi, médecins sans préjugés qui croyez encore que le savoir ne peut être que le fruit de l'étude, et dont le zèle ne s'évanouit point en présence d'un livre à étudier, c'est pour vous que j'écris, prononcez.

Me sera-t-il permis d'exposer ici les titres de ma modeste mission? Après avoir long-temps médité sur les inconvéniens des meilleurs appareils fumigatoires, j'en ai proposé de nouveaux. Il m'aurait été facile d'en faire un secret et de spéculer sur ma découverte; qu'ai-je fait? j'ai soumis mes procédés au jugement des plus célèbres compagnies savantes de Paris et de Lyon; honoré de leurs suffrages, j'ai sollicité de nouveaux juges. Mon livre sur l'admidiatrique ou médecine par les vapeurs, publié en 1819, et surtout un article sur ce sujet donné au Dictionnaire des sciences médicales, ont fait connaître mes appareils aux médecins de tous les pays. Tous les renseignemens qui m'ont été demandés, toutes les objections qui m'ont été faites, ont été pris en considération. L'observation et l'expérience, auxiliaires indispensables du raisonnement, ont appris à mes concitoyens que je n'avais pas exagéré. Beaucoup de malades ont été soumis à la méthode fumigatoire dans mes appareils, depuis 1815 jusqu'en 1823, et les médecins qui me les ont adressés, diront si j'ai répondu à leur confiance. Enfin, après avoir concentré presque exclusivement mon attention et mes facultés sur la médecine par les vapeurs, pendant un grand nombre d'années, sans autre encouragement de la part de l'autorité que de stériles promesses; accablé de mille dégoûts et entouré d'obstacles

de tout genre, j'ai, dans une ville peu favorable aux sciences et aux arts, fondé, au moyen d'une partie considérable de ma fortune, un établissement, en grand, de bains et de douches de vapeurs, où le pauvre comme le riche est également admis. C'est là qu'ont été recueillies les observations qui font partie de ce livre. J'ai fait plus encore : je me suis empressé de montrer, de décrire avec soin mes appareils et d'en faire saisir le mécanisme aux personnes qui s'occupaient de l'administration des bains de vapeurs, et auxquelles, par conséquent, il importait le plus de les connaître; je leur ai confié mes dessins et mes modèles en relief; j'ai fait exécuter à Lyon, par mes ouvriers, et sans autre avantage que celui d'être utile, tous les objets qu'il était impossible de faire confectionner ailleurs que sous mes yeux; et, par mes soins, se sont élevés en France plusieurs établissemens fumigatoires d'après mes procédés. J'ai accueilli, prévenu ceux même desquels on aurait pu croire, si j'étais conduit par des vues d'intérêt, que je dusse m'éloigner. Il n'ont jamais éprouvé de moi aucun refus; je leur ai fait tout examiner dans le plus grand détail, bien que je susse le parti qu'ils devaient tirer de mon désintéressement, maintenant et toujours je leur offrirai les conseils de ma longue expérience. Ajouterai-je que j'ai désiré, recherché, réclamé la critique,

et que peu d'auteurs et d'inventeurs ont été plus que moi dociles à la censure, mais qu'importeraient ces détails à mes lecteurs? c'est à mon livre de plaider sa cause. La méthode fumigatoire n'est pas un sujet de nature à faire ambitionner un succès littéraire, je n'ai d'ailleurs aucun titre à ce genre d'honneur; perfectionner les appareils fumigatoires, en imaginer de nouveaux, multiplier les ressources de l'art en créant un système de thérapeutique dont il n'existait pas de modèle, tel a été mon but.

Ecrire aujourd'hui en médecin est une dangereuse entreprise, car quel parti prendre parmi les doctrines qui se font une guerre opiniâtre? êtes-vous partisan de M. Pinel ou de M. Broussais? Telle est la première question qu'on adresse à tout auteur, et souvent on le juge, non d'après le mérite de ses écrits, mais d'après la couleur de ses drapeaux. Et si on n'avait qu'à choisir entre les deux camps rivaux! Mais de vives discussions les agitent et les partagent en nombreuses factions. Le Luther des médecins voit s'élever au sein de son école, comme celui du seizième siècle, des esprits audacieux qui osent réformer le réformateur. Maintenant que la théorie fait de si grands progrès, ou, ce qui est plus exact, subit de si grands changemens, peu d'années vieillissent un livre, et un écrivain qui craindrait de voir bientôt ses productions rangées parmi les

ouvrages déchus, ferait sagement d'attendre la fin du combat. Le danger de me ranger sous une bannière malheureuse ne pourait m'effrayer, puisque je n'embrasse exclusivement aucun parti et que je m'occupe particulièrement de la thérapeutique. Mais j'ai cru devoir accueillir la vérité de quelque part qu'elle m'ait apparu.

Les moyens de la médecine par les vapeurs ont déjà été développés dans l'Essai sur l'admidiatrique et dans l'article *vapeurs* du Dictionnaire des sciences médicales. Le premier de ces ouvrages, principalement destiné aux personnes étrangères à l'art de guérir, renferme en outre quelques détails sur la structure de la peau, sur ses fonctions et sur ses médications diverses; le second avait pour objet de fixer l'état de la science sur la méthode fumigatoire. J'ai tâché de faire connaître les procédés que les peuples anciens et ceux du moyen âge employaient pour administrer les vapeurs, les cas dans lesquels ils en faisaient usage et les avantages qu'ils en retiraient. Les boîtes fumigatoires des modernes ont spécialement fixé mon attention; j'ai indiqué les diverses modifications qu'elles ont éprouvées depuis l'époque où l'on eut, pour la première fois, l'heureuse idée d'administrer les vapeurs par encaissement. Dans l'une et l'autre de ces productions, je me suis livré à quelques considérations sur les effets physiologiques du calorique et

des différentes espèces de vapeurs, sur leur emploi médical, etc. Mais ce n'est là qu'une partie, et la plus facile, de la tâche que je me suis imposée; il me reste à indiquer les principes sur lesquels repose la méthode fumigatoire, à établir les préceptes, à préciser les règles, à tracer la marche à suivre dans son application à toutes les maladies qui en réclament l'usage, enfin à répandre, à propager les bienfaits de cette salutaire médication; j'en ai contracté l'engagement envers la société, car il ne suffit pas d'être utile à ses cliens, à ses concitoyens, tous les peuples, tous les hommes sont l'objet des soins et de la sollicitude d'un médecin pénétré des obligations que ce beau titre lui impose.

Mais, ne pouvant fonder que sur l'expérience les bases de ce travail, j'ai dû attendre qu'elle m'eût fourni un nombre de matériaux suffisant pour construire en même temps toutes les parties de l'édifice que je devais élever à la science; d'ailleurs, persuadé que tout homme qui s'est livré à des recherches particulières, qui a fait quelques découvertes utiles, est quelquefois involontairement porté, et toujours fortement soupçonné d'en exagérer le mérite, je craignais ne pouvoir me défendre de quelque prédilection ou être accusé de partialité en faveur de la méthode fumigatoire; j'ajournai conséquemment l'époque à laquelle je devais en faire connaître les avantages,

jusqu'à ce qu'il ne fût plus possible de les contester ni de suspecter ma véracité ou ma bonne foi. Mais aujourd'hui que j'ai assez donné de preuves que, là où ne se trouve pas le bien général, je suis loin de chercher mon intérêt particulier; aujourd'hui que le calme de la réflexion a succédé à cette espèce d'enthousiasme, excusable dans le principe, et que de nombreux succès justifient en quelque sorte; enfin, aujourd'hui que l'utilité des bains et des douches de vapeurs est universellement reconnue, qu'il n'y a plus de praticien instruit, de médecin recommandable qui n'en conseille l'usage, je me croirais répréhensible si je tardais encore à publier les remarques que j'ai faites, les observations que j'ai recueillies sur l'emploi de ce puissant moyen thérapeutique.

Dans l'état actuel de nos connaissances en médecine, fixer le degré d'utilité d'un moyen énergique, indiquer avec précision les maladies dans lesquelles il doit être employé comme principal agent, unique moyen, ou seulement comme auxiliaire plus ou moins puissant; déterminer enfin la place que doivent tenir les vapeurs dans la matière médicale, était un projet digne d'exciter à la fois et la sollicitude paternelle de l'autorité supérieure, et l'attention des hommes de l'art. Mais le gouvernement, occupé d'autres soins, a compté à ce sujet sur le zèle éclairé

de ces derniers, qui jusqu'à ce jour a eu d'autre objet, et l'on n'a point obtenu de l'usage des fumigations, restreint à un très petit nombre de cas, tous les avantages qu'on doit en attendre; cependant quelques médecins distingués en ont observé l'action et les ont employées avec beaucoup de succès dans quelques maladies. Personne n'ignore, par exemple, les heureux effets qu'en obtient le professeur Chaussier, dans le traitement de la plupart des affections aiguës, et notamment de celles qui surviennent à la suite des couches; les avantages qu'en retire habituellement M. Mérat, contre toutes les espèces de paralysies; M. Itard, dans la curation des hydropisies et même de l'hydrocéphale aiguë. On sait avec quel succès M. Biett les oppose au scrofule et autres affections lymphatiques; M. Alibert, aux maladies cutanées, etc. Mais personne encore ne s'est livré à une étude assez approfondie ou assez soutenue des effets physiologiques et de l'action médicatrice des vapeurs, pour pouvoir en faire l'application à toutes les maladies dans lesquelles elles peuvent déterminer un changement salutaire, ou du moins on n'a encore rien écrit sur ce sujet. On s'est contenté, jusqu'à ce jour, de faire connaître les résultats qu'on en a obtenus dans tel ou tel cas isolé. Quelques médecins ont placé les vapeurs au nombre des principaux moyens de l'art; aucun encore

ne les a considérées comme méthode ou système de thérapeutique.

Si personne avant moi ne s'est chargé de ce travail, c'est que personne n'a eu comme moi l'occasion de s'y livrer. Je me suis occupé, comme on le sait, de la construction des appareils fumigatoires, quelques-uns me doivent leur existence, d'autres des modifications avantageuses, tous le degré de perfectionnement auquel ils sont parvenus, et on n'ignore pas que nul n'emploie un instrument avec plus d'avantage que l'ouvrier qui l'a fait. Néanmoins, peu confiant en mes propres lumières, dans l'intérêt de l'art et de l'humanité, j'ai été plusieurs fois tenté de m'adjoindre ceux de mes confrères que je croyais plus en état que moi d'exécuter cet utile projet. Mais trop souvent détournés par les soins de leur pratique ou leurs études habituelles, ils ne se seraient point livrés avec assez de suite et d'exactitude à ce nouveau genre de recherches, ou ne s'en seraient occupés qu'au préjudice de leurs affaires particulières. Il eût été sans doute aisé de trouver parmi eux des médecins disposés à faire tous les genres de sacrifices pour les progrès de la science et le bien des hommes; mais je n'ai pas cru devoir abuser de ce zèle philantropique, et me suis borné à noter avec soin les observations qu'ils m'ont mis dans le cas de recueillir.

Je suis donc obligé de me charger seul d'une

tâche bien difficile, et si malgré mes efforts, je ne puis parvenir à la remplir dignement, j'aurai du moins la satisfaction de l'avoir tentée, d'avoir défriché une partie du champ de la science, en laissant à d'autres plus habiles le soin de la cultiver.

Quoique l'expérience de plusieurs offre, toutes choses égales d'ailleurs, plus de garantie, on doit ce me semble faire quelque fond sur celle d'un seul, qui depuis nombre d'années s'occupe, presque exclusivement, d'un même objet, qui en fait le sujet de ses méditations et de ses recherches spéciales, qui l'a examiné sous toutes ses formes, étudié dans toutes ses modifications; qui a été à portée d'en apprécier toutes les nuances d'action, et qui s'est enfin servi, pour le connaître, de tous les genres d'investigation qui étaient en son pouvoir.

Mais, dans la crainte de déduire de certains faits des conséquences pratiques qui n'auraient point échappé à l'inconvénient que j'ai signalé pour toute personne qui s'occupe spécialement d'un objet, j'ai soumis mon travail au jugement de deux médecins recommandables [1], et me suis empressé de suivre leurs conseils éclairés.

[1] M. le docteur Ste-Marie, auteur de plusieurs ouvrages estimés, membre de l'académie des sciences, de la société de médecine de Lyon, et de plusieurs autres sociétés savantes et littéraires, etc.; et M. le docteur Monfalcon, un des auteurs

Si, malgré de nombreux obstacles, jamais moyen thérapeutique ne s'est répandu avec plus de promptitude que la méthode fumigatoire, c'est qu'il n'y en eut jamais de plus efficace et de plus généralement utile; aussi suis-je loin déprouver encore le regret que j'ai plusieurs fois sincèrement exprimé, que les intérêts de cette importante médication ne soient pas confiés à quelqu'un plus en état que moi de les faire valoir. Personne, en effet, ne doutera qu'elle ne doive sa propagation et ses succès à son efficacité plutôt qu'à la manière dont elle aura été présentée. Je ne serai donc plus retenu par la crainte de rester trop au-dessous de mon sujet, puisque mon travail ne consiste qu'à exposer des faits avec clarté et la plus sévère exactitude.

Semblable à ces hommes qui croient s'être élevés au niveau de l'art en plaçant l'art à leur niveau, ou à ceux qui, sans cesse montés sur les trétaux du charlatanisme, d'où ils ne pourraient descendre sans courir le risque de n'être bientôt plus aperçus, je ne viendrai point, par de fallacieuses promesses, surprendre la bonne foi, ou, à la faveur de quelques succès éphémères, de quelques cures supposées, vanter

du Dictionnaire des sciences médicales et de plusieurs mémoires couronnés, membre de la plupart des académies des sciences et sociétés de médecine de France, et de plusieurs compagnies savantes étrangères.

avec emphase les vertus héroïques d'un remède secret, d'un spécifique universel; mais je publierai, avec l'assurance qu'inspire l'étude approfondie que j'en ai faite, avec la confiance que justifient de nombreux succès, je publierai les avantages de la méthode fumigatoire qu'on ne pourra désormais contester qu'en renonçant aux lumières du raisonnement et de l'expérience; et dans la persuasion où je suis que, dès qu'elle sera mieux connue, elle jouira de toute la confiance qu'elle mérite et sera généralement adoptée, je m'empresserai de provoquer sur elle l'attention et de la désigner aux méditations des hommes de l'art.

Un agent thérapeutique quelconque ne pourra devenir réellement utile qu'autant qu'il aura été étudié sous toutes les faces, qu'on en connaîtra l'action, que son emploi sera soumis à des règles précises et qu'on en observera rigoureusement les effets. C'est ce que je me propose de faire ici à l'égard des vapeurs, dont la plupart des médecins ne font encore aujourd'hui qu'un usage empirique, c'est-à-dire qu'ils les prescrivent, sans méthode et sans choix, dans un petit nombre de maladies, parce que d'autres avant eux en ont obtenu quelques avantages; mais ils se contentent des résultats, favorables ou non, sans tenir compte de la médication qu'elles ont provoquée, de celle qu'il aurait fallu pro-

duire, ni de l'application qu'ils pourraient en faire à d'autres cas, ce qui exige au reste un certain travail et de plus profondes méditations qu'on ne croit d'abord. C'est aussi pour abréger la durée de ce travail et le rendre plus facile à ceux qui voudront s'y livrer, que j'entrerai dans quelques détails, 1.° sur les moyens; 2.° sur l'objet de la médecine par les vapeurs.

Tout ce qui est relatif à la connaissance des premiers sera développé dans cette introduction. Je m'occuperai successivement des vapeurs, de leurs différentes espèces et des substances variées dont elles se composent; je passerai ensuite à leurs divers modes d'application, en bains généraux ou d'étuves, bains par encaissement et sous formes de douches. Les nombreux procédés et appareils propres à cette administration ayant été décrits dans mon article *vapeurs* du Dictionnaire des sciences médicales, je n'en dirai ici que ce qui sera rigoureusement utile; j'insisterai davantage sur les effets physiologiques du calorique et des vapeurs simples ou composées. La direction du malade, pendant le traitement fumigatoire, fixera spécialement mon attention, ainsi que la différence qui existe entre l'action topique des eaux minérales et des vapeurs. Je m'étendrais au long sur cette espèce de parallèle, si déjà les médecins observateurs n'étaient pas convaincus de la grande supériorité

de ces dernières, dans une foule de cas où on employait les eaux qui n'en sont pas moins une des puissantes ressources de l'art : je ne parle ici que de celles prises aux sources, car, pour les eaux minérales artificielles, les résultats qu'on a obtenus de leur usage extérieur ont donné la mesure de confiance qu'on doit y avoir, et maintenant elles sont tout-à-fait abandonnées par ceux qui savent apprécier des moyens plus efficaces.

J'ai cru ne pouvoir me dispenser de traiter des moyens auxiliaires ou des pratiques accessoires, tels que frictions, flagellations et massage. J'ajouterai quelques mots sur la source des préjugés qu'on se plaît à répandre contre la méthode fumigatoire, et je ferai pressentir la nature des oppositions qu'elle éprouve.

Je donnerai une description succincte de mon établissement et de l'ensemble des secours qu'il renferme. Pour ne pas entrer à ce sujet dans de trop longs détails, j'y joindrai les rapports qui en ont été faits par la société de médecine et l'académie de Lyon, et trois gravures, l'une représentant le plan d'élévation, une seconde le plan géométral, et la troisième sa coupe longitudinale. Cet établissement, construit d'après les dessins et sous la conduite de l'architecte Denave, mon beau-père, fut honoré, en 1820, de la présence du prince Ferdinand de Wurtemberg, qui l'a visité avec le plus grand soin, et qui se serait

empressé d'en faire élever sur les mêmes principes dans plusieurs provinces d'Autriche, si l'état de sa santé ne l'eût trop promptement obligé à se démettre de son gouvernement. Quelque temps après son retour à Vienne, S. A. R. daigna m'adresser un précieux témoignage de sa satisfaction, accompagné d'une lettre des plus honorables.

Les imperfections de certaines machines fumigatoires portatives, encore en usage, le peu d'avantages qu'on en retire et les inconvéniens qui peuvent en résulter, m'obligent de donner le dessin et de décrire mon appareil destiné à l'administration des vapeurs à domicile.

Là se termine l'étude des *moyens* de la méthode fumigatoire. L'examen de son objet ou l'emploi médical des vapeurs, fera la partie la plus importante ou, pour mieux dire, constituera spécialement cet ouvrage. Je serai d'abord conduit à des considérations générales assez étendues sur les principes physiologiques qui servent de bases à la médecine par les vapeurs, et sur l'usage des divers secours qui en font partie comme moyens hygiéniques, préservatifs et curatifs, puis je ferai l'application de la méthode fumigatoire aux différentes maladies qui en réclament l'usage.

Les avantages qu'elle présente ne seront point appuyés par des théories hypothétiques, mais

bien par le langage de la raison, et surtout par des observations nombreuses et incontestables. J'exposerai les faits le plus brièvement possible, afin d'éviter tout raisonnement qui pourrait les faire cadrer avec tel système ou doctrine médicale, me réservant néanmoins d'en tirer des inductions pratiques qui ne pourront au reste échapper au lecteur judicieux et de bonne foi.

S'il s'agissait de prouver l'utilité de la méthode fumigatoire, je parlerais au long de la peau et des membranes muqueuses, notamment de la gastro-entérique, de leur texture, de leurs fonctions, de leur mode de vitalité et de leurs sympathies; je les considérerais comme surfaces médicamentaires, c'est-à-dire comme les deux seuls organes susceptibles de recevoir l'impression immédiate des médicamens, et j'offrirais le tableau comparé de l'action de ces dernières, ainsi que celui des médications qu'on peut déterminer sur chacune d'elles. Ce parallèle constaterait évidemment que de l'égale répartition des forces ou de l'équilibre parfait entre ces deux organes résulte l'état de santé; que la plupart des maladies reconnaissent pour cause le trouble des fonctions de la peau, et que, conséquemment, le rétablissement de ces fonctions est l'indication qui se présente le plus souvent à remplir; que l'enveloppe extérieure étant bien plus fréquemment que tous les autres organes le siége ou

l'aboutissant des phénomènes morbides, c'est sur elle qu'il faut appeler les efforts de la nature; que les médications de la peau ou les effets qu'on détermine sur elle sont les secours de l'art les plus efficaces, et les seuls qu'on doive employer dans le traitement du plus grand nombre de maladies; que lorsqu'on est obligé de recourir aux remèdes proprement dits, leur introduction par l'absorption cutanée, si toutefois l'état du malade le permet, n'offre aucun des inconvéniens justement reprochés à leur administration à l'intérieur, et qu'enfin la méthode fumigatoire a une grande supériorité à ces titres divers sur les autres moyens thérapeutiques. Mais aujourd'hui il est moins utile de démontrer son efficacité, généralement reconnue, que d'indiquer en quoi elle consiste, que de faire connaître ses divers modes d'application, de préciser les cas qui en réclament l'usage et de tracer la marche à suivre dans son emploi.

Je m'occuperai, néanmoins, quelques instans des rapports réciproques de la peau et des membranes muqueuses, de la direction qu'elles impriment aux mouvemens vitaux, et de l'influence qu'elles exercent sur l'organisme dans l'état de santé et dans celui de maladie, renvoyant pour plus de détails à mon Essai sur l'admidiatrique, et aux considérations générales relatives à l'objet de la méthode fumigatoire.

Le sujet que j'ai choisi est bien moins ingrat qu'il paraît l'être; c'est, ai-je dit, sur la peau et sur les membranes muqueuses, particulièrement sur la peau, que la vapeur sèche ou humide est appliquée. Peu de tissus remplissent un plus grand rôle que le cutané dans l'économie animale, ses sympathies avec les autres appareils organiques sont variées et nombreuses, et l'importance de ses fonctions est appréciée depuis long-temps. On sait qu'il est en quelque sorte le vicaire de membranes muqueuses surtout gastriques, et que l'irritation de l'un de ces systèmes anatomiques exerce sur l'irritabilité de l'autre la plus grande influence.

Citerai-je quelques exemples de ces rapports sympathiques? Les membranes muqueuses pulmonaire et surtout gastrique sont sur-excitées; leur action organique est augmentée, une vive irritation est fixée sur leur tissu. Pendant le cours de cette modification pathologique, la peau s'affecte sympathiquement; elle rougit, s'enflamme en divers points, se couvre d'exanthèmes, de pustules, de petits boutons saillans et rouges, ou de plaques pourprées. Cette irritation sympathique agit comme fait dans d'autres circonstances l'application des synapismes et des vésicatoires sur la peau; elle appelle à l'extérieur les fluides et les mouvemens organiques, elle les transporte des tissus intérieurs irrités sur le tissu cutané,

et le résultat de cette révulsion, c'est la diminution rapide et souvent l'extinction de l'irritation muqueuse. Mais la phlegmasie cutanée devient très intense; le cœur est affecté par sympathie, il précipite ses mouvemens, et les phénomènes de l'état fébrile se déclarent. Trop intense, l'irritation cutanée rappelle l'irritation muqueuse, et celle-ci à son tour devient pour la première un puissant révulsif. Je viens de faire succintement l'histoire de la variole, de la rougeole et de la plupart des fièvres éruptives. La marche de la phlegmasie de la peau, dans ces affections, est arrêtée ou entravée lorsque l'irritation gastro-intestinale a trop d'intensité; elle est subordonnée à la phlegmasie intérieure qui est la partie principale de la maladie, et qui seule doit régler les indications thérapeutiques. J'ai cherché souvent à imiter les procédés de la nature pendant le cours des fièvres éruptives; la méthode fumigatoire agit presque exclusivement comme révulsif, en substituant une irritation artificielle à une irritation pathologique. Le nombre considérable de ces cas d'application est expliqué par la solidarité d'affection qui existe entre la peau et les membranes muqueuses.

L'estomac est vivement irrité, une inflammation aiguë s'empare brusquement de sa membrane interne; aussitôt les fluides, les forces, les mouvemens organiques abandonnent les par-

ties extérieures du corps et se précipitent sur l'organe affecté; la peau devient le siége d'une sensasion extrêmement pénible, elle pâlit; le sang qui remplissait ses vaisseaux capillaires est transporté sur les viscères; des mouvemens convulsifs agitent les muscles : voilà le frisson fébrile. Si ces phénomènes sont le résultat fortuit, ou de l'action sur l'organisme d'une température froide ou fraîche substituée tout-à-coup à une température chaude, ou du contact de l'eau, d'un corps quelconque très froid, avec la peau, pendant que son excitabilité, accrue jusqu'à son plus haut degré normal, produisait la sueur, la congestion intérieure qui a lieu sur les membranes muqueuses, sur le poumon, sur le point le plus excitable de l'économie animale, devient une irritation et une phlegmasie. Cette maladie est l'effet sympathique de la modification organique éprouvée par la peau.

Et dans combien de circonstances le tissu cutané n'est-il pas le siége de phénomènes sympathiques! que de maladies l'affectent, soit en le couvrant d'éruptions, soit en portant au plus haut degré d'activité son action perspiratrice, soit en troublant de différentes manières sa circulation capillaire, soit enfin en fixant sur divers points de son étendue des douleurs de caractères très variés! Les principales scènes de l'état fébrile ne se passent-elles pas sur la peau, et n'y

a-t-il pas des rapports intimes entre la fièvre et les irritations intérieures, viscérales surtout?

L'étude des sympathies physiologiques et pathologiques de la peau pourrait être le sujet d'une volumineuse monographie. Oserai-je dire ma pensée ? ce tissu a trop été subordonné aux membranes muqueuses par l'historien des phlegmasies chroniques. Si le sentiment du prodigieux mérite de ce médecin célèbre ne me donnait une grande défiance de moi-même, je n'hésiterais pas à dire qu'il n'a pas toujours évalué à leur véritable valeur l'importance physiologique et la somme d'excitabilité de nos tissus et de nos organes. Sa prédilection pour l'appareil gastro-intestinal l'a porté à placer tous les autres dans un rang trop secondaire, à faire intervenir comme puissance prédominante la gastro-entérite dans des maladies où elle ne remplit qu'un rôle de peu d'importance, et à la voir dans des cas où son existence pourrait être révoquée en doute. Quelques médecins ont réclamé en faveur du poumon, du cerveau. L'auteur *de la méthode fumigatoire* se croit en droit de réclamer en faveur du tissu cutané.

Tantôt la peau est le point de départ des sympathies : *action du froid*, *de l'insolation; suppression des éruptions cutanées*, *phénomènes de la variole*, *de la rougeole et autres affections fébriles de la peau*, *effets*

du chatouillement, *etc.* Tantôt, et plus souvent, elle est le siége de ces phénomènes : *douleurs sympathiques de la peau pendant le cours des maladies du foie*, *et de plusieurs névroses*, *particulièrement de l'hystérie*, *coloration foncée des pommettes dans la phthisie*, *pétéchies*, *échymoses*, *exhalations cutanées sanguines*, *qui ont lieu pendant la marche des phlegmasies viscérales graves*, *frisson et chaleur fébrile*, *phénomènes sympathiques d'un grand nombre d'irritations muqueuses et autres; éruptions cutanées sympatiques*, *etc.* (Dictionnaire des sciences médicales, article *sympathies.*)

La méthode fumigatoire est un instrument qui ne peut être utile qu'au médecin profondément versé dans l'histoire anatomique, physiologique et pathologique de la peau, elle demande surtout des notions étendues et positives sur les sympathies de ce tissu; c'est sur les connaissances de cet ordre qu'elle repose. Tout agent thérapeutique ne peut être convenablement employé qu'autant que le médecin possède bien la physiologie pathologique du tissu organique avec lequel il doit être mis en rapport. N'est-ce pas indiquer la cause de la prodigieuse instabilité de nos méthodes générales de traitement?

Nous sommes arrivés à une époque où la médecine des topiques, mieux connue, mieux ap-

préciée que jamais et parfaitement en rapport avec les plus saines doctrines médicales, va enfin jouir du haut rang auquel les médecins anciens et notamment les Arabes, avaient entrevu qu'elle serait un jour placée. Il viendra même un temps où l'art ne puisera que dans elle les secours à opposer à la plupart des infirmités humaines; cette révolution thérapeutique n'est peut-être pas si éloignée qu'on le pense.

Mais il est impossible de déterminer encore le degré d'utilité de la méthode fumigatoire qui est, sans contredit, la principale branche de la médecine extérieure, ou plutôt on ne peut fixer le terme où doivent se borner les services que l'humanité est en droit d'en attendre. On ne l'employait dans le principe que contre les maladies cutanées; bientôt on en retira de grands avantages dans les affections vénériennes et elle devint une des principales méthodes anti-siphilitiques. Les succès qu'on en a obtenus dans le traitement de la goutte et du rhumatisme, l'ont fait regarder comme le moyen par excellence qu'on peut leur opposer. Le raisonnement et l'analogie ont conduit à son usage dans une foule d'autres maladies dont elle n'a pas tardé à être considérée comme le moyen principal de guérison. Son efficacité dans le traitement des phlegmasies, des hydropisies, de la plupart des affections lymphatiques et nerveuses, est déjà

constatée. Serait-ce trop présumer de cette méthode que de croire qu'elle sera un jour employée, si non exclusivement à toute autre, du moins dans tous les cas où l'état des malades pourra le permettre?

Sanchez a dit, il y a plus de cinquante ans: « Si l'on croit qu'il existe un remède commode « et si efficace qui puisse guérir tous les maux « dont les hommes sont souvent attaqués, ce « n'est que dans les bains de vapeurs qu'il faut « le chercher. » Sanchez aurait certainement cru l'avoir trouvé, si l'on eût imaginé de son temps les appareils par encaissement qui sont d'une bien plus haute importance que ceux d'étuves, surtout comme les administrent les peuples du nord et de l'orient.

Je ne partage pas l'opinion exagérée du médecin Portugais; mais si les vapeurs ne sont pas un remède à tous maux, on ne peut disconvenir qu'elles ne soient celui dont l'emploi est le plus fréquemment utile. J'en appelle aux médecins instruits qui, dans le calme des passions et le silence des préjugés, en auront fait le sujet de leurs réflexions, et je leur demanderai par quelle méthode on peut obtenir des indications plus variées, des effets plus prompts et plus avantageux, des guérisons plus nombreuses. Je leur demanderai si la peau est susceptible de recevoir, comme les organes de la digestion, des impres-

sions fâcheuses de l'action des médicamens appliqués à sa surface; si la plupart des affections de l'estomac et des intestins, telles que les phlegmasies, les squirrhes et autres affections organiques, ne sont pas le plus souvent occasionnées par l'usage interne de substances actives qu'on aurait pu, sans le moindre danger et souvent avec plus de chances de succès, administrer par l'absorption cutanée; si, dans le cas où l'on peut parvenir au même but en faisant prendre le remède à l'intérieur ou en l'introduisant par la peau, le médecin prudent ne doit pas choisir cette dernière voie qui, toute chose égale d'ailleurs, est toujours préférable. Je lui demanderai encore si l'on ne guérit pas le plus grand nombre des maladies, non par l'action des remèdes proprement dits, mais bien en régularisant, rétablissant les fonctions de la peau, ou bien en modifiant sa vitalité; et, enfin, s'il existe des moyens plus efficaces que les bains et les douches de vapeurs pour produire ces effets divers.

La méthode fumigatoire qui, par les nombreuses modifications dont elle est susceptible, offre à l'art tant et de si grandes ressources, est, sans contredit, bien plus digne de fixer l'attention du médecin que certaines préparations chimiques, dont l'effet est si souvent dangereux, presque toujours infidèle, et qui répond si rarement à l'attente des praticiens.

Il est vrai que l'expérience fait promptement justice de ces prétendus remèdes en faveur desquels on ne cite aucun succès, aucun avantage qu'on ne puisse aisément contester ; ils occupent néanmoins le monde médical. Il n'est point de journal, point d'ouvrage nouveau qui, en proscrivant l'usage de celui qui parut la veille, ne vante les merveilleux effets du dernier né; point de société de médecine qui n'en fasse le sujet de ses entretiens ; point de médecin qui ne les expérimente au préjudice de qui de droit, autant que sa pratique lui en fournit l'occasion. Toutes ces drogues ont eu des prôneurs, toutes ces drogues font encore tous les jours de nouvelles victimes.

M. Broussais a dit, en parlant des ennemis de sa doctrine, ce que je serais fondé à appliquer à la médecine par les vapeurs, c'est qu'elle ne compte parmi ses adversaires que des médecins qui refusent de s'instruire, ou des hommes de mauvaise foi. J'ajouterai cependant que plusieurs la méconnaissent de la meilleure foi du monde, parce qu'ils n'ont pas eu l'occasion de l'étudier. C'est pour ceux-là que j'ai fait mon livre, bien persuadé que les autres la combattront avec d'autant plus d'acharnement, qu'elle acquerra plus de droits à la confiance. Mais, comme l'a dit le docteur Gilibert dans son compte-rendu des travaux de la société de médecine de Lyon : « Quand

« une méthode est réellement très efficace, elle « ne peut manquer de se propager, malgré les « petites résistances de l'intérêt personnel et de « l'ignorance. Telle est la thérapeutique des bains « de vapeurs, déjà adoptée dans la plupart des « grandes villes, et dont l'expérience a suffi- « samment constaté les bienfaits. »

C'est ainsi que marche la vérité ; sans cesse en butte aux contradictions humaines, elle trouve toujours dès le principe une foule de détracteurs, qui, s'ils ne parviennent pas à l'anéantir, cherchent du moins à la défigurer afin de la rendre méconnaissable. Mais elle finit toujours par se dégager de ses entraves, par sortir victorieuse du combat, et paraît alors avec d'autant plus d'éclat, qu'on a fait plus d'efforts pour la repousser, et qu'elle a été plus long-temps méconnue.

DES MOYENS

DE LA

MÉTHODE FUMIGATOIRE.

La méthode fumigatoire qui a pour but la conservation de la santé et la guérison des maladies, consiste à, 1.° déterminer, au moyen des vapeurs certains effets immédiats sur la peau, soit qu'on veuille borner leur action sur cette enveloppe seule, soit qu'on ait l'intention de modifier par continuité ou par sympathie quelque organe profond, ou bien qu'on se propose d'agir en même temps sur tout le système; 2.° à administrer par l'absorption cutanée toutes les substances medicamenteuses susceptibles de se réduire à l'état gazeux. Elle doit conséquemment être considérée, et comme offrant à la fois la réunion des modificateurs que présente la médecine des topiques, et comme voie d'introduction des médicamens. En effet, tous les modes de révulsions, depuis la plus légère excitation cutanée jusqu'à la plus profonde cautérisation,

toutes les médications de la peau, la plupart des médications générales et spéciales, s'obtiennent non-seulement par cette méthode, mais elle permet encore de produire certains effets généraux et locaux, qu'on tenterait vainement d'opérer par les autres moyens thérapeutiques appliqués au dehors ou administrés à l'intérieur.

DES VAPEURS.

J'entends par vapeurs toutes substances fluides ou solides, qui doivent à la présence du calorique dont elles sont pénétrées, l'état aériforme où elles se trouvent, et qui, par la diminution ou la soustraction de ce calorique, passent à l'état liquide, solide ou pulvérulent. Les vapeurs proprement dites, les fumées et les gaz sont compris dans cette définition.

Les vapeurs sont naturelles ou artificielles. Les premières s'élèvent de la surface des eaux thermales et varient comme elles, suivant leur température et la nature des principes qu'elles contiennent. Elles sont répandues avec une sorte de profusion sur la surface du globe; les contrées volcaniques de la belle Italie en possèdent surtout une multitude d'espèces, la France en est abondamment pourvue, on en trouve en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, et jusqu'au pied des montagnes glacées de l'Islande;

mais on n'a pu retirer jusqu'à ce jour de ce précieux secours thérapeutique, tous les avantages qu'on devait en attendre, parce qu'on s'est plus attaché à employer les eaux qu'à utiliser les vapeurs qu'elles dégagent et qui en sont le principal agent.

On connaît l'usage des bains de vapeurs naturelles qui s'élèvent immédiatement des sources très chaudes. Il en existe à Pfeffer, à Leuch, à Aix-la-Chapelle, et surtout aux sources les plus chaudes de Burscheid, etc. Ceux qu'on trouve dans les environs de Naples, connus sous le nom de grottes, sont des cavités en partie construites, dans lesquelles se rassemblent les vapeurs chaudes et humides qui s'élèvent de la terre; celles de l'île d'Ischia ne contiennent aucun principe médicamenteux, tandis que les vapeurs des grottes de St-Germain dans la terre de Labour, sont chargées de gaz hydrogène sulfuré. Mais on manque en Italie d'observations exactes sur leurs effets. Je pense que l'ouvrage sur les bains de vapeurs, que je ne connais point encore, dont le docteur Paul Assalini vient d'enrichir son pays, comblera cette lacune.

Les vapeurs artificielles sont sèches ou humides. Le gaz ou la fumée que produit une substance médicamenteuse solide, qu'on aura préalablement concassée ou réduite en poudre, exposée à une chaleur plus ou moins forte, constitue

ce qu'on doit entendre par vapeur sèche. Suivant que le corps qui la produit est projeté sur une plaque incandescente ou échauffée à un moindre degré, elle offre des différences remarquables qu'il est essentiel de connaître, et dont je parlerai bientôt.

La vapeur humide est le résultat de la vaporisation d'un fluide par le calorique, soit qu'on le fasse tomber goutte à goutte sur une plaque de métal, ou autre corps non combustible échauffé à une certaine température, soit qu'on le réduise à cet état par l'ébullition. On emploie le premier procédé lorsqu'on veut administrer en vapeur un médicament liquide, mais j'ai constamment recours au second pour obtenir la vapeur aqueuse, qui peut à elle seule fournir la matière du bain ou de la fumigation. On la nomme alors vapeur simple, et vapeur composée lorsqu'elle contient quelques principes de certaines substances qu'on aura soumises à son action.

DES SUBSTANCES QU'ON PEUT ADMINISTRER EN VAPEURS.

Dès la plus haute antiquité certains médicamens ont été administrés sous forme de vapeurs dans le traitement d'une foule de maladies. Hippocrate, Celse, Galien, Abulcasis, Oribase, Rhazès, etc. ont non-seulement conseillé

l'usage des fumigations, mais encore désigné les cas où elles pouvaient convenir et les substances dont elles devaient être composées. Elles étaient en très grand nombre, quelques-unes extrêmement actives, mais la plupart inertes et de peu d'effet.

J'avais eu l'intention de faire connaître, sous le titre d'*Appréciation chimique des vapeurs*, les modifications particulières qu'éprouvent les principes médicamenteux, suivant que les substances qui les fournissent ont été soumises à l'action de la vapeur aqueuse, ou projetées sur un corps non combustible échauffé à une température plus ou moins élevée. Je m'étais proposé de considérer isolément chacune des substances dont la médecine par les vapeurs peut retirer quelque avantage; de les grouper par genre, ordre, etc.; d'indiquer avec précision les modifications vitales qu'elles opèrent, et de composer ainsi une espèce de *matière médicale fumigatoire*. Je traiterai plus loin des effets physiologiques des vapeurs composées et de leur action médicale, mais j'ai cru devoir confier la première partie de ce travail, qui exige de plus grandes connaissances que celles que je possède en chimie et en histoire naturelle, à un pharmacien distingué[1],

1 M. Cap, pharmacien de Lyon, secrétaire de la société Linnéenne, membre des sociétés de Médecine de Paris, de Lyon, Marseille, etc., etc.

bien plus en état que moi de l'exécuter; il s'est empressé de me fournir les considérations suivantes auxquelles le temps ne lui a pas permis de donner tout le développement convenable.

CONSIDÉRATIONS CHIMIQUES
SUR LES VAPEURS MÉDICAMENTEUSES.

On obtient les vapeurs médicamenteuses soit en dirigeant un courant d'air chaud ou de vapeur aqueuse à travers des substances médicinales, soit en projetant celles-ci sur une surface plus ou moins élevée en température.

Une condition essentielle des substances propres aux fumigations médicamenteuses, est de contenir quelques principes susceptibles d'être volatilisés; la matière médicale fumigatoire se trouve donc, par cela même, réduite à un petit nombre d'agens qui, néanmoins, diffèrent beaucoup entre eux sous le rapport de leurs propriétés chimiques. Dans l'impossibilité de nous livrer à des recherches directes sur ce sujet, nous nous bornerons à énumérer ces substances dans un ordre, à la vérité fort arbitraire, mais qui nous permettra du moins d'établir quelques généralités chimiques à leur égard.

§ 1. Une classe nombreuse de substances végétales, dans leur état naturel, mais surtout lorsqu'elles sont exposées à l'action du calorique, laisse dégager des particules très odorantes, *aromatiques*. Cette classe comprend la famille presque entière des *labiées :* les sommités et les feuilles de sauge, de romarin, de menthe, de mélisse, d'hysope, de marrube, de scordium, de marjolaine, de dictame, de lavande, de moldavie, de marum, de thym, de serpolet, d'origan, etc.; les feuilles et les semences d'un grand nombre d'*ombellifères*, telles que l'angélique, le cerfeuil, l'anis, la coriandre, le fenouil, les gommes résines obtenues de quelques férules : le galbanum, l'opopanax, le sagapénum, l'asa fœtida, etc.; parmi les *composées :* l'absynthe, la tanaisie, la camomille, la matricaire, l'aunée; plusieurs *crucifères :* raifort, cochléaria, cresson, erysimum, moutarde, etc.; enfin, dans diverses familles, beaucoup de plantes dont le principe odorant réside soit dans les fleurs, soit dans les semences, la racine, l'écorce, le suc des fruits et les sucs excrétés des feuilles ou du tronc : la scille, l'ail, la canelle, le sassafras, la muscade, le macis, le gérofle, la vanille, le poivre, le gingembre, le cardamome, le galanga, la zédoaire, la badiane, les feuilles et les fleurs d'orangers, les écorces d'oranges et de citron, le sureau, la valériane,

la cascarille, la serpentaire, les baies de genièvre, le camphre, l'oliban, le succin, etc.

Les principes volatils que l'application du calorique dégage des substances que nous venons de citer, sont en général les suivans : l'huile essentielle propre, du camphre, de l'acide benzoïque, quelque gaz, et un arome particulier dont l'identité avec l'huile volatile n'est pas encore bien constatée. Les sucs de la plupart des crucifères présentent de plus quelques traces de soufre. Le succin, que son origine évidemment végétale nous a permis de ranger dans la même classe, fournit en outre de l'acide succinique.

Les plantes rangées dans quelques cadres pharmacologiques sous le titre de stupéfiantes, de narcotiques : la jusquiame, la belladone, le stramonium, la morelle noire, la douce-amère, la laitue vireuse, la ciguë, les fleurs de coquelicots, les têtes de pavots, etc., sont remarquables par une odeur *vireuse* très prononcée, qui fait pressentir la nature de leur action sur l'économie vivante. A la vérité, les chimistes modernes ont découvert, dans la plupart d'entre elles, des bases salifiables plus ou moins fixes qui paraissent recéler la plus grande partie de leur propriété active. Toutefois, les phénomènes que ces substances provoquent dans l'organisme semblent tellement liés à l'odeur qu'elles exhalent lorsqu'elles sont fraîches, qu'il

est permis de croire que leur propriété médicale réside également dans quelques principes volatils qui ont échappé jusqu'ici à l'investigation chimique. De nombreuses observations appuient cette conjecture. Il est essentiel de recueillir ces plantes à l'état frais pour les employer en fumigation; quelques-unes contiennent de l'azote et fournissent du gaz ammoniac, outre les produits ordinaires de la combustion végétale, lorsqu'on les projette sur une plaque incandescente.

Le vin, le vinaigre, l'alcohol et les éthers sont assez fréquemment vaporisés dans les appareils fumigatoires. On sait que le vin, soumis à la température de l'ébullition, laisse dégager de l'alcohol (eau-de-vie). Cet alcohol lui-même fournit à la distillation un alcohol d'une plus grande légèreté spécifique (esprit de vin). L'éther sulfurique se vaporise à une très basse température, mais, projeté sur une plaque rouge, il se décompose. Quant aux éthers nitrique et acétique, leurs vapeurs contiennent des traces évidentes des acides qui ont servi à les former. Le vinaigre et la plupart des sucs acides végétaux ne donnent à la distillation que de l'acide acétique et de l'eau.

Tous les principes volatils des substances végétales herbacées ne s'en dégagent pas à la même température; la texture de la plante, l'eau de

végétation, les proportions relatives des autres principes s'opposent plus ou moins à ce dégagement. Quelques labiées et plusieurs ombellifères fournissent plus d'huile essentielle lorsqu'on les emploie sèches, que lorsqu'elles sont fraîches; d'autres, au contraire, laissent échapper presque toute leur huile volatile pendant la dessiccation. Il faut étudier ces circonstances diverses et varier en conséquence les procédés fumigatoires. Les plantes de nos contrées doivent être seulement soumises à un courant d'air chaud ou de vapeur aqueuse, mais les *aromates* proprement dits peuvent être également projetés sur une plaque incandescente, et fournissent ainsi plus d'acide benzoïque et de camphre. On soumet au même procédé les résines, les gommes résines, les semences et les baies aromatiques.

§ 2. Le musc, le castoréum et l'ambre gris, paraissent être les seules substances du règne animal qui soient propres aux fumigations médicamenteuses. On les expose, pour les vaporiser, à un courant de vapeur humide ou mieux encore à un courant d'air chaud; mais, si on les projetait sur une plaque rougie au feu, elles ne tarderaient pas à produire les résultats ordinaires de la combustion des matières animales: de l'eau, des gaz hydrogène carboné, oxide de carbone, acide carbonique, de l'huile empyreumatique, de l'acide acétique, de l'ammo-

niaque, etc. MM. Laugier et Bouillon-Lagrange, ont trouvé de l'acide benzoïque dans le castoréum et dans l'ambre gris.

§ 3. Les substances minérales, que renferme le catalogue des agens fumigatoires, mériteraient un examen d'autant plus approfondi, qu'elles ont une action plus prononcée sur l'organisme que la plupart des corps médicamenteux fournis par les deux autres règnes. Ici, les procédés varient en quelque sorte pour chaque substance, mais il est plus facile d'apprécier chimiquement les produits qui en résultent. Les médicamens de ce règne les plus fréquemment employés jusqu'à ce jour, sont les suivans : le soufre, le cinabre (deuto-sulfure mercuriel), la poudre mercurielle argileuse de Lallouette, le protochlorure de mercure (calomélas), le deutochlorure de mercure (sublimé corrosif), le protoxide de zinc, le deutoxide d'arsenic et le gaz hydrogène sulfuré (acide hydrosulfurique).

Le soufre en poudre, projeté sur une plaque métallique chauffée à 110 degrés, se fond et se vaporise sans se décomposer, si l'on évite le contact de l'air; mais, si la température de la plaque est portée à 150 degrés, et que l'on dirige sur elle un courant d'air atmosphérique, le soufre brûle avec une flamme bleuâtre, et donne lieu, en se combinant avec l'oxigène, à du gaz sulfureux. Il est donc important de pou-

voir modifier la disposition des appareils et le degré de chaleur de la plaque métallique, suivant que l'on veut obtenir l'un ou l'autre de ces produits.

Le cinabre chauffé vivement dans des vaisseaux clos, se sublime sans décomposition, mais au contact de l'air, il absorbe l'oxigène, produit de l'acide sulfureux et laisse volatiliser le mercure. Le cinabre étant formé de 100 parties de mercure et de 16 parties de soufre, il est facile d'apprécier les produits de sa décomposition, en comparant d'ailleurs l'étendue de la surface du corps immergée avec la capacité de l'appareil qui reçoit les vapeurs.

La poudre mercurielle argileuse de Lallouette, est un mélange, par parties égales, de mercure coulant et d'argile; cette poudre est d'un emploi commode pour les fumigations mercurielles simples. Le mercure extrêmement divisé, s'y trouve sans doute à l'état de protoxide, mais il est évident que la plaque incandescente le volatilise sous forme métallique, et surtout dans un grand état de pureté.

Le protochlorure de mercure (calomélas) est indécomposable par le feu, mais il se volatilise assez facilement. Comme il est insoluble dans l'eau à quelque température que ce soit, on emploie un courant d'air chaud pour favoriser sa volatilisation.

Le sublimé corrosif (deutochlorure de mer-

cure) doit être placé dans une capsule de verre que l'on chauffe graduellement jusqu'au rouge; il se sublime alors, et un courant de vapeur aqueuse réussit assez bien à le volatiliser dans l'appareil fumigatoire. Cette opération doit être conduite avec prudence et ménagement; il convient de diviser préalablement le sel mercuriel dans une petite quantité de sable ou de verre porphyrisé.

On emploie le même procédé pour l'oxide blanc d'arsenic (protoxide). Ce sel est volatil au-dessous de la chaleur rouge-cerise, mais, comme il est moins soluble dans l'eau que le sublimé corrosif, un courant d'air chaud convient mieux, pour le porter dans l'appareil, qu'un courant de vapeur aqueuse.

Le protoxide de zinc n'est pas volatil, mais on parvient à le suspendre dans l'appareil fumigatoire, en le formant d'une manière extemporanée. Il suffit pour cela de répandre du zinc métallique en poudre sur une plaque de fer incandescente, ou mieux encore dans une capsule de grès rougie. Le métal brûle, s'oxide, et le courant d'air dirigé à sa surface enlève facilement les flocons lanugineux de protoxide à mesure qu'ils sont formés.

Le gaz hydrogène sulfuré s'obtient en versant quelques gouttes d'acide sulfurique dans une dissolution aqueuse de sulfure de potasse. Ce gaz, mêlé à l'air atmosphérique, subit une décompo-

sition lente; il se forme de l'eau et il se dépose du soufre. Il faut donc renouveler de temps à autre son dégagement en ajoutant quelques gouttes d'acide à la dissolution hydro-sulfureuse.

On pourrait étendre encore le nombre des agens fumigatoires tirés du règne minéral et des préparations chimiques; le carbonate d'ammoniaque, le sulfure noir de mercure, l'iode, l'acide benzoïque pur, les gaz ammoniac, nitreux, hydrochlorique, et une foule d'autres substances volatiles, pourraient servir à de nouvelles expériences. A mesure que leur emploi semblera convenable à la thérapeutique, il sera facile à la chimie d'indiquer les meilleurs procédés et d'apprécier les produits de leur volatilisation.

DES DIVERS MODES D'APPLICATION DES VAPEURS.

Les divers modes d'application des vapeurs à la peau ou aux surfaces muqueuses accessibles à leur action, peuvent se réduire à trois principaux : 1.° Bains généraux ou d'étuve; 2.° par encaissement; 3.° sous forme de douches; c'est-à-dire que le corps peut être tout-à-fait enveloppé dans la vapeur, y être plongé en plus ou moins grande partie, ou bien la recevoir sur un point déterminé de sa surface. Mais les vapeurs sèches sans mélange de vapeurs humides, qui sont toujours plus ou moins nuisibles

à la respiration, ne sont susceptibles que du second mode d'administration.

Des bains généraux ou d'étuve.

L'usage des bains généraux de calorique seul ou de vapeurs humides simples, remonte aux temps les plus reculés, et s'est perpétué chez la plupart des nations modernes. Les Grecs sont les premiers peuples connus qui aient formé des établissemens spéciaux destinés à l'administration de ces moyens qu'ils considéraient comme les plus propres à entretenir la force, la souplesse et l'agilité du corps. Les Romains, à leur exemple, ne tardèrent point à se livrer à cette salutaire pratique dont les gouvernemens, appréciant les grands avantages, répandirent et facilitèrent l'usage. J'ai tâché de réunir dans l'article *vapeurs* du Dictionnaire des sciences médicales, tout ce que les auteurs anciens ont dit de plus essentiel sur les bains publics des Grecs et des Romains, dont Vitruve, Sénèque, Suétone, Pline, et, après la renaissance des lettres, Laurent Joubert, Mercurialis, Jean Dondus, Savonarole, le père Montfaucon, nous ont tour-à-tour donné les plus brillantes descriptions.

Ces édifices qui, déjà du temps de Pompée-le-Grand et notamment sous l'empereur Auguste, surpassèrent en magnificence ceux des Grecs,

furent abandonnés sous le règne de Constantin; il ne nous en reste que de superbes ruines qui semblent avoir été respectées par le temps et les révolutions, pour attester à nos derniers neveux la grandeur et la puissance des peuples qui les ont élevés, et prouver à la postérité que l'expérience, le génie et les arts des générations ne se transmettent pas toujours aux générations qui les suivent.

De plus grands détails que ceux auxquels je me suis livré ajouteraient peu à ce qu'il importe de savoir touchant les usages de l'antiquité à ce sujet, et ne seraient utiles que dans un grand ouvrage sur les bains de vapeurs dont je m'occuperai peut-être un jour; mais, celui-ci ayant moins pour objet l'histoire de ce moyen que l'étude de ses effets et l'indication des règles relatives à son emploi, je crois devoir renvoyer à l'article cité et surtout à celui *bains* du même dictionnaire, dont le savant auteur s'est livré aux recherches les plus intéressantes et les plus propres à satisfaire la curiosité du lecteur, non-seulement sur les bains des Grecs et des Romains, mais encore sur ceux des Orientaux modernes et des peuples du Nord. On peut encore lire ce qu'en ont dit, dans ces derniers temps, messieurs Pâtissier, Boirot-Desserviers, moi-même dans mon Essai sur la médecine par les vapeurs, et plusieurs autres encore qui n'ont fait que se répéter.

Mais si l'usage des bains généraux d'air échauffé ou de vapeurs humides a survécu à la destruction des établissemens fondés par les Romains, les procédés par lesquels on les administre depuis n'ont plus le moindre rapport avec ceux qu'on employait alors. En effet, le *laconium* ou l'*hypocaustum* des anciens ne ressemble en rien aux étuves sèches, au *switz-stûbe* des Allemands, de même que le *tépidarium* ou *vaporarium* des premiers, n'a aucune analogie avec les étuves humides des Anglais, des Russes, des Finlandais, et moins encore avec celles des Kamtchadales, des Samoièdes, des Esquimaux ou autres sauvages du nord de l'Asie ou de l'Amérique septentrionale, qui se glissent dans un trou pratiqué sous terre et échauffé par le moyen de pierres rougies au feu, sur lesquelles ils jettent de l'eau qui se réduit en vapeurs.

L'*hypocaustum* ou l'étuve sèche est tombée en désuétude dans le dernier siècle, et a été généralement remplacée par les bains généraux de vapeurs humides qui offrent incomparablement plus d'avantages.

Les bains des Egyptiens, des Indiens et des Turcs, se rapprochent, pour la magnificence, de ceux des Romains, mais avec ce qu'ils sont administrés avec plus de soins et de recherches; ils en diffèrent surtout par une pratique remarquable, le massage ou massement qui ajoute singulièrement à leur action.

On fait en Angleterre un grand usage des bains généraux de vapeurs. Le docteur Domini Cetti, au rapport de Marcard, s'est acquis une très grande réputation en formant un établissement de ce genre à Chelsea, près de Londres; quelques années après, il y avait dans tous les quartiers de cette grande ville, et surtout dans la partie occidentale, beaucoup de maisons consacrées à cet usage.

Je ne m'occuperai pas des divers procédés qu'on a imaginés en France pour l'administration des bains généraux de vapeurs, depuis qu'on est revenu à l'emploi de ce moyen, je dirai seulement que les étuves destinées à cet effet, remplissent plus ou moins bien leur but; elles sont de formes et de dimensions très variées. Dans les unes, les malades sont élevés sur des gradins, suivant la méthode des Russes; ils sont assis dans d'autres sur des siéges ordinaires, comme le pratiquent les Anglais, ou bien étendus sur le sol recouvert de tapis ou de nattes, à la manière des Orientaux. La vapeur simple, la seule qu'on peut introduire dans ces étuves, y pénètre par un conduit plus ou moins large, dont l'embouchure est à fleur du plancher ou élevée à une certaine hauteur; elle sort de ce tuyau lentement, ou s'élance avec force et se répand avec plus ou moins d'égalité et de promptitude dans toutes les parties du cabinet.

A certaines sources d'eaux minérales on trouve

des étuves au moyen desquelles on peut administrer des bains généraux de vapeurs naturelles. Celle en usage à Borcette offre, outre cet avantage, celui de pouvoir être remplie de vapeurs artificielles. Mais sa construction est très vicieuse, et le moyen d'y introduire la vapeur est le plus défectueux de tous ceux qu'on a imaginés. Je suis fondé à croire que dans la nouvelle édition qu'il se propose de donner de son intéressant ouvrage, le judicieux auteur du Manuel des eaux minérales de la France, ne proposera plus cette étuve comme un modèle à suivre ; il pourra même s'abstenir d'en donner la description, car, avec ce qu'elle est tout-à-fait abandonnée par tous ceux qui se tiennent au niveau de la science et qui ont le choix d'autres moyens, elle ne peut fournir d'autre idée heureuse que celle de pouvoir administrer, dans la même machine, et la vapeur naturelle et les vapeurs factices.

L'histoire des étuves chez les différens peuples, dit l'auteur des Recherches historiques et médicales sur les eaux de Néris, nous apprend que c'est un des moyens les plus agréables et les plus actifs, surtout administré convenablement, que possède la thérapeutique.

Tout ce que dit M. Boirot-Desserviers sur les effets et le mode d'action des vapeurs est parfaitement exact et conforme à l'expérience ; il en serait de même relativement aux procédés et no-

tamment aux bains russes, qui ne sont point aussi barbares qu'il le prétend; s'il eût textuellement répété ce qu'en dit Sanchez, sa description serait exempte de reproche. Un séjour de deux ans que j'ai fait en Russie, m'aurait autorisé à en dire quelque chose, si la scrupuleuse exactitude du médecin portugais, dont j'ai eu plusieurs fois occasion de me convaincre, ne rendait ce soin superflu.

Je ne rappellerai point ici, je le répète, ce que j'ai dit ailleurs des divers appareils fumigatoires, j'indiquerai seulement les principes généraux d'après lesquels ils doivent être établis.

Nos bains généraux de vapeurs seront désignés par les noms de bains à l'orientale ou à la russe, quoiqu'ils n'aient avec ceux des Orientaux et des peuples du Nord, de commun que le nom. L'étuve destinée à leur administration sert aussi à celle de la douche; elle sera assez élevée, bien aérée et d'un diamètre de sept à huit pieds, dimension suffisante pour un établissement public où, d'après les règles de la décence et l'état actuel de nos habitudes sociales, on ne rencontrerait pas plusieurs personnes qui voulussent s'y placer ensemble. Dans les grands hôpitaux, on pourra leur donner une étendue proportionnée au nombre de malades qu'on peut y introduire à la fois. Le tuyau qui y apporte la vapeur d'une chaudière plus ou moins éloignée, doit s'ouvrir dans un

récipient où se placent les substances dont on veut la composer et dont l'ouverture surmontée d'un autre tuyau mobile ou d'une cloche à jour, se trouvera à la hauteur d'un siége ordinaire, afin d'en rendre le service plus commode, et placée dans le milieu du cabinet, de manière à ce que la vapeur se répande facilement et avec promptitude dans tous les points. Au plafond doit être pratiquée une soupape communiquant dans une gaîne échauffée par laquelle elle s'échappe au dehors. Les tuyaux seront armés de robinets pour qu'on puisse augmenter ou diminuer le courant de la vapeur, et l'étuve doit de plus contenir tout ce qui est propre au service du malade, afin que le servant ne soit pas obligé de sortir souvent et de l'exposer ainsi au moindre courant d'air.

Lorsqu'on veut administrer un bain à l'orientale, on remplit le récipient des substances dont on croit devoir composer la vapeur, et l'on fixe le tuyau de communication entre ce dernier et une sorte de réservoir placé sous un lit de canne et dans toute sa longeur. On couvre cette espèce de canapé d'un linge de coton et l'on y couche le malade; alors on ouvre le robinet du tuyau qui, de la chaudière, se rend au récipient dans lequel la vapeur pénètre avec beaucoup de promptitude; elle s'y charge de quelques-uns des principes des substances qu'on y a déposées,

et sort bientôt à travers les trous dont ce réservoir est criblé. Le malade est ainsi placé dans un courant perpétuel de vapeur, il la reçoit sur toutes les parties du corps à la fois, et lorsqu'il a été exposé pendant un certain temps à son action, il est frictionné, massé, etc., sans que l'on soit pour cela obligé de suspendre la fumigation. Il est facile, à la faveur des robinets que l'on ferme plus ou moins, de laisser pénétrer une plus ou moins grande quantité de vapeurs et d'en régler à volonté la température, qu'un thermomètre, placé dans l'étuve et visible du dehors, indique avec précision. Lorsque l'étuve est suffisamment remplie de vapeurs, on tire le cordon de la soupape du plafond et l'excédant s'échappe au dehors ; sans ce moyen, on serait obligé d'en interrompre le cours ou d'ouvrir la fenêtre pour lui donner issue. Dans le premier cas, on n'obtient plus de la fumigation les mêmes résultats, et dans le second, l'air se précipite dans l'étuve, refoule la vapeur qui se condense et tombe, et le malade éprouve une impression de froid toujours pénible et quelquefois dangereuse. Au bout de demi-heure, trois quarts d'heure, ou plus, on termine la fumigation, on essuie le malade, on l'enveloppe de linges chauds et on le met au lit, où, après lui avoir fait prendre un bouillon ou quelque boisson appropriée à son état, il repose pendant quelque temps.

BOSTON MEDICAL
MAY 3 - 1917
LIBRARY

Pour administrer le bain à la russe, toujours d'après mes procédés, on couvre le récipient d'une sorte de coupole ou grosse pomme d'arrosoir dont l'usage est de répartir également la vapeur, qui sort à travers les trous dont elle est criblée; on élève plus ou moins le malade sur un gradin disposé à cet effet, suivant qu'on veut l'exposer à une plus ou moins haute température. Lorsqu'il est resté assez long-temps dans l'étuve, on le sort en observant les précautions indiquées.

Dans les bains d'étuve, qu'on termine presque toujours par des frictions faites sur tout le corps, avec la main, une brosse ou des gands de laine, on respire la vapeur; aussi ne peut-on administrer ainsi que les vapeurs simples, ou composées de substances qui n'aient sur le poumon aucune action irritante, et, à une température égale, éprouve-t-on une chaleur beaucoup plus forte que dans les bains par encaissement où le malade respire l'air atmosphérique.

DES BAINS DE VAPEURS PAR ENCAISSEMENT.

Ils consistent à être plongé dans la vapeur que contient une sorte de boîte où elle pénètre de différentes manières, suivant les procédés qu'on emploie, et dans laquelle on est renfermé en totalité, la face exceptée, jusqu'au cou ou jus-

qu'au milieu du corps; on peut même n'y plonger qu'un seul membre. Le siége s'élève ou s'abaisse à volonté. On reste ainsi pendant un temps déterminé à l'action de la vapeur, dont la température, qu'on ne doit le plus souvent élever que par degré, est indiquée par un thermomètre fixé au haut de la boîte et qui pénètre dans l'intérieur. Ici le malade respirant l'air atmosphérique, on peut former la fumigation des vapeurs les plus excitantes et les plus expansibles, sans crainte d'irriter le poumon, à moins que, par un vice de construction de l'appareil, elle ne s'échappe à travers les joints ou les ouvertures de la caisse.

Ce mode d'administrer les vapeurs est le plus usité, au moins en Europe; c'est aussi celui qui est le plus généralement utile dans le plus grand nombre des cas qui réclament l'usage de la méthode fumigatoire. Quoique depuis près de trois siècles on ait pressenti tous les avantages qu'on pouvait retirer en médecine des bains de vapeurs par encaissement, ce n'est que de nos jours qu'on est parvenu à les administrer sans danger pour les personnes qui en font usage; jusque-là on n'avait fait que d'inutiles et vaines tentatives, au moins pour les vapeurs sèches, qui exigent quelques précautions dans leur emploi ou plutôt des dispositions particulières dans les appareils fumigatoires. Quant aux vapeurs humides, que l'on

ne composait jamais de substances nuisibles à la respiration, leur usage partiel ou local est aussi anciennement connu que celui des étuves. On les administre depuis long-temps par encaissement jusqu'au cou, ou seulement à mi-corps. Thouret, dans l'article *bains* de l'Encyclopédie méthodique, donne la description d'un établissement fumigatoire, formé en Angleterre dans l'hôpital de Nottingham, pour le traitement du rhumatisme, et dont les petites cellules, destinées à recevoir le malade, sont un chef-d'œuvre d'intelligence.

L'idée de ce procédé fumigatoire et l'invention des diverses machines propres à administrer par l'absorption cutanée les médicamens actifs, sous forme de vapeur sèche, depuis Glaubert, qui, le premier, imagina une sorte de boîte à cet usage, jusqu'à nos appareils perfectionnés, appartiennent exclusivement aux Français. Les Anglais, et dans ces derniers temps les Italiens, qui se sont également occupés de ce moyen thérapeutique, n'y ont rien ajouté d'avantageux. Avant Glaubert, on entourait le malade jusqu'au cou de linges ou de couvertures, et l'on plaçait sous le siége à jour, où il était assis, un réchaud rempli de charbons embrasés, dans lequel on jetait les substances dont on voulait former la fumigation ; ou bien le malade était sous une tente qui présentait une ouverture, à travers laquelle il

passait la tête lorsqu'il était trop incommodé par la vapeur. On sent à combien de dangers devaient exposer de semblables moyens. Si l'on désire connaître tous les procédés des anciens, je conseille de lire Astruc, qui a réuni dans les huitième, neuvième et treizième chapitres de son ouvrage, tout ce qu'on a dit de plus essentiel avant lui sur les fumigations, dont il donne une histoire succincte mais assez complète.

Les principaux appareils proposés depuis Glaubert sont ceux de Lallouette, de Ténon, de MM. Paul Triayre, de Claude de Strasbourg, et de M. Galès, ex-pharmacien de l'hospice Saint-Louis. Celui de MM. Paul Triayre, depuis long-temps usité à Tivoli pour l'administration des vapeurs humides, n'est pas sans quelques avantages; mais les autres offrent de si nombreux inconvéniens qu'ils furent successivement abandonnés. On en a inventé un grand nombre, mais tous plus ou moins imparfaits et dont l'expérience a bientôt fait justice.

Le premier appareil fumigatoire que j'ai fait construire à Lyon, en 1815, époque à laquelle M. Darcet s'occupait à Paris du même objet, offre la réunion des divers procédés qu'on peut mettre en usage pour administrer toutes espèces de vapeurs, simples ou composées, humides ou sèches, sous forme de bains généraux, où tout le corps est plongé dans la vapeur, de bain par

encaissement, dans lequel le malade respire l'air extérieur, et enfin, sous forme de douches. J'ai donné la description et les gravures de cet appareil dans mon Essai sur l'admidiatrique.

Le but que je m'étais proposé, d'avoir pour mes malades toutes les ressources qu'offre à la médecine l'emploi méthodique des vapeurs, était rempli; mais, sollicité par mes confrères, sentant moi-même la nécessité de propager un moyen thérapeutique dont j'obtenais tous les jours de nouveaux succès, et de faire participer à ces avantages mes concitoyens de toutes les classes, je me décidai à élever en grand un système complet de fumigations. Alors il me fallut modifier mon appareil. Devant en établir un certain nombre, il était inutile que chacun d'eux réunît tous les genres de secours qui ne devaient point être employés à la fois ; je dus en simplifier le mécanisme, afin de rendre l'administration de chaque moyen plus facile à ceux à qui ils devaient être confiés.

J'ai fait construire des appareils à une place, et d'autres à deux places isolées et correspondantes chacune dans un cabinet particulier et indépendant l'un de l'autre. L'appareil à deux places offre plus d'avantages ; c'est celui dont j'ai donné la description à laquelle je renvoie (page 560, vol. 56 du Dictionnaire des sciences). D'ailleurs, il serait bien plus utile de faire con-

naître l'esprit dans lequel doit être construit et exécuté un bon appareil fumigatoire, que de le décrire même de la manière la plus exacte, car les parties qui le constituent, les diverses pièces qui le composent, peuvent varier à l'infini dans leur forme et leur situation, sans que pour cela ces différences apportent le moindre obstacle à l'exercice de ses fonctions ; pourvu, toutefois, que chacune en particulier soit disposée conformément à l'usage auquel elle est destinée, qu'on en ait convenablement établi les rapports et calculé les effets.

Pour qu'un appareil fumigatoire atteigne parfaitement son but, il faut qu'il serve également à administrer par encaissement de tout le corps, la face exceptée, jusqu'au cou, jusqu'à la ceinture et même d'un seul membre, toute espèce de vapeurs sèches sans mélange de vapeurs humides, de vapeurs sèches et de vapeurs mêlées ensemble, ou bien l'un et l'autre successivement. La vapeur doit parvenir dans la boîte avec facilité, se répandre également dans tous ses points, y être parfaitement maintenue. Il faut pouvoir graduer sa température, l'augmenter, la diminuer au besoin ; son émission au dehors doit être facile et prompte. Il convient aussi que le foyer, le vaporatoire, le récipient destiné aux vapeurs humides, ainsi que ses tuyaux, soient hors du cabinet, dans lequel on ne doit

voir que la caisse et les clefs des soupapes des conduits efférens, et enfin, que le service de l'appareil soit isolé de celui du malade. Il convient aussi que le malade ne soit point obligé de monter dans la boîte, inconvénient que présentait mon premier appareil, qu'il y entre couvert, qu'on puisse lui ôter son linge quand il est renfermé et le lui donner avant qu'il en sorte, qu'il soit commodément assis, qu'il ait la faculté de se soulever, exécuter quelques mouvemens; qu'on puisse l'essuyer, le frictionner, au besoin le doucher, avancer, reculer, élever, baisser son siége, sans qu'on soit pour cela obligé d'ouvrir la porte de la caisse. Si l'appareil est à plusieurs places, elles doivent être parfaitement séparées et indépendantes.

Mes appareils par encaissement réunissent toutes ces conditions. La vapeur sèche et la vapeur humide se dégagent indépendamment l'une de l'autre. Cette dernière entre par deux endroits dans la boîte, qui se remplit conséquemment avec plus de rapidité et d'une manière plus uniforme sous les pieds du malade et au niveau des lombes. Il est un certain nombre de cas dans lesquels la douche et les bains de vapeurs sèches et humides de toute espèce, isolément administrés, produisent peu d'effets, et dont on triomphe quelquefois, en soumettant le malade à l'action combinée de ces divers moyens unis aux fric-

tions générales ou locales, à la flagellation, aux pressions méthodiquement exercées sur les différentes parties du corps. Ce n'est qu'avec nos appareils qu'on peut entreprendre de pareils traitemens. Nous commençons quelquefois par un bain simple ou émollient, sans interrompre le cours de la vapeur ni faire changer de position au malade; la caisse s'ouvre, un servant fait des frictions générales qui ouvrent les pores de la peau, et favorisent ainsi l'absorption des substances à l'action desquelles nous allons le soumettre. On referme la caisse, et à ce bain préparatoire en succède un de vapeur composée, aromatique, sédative, ou une fumigation sulfureuse, mercurielle, etc.; l'on peut encore remplacer ces vapeurs par d'autres. La caisse se vide, et le malade, sans éprouver la moindre incommodité, sans s'apercevoir de la moindre odeur, est porté dans le lit qui lui est préparé. D'autres fois, avant d'entrer dans la caisse ou quand il en sort, on donne au malade une douche locale ou d'aspersion, précédée ou suivie de frictions, massage, onctions, etc. Que d'heureux résultats ne doit-on pas se promettre de l'usage de pareils moyens convenablement administrés!

Plus rarement qu'on ne croit, les fumigations doivent être composées et administrées de la même manière. Une multitude de circonstances, que le médecin praticien saisit aisément,

apportent à cette médication des modifications sans nombre. Mais ce n'est qu'au moyen de mes appareils qu'on pourra approprier avec la plus rigoureuse précision et la plus parfaite innocuité, l'espèce et la dose du remède, le genre du secours et sa température, les soins généraux, etc., à l'âge, au tempérament, au goût et au genre de maladie du sujet. Aucun autre ne présente de tels avantages.

Lorsque le malade est resté assez long-temps soumis à l'action de la vapeur, qu'il y ait été plongé en totalité, la face exceptée, jusqu'au cou, ou seulement à mi-corps, on ouvre la soupape par laquelle la vapeur s'échappe, et l'on peut le sortir de suite, sans crainte qu'il en soit incommodé, car, avant qu'on lui ait donné des linges par les ouvertures pratiquées à cet effet et qu'on ait ouvert la porte, la caisse est vide. On le met au lit, en observant les précautions indiquées plus haut.

DES DOUCHES DE VAPEURS.

Elles consistent à diriger une colonne de vapeur, à la faveur d'un tuyau duquel elle s'élance avec beaucoup de vîtesse et une sorte de percussion sur une partie quelconque du corps. Cette colonne est déterminée par le calibre du siphon qu'on fixe au bout du tuyau, auquel on

peut substituer une pomme d'arrosoir de différente forme.

Dans le petit nombre d'établissemens d'eaux thermales où il existe des douches de cette espèce, l'appareil destiné à les administrer n'est autre chose qu'un tuyau immobile par lequel sortent les vapeurs.

Sur la fin du dernier siècle, on avait imaginé un moyen assez ingénieux, mais très incommode, pour administrer les douches de vapeurs artificielles, mais on ne s'est point occupé depuis à le perfectionner, et personne ne s'est encore livré à aucune recherche sur la manière d'agir des douches de vapeurs, sur les effets qu'elles déterminent et les cas qui en nécessitent l'application. Ce moyen thérapeutique a été on ne peut plus négligé, quoiqu'il soit peut-être le plus puissant de tous les secours de l'art. Un grand nombre d'affections qui résistent opiniâtrément à toutes les ressources de la médecine, cèdent le plus souvent avec une facilité surprenante à l'action des douches de vapeurs ; et déjà une multitude de personnes qui leur doivent la guérison de maladies incurables par d'autres moyens, en proclament l'efficacité.

L'appareil destiné aux bains généraux sert également à l'administration des douches. Seulement on fixe au couvercle du récipient un tuyau d'une certaine longueur, qui, au moyen de trois

genouillères, peut exécuter tous les mouvemens possibles. Le malade étant assis sur un siége commode ou couché sur le lit de canne, on ouvre le robinet et la vapeur sort avec beaucoup de force; on laisse tomber l'eau de condensation et l'on dirige le siphon contre, et à une certaine distance de la partie qu'on veut doucher, en exécutant quelques mouvemens, c'est-à-dire en promenant la douche, qui, trop long-temps fixée sur le même point, pourrait l'exciter trop fortement. On prolonge plus ou moins la douche qu'on peut donner dans toutes les directions possibles, c'est-à-dire descendante, ascendante, latérale, et qu'on suspend de temps en temps si on le juge convenable. Dans le cas où il serait utile de soustraire quelques organes à l'action de la vapeur, nous nous servons de conques en caoutchouc dont j'ai donné le dessin dans mon Essai sur l'admidiatrique. Le sommet circonscrit parfaitement le point qui doit être frappé par la douche, et la base, très évasée, reçoit le jet de vapeur. Cette précaution est surtout indispensable lorsqu'on dirige sur quelque partie du visage, des douches très actives, telles que celles de vapeurs fortement aromatisées, de gaz hydrogène sulfuré, etc.

On augmente l'action de la douche en rapprochant le siphon de la partie malade, ou en recouvrant celle-ci d'un morceau de flanelle ou autre étoffe de laine. Dans ce dernier cas, la va-

peur s'étend dans tous les points de ce tissu, et reste plus long-temps en contact avec la peau : on agit alors avec beaucoup plus d'énergie, et à la fois sur une plus grande surface. On peut encore, lorsqu'on veut produire cet effet, c'est-à-dire doucher dans le même instant une grande étendue de la peau, remplacer le siphon par une pomme d'arrosoir, de laquelle la vapeur sort en grande masse et sous forme de gerbe divergente ; mais je préfère à celui-ci le premier procédé comme beaucoup plus commode et d'un bien plus grand effet. Lorsqu'on se propose d'exciter fortement une partie très limitée, il faut alors concentrer la chaleur au moyen d'un conduit ou sorte d'entonnoir, dont on présente le pavillon au jet de vapeur et le bout du tuyau à quelque distance de la peau. Il produit un effet comparable à celui de la lentille ; il rapproche la vapeur qui tend toujours à diverger ; il en accélère considérablement la marche en resserrant son passage, et accroît tellement la chaleur, qu'en prolongeant son action pendant quelques instans, on peut, au besoin, cautériser la peau, sans cependant faire éprouver au malade de bien vives douleurs.

On administre la douche par aspersion, en dirigant la vapeur simple ou composée, sortant avec une très grande force du tuyau, alternativement et avec beaucoup de promptitude sur

tout le corps ou sur quelques parties seulement.

Lorsqu'on veut produire l'escarrification, il faut rapprocher le siphon de manière à ce que le foyer de la douche, c'est-à-dire cette partie du jet de vapeur qui est transparente et tout-à-fait incolore, touche la peau, et l'y maintenir pendant une ou deux minutes. Si l'on se propose de déterminer une brûlure d'une certaine étendue, alors on promène lentement la vapeur sur toute la surface qu'on veut enflammer ; mais s'il ne faut agir que sur un point très circonscrit, il convient de se servir d'une rondelle de carton mouillé, dont l'ouverture, sur laquelle on dirige la vapeur, correspond à l'endroit qu'on veut cautériser ; par ce moyen l'escarre n'a que la grandeur qu'on avait l'intention de lui donner, et les parties circonvoisines ne sont pas désorganisées.

La douche peut se composer de toutes substances susceptibles de se dissoudre dans l'eau réduite en vapeur et de lui fournir quelques principes. J'ai déjà publié mes procédés pour administrer les douches hydro-sulfurées que nous employons tous les jours avec les plus grands succès dans tous les cas où les autres moyens de l'art ont échoué. Les substances solides qui peuvent fournir quelques principes à la vapeur, doivent être préalablement réduites en poudre fine et jetées sur une poignée de feuilles inertes,

ou suivant le besoin, aromatiques émollientes, etc., contenues dans le récipient. Les substances liquides se placent dans le récipient, où elles sont bientôt mises en ébullition par la vapeur qui les pénètre et entraîne les principes qui s'en dégagent. On administre aussi des douches et des bains généraux chargés de vapeurs d'éther, d'alcohol, de vinaigre, de bouillon, de lait, de décoction de tripes, etc.

Pour administrer la douche, le malade doit être couché ou assis sur un siége plus ou moins élevé, suivant la région du corps sur laquelle on se propose de la diriger; sa durée est en raison de l'effet qu'on veut produire, de l'étendue et du nombre des parties sur lesquelles on doit agir; elle est en général de quinze à quarante minutes. Le malade sera entièrement deshabillé et seulement entouré d'un peignoir, quand bien même la vapeur ne devrait être dirigée que sur la tête ou sur l'une des extrémités des membres, car, pour peu que son action soit prolongée, elle remplit bientôt tout le cabinet, enveloppe tout-à-fait le malade et pénétrerait ses vêtemens. Souvent la douche est administrée concurremment avec le bain par encaissement, alors elle doit toujours précéder ce dernier, car, autrement, le malade serait exposé à prendre froid; d'ailleurs, l'action du bain perpétue en quelque sorte l'effet de la douche qui est alors beaucoup plus énergique.

DES EFFETS PHYSIOLOGIQUES IMMÉDIATS DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE VAPEURS.

Les vapeurs agissent sur l'économie avec beaucoup d'énergie, mais leurs effets diffèrent suivant qu'elles sont humides ou sèches, qu'elles enveloppent tout le corps ou qu'une partie seulement est soumise à leur action, qu'elles sont simples ou composées ; suivant les modifications dont elles sont susceptibles, et les dispositions particulières des personnes qui en font usage. Mais, le calorique étant le principal agent des vapeurs, les effets physiologiques qu'elles déterminent sont surtout relatifs à leur température. Afin de mieux apprécier ces effets, je me suis soumis à l'action du calorique seul, à celle des différentes espèces de vapeurs, et à leurs divers modes d'application. Je les ai également étudiés avec soin sur un grand nombre de personnes ; aussi ce que je vais dire à ce sujet est-il le résultat de ma propre expérience.

Des effets physiologiques du calorique.

Lorsque le corps est renfermé jusqu'au cou dans un appareil chauffé à 40 degrés (Réaumur), la chaleur est à peine sensible, cependant la peau s'échauffe, le visage se colore légèrement, le pouls

devient un peu plus fréquent et plus plein; au bout d'un certain temps, une douce moiteur se manifeste, c'est cette température, au moins pour les vapeurs sèches, qui est le plus favorable à l'absorption. A 50 degrés la chaleur est assez vive, mais très supportable; la peau s'échauffe promptement, et s'il existe quelque écorchure, quelque bouton, on y éprouve une cuisson plus ou moins forte; les fluides affluent à la surface; les circulations générale et capillaire sont activées; la peau s'injecte, se gonfle, ainsi que le tissu cellulaire sous-cutané; le pouls est plus fort et légèrement accéléré, la face est animée et la transpiration s'établit; cette exhalation devient plus abondante après le bain, pourvu toutefois qu'elle soit favorisée par le séjour dans le lit, par les couvertures dont on s'enveloppe ou par quelques boissons tièdes. C'est à cette température que les bains secs sont le plus souvent administrés, soit qu'on n'emploie que le calorique seul ou qu'on lui associe quelque médicament réduit en gaz, lorsqu'on veut légèrement exciter l'irritabilité de la peau, activer ses fonctions et agir sympathiquement sur quelque organe profond. Le premier effet qu'on éprouve en entrant dans un appareil échauffé de 60 à 65 degrés, est une sorte de crispation, de resserrement de la peau auquel succède quelquefois une cuisson, un prurit incommode sur presque

tout le corps, mais surtout au haut de la poitrine, autour de l'ombilic, et au scrotum qui se contracte vivement. Les mouvemens du cœur sont d'abord petits et précipités, la respiration est parfois gênée ; souvent la tête est lourde, embarrassée, et le front comme serré par un bandeau. Mais les organes profonds réagissent bientôt, et, à ces phénomènes qui sont le résultat d'une sorte de mouvement de surprise, de concentration, succèdent plus ou moins promptement : chaleur brûlante de la peau, vîtesse et développement du pouls, battement des artères temporales, quelquefois léger gonflement des veines du front. Une sueur abondante se manifeste sur toutes les parties du corps et principalement à la tête; la bouche est quelquefois sèche et la soif vive; on éprouve le plus souvent une légère pesanteur de tête, qui, ainsi que la sueur, persiste pendant quelques heures après le bain, dont on ne doit pas prolonger la durée au-delà de vingt-cinq à trente minutes. Cette température est plus favorable à l'exhalation qu'à l'absorption; je ne crois pas même que cette dernière puisse avoir lieu, et si dans ce cas on ajoute quelque vapeur sèche au calorique, ce ne peut être que pour augmenter son action excitante. De tels bains ne peuvent convenir que lorsqu'on veut déterminer une puissante dérivation au dehors, lorsqu'on veut fortement stimuler le système musculaire, etc.

Les effets physiologiques du calorique sont d'autant plus nombreux et plus intenses, qu'on a été exposé à une chaleur plus vive, à moins cependant qu'on y ait été conduit par degrés: alors le corps s'y habitue, et l'on peut supporter ainsi une température très élevée, qui, sans cette précaution, pourrait occasionner des inconvéniens plus ou moins graves. J'ai vu des personnes monter insensiblement de 40 à 60 et même 70 dégrés sans être incommodées, et qui certainement n'y auraient pu résister long-temps ou s'en seraient mal trouvées si on les eût soumises tout-à-coup à l'action d'une aussi vive chaleur. Il est rare, d'ailleurs, qu'on soit obligé d'aller au-delà de 50 à 60 degrés; cela n'arrive que chez certains individus, et dans quelques cas où il convient de produire une excitation vive, une sorte de fluxion générale sur toute la peau, et encore serait-il préférable de les déterminer par d'autres moyens. Lorsqu'on n'est plongé dans le calorique que jusqu'à la ceinture, la sueur se manifeste également sur toutes les parties du corps, et même quelquefois plus promptement sur celles qui ne sont point renfermées dans la boîte, pourvu toutefois qu'elles soient soigneusement enveloppées et préservées du contact de l'air. De cette manière, à une température très élevée, on n'a pas à craindre les accidens qui peuvent résulter du refoulement du sang à la

tête. Les circulations générale et capillaire, les fonctions de la peau sont également stimulées. Le bain à mi-corps est toujours préférable lorsqu'on a affaire à un tempérament sanguin, à une personne irritable, ou lorsqu'on ne veut agir que sur les parties inférieures.

La chaleur est d'autant moins sensible sur le corps, que les molécules des substances au moyen desquelles on l'applique sont plus raréfiées et offrent moins de contact; aussi est-ce pour cela que le calorique de l'eau réduite en vapeur ou à l'état liquide, à un même degré de température, produit des effets bien différens. Dans le premier, à 40 degrés la peau s'échauffe légèrement, une douce moiteur se manifeste; dans la vapeur humide, on éprouve une chaleur beaucoup plus forte, mais qu'on supporte cependant quelquefois sans peine, tandis que la plupart des hommes ne pourraient rester quelques minutes dans un bain liquide à ce même degré de chaleur.

La vapeur sèche, ou l'air échauffé à 45 degrés de température (thermomètre de Réaumur), détermine, sur le même individu, à peu près la même sensation de chaleur que la vapeur humide à 30 degrés, c'est-à-dire que, sous ce rapport, cette dernière est à l'autre ce que deux sont à trois, différence dont le médecin, qui, en prescrivant l'espèce de vapeur en

détermine aussi la température, devrait tenir compte, ce qui n'arrive pas toujours, car on prescrit la vapeur sèche de 27 à 33 degrés ou la vapeur humide de 40 à 50. Les gens chargés de leur administration rectifient cette erreur, il est vrai, mais certains malades ne sont pas toujours faciles à persuader.

Des effets physiologiques des bains généraux de vapeurs humides.

Dans les bains généraux de vapeurs, administrés de 27 à 38 degrés, la chaleur est légèrement augmentée, la peau se couvre d'une douce rosée qui est le résultat de la condensation de la vapeur; elle s'amollit, semble s'épanouir, se gonfle sensiblement, ainsi que le tissu cellulaire sous-jacent, et une légère transpiration s'établit sur tout le corps; le pouls est un peu plus accéléré et plus plein, la respiration plus fréquente sans être gênée; la personne éprouve une légère propension au sommeil, et un sentiment de quiétude et de bien-être indicible. Ce sentiment se prolonge au-delà du bain au sortir duquel on se sent délassé, calme, rafraîchi, plus dispos et plus léger; toutes les fonctions s'exercent avec plus d'aisance et de régularité; il semble qu'il existe plus d'harmonie et même l'équilibre le plus parfait entre les divers orga-

nes de l'économie; en général, l'appétit est augmenté, et la peau plus sensible aux impressions du froid. Ce dernier effet n'a pas lieu, au moins immédiatement à la suite des bains de vapeurs très chaudes; à ce degré de chaleur la vapeur humide simple agit comme calmante. L'état de quiétude et de bien-être général que font éprouver les bains généraux de vapeurs les ont fait regarder, par tous les peuples qui en ont fait et qui en font encore aujourd'hui usage, comme une des plus douces jouissances de la vie.

Dans le bain d'étuve, à une température de 33 à 40 degrés, la peau rougit, sa chaleur augmente; elle devient, ainsi que le tissu cellulaire extérieur, dans un état de turgescence et de gonflement remarquable; les membres, et notamment les doigts, ont sensiblement augmenté de volume. Les muscles perdent momentanément leur énergie, aussi est-on incapable de serrer un petit objet avec force; les battemens du pouls sont forts et précipités, les vaisseaux de la tête gonflés, la respiration est quelquefois difficile, une sueur abondante coule de toute part, et une soif plus ou moins vive se manifeste. Ces phénomènes diffèrent d'intensité et persistent plus ou moins après l'action du bain, suivant son degré de chaleur, sa durée et les circonstances infiniment variées dans lesquelles on se trouve. Ces bains sont immédiatement exci-

tans, principalement si la transpiration ne se prolonge guères au-delà de leur durée, ou que l'on emploie quelques moyens pour l'arrêter, tels que les onctions avec les corps gras, le savon, etc; mais, si l'on en continue trop long-temps l'usage, ils ne peuvent agir autrement qu'en affaiblissant.

Des effets physiologiques des bains de vapeurs humides par encaissement.

Lorsque le corps est plongé dans la vapeur jusqu'au cou, les phénomènes qui se manifestent diffèrent peu de ceux que détermine le bain général, surtout si la température n'est pas élevée au-delà de 30 à 35 degrés; seulement, étant renfermé dans un plus petit espace et respirant l'air extérieur, la chaleur est plus également répartie et la transpiration s'établit plus régulièrement sur tout le corps, la rougeur du visage est moins considérable et la respiration naturelle. Mais lorsque la température est beaucoup plus élevée, et surtout l'orsqu'on n'y a point été conduit par degrés, alors, excepté le resserrement de la peau, l'état d'éréthisme et d'astriction, la concentration momentanée du pouls, etc., la vapeur humide détermine tous les effets de la chaleur sèche, mais ils persistent moins long-temps après son action.

Dans le bain à mi-corps, même à une haute température, il est rare que la tête s'embarrasse, et la respiration n'est jamais troublée; les parties qui sont renfermées dans la caisse sont colorées, mais la sueur n'est pas moins abondante sur celles qui sont au dehors et qu'on aura eu soin d'envelopper de linges et de couvertures. Ces bains agissent comme dérivatifs dans les affections des parties supérieures, ainsi que ceux d'un seul membre, dont les effets sont purement locaux.

Lorsque la fumigation, à une certaine température, n'est dirigée que sur une partie très limitée de la peau, elle excitera l'irritabilité de la partie, augmentera la circulation capillaire, y provoquera une sueur plus ou moins considérable, souvent de tout le corps, sans agir sur la circulation générale ni sur la respiration.

La vapeur, surtout à une chaleur supérieure à celle du corps, s'attache à sa surface, se condense en eau et forme de petites gouttelettes qu'il ne faut pas prendre pour de la transpiration. Cette eau de condensation, tendant à se vaporiser de nouveau, soustrait à la peau son calorique et produirait un sentiment de froid si l'on n'avait le soin d'entretenir le courant de la vapeur; mais, dès que la chaleur de la peau est en rapport avec celle de cette dernière, la condensation est beaucoup moindre, l'eau qui coule

de toute part est en grande partie le résultat de l'exhalation cutanée, et il faut bien moins de vapeur pour entretenir ou augmenter la température du bain.

La vapeur sèche ou humide appliquée à une plus ou moins grande surface de la peau et à un certain degré de chaleur, détermine l'exaltation momentanée de l'irritabilité de cet organe ou l'*excitation;* les fluides affluent dans le réseau vasculaire, la circulation s'y fait avec plus d'activité, la peau est moite et animée, sa température est plus élevée et ses fonctions s'exercent avec plus d'énergie. On obtient de cet effet immédiat les plus grands avantages dans les maladies nerveuses, les paralysies, les rhumatismes, les hydropisies, certaines affections organiques, etc.

A une douce température la vapeur humide anime, épanouit la peau, augmente son action, sollicite une légère transpiration et produit une détente générale, ou l'effet calmant si utile dans toutes les affections irritatives, les phlegmasies aiguës, etc. « La vapeur de l'eau, soit seule, soit tenant en dissolution quelques principes mucilagineux, et dirigée sur toute l'organisation ou sur une de ses parties, peut, au lieu d'exciter, produire un effet immédiatement relâchant; c'est ce qui arrive lorsqu'on l'administre à une très douce température. » (Hallé et Nysten, article *fumigations* du Dictionnaire des sciences médicales.)

Il semblerait qu'au sortir d'un bain de vapeur à une température assez élevée, on dût être sensible à l'action du moindre froid; mais l'expérience prouve qu'après une vive excitation qui double la vie en accélérant de beaucoup la circulation générale et surtout la capillaire, et lorsque le mouvement de réaction du centre à la circonférence est fortement établi, on peut s'exposer à un froid même très rigoureux sans éprouver d'impression pénible ni la moindre incommodité. C'est par cette raison que les Russes se plongent impunément dans l'eau à la glace, ou se roulent dans la neige en sortant d'une étuve de 40 à 60 degrés. L'espèce de fluxion que détermine sur la peau l'action de la vapeur à cette température, principalement si le bain a été précédé ou suivi de frictions, dure plusieurs heures en s'affaiblissant graduellement, de sorte que l'impression du froid est d'autant moins sensible, qu'on est sorti du bain depuis moins de temps. J'ai souvent vérifié sur moi-même ce fait physiologique en m'exposant pendant l'hiver, au sortir d'un bain de vapeurs, à l'action de l'air froid, non-seulement sans peine, mais avec une sorte de jouissance comparable à celle que fait éprouver un vent frais au milieu d'un jour brûlant, et cet effet se prolonge au point que j'ai constamment été obligé pendant quelques jours de me vêtir moins chaudement.

Les savans anglais, Blagden et Fordyce, qui ont fait de belles expériences sur les effets du calorique dans des chambres fortement échauffées, ne s'aperçurent pas, immédiatement après leur sortie, que l'air fût froid. Le docteur Fordyce dit positivement à Marcard qui rapporte ce fait, que quand il sortit nu d'une chaleur de 134 degrés pour s'habiller dans un froid de 43 degrés (thermomètre de Fahrenheit), il n'éprouva aucune incommodité.

Les aspersions d'eau froide et les frictions avec la neige ou la glace, que pratiquent les Russes au sortir d'un bain de vapeurs, augmentent encore l'excitation cutanée. J'ai obtenu de l'emploi local de cette méthode perturbatrice les plus heureux effets dans tous les cas où il faut imprimer à une partie ou à un organe malade, de vives secousses pour accroître ou changer son mode de sensibilité ou activer ses fonctions. Ces transitions brusques du chaud au froid, ces alternatives d'épanouissement et de resserrement, d'action et de réaction, réveillent la nature, régularisent ses mouvemens et appellent les forces de la vie sur les parties où on les détermine.

Des effets physiologiques des douches de vapeurs.

Les effets immédiats de la vapeur, administrée

sous forme de douche, sont relatifs à la durée de son action, à la nature des substances dont on la compose, à sa force de projection, et surtout à la distance à laquelle on la reçoit; c'est-à-dire à sa température.

On emploie les douches de vapeurs dans l'intention d'agir localement ou seulement sur la partie de la peau soumise à leur action, par continuité de tissu, ou bien on se propose de déterminer une dérivation plus ou moins active. Les effets physiologiques qu'on obtient alors sont très différens. Dans le premier cas, quoique l'irritabilité de la peau soit légèrement augmentée, le tissu de cet organe s'épanouit, se dilate sensiblement, ses pores s'ouvrent, et le malade éprouve constamment diminution ou cessation complète du prurit ou de la douleur, une véritable sédation, à moins qu'on ne soit obligé, par la nature du mal, de produire une vive excitation, et, dans ce cas, les effets immédiats se rapprochent plus ou moins de ceux qui sont le résultat de l'action plus énergique qu'on provoque dans les deux autres; alors les douches déterminent un mouvement brusque du dedans au dehors, et l'abord des fluides sur le point où elles agissent. Cette partie est bientôt rouge, douloureuse, accroît sensiblement de volume, et devient le siége d'un mouvement fébrile plus ou moins remarquable. C'est une véritable inflammation qu'on ne pro-

voque jamais, à ce degré, que sur une partie limitée de la peau. Cet effet immédiat est ce que l'on appelle *rubéfaction;* on l'emploie pour activer une inflammation locale, favoriser sa résolution, fixer un érysipèle, prévenir une métastase, résoudre quelqu'engorgement, etc. Mais on y a le plus souvent recours pour agir sympathiquement sur un ou plusieurs organes, et même sur tout le système, dans l'intention de prévenir ou combattre une congestion profonde, une affection organique, une phlegmasie interne, ou lorsqu'on veut produire un effet révulsif, une contre-irritation momentanée, etc.

Lorsqu'on fixe la douche sur un seul point, en augmentant sa température, la sérosité s'accumule promptement sous l'épiderme. Cette membrane se soulève, se détache, forme une phlyctène plus ou moins considérable, et l'on a obtenu l'effet vésicant ou *la vésication*, souvent préférable aux vésicatoires ordinaires, surtout lorsqu'on veut agir avec beaucoup d'énergie et sur une certaine surface. Pour peu qu'on prolonge alors l'action de la douche, le derme s'épaissit, augmente de cohésion et se désorganise. La peau environnante rougit et s'enflamme, la suppuration s'établit, l'escarre se détache et tombe au bout de quelques jours : c'est *l'escarrification.* Ce mode d'ustion détermine une fluxion bien plus forte et plus durable que les caus-

tiques potentiels, le moxa et même le cautère actuel, et favorise bien plus efficacement la résolution d'un dépôt froid, d'un engorgement, etc.

Les douches de vapeurs, dont on peut toujours, à volonté, modifier l'action, sont surtout très utiles lorsqu'on veut exciter fortement l'action vitale sur une certaine étendue de la peau, et particulièrement dans quelques régions où il pourrait être difficile et même dangereux de l'entreprendre par les moyens ordinaires, tels que les frictions alcalines, les épipastiques, l'insolation, la chaleur sèche et autres rubéfians.

Outre ces effets locaux et sympathiques, les vapeurs humides s'insinuent dans le corps par les extrémités béantes des vaisseaux inhalans qui s'ouvrent à sa surface, excitent leurs tuniques, augmentent le mouvement des liquides et la souplesse des organes; elles provoquent plus promptement la transpiration que le calorique seul, ou uni aux vapeurs sèches : mais cette exhalation est, toutes choses égales d'ailleurs, beaucoup moins abondante, et persiste moins long-temps après l'action du bain. Ces effets sont encore modifiés par les substances médicamenteuses qu'elles tiennent en dissolution. C'est de 33 à 36 degrés que la vapeur humide, et de 40 à 55 que le calorique seul, ou la vapeur sèche, produisent la plus abondante sueur; mais il faut être conduit graduellement à ces températures,

autrement, elles crisperaient la peau et surprendraient le malade qui en serait quelquefois incommodé. A une chaleur plus élevée le sang afflue à la circonférence, l'engorgement du derme a lieu, les exhalans vivement irrités se resserrent, et la sueur cesse; mais elle coule abondamment après l'action de la vapeur, si le malade a été placé dans un lit chaud et surtout s'il a pris quelques boissons tièdes.

Des effets physiologiques immédiats des vapeurs composées.

Les effets immédiats de la vapeur sur nos organes, dont le calorique est le principal agent, sont singulièrement modifiés par les substances dont on la compose. Presque tous les médicamens peuvent être administrés par l'absorption cutanée, et l'état gazeux est sans contredit le mode le plus convenable, puisqu'il offre le remède sans mélange et à son plus grand degré de divisibilité, et place la peau dans les conditions les plus favorables à l'exercice de cette fonction. Mais je ne m'étendrai point ici sur les effets subséquens des divers agens thérapeutiques qu'on peut introduire par cette voie, ou sur l'action médicale des fumigations composées; ce sera le sujet de la deuxième partie de cet ouvrage. Je me bornerai seulement à faire remarquer les principales

modifications qu'apportent à l'action immédiate des vapeurs les principes médicamenteux, susceptibles de se volatiliser.

Toutes les substances aromatiques, dissoutes dans l'eau réduite en vapeur, ou vaporisées par le calorique, n'ont point une action excitante : parmi celles qui jouissent de cette propriété, on doit particulièrement distinguer la centaurée, la lavande, le thym, le serpolet, le romarin, l'hysope, la camomille, la petite sauge, la menthe, les baies de genièvre, l'armoise, l'absinthe et la rhue ; mais il ne faut pas les employer toutes indifféremment, car leur action offre des différences très remarquables. Lorsqu'on veut seulement prévenir l'effet relâchant qui pourrait résulter de l'usage prolongé des vapeurs humides, la lavande, le thym, le serpolet, le romarin ou l'hysope, à petites doses, seuls ou mélangés, parviendront à ce but. Pour produire l'action tonique, ou exciter légèrement l'irritabilité de la peau, on emploiera avantageusement ces dernières substances à plus hautes doses, et surtout la menthe, les baies de genièvre et la petite centaurée. Chez certains tempéramens nerveux, la camomille et la menthe agissent évidemment comme anti-spasmodiques. On ne peut contester la propriété éminemment emménagogue à l'armoise, l'absinthe et la rhue. J'ai constamment réussi à provoquer ou à rappeler les menstrues,

au moyen de la vapeur humide chargée des principes de ces plantes, et administrée sous forme de bain à mi-corps, lorsque tous les agens pharmaceutiques avaient échoué. La vapeur qui se dégage des baies de genièvre, des sommités de lavande ou de petite centaurée, projetées sur la plaque du vaporatoire échauffée à une certaine température, a une action tonique stimulante, qu'on ne pourrait déterminer par le calorique seul. On emploie, dans le même but, les aromatiques exotiques, tels que la cannelle, le gérofle, le gingembre, etc., ainsi que les gommes résines, les écorces d'oranges et de citrons. Les principes que fournissent les roses à la vapeur humide, agissent immédiatement comme sédatifs, calmans, et sont très avantageux dans les irritations de la peau, et les phlegmasies de cet organe. Ceux qui se dégagent des fleurs de sureau possèdent cette double propriété, et à un bien plus haut degré; c'est un des moyens les plus efficaces qu'on puisse opposer aux douleurs vives, aux prurits déchirans que font éprouver certaines éruptions cutanées. Le succin, qui peut également se volatiliser dans le calorique, et dégager dans l'eau réduite en vapeur l'acide succinique dans lequel résident probablement ses principales propriétés, détermine sur le système nerveux une action sédative et anti-spasmodique, surtout uni à la vapeur humide : il en est de

même du camphre; mais ces deux substances agissent immédiatement sur la peau, comme toniques; aussi ne conviennent-elles pas dans les cas où les précédentes doivent être employées.

Les substances vireuses ou stupéfiantes déterminent sur la peau, comme sur les autres tissus de l'économie un effet calmant. Toutes les plantes de cette classe fournissent à la vapeur humide des principes plus ou moins actifs; tandis que les extraits, tels que ceux de jusquiame, de belladona, de ciguë, d'opium, etc., ne dégagent les leurs que projetés en poudre dans le vaporatoire, ou exposés à un courant d'air très chaud. J'ai vu nombre de fois les bains de vapeurs humides de têtes de pavots, de fleurs de coquelicots, de feuilles de morelle, et les fumigations sèches d'extrait de jusquiame, et surtout d'opium, déterminer promptement la sédation dans les cas où l'on avait vainement employé tous les autres moyens thérapeutiques; mais pour obtenir cette médication, il faut employer la vapeur à une douce température.

Les plantes émollientes ajoutent à l'action relâchante, immédiate, de la vapeur aqueuse pourvu toutefois que cette dernière soit administrée à une chaleur égale à celle du corps, ou seulement à quelques degrés au-dessus. Parmi les plantes émollientes, c'est la mauve, la laitue et la pariétaire qui jouissent plus particulièrement

de cette propriété ; le tilleul, le lys et la pivoine qu'on range aussi dans cette classe, me sembleraient, au moins quant à leurs effets immédiats, devoir être placés parmi les sédatives.

La plupart des substances dites diffusibles, réduites en vapeur, augmentent le ton de la peau et excitent plus ou moins ; elles sont avantageusement employées lorsqu'on veut déterminer au dehors une prompte révulsion. Outre cet effet, l'éther a une action anti-spasmodique très prononcée. Les acides, à une douce chaleur, produisent l'astriction ; mais, à une haute température, ils exaltent vivement l'énergie vitale de l'organe cutané. La vapeur du vinaigre ou de l'acide acétique et de la fleur de sureau, provoque d'abondantes transpirations. Mon expérience à ce sujet, peut, comme dans beaucoup d'autres cas, s'étayer de celle de M. Itard qui a fait avant moi cette remarque.

De toutes les substances animales qui peuvent se réduire en vapeurs, je n'ai employé encore que le castoréum. Le peu de résultats que j'en ai obtenu me porte à croire que cet agent thérapeutique n'occupera jamais un rang distingué dans la matière médicale fumigatoire.

Mais il n'en est pas de même des médicamens tirés du règne minéral ; il n'est aucun de ceux indiqués dans les considérations chimiques dont on n'obtienne des effets remarquables : mais ces

effets qui ont aussi pour élémens le calorique, l'action directe qu'éprouve la peau et les relations sympathiques de cet organe avec les autres, sont principalement dus à l'introduction de ces substances dans toutes les parties de l'économie par l'absorption cutanée.

La vapeur du soufre ajoute singulièrement à la propriété stimulante du calorique; administrée à une haute température, elle produit le plus souvent une rougeur générale ou par plaques disséminées sur diverses régions, et notamment à la poitrine et sur les flancs, du prurit, une sorte de cuisson, principalement au scrotum et dans les parties où la peau a le plus de finesse et de sensibilité, et le plus souvent une éruption de petits boutons irrégulièrement répandus à sa surface. Elle agit particulièrement sur l'organe extérieur et le système musculaire dont elle augmente l'énergie vitale, et active conséquemment leurs fonctions; il n'y a point de moyen connu plus propre à déterminer cet effet que les fumigations sèches soufrées. Unie à la vapeur humide, la vapeur du soufre est moins expansible et peut s'administrer à plus haute dose; elle n'irrite pas aussi vivement la peau, la pénètre davantage, et doit être plus facilement absorbée, puisque ces effets ultérieurs, dans les affections cutanées ou autres maladies qui réclament l'usage de ce médicament, sont plus avantageux et plus prompts. La vapeur

humide soufrée tend à augmenter et même à entretenir la souplesse de la peau, et provoque une transpiration plus douce et plus durable.

Après l'usage des bains de vapeurs sulfureuses sèches ou humides, l'épiderme des pieds et des mains noircit, tombe et se renouvelle au bout d'un certain temps. Le soufre peut s'employer pour chaque fumigation, à la dose de deux gros, demi-once et même davantage, surtout lorsqu'il est uni à la vapeur de l'eau : on doit le vaporiser à plusieurs reprises.

Le cinabre, qui est un composé de soufre et de mercure, détermine sur la peau à peu près les mêmes effets immédiats que le précédent; il s'administre à la dose d'un à deux gros par fumigation, ainsi que la poudre argileuse de Lallouette et le calomélas qui, réduits en vapeurs, ne produisent sur la peau aucun effet sensible. J'ai employé assez souvent le sublimé pour pouvoir le ranger parmi les préparations mercurielles qu'on peut avec succès administrer en vapeurs; il augmente sensiblement l'irritabilité de la peau, et semble provoquer la sueur; mais il nécessite des attentions et des soins qui ne permettent d'en confier l'administration qu'à des personnes prudentes et exercées : cinq ou six grains suffisent par fumigation, et encore faut-il avoir la précaution de ne les projeter sur la plaque du vaporatoire qu'en trois ou quatre fois.

Les inconvéniens qu'on a reprochés aux fumigations mercurielles ne devaient être attribués qu'à l'imperfection des procédés fumigatoires qu'on employait anciennement; car aujourd'hui ce mode d'administrer le mercure est sans contredit le plus sûr, le plus commode, et offre incomparablement plus d'avantages que toutes les autres méthodes anti-siphilitiques.

Je n'ai employé jusqu'à ce jour que les quatre préparations mercurielles dont je viens de parler : la première, à cause du soufre qu'elle contient, est d'une application plus générale; on l'oppose avec succès aux affections cutanées, et surtout aux dartres siphilitiques. La poudre argileuse est préférable dans les affections récentes avec inflammation, et lorsqu'on veut agir directement sur la muqueuse pulmonaire. On peut la respirer sans le moindre danger; elle ne provoque pas la toux, ni même la plus légère irritation. Les maladies très anciennes céderont plus aisément peut-être à l'emploi du sublimé; mais il faut surveiller l'action de ce remède énergique, qui est toujours bien moins dangereux en vapeurs que sous toute autre forme, et on en cesse l'usage dès qu'on a lieu de craindre la surexcitation du système lymphatique qu'il détermine quelquefois.

Les fumigations mercurielles, sur lesquelles je reviendrai à l'article des maladies vénériennes, doivent être d'abord administrées à une douce

température, afin de favoriser l'absorption du médicament; puis on l'élève par degrés de manière à provoquer, sur la fin, une sueur plus ou moins abondante.

L'oxide d'arsenic, à la dose de cinq grains, réduit en vapeur, m'a paru très utile dans certaines espèces de dartres rebelles; il excite l'action des capillaires cutanées; il rougit la peau et l'irriterait vivement si on l'employait à plus haute dose.

L'oxide de zinc détermine sur tout le système, et notamment sur la peau, une action sédative manifeste : on l'emploie à la dose de dix à vingt grains.

Toutes ces substances ne peuvent être volatilisées que sur un corps non combustible, échauffé à une certaine température, ou par un courant d'air très chaud; on les administre seules ou unies à la vapeur humide qui en modère l'action immédiate, sans rien diminuer de leurs effets subséquens.

Le gaz hydrogène sulfuré, sur l'action duquel M. Chaussier a fait de belles et nombreuses expériences, et que je suis parvenu le premier à administrer sous forme de douches et de bains de vapeurs, est un des plus précieux moyens thérapeutiques. Il est aussi celui dont on connaît peut-être le moins la manière d'agir; car presque tous les médecins le supposent excitant, et

emploient les vapeurs hydro-sulfurées pour augmenter l'énergie vitale de la peau, pour accroître la circulation capillaire, et, par continuité de tissu, l'irritabilité des parties profondes sur lesquelles on les dirige. Il est vrai qu'elles résolvent bien plus facilement et avec plus de promptitude les tumeurs et les engorgemens lymphatiques que toutes les autres, mais elles sont principalement sédatives et calmantes. Les douleurs nerveuses ou musculaires, qui résistent opiniâtrément à d'autres moyens, cèdent facilement à leur action, surtout celles qui sont le résultat d'une irritation inflammatoire; aussi, les éruptions herpétiques aiguës, les couperoses et autres phlegmasies cutanées trouvent en elles le secours le plus efficace. Dirigées sous forme de douches, par exemple, mais à une douce température, sur une partie rouge, enflammée, elles en diminuent promptement la douleur, le gonflement et la rougeur; elles ralentissent manifestement la circulation capillaire dermoïde. Une singulière propriété du gaz hydrogène sulfuré, et dont je me suis convaincu un grand nombre de fois, c'est qu'il tempère manifestement l'activité du calorique, c'est-à-dire que la vapeur aqueuse qui, appliquée, soit en douche, soit en bain, sur une partie quelconque du corps, à un degré donné, déterminera chaleur, rougeur et gonflement, ne produira aucun de ces effets immédiats,

si elle est saturée de gaz hydrogène sulfuré, bien qu'elle fasse monter le thermomètre au même degré. Après son action, la peau dont il pénètre les pores est plus douce, plus souple, plus onctueuse; c'est aussi, toujours uni à la vapeur humide, le meilleur cosmétique qu'on puisse employer.

Je ne suis point entré dans des détails assez étendus pour établir les indications curatives qu'on peut remplir à l'aide de vapeurs; mais ce que j'en ai dit suffira sans doute pour faire pressentir le parti que la médecine peut retirer de la méthode fumigatoire, à l'aide de laquelle on peut produire les médications relâchante, antispasmodique, sédative, tonique, etc. Suivant leur mode d'application, et l'effet immédiat qu'elles déterminent, suivant qu'elles provoquent des sueurs plus ou moins abondantes, qu'elles activent la circulation capillaire ou l'action des exhalans ou des absorbans, les vapeurs sont révulsives, résolutives, calmantes ou excitantes. Les fumigations composées de substances actives, telles que le soufre, le mercure et ses différentes préparations, le gaz hydrogène sulfuré, etc., sont celles qui méritent le plus de fixer l'attention des hommes de l'art, en raison des grands avantages qu'on en retire dans le traitement des maladies les plus rebelles, comme les affections cutanées et siphilitiques, rhumatismales, lym-

phatiques, etc; ce que j'aurai soin de développer au long dans les articles consacrés à chacune d'elles.

Avant d'indiquer les règles à suivre dans l'emploi des vapeurs, il est bon, je crois, de parler de quelques moyens topiques accessoires, ou de quelques pratiques auxiliaires qui en aident singulièrement l'action.

DE QUELQUES MOYENS OU PRATIQUES AUXILIAIRES DE LA MÉTHODE FUMIGATOIRE.

De tous les temps on a employé, avant, concurremment ou après le bain de vapeur, certains moyens ou pratiques accessoires qui en rendent les effets immédiats beaucoup plus énergiques et plus durables. Ces pratiques étaient chez les anciens la natation et les onctions. Les Russes emploient encore de nos jours les frictions fortes, la flagellation, les affusions d'eau froide, et même l'immersion dans la neige ou l'eau à la glace. Les Turcs se font laver à plusieurs reprises, épiler, essuyer, frotter doucement avec une étoffe de laine, puis avec diverses essences, du savon embaumé, etc. Le massage, chez les Indiens, où cette pratique paraît avoir pris naissance, est en grande faveur; il serait à désirer qu'il en fût de même chez tous les peuples. Les Egyptiens seuls l'ont adoptée sans renoncer toutefois aux coutumes

efféminées des Turcs, auxquelles ils ont même ajouté tout ce que le luxe et la mollesse ont pu inventer de plus voluptueux. Dans les climats tempérés de l'Europe, ces divers moyens ne sont peu usités que parce qu'on n'en a point encore étudié l'action, ni observé les effets. Mais comme tous ne sont point en rapport avec nos mœurs ou nos habitudes sociales et qu'ils ne sont pas également utiles, je ne parlerai ici que des principaux, tels que les frictions, la flagellation et le massage.

Des frictions.

En considérant les usages, les propriétés, les fonctions de la peau et ses relations avec tous les organes de l'économie, on conçoit aisément de quelle utilité doivent être les frictions pour la conservation de la santé et la guérison des maladies. Les médecins anciens les prescrivaient fréquemment dans cette double intention, et en retiraient les plus heureux effets. On doit donc moins s'étonner de l'importance qu'ils y attachaient que de l'espèce d'oubli dans lequel elles sont tombées depuis; cependant, de nos jours, on est revenu à cette salutaire pratique, et les avantages qu'on en retire portent à croire qu'elle sera toujours considérée comme un des principaux moyens de l'art.

Les frictions favorisent la transpiration, répar-

tissent également les forces vitales et les élémens de la nutrition, entretiennent un juste équilibre entre la peau et les organes profondément situés, assouplissent les muscles et les articulations, facilitent les mouvemens, et donnent au corps plus de force et d'agilité. Aussi, chez les anciens Grecs et Romains, les athlètes, et même tous ceux qui fréquentaient les gymnases, se préparaient-ils à leurs divers exercices par des frictions pratiquées avec soin sur toutes les parties du corps. Mais, si leur usage offre de grands avantages comme moyen hygiénique, la médecine curative ne les emploie pas avec moins de succès : on y a recours pour porter sur la peau un certain degré d'excitation, pour favoriser le développement du mouvement d'action, ou du dedans au dehors; favoriser la circulation capillaire, la résorption des fluides stagnans; changer le mode de vitalité de la peau, lui donner plus d'élasticité et de souplesse; pour nettoyer cet organe, en ouvrir les pores et faciliter ainsi l'absorption.

Les frictions se font tantôt avec une brosse douce, un linge, un morceau d'étoffe de laine, ou, comme le font les Persans, avec un petit sac de crin, ou simplement avec la main; c'est ainsi qu'elles furent pratiquées au capitaine Wallis, et à ceux qui l'accompagnèrent dans la visite qu'ils firent à la reine d'Otaiti. Dès qu'ils furent entrés dans sa maison, cette princesse ordonna

à quatre jeunes filles de les déshabiller, et de frotter doucement et successivement avec la main toute la surface de leur peau; ce qu'elles firent pendant une demi-heure, et les couchèrent ensuite. Ces voyageurs assurent s'être parfaitement bien trouvés de cette opération. Je les fais ordinairement pratiquer avec un gant de laine plus ou moins rude, et suivant le trajet des artères, des veines, des gros troncs nerveux, ou dans tous les sens, d'après l'indication que j'ai à remplir. Lorsque je veux déterminer sur la peau une excitation forte, je me suis toujours bien trouvé des frictions à la russe. Suivant cette méthode, le servant tient par les deux extrémités un faisceau de jeunes branches de bouleau, de saule ou de tilleul, ramollies dans l'eau chaude, et frotte plus ou moins fortement la partie simplement humectée par la vapeur, ou enduite avec l'huile, le savon ou autre substance appropriée à l'effet qu'on veut produire. Dans le traitement de certaines maladies cutanées, j'ai constamment obtenu d'heureux effets, comme moyen auxiliaire ou au moins préparatoire, des frictions savonneuses; je me sers de préférence du savon de Flandre, qui est liquide, verdâtre et plus actif.

Le plus souvent je fais administrer la douche de vapeur concurremment avec les frictions. Lorsque la partie est échauffée par la vapeur qu'on dirige sur elle, on détourne le tuyau pour pra-

tiquer de légères frictions, d'abord avec la main, puis on revient alternativement à la douche et aux frictions, dont on augmente successivement l'action jusqu'à ce qu'on ait obtenu l'effet qu'on s'était proposé.

De la flagellation.

La flagellation consiste en une sorte de percussion sur les diverses régions du corps, au moyen de verges minces ou de branches sèches de bouleau, qu'on a préalablement eu le soin de ramollir dans l'eau bouillante ou au moyen de la vapeur.

Pour exciter la sensibilité générale et la porter à l'extérieur; pour ranimer la tonicité, l'action du réseau vasculaire, accroître les propriétés de la peau et en activer les fonctions; pour rappeler au dehors la chaleur et la vie, aucun moyen ne peut être comparé à la flagellation. Quoiqu'en général les médecins apprécient tous les avantages de cette pratique, elle est peu usitée, parce qu'elle répugne aux malades qui consentent rarement à s'y soumettre. Elle remplit les mêmes indications et détermine les mêmes effets immédiats que les frictions, mais avec beaucoup plus d'énergie et de promptitude. On l'emploie avec le plus grand avantage dans le rhumatisme chronique, la sciatique, la paralysie,

l'atrophie, et toutes les fois qu'une irritation vive et permanente concentre les forces sur les organes profonds.

Galien pense que par ce moyen on parviendrait à donner de l'embonpoint aux personnes maigres. Suétone nous apprend que la flagellation avait été employée sur Octave Auguste, par Antonius Musa, médecin de cet empereur, pour le guérir d'une sciatique. On employait pour cet usage une poignée de roseaux, ou de tiges menues et lisses de férules, avec lesquelles on flagellait les parties du corps émaciées, atrophiées ou paralysées, jusqu'à ce que la rougeur et la chaleur y parussent avec un gonflement particulier. L'urtication ou la flagellation avec des orties piquantes était également usitée. Mercurialis cite Thémison pour avoir fréquemment fait usage de ce moyen (Dictionnaire des sciences). On pourrait rapporter beaucoup de preuves du pouvoir de la flagellation, pour attirer à la périphérie du corps l'action vitale, et pour rendre la transpiration plus abondante. C'est sur ce principe qu'est fondé le conseil donné par Elidœus Paduanus, de flageller avec des orties les enfans dans lesquels l'éruption de la petite vérole ne s'opère pas facilement. Les Russes sont de tous les peuples ceux qui font le plus grand usage de ce moyen.

On remarque, dit le savant auteur de l'article

bain, en préconisant la pratique de la flagellation et des frictions fortes comme de puissans auxiliaires de la méthode fumigatoire; on remarque chez les peuples que la civilisation n'a encore qu'imparfaitement éclairés, des pratiques utiles, fruit de l'instinct et d'une expérience grossière, et qui, pour être rustiques comme eux, n'en sont pas moins, quant aux effets qu'elles produisent, équivalentes à des méthodes découvertes chez des peuples civilisés, à l'aide de la réflexion et de beaucoup de lumières.

La flagellation s'administre aussi concurremment avec la douche. La partie humectée et échauffée par la vapeur est d'abord légèrement frictionnée, puis, sans suspendre la douche, on frappe obliquement en relevant le poignet, de manière à ce que les verges très flexibles, dont on se sert à cet effet, touchent la peau par leurs extrémités seulement. On augmente graduellement la force des percussions et de la douche, suivant l'effet qu'on veut déterminer.

Du massage.

De tous les moyens employés pour la conservation et le rétablissement de la santé, aucun n'est plus généralement répandu que le massage ou massement. Un grand nombre de peuples, vivant sous tous les climats, de mœurs et de ca-

ractères très différens, les Finlandais, les Russes, les Turcs, les Egyptiens, les Indiens, les Chinois, les habitans des îles de la mer du Sud, etc., en font habituellement usage; mais il ne se pratique pas chez tous de la même manière et avec les mêmes soins. Il consiste chez les uns en une sorte de pétrissage des parties musculaires, ou de fortes frictions exercées alternativement sur tous les points, principalement sur les membres et les articulations, auxquels on fait exécuter de grands mouvemens. D'autres se bornent à de légers attouchemens sur toute la peau. Quelques-uns frappent du bout de la main toutes les parties du corps après les avoir fortement frictionnées. Chez les Egyptiens, « un serviteur vient, « dit Savary, vous presse mollement, vous re- « tourne; et quand les membres sont devenus « souples et flexibles, il fait craquer les jointu- « res sans efforts. Il masse et semble pétrir la « chair, sans qu'on éprouve la plus légère dou- « leur. Cette opération finie, il s'arme d'un gant « d'étoffe et vous frotte long-temps. Il détache « du corps des espèces d'écailles, et enlève jus- « qu'aux saletés imperceptibles qui bouchent les « pores. La peau devient douce et unie comme « du satin. »

Je ne puis donner une meilleure idée des effets généraux du massage, qu'en transcrivant ici ce qu'en dit l'auteur de l'article du Dictionnaire

des sciences médicales, qui traite ce sujet :
« Tous les auteurs s'accordent à dire (je dois
« ajouter que l'expérience le prouve journelle-
« ment) que le massement, joint aux bains, dé-
« termine sur l'économie animale un change-
« ment accompagné des plus agréables sensa-
« tions, et dont difficilement on se ferait une
« idée. La peau, d'abord humectée par l'eau ou
« la vapeur dans laquelle elle a été plongée,
« plus souple et plus flexible, ressent un bien-
« être qui donne à l'existence un charme tout
« nouveau. Il semble que l'on apprécie plus
« complétement le bonheur d'exister, et que
« jusqu'alors on n'avait pas vécu. A la fatigue
« que l'on éprouve succède un sentiment de
« légèreté qui rend propre à tous les exercices
« du corps; les muscles, rendus à leur contrac-
« tilité naturelle, agissent à la fois avec plus
« d'énergie et de facilité. On croit que le sang
« coule plus largement dans les vaisseaux qui
« le contiennent, les forces physiques éprou-
« vent donc des changemens salutaires; mais les
« fonctions du cerveau, qui sont si souvent mo-
« difiées par celles-ci, présentent bientôt un sur-
« croît d'activité remarquable; l'imagination se
« développe, le tableau riant des plaisirs s'y re-
« trace sous un jour plus voluptueux et avec des
« couleurs plus vives.... L'Européen, condam-
« nant aveuglément les usages des autres peu-

« ples, quand souvent il ne les connaît qu'im-
« parfaitement, trouve dans cette coutume asia-
« tique un plaisir qui la lui fait bientôt adopter;
« il pousse quelquefois cette habitude jusqu'à
« l'excès, et les femmes de nos contrées, trans-
« portées sous le ciel fortuné des Indes, ne pas-
« sent pas un seul jour sans se faire masser par
« leurs esclaves, et sacrifient des heures entiè-
« res à cette occupation. »

Le massage n'est pas, comme les frictions, une opération facile que tout le monde puisse faire; il demande, au contraire, beaucoup de soin, de dextérité et d'habitude, et ne peut être confié qu'à des personnes prudentes et exercées. Il est susceptible d'une foule de modifications, suivant les cas pour lesquels on l'emploie, les personnes qui en font usage, et les parties du corps où on l'exerce. C'est de la manière suivante que je le fais le plus souvent pratiquer : le malade, après avoir été pendant un certain temps exposé à la vapeur, est étendu sur un lit de canne et légèrement frictionné, puis on presse doucement les membres, on les serre, on les comprime avec les doigts plus ou moins et de haut en bas, suivant la direction des muscles, des tendons, et autour des articulations qu'on fait mouvoir dans tous les sens. On entend le plus souvent un certain bruit ou craquement, qui est le résultat de la séparation prompte ou instantanée des surfaces articulaires, habituellement

en contact et unies entre elles par de la synovie épaissie. On agit de même sur la poitrine, et notamment sur le bas-ventre, dont on presse alternativement chaque côté pour imprimer aux viscères gastriques un léger ballotement. On pratique la même opération sur les parties postérieures, le long de l'épine, puis on frictionne de nouveau le malade, et, après l'avoir essuyé et enveloppé de linges chauds, on le met au lit.

Le massage détermine non-seulement sur la peau le même effet que les frictions, mais il agit encore directement sur les organes locomoteurs, et même sur les viscères renfermés dans les grandes cavités. Il favorise le cours du sang, l'absorption des fluides, la sécrétion de la synovie, qu'il répartit également dans les articulations et les gaînes tendineuses. Par ses alternatives de pression et de relâchement, et ses mouvemens répétés, il facilite la contraction des muscles, prévient, dissipe les adhérences ou ankiloses et les engorgemens articulaires; il entretient les organes dans l'exercice libre et régulier de leurs fonctions, prolonge conséquemment la vie, ou la rend plus agréable en éloignant les causes de maladies et d'infirmités.

DU TEMPS ET DE L'AGE PROPRES A L'ADMINISTRATION DES VAPEURS.

Les vapeurs peuvent s'administrer dans toutes les saisons de l'année, les grandes chaleurs de l'été, le froid extrême de l'hiver n'en contre-indiquent pas l'usage; c'est surtout dans cette rigoureuse saison que les peuples du Nord y ont particulièrement recours, et je puis assurer que c'est alors qu'elles agissent avec le plus de promptitude et d'efficacité, au moins dans un grand nombre de cas. Comme moyen hygiénique ou préservatif, elles devraient être spécialement employées dans les temps froids et humides, où l'exhalation cutanée est moins abondante, la peau dans un état de sécheresse et de resserrement, et où les maladies qui dépendent du trouble des fonctions de cet organe sont plus fréquentes. Et c'est notamment en hiver que le peuple en redoute le plus l'usage, dans la crainte d'être saisi par le froid après leur action. Mais rien ne justifie ce préjugé que le raisonnement et l'expérience condamnent également, car, loin d'être plus sensible aux impressions atmosphériques, la peau, pourvue de beaucoup plus d'énergie vitale, réagit bien plus efficacement contre elles; et pendant l'emploi des bains de vapeurs, on a, toutes choses égales d'ailleurs, habituellement plus chaud que

lorsqu'on ne fait point usage de ce moyen ; seulement, toutes les fois qu'on pourra indifféremment administrer les vapeurs humides ou sèches, on emploiera de préférence ces dernières dans l'hiver, époque où le massage, les frictions et autres moyens topiques sont aussi plus particulièrement indiqués, et le repos du lit, après leur action, sera moins utile que dans l'été.

On administrera les vapeurs avec la même sécurité et un égal succès à toutes les époques de la vie. Les Russes et les Finlandais ont la bizarre coutume d'exposer l'enfant qui vient de naître à son action ; on le voit dans la même étuve, chauffée à 50 ou 60 degrés, avec la femme récemment accouchée, l'homme robuste de moyen âge et le vieillard centenaire. Elles peuvent aussi être employées dans toutes les circonstances où le malade se trouve, car, s'il ne peut être transporté dans un établissement fumigatoire, ou s'il n'en existe pas dans le lieu où il habite, certaines espèces de bains et de douches de vapeurs se préparent extemporanément, comme j'ai eu soin de l'indiquer. Il est vrai que de cette manière l'emploi de ces moyens exige quelques précautions et beaucoup d'habitude de la part des personnes qui les administrent, et encore ne remplissent-ils qu'un petit nombre d'indications.

DE LA DIRECTION DU MALADE AVANT, PENDANT ET APRÈS L'USAGE DES VAPEURS.

Les bains de vapeurs, comme les autres moyens de l'art, ne produiront les grands avantages qu'on a le droit d'en attendre, que lorsque leur usage sera convenablement dirigé; mais il faut pour cela que les médecins qui les prescrivent en connaissent l'action, afin de pouvoir en apprécier les effets, et que les cas dans lesquels ils conviennent soient bien déterminés, ainsi que la nature du secours que réclament la maladie, sa température et sa durée. Il faut indiquer les soins particuliers à donner au malade, prescrire les moyens préparatoires, le régime convenable, les précautions utiles pendant le cours du traitement et avant ou après chaque fumigation; employer, suivant les cas, concurremment avec les vapeurs, des moyens propres à seconder leur action; continuer, suspendre, reprendre l'usage ou changer le mode d'application de ce puissant moyen thérapeutique, suivant les indications qui se présentent. Il faut également qu'un médecin surveille les gens chargés de l'administration des vapeurs; qu'on n'emploie que des appareils perfectionnés, et que l'on trouve réuni dans le même local un système complet de fumigation, c'est-à-dire l'ensemble des secours qu'offre la méthode fumigatoire.

Préparer un malade à l'usage des vapeurs ou attendre la saison favorable, ne sont souvent que de spécieux prétextes pour éloigner ou même détourner de ce moyen efficace qui n'est le plus ordinairement prescrit que lorsque toutes les autres ressources de la thérapeutique ont été vainement épuisées. Il faut y recourir dès que l'indication s'en présente et que l'état du malade le permet, et l'on en obtiendra d'autant plus de succès, que la maladie sera moins ancienne et que sa marche aura été moins troublée par d'inutiles et quelquefois dangereux remèdes. Il est cependant quelquefois utile de faire immédiatement précéder le traitement fumigatoire d'une saignée générale ou de l'application d'un plus ou moins grand nombre de sangsues, et même, dans certains cas, de quelques légers purgatifs ou autres moyens.

Ballonius dit : *quod balneum antè cibum alias dotes habet quàm post cibum*, cela est vrai, mais il est contraire à l'observation que : *antè cibum extremat corpus macrumque reddit*, et que *post cibum pingue facit*. Malgré cette autorité, on ne doit se soumettre à l'action de la vapeur que lorsque la digestion est faite. Il y a cependant beaucoup moins d'inconvéniens à prendre une fumigation immédiatement ou peu de temps après avoir mangé, qu'un bain liquide. L'excès contraire doit être encore plus soigneuse-

ment évité, car j'ai vu un plus grand nombre de personnes incommodées par la vapeur pour avoir resté à jeun depuis trop long-temps, que pour s'être exposé à son action trop tôt après le repas. Lorsqu'on a affaire à des enfans ou à des personnes faibles, on peut même pendant la durée du bain leur faire prendre un bouillon ou un léger potage.

Le degré de chaleur de la fumigation sera relatif à l'état du malade, à la maladie qu'on a à traiter et conséquemment à l'effet qu'on veut produire. Il sera toujours indiqué par un thermomètre placé au haut de l'appareil ou dans l'étuve. En général, il faut insensiblement élever la température jusqu'au point où l'on s'est proposé de la porter, à moins qu'on ne veuille déterminer une excitation prompte et instantanée, comme dans certains cas rares de rhumatisme chronique, de paralysie récente, etc.; autrement, on occasionnerait une surprise plus ou moins incommode et un effet contraire à celui qu'on devrait produire. Le malade doit être, dans la boîte, dégagé de toute enveloppe qui s'opposerait toujours plus ou moins à l'action de la vapeur, surtout dans le cas où elle est composée de substances médicamenteuses qu'on veut introduire par l'absorption cutanée. Il est bon de faire prendre, pendant l'action de la vapeur ou immédiatement après, une ou plusieurs tasses d'une

boisson appropriée à l'état du malade, que l'on place dans un lit modérément échauffé au sortir du bain ou de la douche, et après l'avoir enveloppé de linges secs. On se borne à entourer de couvertures celui qui est atteint d'affections cutanées et à l'asseoir sur un siége commode.

Après le bain de vapeurs pris comme moyen hygiénique ou dans l'intention de dissiper une courbature, des douleurs fugaces, un léger état de malaise, etc., au lieu de se coucher, on fera mieux de faire un repas modéré et de se livrer à l'exercice.

Lorsqu'on juge à propos d'administrer deux fumigations, douches ou bains, deux douches ou deux bains par jour, le malade doit prendre le premier le matin, à jeun, et le second avant le soupé. Souvent on fait administrer deux douches par jour, suivies chacune d'un bain par encaissement.

Le régime convenable pendant ce traitement sera relatif à l'âge, au tempérament et surtout à la maladie du sujet; l'emploi des vapeurs n'en exige pas de particulier; seulement on ne s'exposera point à un air froid et humide, au moins sans faire un exercice suffisant pour entretenir le mouvement excentrique et l'énergie vitale de la peau. Par la même raison, on conseillera d'habiter, autant que possible, dans des lieux salubres et bien aérés, car *plus aere vivimus quàm*

cibo, a dit Pline, et chaque jour on est plus convaincu de la vérité de ce principe. Il est cependant des momens dans le jour où il serait bon d'éviter l'influence de l'air, comme avant l'apparition et après le coucher du soleil.

On fera choix d'alimens sains et de facile digestion, et l'on proscrira avec soin tout ce qui pourrait irriter au dedans et agir comme révulsif de l'action qu'on cherche à déterminer sur la peau. Il ne faudra pas prescire un régime trop sévère, car les bains de vapeurs augmentent ordinairement l'appétit. En stimulant la peau, ils agissent sympathiquement sur l'estomac et activent les fonctions de cet organe, à moins qu'on ne les emploie comme relâchans à une très faible température, ou de très courte durée, dans l'intention de produire un effet dérivatif.

L'accroissement de la douleur, qui se manifeste parfois, quoique très rarement, pendant les premiers jours ou dans le cours du traitement fumigatoire, indique ordinairement un travail salutaire de la nature et annonce une rémission prochaine; alors l'usage des fumigations calmantes, des boissons délayantes, est indiqué; quelquefois il sera utile de recourir à l'application des sangsues.

Des bouillons d'herbes ou de pruneaux, avec ou sans addition de quelques sels neutres, une verrée ou deux d'eau de Sedlitz, etc., prévien-

nent efficacement ou dissipent la constipation qui quelquefois est le résultat de l'usage des bains de vapeurs.

Souvent ils déterminent aussi une éruption miliaire plus ou moins générale, principalement les bains soufrés. Cette éruption est toujours suivie d'un soulagement marqué ou d'une prochaine guérison; lorsqu'elle est vive ou accompagnée d'un prurit incommode, elle cède facilement aux fumigations de mauve et de sureau.

Si la maladie à laquelle on oppose les vapeurs exige aussi l'emploi des moyens internes, ceux-ci peuvent être administrés pendant le traitement fumigatoire; cette méthode thérapeutique restreint, il est vrai, mais ne s'oppose point à l'usage interne des remèdes.

Pendant et immédiatement après un traitement fumigatoire, il faudra bien se garder de l'emploi des purgatifs, à moins que l'indication n'en soit manifeste; par ce moyen, dont l'effet est absolument opposé à celui des vapeurs, on tendrait à détruire les avantages qu'on aurait obtenus de ces dernières. J'ai vu cependant de grands avantages résulter de l'usage alternatif des purgatifs et des fumigations; j'en rapporterai quelques exemples.

DE LA DURÉE DU TRAITEMENT FUMIGATOIRE.

Elle est relative au genre de maladie qu'on se propose de combattre. Dans les affections aiguës, quelques bains de vapeurs suffisent le plus souvent; en général, au bout de cinq à six jours, on en a obtenu tout le succès qu'on doit en attendre; vingt à trente sont le terme moyen pour la plupart des affections chroniques; souvent ils agissent beaucoup plus promptement, mais dans quelques maladies rebelles, l'usage doit en être continué pendant un temps qu'on ne peut même approximativement déterminer. Plusieurs malades ont dû leur guérison à leur constance et à leur docilité, tandis que d'autres n'ont point retiré de l'usage des vapeurs le même avantage, parce qu'ils ne l'avaient point continué assez longtemps, ni avec assez de régularité. De plusieurs lésions de la même espèce, et observées chez des personnes qui se trouvent à peu près dans les mêmes circonstances, les unes résistent pendant un certain temps, tandis que les autres cèdent avec beaucoup de promptitude. J'ai tâché, autant qu'il m'a été possible, de faire sentir ces différences dans les observations particulières que j'ai rapportées.

Dans certaines maladies, il n'est pas toujours utile de prolonger l'usage des vapeurs jusqu'à

la disparition complète des symptômes qui les caractérisent, il suffit souvent d'activer l'énergie de la peau, de détourner, de changer la direction vicieuse des efforts, de favoriser le mouvement d'expansion, et la nature seule rétablit l'harmonie plus ou moins long-temps après l'entière cessation du moyen thérapeutique. Cela s'observe surtout dans les phlegmasies chroniques de la muqueuse gastro-pulmonaire, dans les rhumatismes et la plupart des maladies lymphatiques. Mais, au contraire, les affections siphilitiques et cutanées, qui disparaissent quelquefois très promptement, seraient sujettes à récidive, si l'on cessait trop tôt l'usage des fumigations mercurielles et sulfureuses qu'il sera toujours prudent de continuer quelque temps encore pour assurer la guérison.

Si l'on n'a obtenu d'un premier traitement qu'un soulagement plus ou moins marqué, après un mois de repos, temps pendant lequel les vapeurs ont dû agir encore, il sera prudent d'en commencer un second. Un intervalle plus long exposerait le malade à perdre tous les avantages qu'il aurait pu retirer du premier; et dans le cas où la guérison aurait été complète, la personne agira prudemment, surtout si elle a été affectée d'un rhumatisme, de la goutte, d'une paralysie essentielle, de quelque phlegmasie chronique, etc., de continuer, de loin en loin et comme préservatif, l'usage des vapeurs.

DES PRÉVENTIONS ET DES CRITIQUES DONT LA MÉTHODE FUMIGATOIRE EST ENCORE L'OBJET.

Mais ce ne sont pas là les conditions les plus essentielles pour obtenir de l'usage des vapeurs tous les avantages qu'on pourrait en retirer; il faut encore vaincre les obstacles que la malveillance oppose à la propagation de cette méthode, détruire les préjugés que l'intérêt personnel croit devoir propager, les défiances que la calomnie suscite, les fausses imputations, les insinuations perfides que la jalousie, l'ignorance et la mauvaise foi cherchent de concert à répandre contre elle.

Tantôt les vapeurs sont trop actives, d'autres fois sans effets; tantôt elles affaiblissent ou excitent trop vivement, ou bien elles éprouvent le corps, gênent, troublent la respiration, etc. (Voyez l'introduction de mon Essai sur l'atmidiatrique). Les gens qui ne raisonnent pas croient ces reproches fondés; les autres en connaissent les motifs et savent les apprécier. On n'ignore plus aujourd'hui que les vapeurs agissent à des degrés bien différens, et qu'on peut à volonté répandre sur la peau une douce rosée qui la calme, en dilate les pores, en ramollit le tissu, ou bien en excite vivement les forces vitales. On sait

qu'elles ne produisent aucune fatigue, et que le moindre malaise qu'on éprouverait pendant leur application, en contre-indiquerait l'usage. Une des règles rigoureusement observées dans mon établissement par les gens de service, est de cesser l'action de la vapeur, pour peu que le malade en soit incommodé ; car une des principales conditions, pour qu'il retire de ce moyen des résultats avantageux, est qu'il n'en éprouve aucune impression pénible. La plupart, au contraire, témoignent leur surprise de l'état de bien-être qu'ils ressentent, et auquel ils étaient loin de s'attendre ; et ils avouent même qu'ils ont été long-temps éloignés de l'usage des vapeurs, dans la crainte des inconvéniens qu'on leur avait dit y être attachés ; je défie, au reste, qu'on puisse citer un seul exemple constaté du moindre accident occasionné par les vapeurs administrées au moyen de mes appareils, depuis sept ans qu'ils sont en activité.

L'on peut encore parvenir à convaincre les malades de l'innocuité de la méthode fumigatoire, mais il n'est pas toujours aussi facile de leur en faire continuer l'usage auquel ils renoncent le plus souvent au bout de peu de jours, pour employer avec persévérance des moyens moins efficaces, et même quelquefois pour augmenter le nombre des dupes ou des victimes du charlatanisme. Quelques-uns allèguent, pour prétexte,

l'effet débilitant que pourrait avoir l'action prolongée des vapeurs, comme si l'expérience de tous les jours ne démentait pas formellement ce spécieux reproche. Je pourrais ajouter un grand nombre d'exemples à ceux que j'ai déjà fait connaître, d'enfans, de femmes faibles qui ont fait usage, pendant long-temps et deux fois par jour, de bains de vapeurs d'une certaine durée, et dont les forces augmentaient sensiblement sous l'influence de ce moyen; et s'il était besoin de prouver la fausseté de cette allégation, autrement que par des faits connus de tout le monde, faudrait-il citer d'autres exemples que celui des femmes turques qui font un usage habituel et très fréquent des bains de vapeurs sans en être incommodées, et surtout des personnes chargées de les administrer, qui vivent pour ainsi dire dans la vapeur? Je pourrais ajouter qu'à Baden, où l'on reste dans le bain quatre à cinq heures de suite, à Pfeffer sept à dix, à Leuch la moitié de la journée, ils devraient nécessairement affaiblir, pour peu que leur usage fût continué : c'est précisément tout le contraire qui s'observe ; car les malades acquièrent d'autant plus de force et de vigueur, qu'ils prennent les bains plus long-temps, et qu'ils en prolongent davantage la durée; et, certes, si des bains généraux de vapeurs aqueuses dont l'action se répète tous les jours et se prolonge presque tout le

jour, ne finissent pas par affaiblir, peut-on raisonnablement supposer que les bains par encaissement de vapeurs, le plus souvent toniques, puissent déterminer cet effet ?

Mais ce qui pourrait, avec quelque fondement, discréditer la méthode fumigatoire auprès des personnes d'une instruction superficielle ou prévenues, ce serait les inconvéniens réels qui résultent assez souvent de l'emploi des vapeurs par les anciens procédés, et le peu de succès qu'en obtiennent ceux qui se servent à domicile des machines très imparfaites que l'on trouve partout sous le nom d'appareils fumigatoires portatifs : alors, sans autre examen, on attribue au moyen ce qui n'est dû qu'à la défectuosité de son mode d'application. C'est pour faire cesser de pareils inconvéniens que j'ai décrit ailleurs, avec détail, mes appareils portatifs, que je donnerai la gravure de celui qui réunit le plus d'avantages, que j'en expliquerai le mécanisme, et que je dirai quelques mots sur l'administration des bains de vapeurs à domicile.

PARALLÈLE ENTRE L'ACTION DES EAUX ET CELLE DES VAPEURS.

Les eaux minérales sont employées depuis un grand nombre de siècles; cependant aucun ouvrage, même parmi ceux qui sont le plus en rap-

port avec l'état actuel des sciences naturelles, ne traite de leur action physiologique, tandis que du temps d'Hippocrate on appréciait déjà les modifications vitales, les changemens organiques opérés par les vapeurs. Toutefois, en réunissant tout ce qu'en ont dit les auteurs les plus recommandables, on apprend que les eaux minérales raniment la circulation languissante, impriment une nouvelle direction à l'énergie vitale, rétablissent l'action perspiratoire de la peau, rappellent à leur type physiologique les sécrétions viciées ou supprimées, provoquent des sueurs salutaires, et produisent dans l'économie une *transmutation intime*, un *changement profond*. Mais ce ne sont là que des résultats, la plupart très vagues, et dont on ne saurait expliquer la cause immédiate; aussi ne parle-t-on que des vertus médicales des eaux minérales; et leur usage, au moins à l'extérieur, est tout-à-fait empirique, c'est-à-dire seulement fondé sur l'expérience qui, n'étant point étayée par le raisonnement, est souvent trompeuse : quel est d'ailleurs celui de ces effets qu'on ne détermine pas, et bien plus aisément par l'emploi des vapeurs? Et combien en peut-on ajouter encore que les eaux ne peuvent produire?

Aucun médecin ne doit ignorer l'influence physique qu'exercent les divers milieux dans lesquels le corps peut être plongé, sur les fluides

que le mouvement expansif, imprimé par la circulation, tend sans cesse à porter à la circonférence. Nos humeurs sont maintenues dans un juste équilibre, par l'air atmosphérique dont la pression sur la périphérie est plus ou moins forte, suivant qu'il est plus ou moins condensé. L'eau, à l'état liquide, pressant en raison directe de son poids qui est huit cent cinquante fois plus considérable, bouche, pour ainsi dire, les pores de la peau, et produit une concentration, un refoulement du sang et des autres fluides à l'intérieur ; de-là, cette espèce de resserrement général, de difficulté de respirer, de contraction de l'organe cutané qu'on éprouve même en entrant dans un bain chaud, tandis que l'eau réduite en vapeurs, occupant un espace dix sept cents fois plus étendu que dans son état de condensation, dilate l'air et le rend plus léger en le raréfiant, diminue d'autant la pression qu'il exerce sur le corps et produit une sorte de raréfaction, d'épanouissement du tissu cellulaire et de la peau sur laquelle les fluides se dirigent, et qui se trouve conséquemment dans l'état le plus convenable à l'exercice de ses fonctions.

Cette action immédiate des bains liquides a été signalée par tous les auteurs qui ont écrit sur ce sujet, et notamment par Langlais Lucas, comme un de leurs plus grands inconvéniens ; aussi Limbourg, *Dissertation sur les bains*,

pense que le plus souvent, et surtout lorsqu'on a à craindre les effets de la compression, on doit remplacer les bains d'eau par les bains de vapeurs, qui n'exposent à aucun danger et offrent de plus grands avantages. Marcard proscrit les bains d'eau dans un grand nombre de cas où le mouvement concentrique qu'ils occasionnent pourrait les rendre funestes ; dans toutes les affections internes où il y a à craindre le défaut d'équilibre, l'augmentation d'action des viscères, la rupture ou l'engorgement des vaisseaux profonds, par suite de la pression, résultat inévitable de l'immersion du corps dans un milieu d'une densité spécifique plus grande que celle de l'air atmosphérique.

Les bains liquides provoquent bien aussi l'action expansive ou du dedans au dehors ; mais ce n'est que secondairement ou par suite de la réaction des organes profonds, ou bien lorsqu'ils sont administrés à une haute température, mais alors on s'expose aux congestions cérébrales. « Le bain très chaud, dit le savant auteur *de la* « *Nature et de l'usage des bains*, est toujours « un remède actif, et d'après le degré de cha- « leur, quelquefois un remède violent et dan- « gereux ; il agit non-seulement en communi- « quant sa chaleur, mais aussi comme irritant « sur les nerfs de la peau ; et comme l'eau est « beaucoup plus dense que l'atmosphère, lors « même qu'elle est surchargée de vapeurs, elle

« communique sa chaleur au corps animal dans « bien moins de temps que ne le ferait un air « très chaud, ou un bain de vapeurs chaudes, « dans les mêmes circonstances. » Hippocrate proscrit aussi sévèrement l'usage des bains chauds auxquels il attribue l'engorgement du cerveau, l'affaiblissement des nerfs, la paresse de l'esprit, les hémorragies internes, les faiblesses et quelquefois la mort.

Les bains de vapeurs sont préférables aux bains d'immersion, parce qu'il est démontré, par l'expérience, que l'eau vaporisée pénètre le système dermoïde d'une manière plus active que lorsque la force de cohésion la maintient dans l'état liquide : ils sont en général très utiles pour rétablir les fonctions de la peau (M. Patissier, ouvrage cité).

Mais on trouve un exemple frappant de l'efficacité des bains de vapeurs, lorsque les autres bains sont insuffisans, dans une lettre écrite par Curzio, savant médecin de Naples, à l'abbé Nollet, et qui est consignée dans *le Journal des savans*, *du mois de décembre* 1755 : Il survint à une fille de 17 ans, qui n'était pas encore réglée, une roideur, un endurcissement de la peau tel, que cette jeune personne avait la peau semblable à du cuir et dure comme du bois. Le cou fut d'abord attaqué, puis le visage et ensuite tout le corps; les lèvres même et la

langue étaient roides; la peau n'avait cependant pas perdu sa sensibilité. Curzio voulut assouplir cet organe, et un bain d'eau fut le premier remède qu'il prescrivit. La malade ne put le soutenir pendant une demi-heure, et la peau sembla se contracter encore davantage; après le septième bain, les accidens avaient augmenté. Il imagina que la pression de l'eau était la cause des suites fâcheuses de son essai, et il chercha à remplir son but en l'évitant; pour cet effet, il ordonna les bains de vapeurs. Après le sixième, il y eut un peu de sueur sous les aisselles, sur la poitrine et aux jarrets : elle augmenta progressivement. Après vingt bains, la sueur était continuelle, et enfin la peau des cuisses reprit toute sa souplesse; puis celle des jambes, et au bout d'un certain temps, elle guérit entièrement.

Quatre cents ans avant l'ère chrétienne, Aristote enseignait que les eaux thermales de différente nature ne doivent leurs principales vertus qu'aux vapeurs qui s'en exhalent, et Hizzel, célèbre médecin de Zurich, leur attribuait uniquement l'efficacité des eaux de Pfeffer.

Les effets thérapeutiques qu'on peut obtenir des eaux minérales, administrées sous forme de bains, sont dus à la transpiration, à l'accroissement de l'énergie vitale, de l'organe cutané, modifications qu'elles provoquent secondairement, toujours avec plus ou moins de difficulté,

et qui sont le résultat immédiat et constant de l'action des vapeurs. Ces dernières excitent la sueur à une chaleur à laquelle l'exhalation cutanée ne peut avoir lieu dans le bain liquide. Sanchez dit qu'il suait excessivement dans une étuve humide chauffée à 25 degrés; et l'on ne sue pas, observe Marcard, dans un bain d'eau minérale à cette température. Les eaux agissent donc avec moins de certitude et beaucoup plus lentement que les vapeurs; aussi, dans deux cas absolument semblables, où l'un et l'autre de ces moyens pourront également être employés, la maladie traitée par les vapeurs sera beaucoup plus tôt guérie.

Les eaux minérales n'ont aucune puissance si l'on n'observe avec beaucoup de régularité les règles de l'hygiène. De l'aveu des médecins les plus célèbres, la majeure partie des avantages qu'on en retire, consistent dans le changement de lieux, d'habitudes et d'occupations; dans la distraction que fait éprouver au malade une succession continuelle d'objets nouveaux, une foule d'étrangers qui viennent comme lui chercher la santé, et auxquels le sentiment de ses maux l'intéresse, les liaisons nouvelles qu'il contracte, l'exercice auquel il se livre, etc. Mais ces avantages consistent surtout dans une sorte de prestige qui lui donne une confiance aveugle en la nymphe à laquelle il vient offrir son hommage, et

ne lui permet pas de douter qu'elle ne puisse opérer les plus grands miracles. Cela est si vrai, que les personnes exemptes de prévention, et qui habitent auprès des sources, n'en font jamais usage ou n'en retirent aucun effet.

L'illusion n'a aucune part aux succès qu'on obtient des vapeurs; leur efficacité leur est inhérente; elles sont l'unique agent des effets qu'elles opèrent, et si les secours tirés du déplacement, d'un nouveau genre de vie et d'une situation morale différente ne doivent point être dédaignés, ils ne sont pour elles au moins que de faibles auxiliaires.

Les eaux minérales nécessitent des voyages que les personnes occupées ou sans fortune ne peuvent entreprendre, non plus que celles affectées de certaines maladies, et qui ne pourraient être déplacées sans danger. On ne peut en faire usage que dans certaines saisons, et les maladies sont de tous les temps. Elles sont composées de principes invariables, administrées à peu de chose près toujours de la même manière, et les effets qu'elles déterminent ne diffèrent qu'à cause de l'âge, du tempérament, des dispositions particulières de chaque individu.

Quel avantage peut-on raisonnablement espérer d'un remède qu'on doit employer dans toutes les circonstances et chez tous les sujets, aux mêmes doses et d'après la même formule? Les

eaux minérales partagent cet inconvénient avec d'autres moyens empiriques, qu'on ne proscrit que parce que le peuple qui ne peut en saisir les indications, en fait usage dans tous les cas, sans discernement et sans précaution. Comme eux, dans des maladies en apparence semblables, elles déterminent d'heureux ou de funestes effets, bien que leur emploi ait été méthodiquement dirigé.

Bientôt, sans doute, toutes les villes possèderont un système complet de fumigation; l'on établira aisément dans chaque village quelques appareils fumigatoires, et même le malade qui ne peut quitter sa chambre, sortir de son lit sans danger, pourra également éprouver les bienfaits des vapeurs. On peut y recourir dans tous les temps de l'année, les composer de principes différens, en modifier de mille manières l'administration, et déterminer par leur usage un grand nombre d'effets divers; aussi conviennent-elles dans beaucoup de cas où les eaux ne peuvent être employées. Ces dernières, de quelque espèce qu'elles soient, seraient très nuisibles dans le traitement des maladies aiguës. Leur usage dans le principe des affections lymphatiques essentielles, dans les tumeurs rénitentes, les maladies siphilitiques, certaines phlegmasies cutanées, etc., ne pourrait être que très dangereux. Elles sont toujours nuisibles dans tous les cas

possibles aux personnes irritables et de constitution délicate. Considérées comme voie d'introduction des médicamens, les eaux ne peuvent pas mieux soutenir le parallèle avec les vapeurs, que comme agent direct ou de révulsion.

Les douches liquides sont employées dans tous les cas, pour augmenter l'irritabilité ou l'action vitale de la partie où on les dirige. Elles ne produisent encore ces effets que secondairement, ou par suite de la percussion qu'elles déterminent, qui est quelquefois telle, qu'elle meurtrit les chairs, rompt quelques vaisseaux capillaires et produit des échimoses. Elle occasionne souvent un ébranlement funeste sur la tête, les membres ou autre partie du corps qui en reçoit l'action, une fluxion trop forte ou des congestions dangereuses.

Au moyen de la douche de vapeurs, on obtient, comme je l'ai déjà fait remarquer, non-seulement toutes les nuances d'excitation locale, mais on peut encore, suivant son mode d'administration et l'effet immédiat qu'elle provoque, calmer ou exciter sympathiquement tel ou tel organe. Quelquefois un certain mouvement, une sorte de pression, de percussion légère est utile, comme dans les empâtemens des viscères abdominaux, les douleurs chroniques des muscles, etc. Alors le massage, concurremment avec les bains ou les douches de vapeurs, remplit parfai-

tement l'indication, et permet de substituer dans le plus grand nombre de cas les douches de vapeurs aux douches liquides qui cependant doivent être préférées dans certaines rétractions musculaires, certaines ankiloses incomplètes. Mais la moindre douleur, la plus légère irritation en contre-indiquent alors l'usage.

Il me reste maintenant à faire connaître mon établissement, les raisons qui m'ont déterminé à l'élever, sa situation, les rapports qui en ont été faits, les secours qu'il renferme, et son administration intérieure. Je terminerai par l'explication du plan qui le représente, et qui pourra peut-être servir de modèle à ceux qui voudront former de pareilles entreprises.

DE MON ÉTABLISSEMENT FUMIGATOIRE.

Si l'utilité des bains de vapeurs n'était pas incontestablement prouvée par les succès qu'on en obtient journellement dans le traitement d'un grand nombre de maladies, l'étonnante rapidité avec laquelle l'emploi s'en est propagé depuis sept ans, en constaterait suffisamment l'efficacité. Dans toute l'Allemagne, en Angleterre, en Hollande, en Suisse, on a su en apprécier les avantages, et sous le ciel fortuné de l'Italie, où la nature a répandu avec une sorte de profusion des eaux thermales, et même dans les parties

de ces belles contrés qui dégagent des vapeurs sulfureuses, on a reconnu l'utilité de leur substituer les vapeurs artificielles. A peine eut-on ébauché d'imparfaites machines, propres à administrer les bains de vapeurs par encaissement, que les cures extraordinaires, opérées par ce nouveau moyen thérapeutique, en répandirent généralement l'usage. Depuis les premiers essais qui en ont été faits à Paris en 1815, une foule de grands établissemens de bains de vapeurs se sont élevés dans la capitale, ainsi que dans les principales villes de l'Europe; et Lyon, en 1819, était encore privé de ce puissant secours!

Cependant nos médecins les plus recommandables appréciaient déjà tous les avantages de cette salutaire médication. Mais quelques machines isolées, dont la plupart étaient bien au-dessous de nos connaissances d'alors, et ne remplissaient qu'un très petit nombre d'indications, ne pouvaient suffire dans une ville où règnent, pour ainsi dire, endémiquement les maladies qui réclament le plus impérieusement l'usage des bains et des douches de vapeurs.

Un système complet de fumigation était donc indispensable à Lyon [1].

[1] Considérant que dans l'état actuel de nos connaissances, un établissement tel que celui que propose M. Rapou, c'est-à-dire offrant un système complet de fumigation, est indispensable à Lyon, et que son appareil offre réellement plus de

Les recherches que j'ai faites, l'expérience que j'ai acquise dans cette partie de la thérapeutique, les observations importantes que j'ai recueillies, et les grands avantages qu'offrent mes appareils, semblaient me désigner pour remplir cette tâche difficile, à laquelle j'aurais renoncé, si toute considération particulière n'avait cédé au

ressources par les additions avantageuses qu'il y a faites,

La commission pense que la ville de Lyon et M. le Préfet du département du Rhône, doivent accorder à M. Rapou une indemnité proportionnée aux frais qu'il sera obligé de faire et à ceux qu'il a déjà faits, à la charge par lui :

1.° D'établir, le plus promptement possible, à Lyon, des appareils fumigatoires en nombre suffisant et un système complet de fumigation;

2.° De diriger gratuitement la construction de ceux que les autorités locales jugeront convenable de faire établir dans les hôpitaux ou maisons de charité de Lyon; et dans ce dernier cas, il nous paraîtrait juste que M. Rapou restât chargé de la direction des malades auxquels ils auraient été destinés.

Paris, ce 21 mai 1817.

Signé LEROUX, HALLÉ, ROYER-COLLARD, *professeurs de la Faculté de médecine*; THÉNARD, *professeur au Collége de France*; et DARCET, *rapporteur, membre du Comité des découvertes.*

(Rapport de la commission nommée par S. Exc. le Ministre de l'intérieur pour examiner mes procédés et appareils fumigatoires, comparativement avec ceux dont on faisait usage dans les principaux établissemens de Paris.)

J'ai rempli les conditions qui m'étaient imposées, quoique M. le Maire de la ville de Lyon et M. le Préfet d'alors aient cru devoir se dispenser de remplir les leurs.

vœu de mes confrères [1], et surtout au besoin d'être utile à mes concitoyens.

Je n'ignorais pas qu'en le perfectionnant on pouvait rendre ce genre de moyen plus avantageux encore qu'il ne l'avait été jusqu'à ce jour. Il fallait pour cela construire des appareils d'après d'autres principes, simplifier leur mécanisme pour en faciliter l'emploi; isoler leurs effets pour les approprier aux diverses classes de maladies; les multiplier pour remplir toutes les indications possibles, et suffire aux nombreux malades qui en réclamaient l'usage. L'entreprise n'était point aisée; mais, malgré les obstacles sans nombre qu'il m'a fallu surmonter, j'ai réuni dans le même local, et je crois être parvenu à perfectionner les bains à l'orientale, dont les peuples de l'Asie et les Egyptiens retirent de si grands avantages; les étuves à la russe, auxquelles les

[1] Nous terminons ce rapport en exprimant le désir de voir les appareils de M. Rapou, transportés dans un local plus vaste, érigé en établissement public, favorisé par l'autorité, et offrant aux malades de la ville les nombreux secours que son mécanisme ingénieux et son administration bien dirigée peuvent promettre. (Rapport de la commission composée de MM. Bouchet, Cavenne, Eynard, Gilibert, Raymond, et Ste-Marie, rapporteur, nommés par M. le Préfet du Rhône, en 1816, à l'effet de constater les avantages de mes appareils.)

M. Gilibert a encore exprimé le même vœu, au nom de la Société de médecine de Lyon, dans son Compte-Rendu des travaux de cette société.

habitans du Nord doivent en partie la vigueur et la santé dont ils jouissent; les bains par encaissement de tout le corps, la face exceptée, jusqu'au cou, à mi-corps, et même d'un seul membre, qu'on emploie aujourd'hui avec tant de succès; et enfin les douches de vapeurs, bien supérieures aux autres moyens de l'art, même les plus énergiques, dans le traitement de certaines maladies graves.

L'établissement que je viens de former présente non-seulement un système complet de fumigation, puisqu'il renferme tous les procédés fumigatoires, mais encore, en permettant d'administrer par l'absorption cutanée, et sous forme gazeuse sèche ou humide, tous les médicamens susceptibles de se dissoudre dans l'eau réduite en vapeurs, ou de se vaporiser dans le calorique, il offre, réunies, toutes les ressources que la médecine préservatrice et curative peut retirer de l'emploi méthodique de ces puissans moyens, avantage qu'on chercherait vainement ailleurs, même dans les nombreux établissemens de la capitale.

Les rapports qui ont été faits à la Société de médecine et à l'Académie de Lyon, feront connaître si j'ai atteint le but que je m'étais proposé.

Rapport sur l'établissement des bains et des douches de vapeurs de M. le docteur Rapou, fait à la Société de médecine de Lyon, le 1.er *décembre* 1819.

« Messieurs, la Société de médecine nous a chargés, M. Bugnard, M. Joannon, M. Janson, M. de la Prade et moi, de lui faire un rapport sur le nouvel établissement des bains de vapeurs de M. le docteur Rapou.

« L'appareil dont M. Rapou fait usage pour les bains de vapeurs par encaissement, a déjà été soumis à votre examen; convaincus des avantages qu'il présente, vous avez, dans le dernier compte-rendu de vos travaux, exprimé le vœu de voir bientôt s'élever à Lyon, un établissement complet de douches et de bains de vapeurs, dans lequel le pauvre aussi bien que le riche pût obtenir les bienfaits de cette méthode de traiter les maladies. Cet appel philantropique a été entendu : M. le docteur Rapou n'a pas dédaigné de consacrer son zèle et ses talens à la formation d'un pareil établissement; et pourquoi l'eût-il dédaigné? rien de ce qui intéresse l'humanité est-il au-dessous de notre profession? veiller à la santé publique est une magistrature honorable : à Rome, les plus considérables des édiles étaient eux-mêmes les inspecteurs des

étuves et des bains publics : ici, c'est un médecin dont le savoir et l'expérience offrent plus de garantie, et dont le caractère d'ailleurs doit rassurer les petites méfiances de confraternité.

« Le nouvel établissement de M. Rapou se compose de deux étuves et de huit bains par encaissement. Chaque appareil est placé dans un cabinet particulier, décoré et meublé avec soin, ayant un lit propre et commode, ou communiquant avec une chambre à coucher. Un de ces cabinets ornés de tapis et de meubles élégans, rappelle le luxe des bains orientaux; un autre est consacré au service des pauvres.

« La situation de l'établissement sur le quai de l'Archevêché, dans l'atmosphère des bords de la Saône, l'exposition au levant et au midi, l'élévation du plancher au-dessus du sol, la bonne distribution des cabinets de bains, l'isolement du fourneau, l'art admirable avec lequel on a su ménager dans tous les points les moyens de renouveler l'air, de chasser au dehors les vapeurs et l'excès de chaleur; toutes ces dispositions nous paraissent favorables à la salubrité; et ce qui doit concourir encore à leur influence, c'est la précaution d'avoir réservé un cabinet particulier, et des linges distincts pour le traitement des maladies psoriques; c'est l'extrême propreté de tous les appareils; c'est l'intelligence des gens de service; c'est même la beauté du lieu, et tout ce qui

peut, en agissant sur l'esprit des malades, seconder l'effet des moyens physiques.

« Les étuves sont destinées aux bains généraux, aux douches et au massage. Pour obtenir les bains généraux, on laisse échapper une vapeur humide, simple ou aromatique, qui, remplissant l'étuve, enveloppe tout le corps et y porte une chaleur plus ou moins forte : c'est le bain à la russe, à l'égyptienne. La vapeur est-elle réunie en un seul jet et poussée avec force sur la peau: c'est la douche qui peut être locale ou générale, selon qu'elle ne frappe qu'une partie, ou qu'elle est promenée alternativement sur toutes. La colonne de vapeurs peut être dirigée sur l'utérus, dans le rectum, à l'aide de tuyaux appropriés à cet effet; des conques de formes diverses servent à la concentrer dans un point déterminé, et à en porter l'action jusqu'à enflammer la peau, et même la cautériser. Le corps étant arrosé de vapeurs, est-il en outre soumis à des frictions d'abord douces, et ensuite rudes et fortes, les membres, la poitrine et le ventre sont-ils tour-à-tour comprimés, pressés mollement, et pétris pour ainsi dire, les articulations sont-elles pliées et agitées en tout sens : c'est ce qu'on appelle le massage, pratique chère à tous les peuples de l'Asie, et dont peut-être nous négligeons trop l'avantage.

« Dans l'étuve, le corps entier est enveloppé

d'un nuage de vapeurs, la tête aussi bien que les autres parties. Dans le bain par encaissement, ce n'est plus cela : l'appareil n'embrasse le corps que jusqu'au cou, ou que jusqu'au milieu du tronc; il n'y a que les parties plongées dans la caisse qui sont baignées par la vapeur qu'elle renferme; la tête, le poumon n'y sont point exposés. Cet appareil sert à administrer deux espèces de bains : 1.° le bain de vapeurs sèches, 2.° le bain de vapeurs humides. A ce double avantage, il en réunit plusieurs autres. Toutes les substances susceptibles d'être volatilisées par la chaleur ou par l'eau réduite en vapeur, peuvent fournir la matière de ces bains. La caisse peut n'être remplie que d'une vapeur sèche, sans mélange de vapeur humide, ou de vapeur sèche et de vapeur humide mêlées ensemble, ou bien de l'une et de l'autre successivement. Par exemple, à un bain de vapeurs sèches composées de soufre, de mercure, ou d'une autre substance capable d'irriter la peau, on peut faire succéder un bain de vapeur humide, émolliente ou aromatique, qui la lave, la parfume, et enlève les parcelles cristallines qui s'y étaient déposées.

« Quelle que soit la composition du bain, la température peut être portée au degré qu'on veut, variée ou maintenue à ce degré, augmentée ou abaissée. Nous avons vu des bains de vapeurs sèches, élevés à 65 degrés de Réaumur.

L'appareil peut être chauffé avec la vapeur humide, ou seulement avec la vapeur sèche. Tous ces changemens dans la gradation de la chaleur, de même que ceux dans la composition des bains, se font avec une très grande rapidité; quelques secondes suffisent pour vider une caisse remplie de vapeur sulfureuse, et pour que le malade puisse en sortir sans être incommodé par l'odeur.

« D'après cet exposé, vous voyez, Messieurs, que le nouvel établissement de M. Rapou présente un système complet de douches et de bains de vapeurs; qu'à l'aide des différens appareils qu'il a réunis, et surtout de son appareil par encaissement, on peut administrer, sous forme de vapeur, beaucoup de substances médicamenteuses, et mettre dans leur application beaucoup plus d'exactitude qu'on ne pourrait le faire avec des instrumens moins parfaits.

« Depuis long-temps l'expérience a proclamé l'utilité des bains de vapeurs, et tous les jours de nouveaux succès en attestent l'efficacité. Sanchez, médecin de l'impératrice de Russie, prétendait que, s'il était possible de trouver un remède universel, c'était dans l'emploi perfectionné des bains de vapeurs qu'il fallait le chercher. M. Rapou a perfectionné ce moyen thérapeutique; et cependant il est loin de se laisser aller à une pareille exagération; il ne présente point sa méthode comme une panacée; il n'en fait

point un système exclusif qui doive l'emporter, dans tous les cas, sur d'autres méthodes dont l'utilité est également consacrée par l'expérience et la raison; mais il pense qu'elle doit être mise au rang des plus efficaces, et que, dans beaucoup de maladies, et notamment dans les affections chroniques de la peau et des muscles, elle mérite incontestablement la préférence. Quel est le médecin de bonne foi, et cherchant la vérité dans le seul intérêt de l'humanité, qui puisse être d'un avis différent?

« En conséquence, nous avons l'honneur de vous proposer de donner votre suffrage à ce nouvel établissement.

« *Signé* BUGNARD, JOANNON, R. DE LA PRADE, JANSON, *et* S. GILIBERT, *rapporteur.*

« La Société approuve le rapport et en adopte les conclusions.

« *Signé* S. GILIBERT, *secrétaire-général.*»

Rapport sur l'établissement de M. Rapou, lu à l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, le 18 *avril* 1820.

« L'Académie nous a chargés, M. Mollet, M. Cochet et moi, de lui faire connaître un nouvel établissement de bains et de douches de vapeurs, formé par M. Rapou, sur le quai de l'Archevêché.

« L'établissement de M. Rapou offre un système complet de fumigation. On y administre des bains généraux ou partiels de vapeurs sèches et de vapeurs humides, soit simultanément, soit séparément; des bains d'étuve d'après des procédés analogues à ceux des Orientaux et des Russes; enfin, des douches de vapeurs, qu'on dirige à volonté sur les diverses parties du corps, et même sur des organes profondément situés.

« Les machines destinées aux bains par encaissement sont au nombre de huit, et placées dans des cabinets séparés; chacune d'elles se compose, 1.° d'une caisse où l'on peut introduire tout le corps, la face exceptée, n'y placer le malade que jusqu'à la ceinture, ou même n'y plonger qu'un seul membre; 2.° d'un petit fourneau qui sert, dans l'administration des vapeurs sèches, à échauffer la caisse et la plaque de fer sur laquelle les substances médicamenteuses doivent être vaporisées; 3.° d'un récipient dans lequel on met les matières qui peuvent se dissoudre dans la vapeur aqueuse, ou lui communiquer quelque principe. La vapeur est fournie par une chaudière commune à tous les appareils; elle traverse les divers récipiens, se charge des principes solubles, et pénètre dans la caisse par deux orifices, dont l'un est placé au dos du malade, et l'autre sous ses pieds; les vapeurs sèches entrent également dans la caisse par deux ouvertures.

« Ces appareils sont décrits avec beaucoup de détails dans le mémoire de M. Rapou; nous nous bornerons à indiquer à la Compagnie ce qui les distingue des appareils fumigatoires employés jusqu'à ce jour. Que le bain soit composé de vapeur sèche ou de vapeur humide, la caisse s'emplit avec promptitude; on peut avec la plus grande facilité et la plus rigoureuse précision, graduer la température, l'augmenter ou la diminuer; mais, ce qu'il importe surtout de remarquer, c'est que les vapeurs ne peuvent s'échapper de la caisse, et que les organes de la respiration sont parfaitement à l'abri de toute impression fâcheuse; on peut même, jusqu'à un certain point, ouvrir la caisse sans que les vapeurs se répandent au dehors; on les voit onduler à l'ouverture, et se précipiter dans l'intérieur de la caisse, d'où elles sortent par une soupape destinée à leur émission. Dans tous les cas, avant que le malade sorte du bain, on vide parfaitement la caisse en quelques secondes, et sans la moindre diminution de température.

« Lorsqu'on veut soumettre la tête à l'action de la vapeur, on se sert d'une sorte de casque de bois, ou boîte garnie en devant d'un coussinet sur lequel appuie la face; la bouche, le nez et les yeux sont seuls garantis de l'action de la vapeur, et le malade respire commodément. Ce casque, de l'invention de M. Rapou, n'a aucun des incon-

véniens des capuchons. Nous ne devons pas passer sous silence la facilité avec laquelle on administre les bains partiels; nous avons connaissance d'une personne paralysée des extrémités inférieures et des deux avant-bras, qui était placée dans la caisse de manière que les parties affectées étaient seules soumises à l'action de la vapeur sulfureuse, et qui, par ce traitement, fut guérie en peu de jours.

« Les procédés de M. Rapou, pour les bains d'étuves, dits à l'orientale, diffèrent de ceux des Orientaux, et présentent de bien plus grands avantages. Le sujet est couché sur un lit de canne; au-dessous de ce lit, et dans toute sa longueur, est établi un réservoir en plomb, où s'introduit la vapeur simple ou composée, et qui est criblé de trous capillaires dans toute sa partie supérieure, de sorte qu'on reçoit les vapeurs sur tout le corps à la fois. Lorsque le malade a été exposé pendant un certain temps à l'action de ces vapeurs, il est frictionné, massé, etc., sans qu'on soit pour cela obligé de suspendre la fumigation.

« Pour les bains à la russe, le malade est assis, comme dans le Nord, sur un gradin plus ou moins élevé, suivant qu'on veut l'exposer à une plus ou moins haute température; mais le jet de vapeur simple ou composée, qui remplit l'étuve, est continu, constamment renouvelé et brisé par une

cloche criblée de trous capillaires. Le cabinet offre à la vapeur, et à volonté, des moyens d'émission au dehors, sans que le malade soit incommodé par l'introduction de l'air extérieur; une soupape renversée et établie dans le plafond, aboutissant à une gaîne et à un tuyau descendant, par lequel s'écoule l'eau de condensation, sert à cette émission qui se fait avec la plus grande promptitude.

« Les douches se composent de toutes les substances qui peuvent se dissoudre dans l'eau réduite en vapeur, et lui communiquer quelqu'un de leur principe. M. Rapou est le premier qui soit parvenu à administrer, sous forme de douches, le gaz hydrogène sulfuré, uni à la vapeur aqueuse ; il introduit, pour cela, une certaine quantité d'hydro-sulfure de potasse dans un récipient auquel est adapté un entonnoir gradué, d'où s'écoule un filet d'acide sulfurique étendu d'eau. Le gaz hydrogène, entraîné par le courant des vapeurs, sort d'un tuyau armé de genouillères, et exécutant tous les mouvemens possibles. Les douches qui, à cause de l'expansion rapide de la vapeur, agissent en même temps sur une certaine étendue de la peau, peuvent, au moyen de conques de formes diverses, imaginées par M. Rapou, être dirigées sur un point très circonscrit ; ces conques ont de plus l'avantage de garantir les parties voisines de l'action

des vapeurs, chargées de principes actifs. D'autres conduits ou cornets servent, les uns à augmenter l'intensité de la chaleur, au point de rubéfier et même de cautériser la peau; les autres à porter les vapeurs sur certains organes profondément situés. On conçoit les effets que la médecine doit obtenir de l'action rubéfiante et caustique de la douche; on peut ainsi faire subir à la peau tous les degrés de chaleur, et remplacer le moxa avec avantage; la facilité de diriger les vapeurs sur des organes profonds et peu accessibles aux autres topiques, mérite encore d'être remarquée.

« M. Rapou, en soumettant ses appareils à votre examen, vous a présenté, Messieurs, un mémoire dont le but est d'en faire ressortir toute l'utilité; ce mémoire a pour titre : *Essai sur l'atmidiatrique* ou *Médecine par les vapeurs*. L'auteur, après quelques recherches d'érudition sur l'emploi médicinal des vapeurs, se livre à des considérations générales sur la peau et sur ses fonctions, fait un examen rapide des différentes médications du système cutané, donne une description exacte de ses appareils et de tous les procédés en usage dans son établissement, et termine son ouvrage par un grand nombre d'observations sur les bons effets des bains et des douches de vapeurs.

« C'est sur les maladies chroniques de la peau

que l'efficacité des vapeurs est le plus évidente; ici, le remède agit immédiatement sur le siége du mal; les rhumatismes en éprouvent une action moins directe, mais non moins réelle; d'autres maladies, qui doivent leur origine à une altération de la transpiration cutanée, et qui sont liées à l'irrégularité des fonctions de la peau, trouvent un remède sûr dans les vapeurs; certaines affections même qui paraîtraient étrangères au système cutané, peuvent être combattues avec succès par les fumigations, soit parce que l'action du bain de vapeurs ne se borne point à la peau, soit parce que celle-ci a de nombreux et importans rapports avec les autres organes : *Ut enim*, dit Lorry, dans un passage qui sert d'épigraphe au livre de M. Rapou, *ut enim datur aliarum partium in cutem actio, ita cutis pariter actio in alias partes existit.*

« Et dans quel pays, Messieurs, plus que dans le nôtre, les fonctions de la peau sont-elles soumises à de funestes influences? Bornons-nous à rappeler ici l'humidité presque constante de l'atmosphère, dont les effets sont aggravés par la disposition de la plupart des rues, les habitations étroites et mal propres de la classe ouvrière, et la manière de vivre d'une grande partie des citoyens de la ville.

« L'établissement que vous nous avez chargés d'examiner, non-seulement réunit dans un même

local tous les modes d'administrer les vapeurs, ce qui n'existe dans aucun autre, mais encore, parmi les procédés qui y sont en usage, les uns appartiennent en propre à M. Rapou, et ceux dont il n'est point l'inventeur ont été perfectionnés par lui.

« M. Rapou a donc fait une chose utile à la ville de Lyon, et qui mérite d'être encouragée par vos suffrages.

« Nous avons l'honneur de proposer à la Compagnie de donner son approbation au nouvel établissement de M. Rapou.

« *Signé* COCHET, J. MOLLET, *et* R. DE LA PRADE, *rapporteur*.

« L'Académie a entendu ce rapport avec beaucoup d'intérêt, et l'a adopté dans tout son contenu.

« Certifié, *le secrétaire de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts*, DUMAS. »

Extrait du compte-rendu des travaux de l'Académie royale de Lyon, pour le premier semestre de 1820, *par M. le professeur Grognier.*

« Le rapport de M. le docteur de la Prade, sur l'établissement médical de M. le docteur Rapou, a excité votre intérêt.

« Peut-être ne sont-ils pas assez connus, les nouveaux appareils fumigatoires, à la faveur des-

quels on peut guérir, en peu de temps, un grand nombre d'affections qu'aucun autre remède ne pourrait atteindre, et particulièrement celles qui occupent le tissu cutané. Ces sortes de maladies se développent fréquemment dans la classe ouvrière, surtout par l'influence du régime qu'elle suit, des travaux qui l'occupent, et de l'atmosphère dont elle est enveloppée.

« S'il n'a point inventé la méthode précieuse qu'il nomme atmidiatrique (médecine par les vapeurs), on ne peut pas lui contester le mérite d'y avoir ajouté d'heureux perfectionnemens: rien de plus ingénieux, de plus économique, et de mieux entendu que l'établissement de M. le docteur Rapou, et l'on doit lui savoir gré d'y recueillir des malades qui ne peuvent le payer que par des bénédictions.

« Tel est l'établissement que M. le docteur de la Prade nous a fait connaître, et que, sur son rapport, vous avez jugé très digne de vos suffrages et de vos encouragemens.»

Mon établissement est distribué, comme on a dû le remarquer, de manière à pouvoir admettre, toutefois sans mélange, les malades de toutes les classes. J'ai cru de mon devoir de faire également partager à tous mes concitoyens les bienfaits des bains et des douches de vapeurs, tous ont le même droit de venir réclamer les nom-

breux secours qu'offre cette salutaire médication.

Un appareil placé dans un cabinet séparé du reste de l'établissement, est destiné aux malades indigens; deux sont réservés à cette nombreuse et intéressante classe de la société qui, sans être dans l'indigence, ne peut cependant subvenir à tous les frais du traitement de certaines affections chroniques; les autres appareils sont pour le service des personnes qui, par une rétribution modérée, fournissent les moyens de leur administrer ces divers secours, sinon de manière plus efficace, au moins avec plus de recherches et de commodités; mais de quelque rang qu'ils soient, tous les malades sont soignés avec les mêmes égards, le même zèle et la même attention.

Un appareil destiné au traitement des maladies psoriques et de certaines espèces de dartres, est situé dans un cabinet tout-à-fait isolé, avec issue particulière, et uniquement réservé à cet usage. Les linges qui servent aux personnes qui en sont affectées, sont distingués des autres par leur couleur tranchée; tous sont en tissu de coton, comme étant le plus convenable.

Tous les appareils, dont l'ensemble forme mon système fumigatoire, sont établis au rez-de-chaussée; le reste de la maison, qui n'est composée que d'un étage, parfaitement isolée, et dans l'exposition la plus salubre et la plus agréable, est divisé en chambres propres et commo-

des, habitées par des malades du dehors, ou ceux de la ville, qui, par la nature de leurs infirmités, ne pourraient aisément se transporter tous les jours de leur domicile ordinaire dans l'établissement.

Depuis que mon établissement est en activité, je n'ai cessé de le perfectionner. J'y ai ajouté tout ce que l'expérience m'a indiqué d'utile, et tout ce que les personnes qui le fréquentent ont pu désirer d'agréable. Les soins à donner aux malades dans l'administration des divers secours qu'on y reçoit, ont surtout fixé mon attention; aussi les employés des deux sexes qui en sont chargés, réunissent-ils, autant que possible, à beaucoup de douceur, de circonspection, de propreté et d'intelligence, toutes les conditions qu'exige l'emploi auquel ils sont destinés. D'ailleurs, la personne à qui j'ai confié la direction de mon entreprise, surveille plus particulièrement cette partie du service; elle ne laisse, je crois, rien à désirer, ni aux médecins qui conseillent ces moyens, et dont elle fait rigoureusement exécuter les prescriptions, ni à ceux qui en font usage, auxquels elle prodigue les soins les plus empressés, les mieux entendus, et les attentions les plus délicates.

Les malades qui, s'ils le désirent, peuvent être soignés par le même employé pendant toute la durée de leur traitement, sont dirigés

dans l'emploi des bains et des douches de vapeurs, par leurs médecins particuliers, dont on s'empresse de seconder les intentions. Ce sont eux qui déterminent l'espèce de moyen, la qualité et la nature du médicament dont la vapeur est composée, la durée de son action, etc., à moins qu'ils ne préfèrent, sous ce rapport, les confier à mon expérience. Je me tiens régulièrement tous les jours dans mon établissement de onze heures à une heure, soit pour visiter les malades qui y sont à demeure, soit pour recevoir ceux qui viennent m'y consulter, ou qui me sont personnellement adressés par mes confrères, et pour indiquer aux gens de service le moyen qui leur a été prescrit. J'y fais, dans le courant du jour, d'autres visites, suivant le besoin des malades, et pour exercer sur les employés une surveillance active dans tous les instans.

C'est aussi là que je ne cesse de recueillir de nombreuses et importantes observations, qui constatent de plus en plus, et la justesse du titre de mon premier travail, et l'efficacité de la méthode fumigatoire.

Elle serait encore bien plus généralement employée, si la plupart de ceux qui pourraient la prescrire, l'avaient assez méditée, et si les personnes auxquelles elle est utile la connaissaient mieux, ou n'en étaient pas détournées par une foule de préjugés que la défiance ou l'intérêt

propagent, et que le temps et l'expérience finiront par détruire.

Un des plus grands services à rendre, de nos jours, à l'humanité, serait sans nul doute d'établir, au moins dans chaque chef lieu de département, un système complet de fumigation, où les malades de toutes les classes fussent indistinctement admis. La plupart des hôpitaux de province ne sont point encore pourvus de ce puissant secours. Les sources d'eaux minérales les plus fréquentées ne possèdent encore que quelques appareils fumigatoires fort incomplets, que le zèle des médecins y a fait élever. Mais, outre qu'ils ne sont pas à la hauteur de nos connaissances actuelles, et que leur usage n'est pas exempt de tout reproche, ils ne produisent que quelques effets isolés. Ils ne laissent pas cependant de faire apprécier l'utilité dont serait, dans ces lieux, la réunion de nos ressources fumigatoires. Alors nos thermes qui ne réalisent pas toujours l'espoir du malade, offriraient à la plupart des infirmités humaines des secours bien plus souvent efficaces.

Mais pour obtenir des vapeurs tous les avantages qu'on doit en attendre, pour en généraliser l'usage, il conviendrait peut-être de ne pas faire, des établissemens fumigatoires, des entreprises particulières. Des institutions de cette importance doivent être formées par le gouverne-

ment ou placés sous sa protection immédiate. Elles devraient être publiques et offrir deux parties distinctes et séparées, l'une où le peuple serait gratuitement admis, et l'autre réservée aux personnes desquelles un délégué du pouvoir percevrait une rétribution modérée. Un médecin pensionné par l'état, indépendant dans ses fonctions, et que l'intérêt personnel ne pourrait par conséquent abuser sur les avantages des vapeurs, dirigerait l'ensemble de l'établissement. Un médecin seul peut présenter à l'autorité, à ses confrères et aux malades tous les genres de garanties, mériter, rassurer, justifier leur confiance. Lui seul peut exercer une surveillance éclairée sur toutes les parties du service, et spécialement sur celle qui est relative aux soins divers réclamés par les malades. Lui seul encore peut indiquer aux personnes, qu'aucun autre médecin ne dirige, la nature des secours à employer, veiller à ce que ceux que leurs confrères ont prescrits soient convenablement administrés; apprécier les effets physiologiques et thérapeutiques de ces moyens de guérison, et tenir note de leurs résultats. Si la direction de ces établissemens sanitaires était confiée à des hommes étrangers à l'art de guérir, de combien d'abus graves menaceraient leur impéritie, leur cupidité ou leur asservissement à d'aveugles routines!

DES APPAREILS PORTATIFS ET DE L'ADMINISTRATION DES VAPEURS A DOMICILE.

Le professeur Chaussier est un des médecins français qui ont su le mieux apprécier l'action des vapeurs, et qui les ont employées avec le plus de succès dans le traitement d'une foule d'affections. Dans la plupart des maladies aiguës, où il les conseille, il se sert d'un procédé extrêmement simple, au moyen duquel il dirige la vapeur dans le lit du malade : il consiste en une bouilloire de fer-blanc, dont le couvercle présente la forme d'un entonnoir renversé, et se termine par un large tuyau plus ou moins long, qui le coupe à angle obtus ; l'extrémité de ce tuyau s'introduit sous les couvertures du malade, qui sont relevées par un arceau ; la bouilloire est placée sur un fourneau qui met et maintient en ébullition l'eau qu'elle contient et qu'on peut renouveler ou accroître au besoin, au moyen d'une ouverture pratiquée dans le couvercle, et que l'on tient fermée avec un bouchon. Dès que l'eau bout, le corps du malade est bientôt dans une atmosphère de vapeurs dont on modifie la chaleur à volonté, et que l'on entretient pendant le temps convenable.

Ce procédé ingénieux et très commode m'a néanmoins paru susceptible de quelques modifications. L'appareil que j'ai cru devoir substituer

à celui du célèbre médecin de l'hospice de la Maternité, consiste en un éolipyle et un tuyau : le premier, dont la figure est représentée dans la troisième planche, est de dix-huit pouces de hauteur, et divisé en deux parties ; l'inférieure, élevée sur trois pieds de fer, et offrant de chaque côté une anse, peut contenir huit à dix pintes d'eau ; elle se termine par une ouverture à vis de quatre pouces de diamètre. L'autre présente dans le haut une soupape de sureté, entourée d'un rebord élevé qui peut servir d'entonnoir, une petite ouverture fermée au moyen d'un bouchon à vis, et une douille de quelques pouces, surmontée d'un ajutage et supportant dans son milieu la tringle de la soupape. Cette partie supérieure de l'éolipyle, qui a environ cinq pouces de hauteur sur quatre de large, s'adapte à l'inférieure au moyen d'une gorge à vis, et offre à cet effet deux poignées en fer qui permettent de la serrer avec force. Au dedans, et immédiatement au-dessus de cette gorge, est une cloison transversale, une sorte de diaphragme à jour qui sert à contenir les substances médicamenteuses susceptibles de se dissoudre dans la vapeur, ou de lui fournir quelques principes. Le tuyau, également en cuivre, est composé de plusieurs pièces unies par des genouillères qui le rendent flexible ou susceptible de prendre toutes les directions. L'une de ses extrémités est courbée à angle obtus, et

terminée par la moitié d'ajutage correspondant à celle de la douille de l'éolipyle; à quelques pouces au-dessus se remarque un robinet. L'autre extrémité offre une vis à laquelle s'adapte une pomme d'arrosoir, criblée de trous capillaires dans la partie supérieure seulement; elle sert à briser la colonne de vapeur, à la répartir plus également, et à empêcher que les pieds, qui en sont à quelques pouces de distance et que la largeur de l'arceau permet d'ailleurs de porter sur les côtés, ne reçoivent l'impression d'une trop forte chaleur.

Pour mettre cet appareil en exercice, on remplit d'eau la partie inférieure de l'éolipyle jusqu'à un pouce ou deux de son ouverture; on introduit au-dessous du diaphragme de la supérieure les substances dont on veut former la fumigation, et on unit ces deux parties en plaçant entre les surfaces correspondantes de leur gorge une rondelle de carton bouilli dans l'huile, qui empêche que la vapeur ne s'échappe. On place l'éolipyle sur le feu, et l'on établit sa communication avec le lit du malade, au moyen du tuyau que l'on peut allonger ou raccourcir en augmentant ou diminuant le nombre des pièces dont il est composé; il se fixe d'une part à la douille de l'éolipyle, et de l'autre à la partie de l'arceau correspondante aux pieds du malade, et de manière à ce que la pomme d'arrosoir, sous laquelle

on place un vase pour recevoir l'eau de condensation qui en découle, se trouve en dedans; on serre les genouillères du tuyau, afin qu'il puisse se soutenir, et dès que l'eau est en ébulition, ce qu'on aperçoit au mouvement de la soupape, on ouvre le robinet, et la vapeur, après s'être saturée des principes des plantes contenues dans l'espèce de récipient qu'elles traversent, se dirigent dans le lit où elles enveloppent bientôt tous le corps du malade. La soupape de sureté sert encore de conduit d'émission à la vapeur, lorsque celle-ci est trop abondante, et l'ouverture, plus ou moins considérable qu'on donne au robinet en règle la température.

L'arceau est en osier serré, peint en dedans, de plusieurs couches d'huile de lin cuite et de caoutchouc qui en bouche les joints. On peut, dans la partie supérieure, pratiquer une ouverture dans laquelle s'engage un thermomètre; il offre en devant un pan incliné, au bas duquel est une large échancrure que l'on garnit de linge, et qui reçoit le cou du malade; en arrière, une planche au milieu de laquelle est une porte à coulisse, qui permet le passage de la pomme d'arrosoir et la retient immobile.

Lorsqu'on veut également soumettre à l'action de la vapeur la tête du malade, on se sert pour cela d'un arceau qui le couvre en totalité, et si l'on ne doit agir que sur les parties inférieures, on

emploie un arceau dans lequel le tronc s'engage.

Au moyen de cet appareil, on peut aussi administrer les bains de vapeurs imprégnées de gaz hydrogène sulfuré, en plaçant un vase sur le diaphragme dans lequel on verse de l'hydro-sulfure de potasse par le trou à vis que présente le sommet de l'éolipyle; puis on fixe un stilateur gradué, duquel tombe goutte à goutte de l'acide sulfurique étendu d'eau, qui provoque le dégagement du gaz qu'entraîne la vapeur.

Cet appareil ne laisse, je crois, rien à désirer; son mécanisme est des plus faciles; il permet de composer la fumigation de toutes les substances susceptibles de se dissoudre dans l'eau réduite en vapeur : on peut maintenir, diminuer, augmenter à volonté la température de cette dernière. Le malade, sous le drap duquel on a eu la précaution de placer une couverture qu'on enlève aisément, peut rester dans le même lit où il a pris son bain, sans crainte d'être mouillé ou refroidi par des linges imprégnés de vapeurs; celle-ci ne se condense presque pas contre les parois de l'arceau, tandis qu'elle se réduit promptement en eau si l'on se sert d'une toile cirée, ou elle transperse bientôt tout le lit, lorsqu'on se borne à soulever les couvertures au moyen d'un arceau ordinaire.

Mais cet appareil exige néanmoins les soins d'une personne intelligente et exercée, ce qui ne

se rencontre pas toujours ; aussi, les bains à domicile ne doivent-ils pas être administrés par des personnes étrangères à ce service ; autrement, on n'en retirerait pas les avantages qu'ils promettent, ou ils exposeraient à quelques inconvéniens, que la calomnie ou l'ignorance s'empresserait d'attribuer plutôt au moyen qu'à la manière dont il aurait été dirigé.

On ne doit administrer les bains de vapeurs à domicile que dans les cas où les malades ne peuvent absolument quitter leur chambre, mais on s'en abstiendra toutes les fois qu'ils pourront marcher ou être transportés sans danger, car l'administration de ce moyen, dans les établissemens qui y sont destinés, est beaucoup plus facile, plus sure, plus commode, et offre des résultats bien plus avantageux. Toutes les indications que présente le petit nombre des cas qui nécessitent l'emploi des bains de vapeurs à domicile, peuvent s'obtenir au moyen de l'appareil que je viens de faire connaître, qui est, de tous ceux imaginés jusqu'à ce jour, le plus simple et celui qui produit le plus grand nombre d'effets.

On peut lire, dans mon article *vapeurs* du Dictionnaire des sciences médicales, la description des principaux appareils portatifs, notamment ceux de MM. Paul Tryaire, du docteur Aldini, de M. le Maire, et les miens. De ce

nombre plusieurs sont destinés à l'administration des vapeurs sèches, dont l'emploi à domicile est sujet à de trop graves inconvéniens pour que je n'y aie pas renoncé depuis long-temps. D'autres permettent de dégager à la fois les vapeurs sèches et les vapeurs humides, mais avec beaucoup de difficulté et sans aucun avantage pour le malade, dont les affections qui le retiennent au lit ne réclament que l'usage des vapeurs humides.

Dans ces derniers temps, on a encore imaginé plusieurs appareils portatifs, parmi lesquels on distingue celui de M. Gauthier, pharmacien de Paris, non à cause de ses perfections, mais parce qu'il a figuré à l'exposition de 1823. Cet appareil, propre à administrer à domicile les bains de vapeurs simples, n'a aucun avantage sur ceux dont on fait communément usage. Son auteur nous en promet un autre à l'aide duquel le malade pourra, sans aucun secours étranger, prendre lui-même la douche de vapeur. Je ne crois pas qu'il puisse rien ajouter à l'appareil que j'ai déjà proposé depuis plusieurs années à ce sujet, et qui n'est autre chose que celui que je viens de décrire, en substituant un siphon à la pomme d'arrosoir qui termine l'extrémité libre du tuyau à genouillères.

J'ai parlé ailleurs des moyens et de la manière d'administrer les douches de vapeurs à domicile,

mais je n'en dis rien dans le travail dont je m'occupe aujourd'hui, parce que l'action de la douche consistant, en grande partie, dans la force d'impulsion, dans une sorte de percussion de la partie qui reçoit la vapeur, je me suis convaincu qu'il est impossible, au moyen des appareils portatifs les mieux confectionnés, d'obtenir un courant assez rapide, un jet assez fort pour atteindre le but qu'on s'était proposé; aussi, les effets de la douche se réduisent le plus ordinairement alors à ceux d'une simple fumigation dirigée à l'aide d'un entonnoir. D'ailleurs, au degré de température au-dessous duquel la douche ne pourrait agir comme telle, elle détermine une sensation incommode, quelquefois douloureuse, que le malade n'a pas toujours assez de raison pour supporter lorsqu'il est abandonné à lui-même ou absolument le maître de s'y soustraire. On doit surtout se rappeler que dans les effets locaux immédiats de ce genre de secours, il est une mesure en deça de laquelle on ne peut rester ou qu'on ne saurait franchir sans inconvéniens, et qu'une personne habituée à l'administration de ce moyen thérapeutique, peut seule apprécier.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE I.re

VUE perspective de l'établissement, prise du quai des Célestins.

PLANCHE II.

La figure première, coupe d'élévation sur la ligne A. B. du plan géométral, représente l'intérieur de l'établissement; le spectateur, placé dans le corridor central, est tourné du côté de l'occident.

B Cabinet du médecin.
C Entrée occidentale.
D Cabinets où s'administrent les bains par encaissement.
E Boîtes fumigatoires.
F Etuves humides.
G Appareils des douches.
I Gradin pour les bains à la Russe.
K Chaudière avec toutes ses dépendances.
L Cuisine et laboratoire.
N Escalier.
O Fontaine.
P Lits.

Q Chambres à coucher.

R Appartemens des malades fixés à demeure dans l'établissement.

S Logement des employés.

T Z Fosses, foyers et vaporatoires.

U Fenêtres donnant dans le jardin à l'ouest de l'établissement.

La figure 2, ou la coupe du rez-de-chaussée sur la ligne D. C., représente également l'intérieur de l'établissement; le spectateur, placé dans le corridor central, est tourné du côté de l'orient. Toutes les fenêtres, dont la plupart ne sont pas visibles sur ce plan de coupe, prennent leurs jours sur le quai à l'orient.

PLANCHE III.

La figure première représente le plan géométral de l'établissement.

A Entrée principale.

B Vestibule ou salon d'attente.

C Cabinet du médecin inspecteur.

D Corridor central.

E Entrée des indigens et des malades affectés de maladies psoriques.

F Cabinets de bains dont les deux plus rapprochés des entrées orientales et occidentales, E et G, sont destinés au service des indigens et des personnes affectées de maladies cutanées.

G Entrée commune.

H Salle à manger servant aussi de vestibule d'attente.

I Laboratoire et cuisine.

K Chaudière armée d'un hydromètre, d'un vapomètre, de conduits de décharge, de soupape de sureté, surmontée de tuyaux qui portent la vapeur dans les divers appareils, et d'une chaudière nourricière. (Voyez K, première figure, planche II.)

L Escalier desservant le premier étage.

M Cabinets où s'administrent les douches, les bains d'étuves à l'orientale, etc.

N Chambres à coucher indépendantes des cabinets.

a Appareils par encaissement.

b Etuve sèche servant à chauffer les linges.

c Lits de repos

d Fosses dans lesquelles sont construits les fourneaux. Sur ces derniers se remarquent les ouvertures qui communiquent dans le vaporatoire, ainsi que le récipient que traverse la vapeur humide avant de se répandre dans l'appareil.

e Offices.

f Gradin de plusieurs marches servant à l'administration des bains à la Russe.

g Appareils des douches.

h Treillis de canne sur lesquels on place le malade pour le soumettre à l'action du bain à l'orientale, du massage, de la douche locale ou d'aspersion.

i Gaînes de cheminées, tuyaux d'appel et d'émission de la vapeur au dehors.

j Fontaine.

k Placards, dont plusieurs sont divisés en cases séparées, destinés à renfermer les linges et ce qui sert aux besoins de chaque malade.

l Couloirs.

La figure 2 offrre le plan du premier étage. Cette partie de l'établissement est divisée en chambres et appartemens commodes.

La figure 3 représente l'appareil portatif dont l'explication a été faite avec quelques détails, pages 150 et 151 de l'introduction.

Planche . 1 .

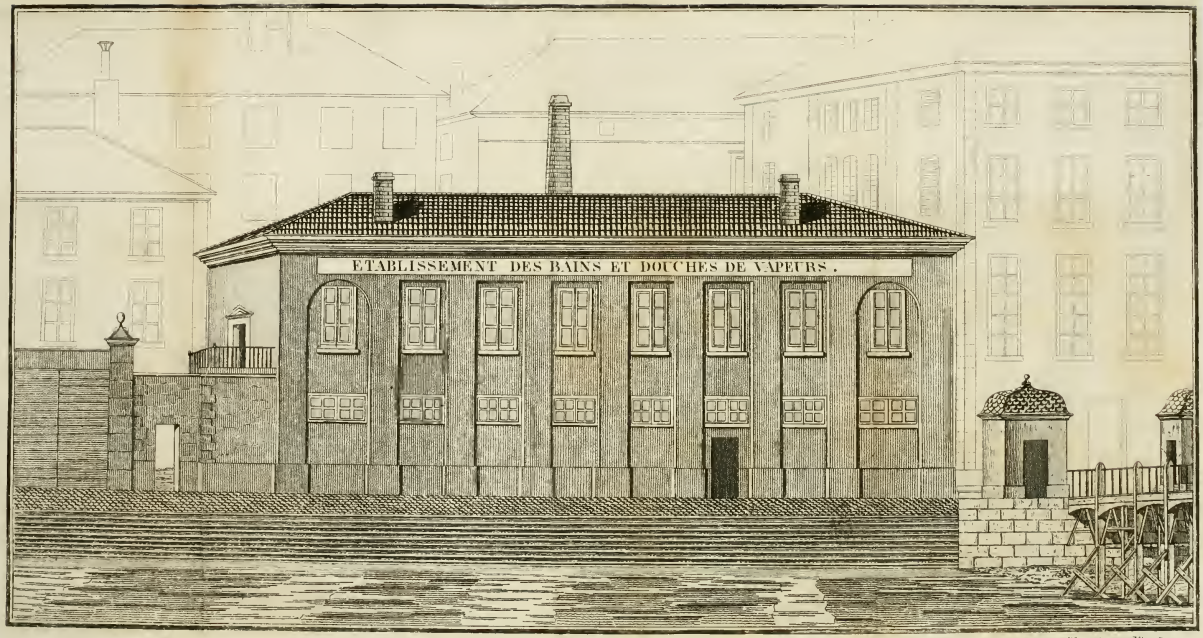

Vue Perspective de l'Etablissement .

Gravé par Sumpter Place Conort N.° 1 à Lyon .

Planche II.

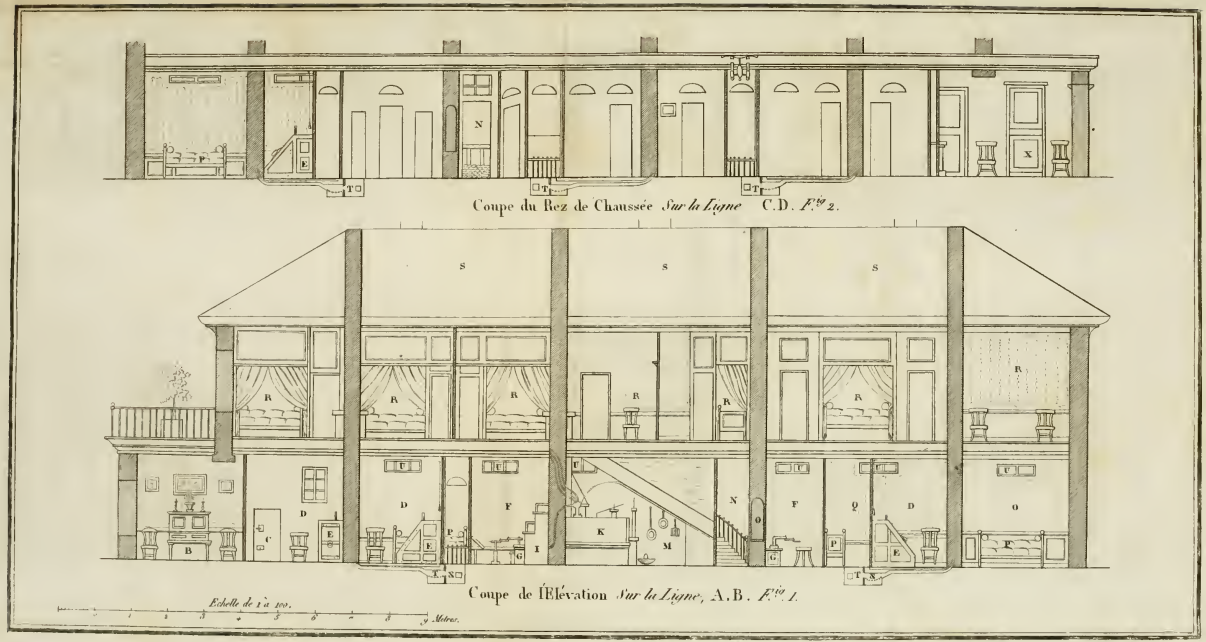
Coupe du Rez de Chaussée Sur la Ligne C.D. Fig. 2.
Coupe de l'Élévation Sur la Ligne, A.B. Fig. 1.
Echelle de 1 à 100.
Mètres.

Planche III.

Plan du 1er Etage. Fig. 2.

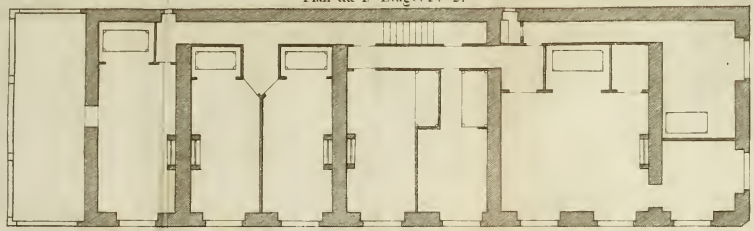

Plan Géométral de l'Etablissement. Fig. 1.

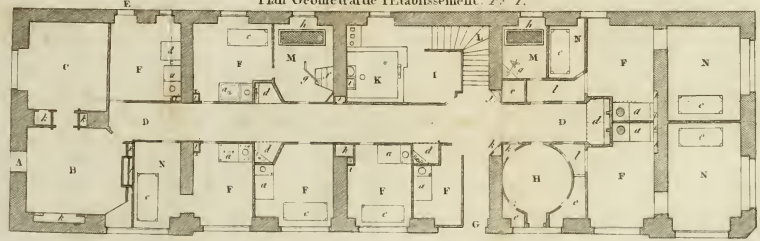

Fig. 3.

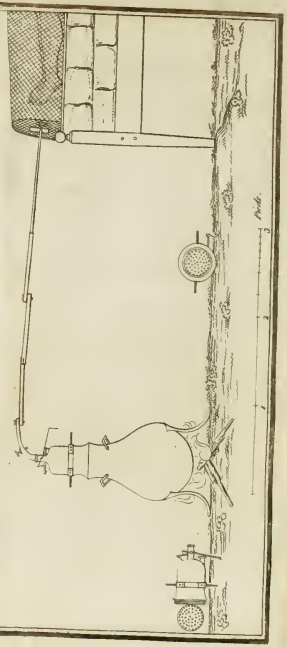

DE L'OBJET

DE LA

MÉTHODE FUMIGATOIRE.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Après avoir fait connaître la méthode fumigatoire dans ses moyens, c'est-à-dire, après avoir indiqué ce qu'on doit entendre par vapeurs; désigné les substances dont on les compose et les formes variées sous lesquelles on les emploie; après avoir étudié leur action sur l'homme sain, leurs effets immédiats et les modifications infinies dont elles sont susceptibles; après avoir donné une idée succincte des divers appareils et des procédés qui servent à leur application au corps de l'homme, procédés et appareils dont l'ensemble constitue un système complet de fumigation, je vais considérer cette méthode sous le rapport de son objet, c'est-à-dire comme moyen hygiénique, et comme moyen préservatif et cu-

ratif des maladies. Mais auparavant, je crois qu'il n'est pas hors de mon sujet d'exposer les notions fondamentales des principes physiologiques sur lesquels elle repose, et de dire quelques mots des trois états qui nécessitent l'usage de ces trois genres de moyens.

Un ordre admirable préside aux fonctions de chaque organe; une loi, dont tous reconnaissent l'empire, maintient dans l'état normal la somme relative d'excitabilité qui leur est départie; je dis relative parce qu'ils ne possèdent pas la vie au même degré, ou du moins elle ne se manifeste pas de la même manière dans tous. Le poumon, par exemple, est plus irritable que le rein; la peau et les membranes muqueuses le sont bien davantage que les tissus fibreux, osseux ou musculaire, etc. Néanmoins, ils ont entre eux des rapports constans d'action et de réaction, chacun d'eux exerce une influence marquée sur les autres; une dépendance mutuelle les unit.

Ces rapports directs ou sympathiques, ces influences, ces dépendances réciproques, établissent, outre les mouvemens partiels qui s'opèrent dans la sphère d'activité de chaque organe, deux ordres généraux de mouvemens : l'un dirigé du dedans au dehors et ayant l'enveloppe extérieure du corps, c'est-à-dire la peau, pour aboutissant, c'est celui d'*expansion;* l'autre dirigé du dehors

au dedans et finissant à l'enveloppe intérieure, c'est-à-dire la muqueuse gastro-pulmonaire, c'est celui de *concentration*. D'un juste équilibre entre ces mouvemens ou ces rapports particuliers et généraux d'action et de réaction, d'un balancement, d'une sorte de pondération des forces ou de leur exacte répartition, résulte l'harmonie entre les diverses puissances organiques, dont l'exercice libre et régulier de leurs fonctions constitue la santé.

Mais un équilibre parfait, et dans le développement des tissus et dans la distribution de leur irritabilité, ne se montre jamais; constamment un ou plusieurs principes élémentaires, un ou plusieurs viscères acquièrent une prédominance plus ou moins remarquable, soit dans leur constitution organique, soit dans la force qui les anime, et s'assujettissent ainsi en quelque sorte tous les autres organes. C'est cette prédominance, jointe à l'influence qu'exerce sur l'économie l'un des trois systèmes anatomiques généraux, le sanguin, le lymphatique et le nerveux, qui constitue le *tempérament*. L'*idiosyncrasie* consiste dans la prédominance de quelque viscère ou appareil de fonctions. Les caractères fondamentaux de l'un et de l'autre ne se développent qu'à une époque plus ou moins éloignée de la naissance, et notamment à la puberté.

Malgré cette prédominance de développement et d'action d'un système générateur ou d'un viscère quelconque, il y a néanmoins ici harmonie, équilibre entre les divers organes, exercice libre et régulier des fonctions de la vie, santé parfaite. Pour entretenir ou éloigner les causes qui pourraient la troubler, l'homme doit sagement user des préceptes et surtout des moyens de l'hygiène.

Cette influence sur l'organisme d'un tissu ou d'un organe, peut être plus marquée, quoique compatible avec l'exercice régulier des fonctions; mais l'équilibre serait bientôt rompu par la moindre cause susceptible de l'augmenter encore. C'est ce qu'on doit entendre par *dispositions*, qui ne sont autre chose que des tempéramens exagérés. Elles sont constitutionnelles ou acquises, et consistent dans la trop grande prédominance d'un des trois systèmes générateurs dans tous les points de l'économie ou dans quelques organes seulement. De-là, la disposition scrofuleuse qui n'est, si je puis m'exprimer ainsi, que l'exagération du tempérament lymphatique, les dispositions inflammatoires, spasmodiques, qui sont le résultat de la trop grande activité des systèmes sanguin et nerveux. Les dispositions innées ou acquises, générales ou locales, peuvent être affaiblies ou entièrement détruites, mais le plus souvent accrues ou même développées par cer-

taines révolutions physiologiques, telles que les dentitions, la puberté, la gestation, les couches, etc. Les personnes ainsi constituées ne pourront prévenir la maladie qui les menace, qu'en évitant soigneusement la surexcitation du tissu ou de l'organe prédominant. Elles n'y parviendront qu'en se soumettant à un régime exact et à l'usage des moyens préservatifs appropriés. Ainsi devront se conduire celles qui, sans avoir de dispositions particulières, auront été exposées à l'action d'une cause morbifique quelconque, quoiqu'elle n'ait encore déterminé aucun trouble organique ni lésion vitale.

Mais si l'usage des moyens préservatifs a été négligé, si l'intensité d'action de quelque modificateur l'a emporté sur la résistance des tissus, si leur irritabilité a été diminuée, augmentée ou pervertie, l'équilibre est rompu, l'harmonie entre les organes est détruite, leurs fonctions sont lésées. Il y a dès-lors *maladie* ou état pathologique, qui exige le concours des ressources de l'hygiène et de la thérapeutique, qu'on trouve réunis dans la méthode fumigatoire.

De l'emploi des vapeurs comme moyen hygiénique.

Un point essentiel de la constitution politique de presque toutes les nations anciennes, était

l'éducation des hommes. On cherchait surtout à les rendre robustes et vigoureux, en élevant de concert les organes musculaires et ceux de l'intelligence; aussi, prenait-on un soin particulier de procurer aux jeunes gens tous les genres d'exercice qui pouvaient accroître leurs forces et les rendre plus propres au service de leur patrie, en temps de paix comme en temps de guerre. Parmi ces moyens, les bains de vapeurs tenaient le premier rang. Rien n'est plus propre, en effet, à entretenir l'équilibre entre les organes, à en favoriser l'action, et à rendre leurs fonctions et plus régulières et plus faciles. Les Grecs, qui en appréciaient l'utilité, en faisaient un fréquent usage; leurs étuves étaient publiques et placées près des gymnases ou lieux de leurs exercices. On est étonné, dit Sanchez, que les états de l'Europe, avec des connaissances très supérieures dans la physique générale, l'économie civile et politique, et dans l'art de la guerre, ne les imitent pas par des établissemens destinés à élever la jeunesse d'une manière qui puisse rendre leur patrie glorieuse et formidable.

Les Romains, à l'imitation des Grecs, se servaient avec beaucoup de succès des bains de vapeurs. On apprend de Mercurialis, que plusieurs empereurs ont fait des réglemens de police pour leur administration, et que du temps

de la république, le peuple n'y était admis que lorsque la température en avait été réglée par les édiles à l'inspection desquels ils étaient soumis. Pline assure qu'on retirait un si grand avantage des bains d'étuve, que pendant plusieurs siècles on ne connut pas d'autre médecine à Rome.

Rien ne prouve que dans ces temps reculés on ait jamais ajouté à la vapeur une substance quelconque, soit volatilisée par le calorique, soit dissoute dans l'eau réduite en gaz, comme l'ont fait depuis et comme le pratiquent encore les Asiatiques. Les Orientaux font entrer dans la composition des bains de vapeurs une foule de parfums, et pendant qu'ils les prennent ils se font frotter le corps avec des cosmétiques odoriférans et des pommades embaumées, et se livrent à la délicieuse pratique du massage. Les Russes et les Finlandais, ainsi que tous les peuples du Nord, font habituellement usage des vapeurs; il est rare qu'ils passent plusieurs jours sans recourir à ce moyen, pendant l'action duquel ils se frictionnent tout le corps avec une poignée de jeunes pousses de bouleau, et vont ensuite se rouler dans la neige, prendre quelques liqueurs spiritueuses et se livrer à un exercice vigoureux en plein air, ce qui rétablit l'équilibre entre leurs organes.

Les peuples des climats tempérés de l'Europe, et surtout les Français, ont sur les Orientaux

et les habitans du Nord, qui ne connaissent encore que les bains d'étuve, l'inappréciable avantage de posséder des appareils fumigatoires, qui permettent de composer la vapeur d'une foule de substances différentes, dont la nature comme l'action, peut être modifiée à l'infini. Ces appareils ingénieux permettent, suivant les cas, d'administrer les vapeurs sur tout le corps à la fois, et dans d'autres circonstances d'en restreindre l'application à une partie plus ou moins étendue de sa surface, ce qui rend ce moyen utile, même comme hygiénique, dans un bien plus grand nombre de cas.

L'exercice habituel auquel se livrent les enfans en bas âge entretient tous les organes, notamment les puissances musculaires dans une action constante; s'il ne suffisait pas pour régulariser leurs fonctions, on pourrait employer utilement les bains de vapeurs. Leur usage deviendra nécessaire à ceux chez lesquels les forces de la peau languissent, et dont l'appareil digestif jouit d'une trop grande activité vitale, ainsi que chez ceux où la nature, livrée à elle-même, n'a point assez d'énergie pour pousser jusqu'à la surface le mouvement excentrique, ou pour opérer une salutaire éruption, qui ne pourrait avoir lieu sans leur puissant secours.

Il arrive quelquefois à l'époque de la puberté, que les organes qui vont bientôt remplir de nou-

velles fonctions, acquièrent au-dessus des autres un excès de vie qui nuit ou s'oppose au nouveau travail qui doit s'opérer. Alors les bains de vapeurs divisent les forces, en dirigeant une partie des mouvemens à la circonférence, aident à la nature, régularisent sa marche, et lui prêtent ainsi un secours efficace que nul autre moyen ne pourrait entièrement suppléer.

Les anciens employaient avec tant de succès les bains d'étuve contre la stérilité, qu'ils pensaient que ce moyen rendait les femmes fécondes. Sanchez les préconise, non-seulement dans ce cas, avec toute l'assurance d'un médecin qui en a obtenu d'heureux résultats, mais il fait encore un précepte de leur usage aux femmes enceintes. En effet, pendant la grossesse, les bains de vapeurs sont sans doute les meilleurs moyens qu'elles puissent employer pour détendre et relâcher la peau du ventre, en prévenir les gerçures et les rides, et disposer à un heureux accouchement. Le même auteur assure qu'il n'est pas nécessaire de persuader les femmes russes d'user des bains de vapeurs après leurs couches; il observe qu'il serait à souhaiter que toutes les femmes en usassent de même, elles s'épargneraient bien des souffrances, éviteraient bien des maladies chroniques, et conserveraient, dit-il, leurs grâces et leurs dents. L'expérience m'a déjà hautement parlé en leur faveur dans chacun de

ces cas; j'aurai occasion, dans le cours de ce travail, de revenir plusieurs fois sur le dernier.

L'usage modéré des bains de vapeurs à l'époque de la cessation du flux sanguin périodique, en irradiant les forces à l'extérieur, éviterait certainement les troubles qui souvent se manifestent alors, calmerait l'irritation utérine, et préviendrait par-là les altérations organiques qui en sont assez fréquemment la suite.

Ils conviennent également à tous les âges, principalement aux personnes d'un tempérament bilieux, dont la peau est sèche et rude; à celles dont le tempérament est lymphatique, la constitution lâche et molle, et qui ont peu d'énergie vitale; leur but, dans ce cas, est de favoriser ou d'entretenir l'action réciproque qui doit exister entre l'enveloppe extérieure et les organes profonds. Quelquefois ces derniers, notamment la muqueuse gastro-pulmonaire, sans être dans un état maladif, sont d'une susceptibilité extrême qu'on parvient toujours à modérer par l'usage méthodique des bains de vapeurs. Ce moyen est spécialement utile aux vieillards, pour rappeler ou fixer au dehors l'irritabilité qui, au déclin de la vie, a une singulière tendance à abandonner les surfaces pour se fixer sur l'appareil digestif. Aussi, n'est-ce pas sans raison que les Grecs attribuaient encore aux bains de vapeurs l'inappréciable avantage de prolonger la vie, en

donnant à l'esprit et au corps plus d'énergie et de vigueur. En effet, un moyen qui maintient constamment la peau dans les dispositions les plus favorables à l'exercice régulier de ses fonctions, qui entretient en harmonie ou en rapport d'action et de réaction les divers organes, et notamment la peau du dehors avec celle du dedans; qui répartit également la force et les élémens de la nutrition sur toute l'économie; qui donne enfin aux puissances locomotrices plus de souplesse et d'agilité, ne peut manquer de retarder la vieillesse physique et morale, et d'exempter les dernières années de l'homme des maux de toute espèce qui l'affligent ordinairement.

Les bains de vapeurs conviennent dans beaucoup de cas où les bains d'eau peuvent être administrés, et leur sont préférables; ils font promptement cesser les malaises ou indispositions occasionnés par de longs voyages, de violens exercices, etc.; ils adoucissent, relâchent, ramollissent la peau; ils la débarrassent des matériaux de la transpiration qui s'accumulent quelquefois dans son tissu, ou se déssèchent à sa surface; ils la maintiennent dans un état de souplesse et d'élasticité remarquable, et doivent encore, sous ce rapport, être considérés comme le meilleur cosmétique, et certainement le moins dangereux que les femmes puissent employer.

De l'emploi des vapeurs comme moyen préservatif.

La médecine préservatrice fut en grande faveur chez les anciens; elle excitait à la fois et la sollicitude paternelle des dépositaires du pouvoir, qui entendaient alors leurs intérêts les plus chers, et l'émulation des médecins qui, secondés par eux, cultivaient avec soin cette importante partie du domaine de l'art. Comment se fait-il que dans un siècle où tous les esprits sont dirigés vers la recherche des moyens propres à améliorer la condition de l'homme, où les sciences naturelles font de rapides progrès, et où les autres branches de la médecine s'avancent à grands pas à un terme qu'il ne sera peut-être bientôt plus permis à l'intelligence humaine de franchir; comment se fait-il que non-seulement la médecine préservatrice n'ait pas suivi la même marche, mais encore que quelques-unes de ses plus commodes et de ses plus salutaires pratiques qui nous étaient restées, soient tombées de nos jours dans le discrédit et l'oubli!

On en trouve peut-être une cause dans l'extrême indifférence, et dans le peu de soins qu'apportent les gouvernemens modernes à tout ce qui concerne la conservation des peuples et le maintien de leur santé; indifférence telle, qu'en 1822,

il n'y avait point à Lyon, l'une des plus grandes villes et des plus populeuses de l'Europe, de conseil de salubrité chargé d'éclairer l'autorité sur tout ce qui a rapport à l'hygiène publique. Autrefois, sous les lois de Solon, que les maîtres du monde s'empressèrent d'adopter, on avait senti l'utilité de fonder ces institutions philantropiques, et les hommes les plus élevés en mérite et en dignité se faisaient une gloire d'être du nombre de ceux auxquels ce genre d'administration était confié. A Rome, les plus considérables d'entre les patriciens surveillaient les bains publics élevés et entretenus à grands frais dans toutes les parties de ce vaste empire. Les archontes d'Athènes eux-mêmes inspectaient les gymnases et autres établissemens sanitaires, que la munificence des gouvernemens d'alors accordait aux besoins des peuples; aussi obtenaient-ils des générations saines, vigoureuses et exemptes de la plupart des infirmités qui, de nos jours, fatiguent les regards et affectent plus d'un tiers de la société.

Les médecins, qui devraient mieux encore apprécier les besoins de l'humanité, sont cependant, sous le rapport des connaissances relatives à la médecine préservatrice, infiniment au-dessous des anciens, car ce n'est guère que dans les livres que ces derniers nous ont légués qu'il faut aller chercher les préceptes hygiéniques,

les conseils à suivre, les précautions à prendre pour éviter les maladies. La plupart des auteurs de l'époque actuelle répètent, par habitude, ce qu'on a dit avant eux sur ce sujet, et se livrent à de longues discussions théoriques, à de savantes et laborieuses recherches sur l'action des remèdes, et les altérations organiques qui leur ont résisté, comme si la médecine se bornait uniquement à connaître, à guérir les maladies, à apprécier les désordres qu'elles occasionnent, et qu'elle ne dût pas s'occuper du soin plus important encore et bien plus philosophique de les prévenir.

Parmi les moyens généraux qu'on employait autrefois comme préservatifs, outre ceux de l'hygiène, on comptait les eaux thermales et les bains liquides, dont on a conservé l'usage, les onctions, les applications diverses, qui font aujourd'hui spécialement partie de la thérapeutique, les frictions et le massage dont j'ai parlé ailleurs, et enfin les bains de vapeurs. Les peuples du Nord et de l'Orient emploient rarement d'autre remède; aussi, au rapport de Timony, doit-on leur attribuer, et la santé dont ils jouissent et l'absence chez eux de certaines maladies, comme la goutte, le rhumatisme, la plupart des affections nerveuses, si communes dans nos climats. Si l'on retirait de l'emploi des bains d'étuve d'aussi grands avantages, que ne devons-

nous pas espérer de nos systèmes complets de fumigation ? L'expérience, d'accord avec le raisonnement, prouve que si les bains de vapeurs contribuent efficacement à la conservation de la santé, ils n'offrent pas à l'humanité des secours moins utiles pour prévenir les maux qui l'assiégent; nous verrons bientôt quel parti en peut tirer la médecine curative.

Mais, avant d'indiquer les cas où ils conviennent comme préservatifs, il est bon de fixer les idées sur ce que l'on entend par maladie.

Il y a maladie ou état pathologique, toutes les fois que par suite d'une altération ou changement quelconque dans la composition ou les propriétés d'un organe, il en résulte un trouble plus ou moins durable, local ou sympathique, incompatible avec le libre exercice des fonctions de la vie, qui se trouvent augmentées, diminuées ou perverties.

Quoique la doctrine de l'irritation (la seule à l'aide de laquelle on puisse rendre physiologiquement raison des phénomènes morbides, concevoir la formation des altérations organiques multipliées qui en sont le résultat, et baser un traitement rationnel) s'applique à toutes les maladies, il en est cependant quelques-unes qui ne cadrent pas parfaitement avec elle, et où cette belle et ingénieuse théorie laisse encore à désirer. Il en est dans lesquelles il a été jusqu'à

ce jour impossible de savoir bien positivement en quoi consiste l'espèce de lésion vitale ou de modification moléculaire qui les constitue, et même quelquefois de découvrir l'organe ou le tissu élémentaire qui en est le siége. De ce nombre paraissent être quelques-unes de ces affections appelées *fébriles*, parce qu'elles déterminent une série de phénomènes qu'on est convenu de désigner sous le nom de fièvre, dont les principaux servent à les caractériser, et surtout certaines pyrexies à exaspération périodique.

Mais les rapports vitaux et de situation entre les divers organes, leur influence mutuelle, leurs mouvemens généraux d'action et de réaction, peuvent avoir été jusqu'à un certain point troublés; leur structure, avoir éprouvé un léger changement, les fonctions, avoir cessé de s'exercer avec toute la régularité convenable, sans que pour cela il y ait maladie proprement dite. Alors, il y a, il est vrai, altération de la santé, mais non état pathologique; l'harmonie des fonctions est troublée, mais toutes s'exercent encore, et l'équilibre n'est pas rompu. Chez les sujets qui, par leur constitution naturelle ou acquise, sont menacés de tel ou tel genre d'affection, il n'y a pas non plus maladie, mais seulement disposition pathologique. Cet état est souvent plus fâcheux que le précédent, en ce que les personnes qui s'y trouvent, jouissant en apparence d'une santé

parfaite, restent, sur leur situation, dans une dangereuse sécurité, et ne réclament presque jamais les conseils de l'art, que lorsque l'art n'a plus à leur offrir que d'inutiles secours : on peut enfin avoir été exposé à une foule de causes morbides, sans que la lésion qu'elles doivent produire se soit encore développée. Dans ces états divers, il est souvent possible d'éviter la maladie qui serait nécessairement le résultat plus ou moins éloigné des anomalies vitales, des troubles organiques, des dispositions maladives, ou de l'action des modificateurs pathologiques : on y parviendra par l'emploi sagement dirigé de moyens préservatifs, dont les plus énergiques et les plus variés sont incontestablement offerts par la méthode fumigatoire.

Afin d'éviter autant que possible les répétitions, j'insisterai peu sur la manière d'administrer les bains de vapeurs comme préservatifs ; je n'indiquerai même ici qu'une partie des cas où ils conviennent comme tels ; car je dois revenir sur ces objets dans l'examen de la méthode fumigatoire appliquée au traitement des différentes maladies qui réclament son usage.

Ce que j'ai à dire de l'utilité de ce moyen, chez les personnes qui, à la suite d'une suppression de transpiration, par l'action subite du froid, sont menacées d'inflammations quelconques, de congestions sanguines, etc., ou qui éprouvent déjà

les symptômes précurseurs de ces irritations, sera amplement développé dans les articles *phlegmasies*, *rhumatismes* et autres maladies déterminées par cette cause.

Les personnes d'un tempérament sanguin sont plus particulièrement exposées que d'autres aux irritations inflammatoires, moins à cause de la prédominance des capillaires à sang rouge, que parce qu'ayant en général le système nerveux plus développé, elles ont la peau plus sensible et les organes plus excitables. Chez elles, les rapports sympathiques et réciproques de la peau et de la muqueuse gastro-pulmonaire sont beaucoup plus intimes; aussi, la moindre impression qu'éprouve l'enveloppe tégumentaire, se réfléchit sur l'enveloppe intérieure, la membrane muqueuse pulmonaire ou gastrique, ou quelque viscère, devient alors le siége d'un excès de vie ou d'action qui appelle sur le tissu irrité les forces des autres organes, les fonctions sont troublées, et bientôt il y aurait état pathologique, si l'on ne parvenait à rétablir l'équilibre par les moyens les plus propres à provoquer le mouvement excentrique, et à fixer au dehors ce degré d'excitation sans laquelle la peau ne pourrait opposer assez de résistance à la concentration intérieure des mouvemens organiques. Je pourrais me dispenser d'observer que les bains de vapeurs rempliront incomparablement mieux que tout autre moyen

cette importante indication. Marcard pense que l'usage diététique des vapeurs préviendrait chez nous un grand nombre de maladies et surtout la pléthore, et maintiendrait la santé.

D'autrefois la cause morbide n'est pas de nature à modifier vivement la peau, mais elle agit directement et avec lenteur sur la muqueuse gastrique dont elle accroît graduellement la sensibilité, et qui, chez quelques individus, est naturellement très vive; il n'y a point encore irritation maladive, et cependant les fonctions de l'estomac sont singulièrement activées, l'ingestion des substances stimulantes détermine de la douleur, les digestions sont troublées, quelquefois très laborieuses; la nutrition est irrégulière, le plus souvent le sujet maigrit, la peau est rude, la transpiration rare : cet état, qui n'exige que des précautions hygiéniques, et l'emploi méthodique des bains de vapeurs, est peut-être celui que les doctrines des médecins du siècle passé (qui, pour le malheur de l'humanité ne sont pas encore sans influence dans celui-ci) ont le plus souvent transformé en maladies graves, de longue durée et ordinairement mortelles. Que penser de ces hommes qui croient alors devoir rétablir les forces de l'estomac, et prescrivent opiniâtrément, dans cette intention, malgré les inconvéniens qui en résultent, les toniques, le quinquina, les stimulans actifs?

La prédominance du système lymphatique est très rarement remarquée sur toutes les parties à la fois; on la voit tantôt sur les os et les articulations, tantôt sur le tissu cellulaire extérieur ou sur les viscères profonds; d'autrefois elle se présente plus particulièrement sur les vaisseaux ou ganglions lymphatiques, sur les glandes, la peau, les muqueuses; enfin, sur tel ou tel organe, suivant l'âge, l'activité relative des mouvemens généraux d'action et de réaction, les révolutions physiologiques, les circonstances particulières, etc.; de-là, les dispositions à telle ou telle variété de scrofule, à la courbure des os, au rachitisme, aux engorgemens glanduleux, aux éruptions cutanées, aux bouffissures cellulaires, à l'obésité, aux engorgemens articulaires, fibreux, aux tumeurs blanches, etc.

C'est particulièrement le gonflement, la courbure des os et l'engorgement des vaisseaux et des ganglions lymphatiques du mésentère, ou le carreau, qu'on a le plus à redouter dans la première enfance; on parviendra à éviter ces dangereuses maladies, en excitant légèrement les fonctions de la peau. Mais comme l'emploi régulier des fumigations serait difficile à cet âge, on y suppléera efficacement en exposant l'enfant nu dans son berceau, et en faisant pénétrer la vapeur sous l'arceau qui le recouvre, d'après les procédés indiqués pour l'administration des bains

de vapeurs à domicile : on pourra même se borner à le plonger de temps en temps dans une décoction légèrement aromatique, à laver, nettoyer, frictionner souvent la peau et à la maintenir dans la plus grande propreté possible. Par l'usage suivi des mêmes moyens, joint aussi aux précautions hygiéniques, on préviendra les engorgemens du cou et des aisselles, les bouffissures du tissu cellulaire du visage, et notamment des lèvres et du nez, les ophtalmies chroniques, constamment liées à un état d'inertie de la peau et des membranes muqueuses intérieures, surtout gastriques.

L'époque de la puberté, surtout chez les filles, modifie singulièrement la disposition scrofuleuse; c'est à cet âge que s'établissent plus particulièrement les rapports sympathiques entre la peau et les organes profonds ; presque toujours ces derniers acquièrent alors un surcroît d'activité, d'où résultent souvent diverses phlegmasies, telles que le catarrhe pulmonaire, la phthisie, la gastro-entérite, le ramollissement des os et la déviation de l'épine, etc. Aussi doit-on, à cet âge, surveiller avec soin l'état de la peau, et la monter à un degré d'excitation qui puisse maintenir celui des viscères dans son état normal : on atteindra facilement ce but, au moyen de bains de vapeurs aromatiques ou sulfureuses sèches ou humides, graduellement élevés à une certaine température.

Quelques bains à l'orientale, accompagnés de frictions générales ou d'un léger massage pratiqué seulement sur les membres, ou même quelques douches de vapeurs dirigées le long du rachis, pourraient être très utiles.

La révolution que l'état de grossesse opère dans l'organisme influe aussi d'une manière remarquable sur cette disposition au scrofule, disposition qui, lorsqu'elle n'existe pas à un haut degré, se dissipe entièrement alors. L'éxubérance lymphatique que provoquent les couches, donne aux capillaires blancs un surcroît d'énergie vitale dont il est important de borner les progrès. Mais toujours, suivant la prédominance plus grande du mouvement d'expansion ou de concentration, les viscères acquièrent une susceptibilité remarquable et sont plus exposés aux irritations morbides. Si c'est à la circonférence que se porte cette réaction vitale, la nutrition est activée dans la peau et les tissus soujacens, et de là, l'embonpoint, la fraîcheur qu'acquièrent souvent les femmes quelque temps après leur accouchement. On doit donc, ici, comme dans tous les cas, établir, favoriser, entretenir la prédominance modérée de ce dernier mouvement, dont l'état de santé est toujours une conséquence, tandis que la supériorité d'action de celui de concentration occasionne constamment quelques troubles, quelques dispositions maladives, ou un véritable état pathologique.

Dans les cohabitations suspectes, n'est-il pas raisonnable de penser qu'on parviendra aisément à prévenir le développement de la siphilis par l'usage des fumigations mercurielles? Cette méthode ne serait-elle pas la plus rationnelle qu'on puisse employer pour l'exécution du projet philantropique d'éteindre la vérole. J'entrerai dans quelques détails sur cet objet à l'article des maladies vénériennes.

Une douce transpiration sollicitée par les bains de vapeurs est le moyen le plus propre à prévenir les convulsions, les palpitations, l'hystérie et autres névroses. Les femmes turques sont moins sujettes aux affections nerveuses que celles des autres climats, et particulièrement les françaises, ce qui tient évidemment à l'usage habituel qu'elles font des bains de vapeurs; elles ne peuvent s'en passer pendant plusieurs jours sans être incommodées. On en retirera les plus heureux effets chez les personnes d'un tempérament nerveux, notamment chez les femmes dont l'irritabilité est toujours plus vive. Exposées à de légères stimulations, elles éprouvent souvent des mouvemens spasmodiques variés qui seront beaucoup moins fréquens et dont on pourra même les délivrer tout-à-fait par l'usage modéré des bains de vapeurs à une très douce température. L'addition de tête de pavots, de fleurs de tilleul, de succin, etc., ajoutera sensiblement à l'action sédative de la vapeur.

Je pourrais citer une foule d'exemples de personnes sujettes aux irritations muqueuses, aux affections inflammatoires, à différentes espèces de rhumatismes, aux maux de nerfs, notamment ceux qu'on désigne sous le nom de spasmes, qui sont exemptes de ces maladies depuis qu'elles prennent tous les huit ou quinze jours un bain de vapeurs administré seul ou concurremment avec l'une des pratiques auxiliaires indiquées, et dont la santé, depuis l'adoption de cette salutaire pratique, n'a pas éprouvé la moindre altération.

De l'emploi des vapeurs comme moyen thérapeutique.

Si l'importance d'un moyen curatif est en raison du nombre des modifications dont il est susceptible, de la multitude des effets physiologiques qu'il détermine, de l'étendue des parties sur lesquelles il agit, de la promptitude et de l'innocuité de son action, de la diversité des maladies auxquelles il convient, des avantages qu'on en retire, et enfin de la généralité de son emploi, aucun, sans doute, ne peut disputer aux vapeurs le premier rang parmi les principales ressources de l'art. Aussi est-il imposible que le médecin sans prévention qui en aura étudié la manière d'agir avec attention et impartialité, ne soit pas conduit à leur usage dans le traitement

de la plupart des infirmités humaines. En effet, « d'après leur action et suivant la nature des substances qui les composent, on peut y recourir, 1.° pour produire un effet relâchant et adoucissant; 2.° pour exciter les parties sur lesquelles on les dirige et les excrétions qui s'opèrent à leur surface; 3.° pour provoquer un effet révulsif; 4.° pour combattre certains *virus* et amener une *dépuration*; 5.° pour agir sur le système nerveux d'une manière sédative ou anti-spasmodique. » (Halle et Nysten, article *fumigation*.)

La méthode fumigatoire permet encore d'administrer par l'absorption cutanée, les médicamens les plus utiles et sans mélange qui puisse en altérer l'action. Elle n'est pas, comme le pensent ceux qui n'y ont point assez réfléchi, un remède particulièrement affecté au traitement de telles maladies, ni une méthode applicable à toutes. Mais, de même que tous les autres secours de l'art, elle convient dans tous les cas où les médications qu'elle détermine sont indiquées, et comme elle en produit un bien plus grand nombre et bien plus facilement que tout autre agent thérapeutique, son emploi doit conséquemment être bien plus fréquent; mais les résultats qu'on en obtiendra seront très différens, suivant que l'usage en sera dirigé par un médecin qui en aura fait le sujet de ses méditations, ou par un autre qui, ne s'étant jamais occupé de l'étude des va-

peurs, les prescrirait sans distinction d'espèce et quelquefois même pour céder aux instances de ses malades.

Nous exprimons un regret qui nous est commun avec le plus grand nombre des médecins éclairés, dit un de nos savans confrères [1] : c'est que la médecine des topiques, qui eut autrefois dans l'Orient de si brillans succès, soit de nos jours si négligée. Les médecins arabes sont encore nos maîtres dans cette partie de l'art, et c'est encore dans leurs livres condamnés à un injuste oubli, qu'il faut aller chercher les principes de ces salutaires médications. Si cette savante génération renaissait de ses cendres et apparaissait au milieu de nous, la découverte des bains par encaissement, si conforme à ses doctrines thérapeutiques, si commode pour le traitement des maladies cutanées, exciteraient peut-être plus sa jalousie et sa surprise, que les nombreuses et brillantes conquêtes faites au profit de la matière médicale, par le génie de l'humanité, sur les trois règnes de la nature.

La méthode fumigatoire n'exclut pas l'usage des remèdes, puisqu'elle est elle-même un moyen de les introduire. Mais, toutes les fois qu'on pourra également atteindre le but qu'on se propose en les donnant à l'intérieur ou en les admi-

[1] Rapport de M. le docteur Ste-Marie (Essai sur l'atmidiatrique).

nistrant par l'absorption cutanée, on doit choisir cette dernière voie, parce que la peau a des rapports de continuité et de sympathie plus nombreux, parce que l'absorption dont elle est le siége s'exerce sur la plus grande surface possible, et enfin parce que l'action directe des médicamens n'offre pas, à beaucoup près, sur cet organe les mêmes inconvéniens que sur la muqueuse gastrique. La réaction qui a lieu à l'intérieur, à l'occasion d'une stimulation artificielle ou pathologique, est bien autrement redoutable que celles dont la peau est le siége dans les mêmes circonstances.

Si l'administration à l'intérieur des médicamens est indispensable, l'emploi simultané des bains de vapeurs en favorise les effets; dans plusieurs cas, ils provoquent, je l'ai dit ailleurs, un mouvement d'expansion, et rétablissent l'harmonie en régularisant les rapports d'excitabilité qui existent entre les organes; ils déterminent en outre, au dehors, une légère révulsion qui diminue ou prévient l'irritation de l'estomac et des intestins. Rien n'avait pu détourner un jeune homme d'environ vingt-huit ans, de l'emploi, continué pendant deux semaines, d'un purgatif drastique, pris de deux jours l'un; je parvins à prévenir les pernicieux effets de ce stimulant, en faisant administrer, à cet individu, pendant le jour de relâche qu'il accordait à l'appareil gas-

trique, une fumigation sèche très active; elle opposa à l'excitation intérieure une dérivation puissante, l'équilibre ne fut pas rompu, et ce jeune homme fut guéri, par ce mouvement alternatif et contraire, d'une affection herpetique rebelle jusqu'alors à tous les traitemens, et même aux vapeurs isolément employées. On peut tirer de ce fait des conséquences pratiques du plus haut intérêt.

Je ferai observer en passant, au sujet des purgatifs, que les matières dont ils déterminent l'évacuation, ne sont pas, comme le peuple et une certaine espèce de médecins le prétendent encore, des humeurs accumulées dans l'appareil digestif, et dont l'expulsion est nécessaire, mais un produit de l'irritation fixée sur les follicules et organes sécréteurs par l'action du purgatif. Ici, comme ailleurs, là ou est le stimulant, là s'opère la fluxion. Ainsi, les irritans n'agissent donc que comme dérivatifs et de la même manière que les excitans appliqués à la surface. Les dérivations extérieures sont toujours utiles et n'occasionnent jamais le moindre accident, tandis que celles qu'on détermine sur les organes digestifs ont souvent les plus fâcheux résultats: aussi, lorsqu'elles sont indiquées, ce qui se rencontre quelquefois, faut-il les employer avec beaucoup de réserve.

Quod medicorum est promittunt medici,

dit Horace : aussi, serait-ce ici le cas d'insister davantage sur l'action des purgatifs, de parler des pernicieux effets qu'ils déterminent lorsque leur usage n'est pas indiqué, et notamment du poison de Leroy. Mais avec ce que d'autres avant moi ont vainement cherché à se faire entendre, on me reprocherait peut-être de m'éloigner de mon sujet. C'est pour cela que je ne crois devoir m'occuper davantage des purgatifs, ni réclamer ici, comme j'en avais l'intention, contre l'impunité avec laquelle les charlatans exercent la médecine, contre la vente publique des remèdes secrets, et contre le peu de soin du gouvernement et des autorités locales à réprimer de si dangereux abus, dont journellement quelques citoyens sont les victimes.

Plusieurs moyens doivent être considérés comme de puissans auxiliaires de la méthode fumigatoire, tels que les frictions, le massage et la flagellation, dont j'ai déjà parlé.

J'ai souvent obtenu de précieux avantages de l'usage des infusions tièdes, d'espèces aromatiques, sédatives, diaphorétiques, pendant ou immédiatement après l'action de la vapeur, surtout lorsqu'elle était employée comme sudorifique.

Il sera quelquefois utile, avant de commencer l'usage des vapeurs, de pratiquer une saignée générale, ou, suivant l'indication, d'appliquer

un certain nombre de sangsues, auxquelles on reviendra dans le cours du traitement de certaines phlegmasies, tumeurs inflammatoires, etc.

Comme je me propose d'entrer dans quelques détails relatifs à l'emploi des vapeurs dans chacun des cas qui en réclament l'usage, je ne m'occuperai, dans ces considérations préliminaires, que des règles générales, que des préceptes applicables aux ordres principaux des maladies.

Dans les affections qui sont le résultat de l'irritation ou de la surexcitabilité d'un organe, il y a mouvement concentrique de l'extérieur à l'intérieur sur la partie malade, transport au dedans des mouvemens et des forces, fluxion, congestion plus ou moins grande. Les phénomènes qui se passent sur la peau sont d'abord le résultat de la soustraction ou seulement de la diminution de son excitabilité, puis de la réaction sympathique sur elle, des organes qui sont le siége de l'irritation pathologique. Le but auquel doivent tendre les moyens de l'art, est non-seulement de diminuer ou de détruire l'irritation locale, mais de changer la direction de l'effort, c'est-à-dire de rétablir ou de régulariser le mouvement excentrique. Après une saignée plus ou moins abondante, le moyen le plus rationnel est le bain de vapeurs administré d'après les règles qui seront détaillées dans le traitement des phleg-

masies. Ces règles, d'ailleurs, seront relatives à la marche de l'inflammation et à la nature de l'organe ou du tissu enflammé, car, bien que les capillaires sanguins soient de tous les systèmes de l'économie celui qui jouit du plus haut degré de vitalité, son irritation, bien qu'elle soit au fond de nature identique, offre des indications très différentes, suivant le siége qu'elle affecte, et nécessite une foule de modifications dans l'emploi des moyens propres à la combattre.

Les affections lymphatiques présentent un si grand nombre de variétés, qu'il est absolument impossible de soumettre l'emploi des vapeurs dans cette classe de maladies, à des règles générales; seulement, la dérivation qu'on doit opposer aux irritations des vaisseaux blancs, doit être plus vive, plus soutenue, plus prolongée. Ainsi, les bains de vapeurs aromatiques, les fumigations sèches plus ou moins excitantes, et souvent même l'action de la douche, seront indiqués.

Plusieurs maladies consistent manifestement, dans la diminution et quelquefois dans l'abolition plus ou moins complète, primitive ou consécutive de l'excitabilité d'un ou de plusieurs organes. C'est le cas, alors, de déterminer une stimulation vive sur la peau, par l'usage des fumigations sèches. On pourra aider l'action de ces agens thérapeutiques au moyen des frictions et

du massage, médications dont le but sera de relever sympathiquement l'énergie vitale de l'organe malade. On emploiera souvent avec avantage la douche de vapeurs promenée sur le trajet des nerfs qui s'y distribuent.

La perversion, l'inégale distribution des forces vitales, presque toujours occasionnées par le trouble des fonctions de la peau, constituent un certain nombre de lésions, dont le traitement consiste à augmenter légèrement l'énergie de l'organe extérieur, ce qu'on obtiendra aisément par l'usage méthodique des fumigations stimulantes.

Les maladies essentielles de la peau sont sans nul doute plus efficacement combattues par les bains de vapeurs soufrées que par tout autre agent thérapeutique; mais le traitement fumigatoire à opposer aux affections cutanées symptomatiques, est plutôt relatif à la lésion primitive qu'à celle dont la peau est le siége.

Parmi les nombreux avantages de la méthode fumigatoire, on doit particulièrement distinguer celui d'opérer un plus ou moins grand nombre d'indications à la fois, ce que l'on n'obtient que très rarement des moyens ordinaires de l'art. Par exemple, dans le début d'une phlegmasie aiguë occasionnée par une suppression subite de la transpiration, on applique sur la peau des révulsifs pour diminuer ou déplacer l'irritation, on pratique une saignée générale ou locale pour dé-

tourner les fluides du point irrité et prévenir la fluxion, et souvent on emploie des sudorifiques tous plus ou moins irritans, ou l'on accable le malade de couvertures pour provoquer la sueur. Les bains de vapeurs, administrés d'après les principes qui seront développés plus tard, stimulent, activent légèrement les fonctions de la peau, ouvrent ses pores qui laissent aisément échapper les matériaux de la transpiration, déterminent sur le derme et le tissu cellulaire soujacent l'abord des fluides et une sorte de congestion plus ou moins forte; en agissant comme dérivatifs des fluides et de l'irritation, et comme sudorifiques, ils remplissent à la fois cette triple indication dont une foule de maladies réclament l'usage. Il peut même se rencontrer qu'à ces indications primitives se joignent encore plusieurs indications secondaires ou accessoires : toutes peuvent être satisfaites par le même moyen. Dans le catarrhe bronchique, par exemple, le malade éprouve une toux vive, une agitation extrême qu'il est urgent de calmer. Les révulsifs ordinaires irritent, et les remèdes internes sont rejetés ou ne produisent aucun effet; un bain à l'orientale ou une fumigation générale à domicile (la tête du malade engagée sous l'arceau qui le recouvre), composée de vapeurs émollientes et à une très douce température, est le moyen à l'aide duquel on obtiendra le plus souvent une séda-

tion prompte et la diminution de la toux. Cette amélioration sera le fruit et de l'action révulsive de la vapeur, et de son effet immédiat sur la muqueuse bronchique. Lorsque l'irritation occupe les organes digestifs, le contact des remèdes, excepté des adoucissans qui ne suffisent pas toujours, peut avoir les plus graves inconvéniens. Dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, tout l'avantage est encore du côté de la méthode fumigatoire.

Des maladies de nature très différente nécessitent souvent l'emploi de moyens analogues ou offrent les mêmes indications à remplir. Il en est une foule dont les symptômes ont une telle analogie, qu'il est impossible de les distinguer, telles, par exemple, que les névroses et les phlegmasies chroniques des viscères abdominaux, qui peuvent exister ensemble et contre-indiquer mutuellement l'usage des remèdes internes qui leur sont applicables. Toutes trouveront également dans la méthode fumigatoire les secours qui sont le plus appropriés à chacune d'elles.

Quel moyen pourrait-on plus efficacement opposer à toutes les maladies métastatiques ou occasionnées par la suppression de la transpiration; par la suppression de quelque écoulement naturel ou provoqué par l'art; par la rétrocession ou le déplacement d'une irritation rhumatique, goutteuse, herpetique, etc. ?

On parvient, ai-je dit, plus souvent à guérir, c'est-à-dire à régulariser ou rétablir les fonctions d'un organe, en modifiant les forces vitales de celui avec lequel il est en rapport d'action, qu'en agissant sur le siége du mal au moyen des remèdes. Aussi suffit-il dans la plupart des cas de déterminer sur la peau certains effets immédiats qu'on doit considérer comme les plus puissans secours de l'art, et qui tous peuvent être obtenus par l'application méthodique des vapeurs. Mais, lorsque l'emploi des médicamens est jugé nécessaire, la méthode fumigatoire offre encore l'inestimable avantage de favoriser singulièrement leur administration par l'absorption cutanée, et d'en permettre ainsi l'usage dans le cas où leur ingestion dans l'estomac serait impossible, ou lorsqu'on aurait à redouter par cette voie leur action délétère. Ce mode d'introduire les médicamens est surtout applicable aux affections de la peau et aux maladies vénériennes, comme j'aurai occasion de le faire remarquer plus tard.

Dans la plupart des maladies aiguës, on doit se proposer de modérer l'irritation qu'annoncent ces symptômes : douleur, tension, chaleur, insomnie, malaise, anxiété, agitation, etc.; ne parvient-on pas facilement à ce but au moyen des fumigations humides qui, convenablement administrées, relâchent la peau, modèrent la chaleur, assouplissent les muscles, calment la douleur et

procurent le sommeil? la vapeur dans ce cas, épanouit l'organe cutané et le tissu soujacent, elle produit une détente générale de tout le système, elle répartit également les forces toujours surabondantes dans les parties profondes, et particulièrement dans le tissu surexcité.

Il n'est pas plus facile de révoquer en doute l'efficacité de la méthode fumigatoire dans les maladies aiguës, que d'en contester les avantages dans la curation des affections chroniques. On traitera cette assertion de paradoxe, mais l'expérience en a prouvé la vérité. Somis, médecin du roi de Sardaigne, observe très judicieusement, qu'Hippocrate était plus heureux que nous dans le traitement de ces maladies, parce que les bains de vapeurs, aidés des frictions et de l'exercice, étaient presque avec le régime les seuls moyens dont il se servait.

Produire une fièvre locale ou générale, activer la circulation capillaire, quelquefois celle des gros vaisseaux, augmenter ou modifier les fonctions de la peau, déterminer une excitation, une irritation plus ou moins forte sur cet organe, telles sont les principales indications à remplir lorsqu'on veut obtenir la résolution d'un engorgement quelconque, la résorbtion ou l'excrétion d'un fluide épanché ou retenu, déplacer une irritation fixée sur quelque organe, faire cesser un spasme; lorsqu'on veut, en un mot, guérir une

maladie chronique. Les remèdes actifs dont on a tant vanté, tant exagéré les admirables effets, les toniques, les excitans, les alkalis, les acides, les diverses préparations chimiques, etc., outre que leur usage intérieur n'est pas toujours sans danger, ne présentent pas, à beaucoup près, dans ces cas, les garanties qu'offrent les bains et les douches de vapeurs, moyens à l'aide desquels on peut remplir toutes les indications, et avec la plus parfaite innocuité pour le malade.

« Les bains de vapeurs si nécessaires dans tous les pays où les obstacles à la transpiration sont multipliés, dit Marcard, seront encore d'un grand avantage dans les maladies longues que nous ne guérissons qu'à force de temps; elles céderaient bien plus tôt si nous agissions sur la peau, et l'on éviterait les inconvéniens des remèdes échauffans connus sous le nom de sudorifiques. Je suis convaincu depuis long-temps, ajoute-t-il, que les modernes ont trop négligé ce moyen thérapeutique ; il n'est d'ailleurs aucun remède comparable à celui-là pour provoquer la sueur si fréquemment utile; il n'agit pas seulement par sa chaleur que l'on peut graduer à volonté, mais il dispose surtout les orifices des exhalans à la transpiration. L'on guérit, par leur usage, les gonflemens des os, les contractions musculaires, les engourdissemens, les roideurs des articulations; on en éprouve de bons effets dans les dou-

leurs violentes, les engorgemens, l'endurcissement des glandes. J'ai cité beaucoup d'observations de ce genre dans ma dissertation. »

C'est moins sur sa propre expérience, qui est cependant d'un grand poids, que Marcard se fonde pour placer les bains de vapeurs au rang des plus puissans secours de l'art, que sur les grands avantages qu'en retiraient, de son temps, Huck, Denmann et Donald-Monro, trois célèbres médecins de Londres.

Une pratique utile, qui ajoute beaucoup à l'effet des fumigations, c'est celle des Turcs; elle consiste à frotter la peau avec un morceau de camelot, ce qui débarrasse cet organe des débris de l'épiderme; puis on passe aux frictions faites avec quelques cosmétiques.

Dans les affections chroniques qui réclament l'emploi des bains de vapeurs, Sanchez conseille aussi d'augmenter l'action de ces moyens, par l'usage des frictions savonneuses, dont il craindrait avec raison l'effet trop stimulant dans les maladies aiguës, contre lesquelles il prescrit également les bains de vapeurs, préférablement à beaucoup d'autres agens thérapeutiques. Je ne méprise pas tous les remèdes, dit-il, tels que l'opium, le mercure, le quinquina, mais je pense que le bain d'étuve peut tenir lieu de la moitié de ceux contenus dans la plupart des pharmacopées.

Quel est le médecin, de bonne foi, qui aura

étudié les effets des vapeurs, surtout administrées sous forme de bains par encaissement ou en douches, et qui ne sera pas de cet avis?

Il paraît que dès les temps les plus reculés, les médecins grecs avaient au moins pressenti l'efficacité des bains de vapeurs comme moyen thérapeutique; car la plupart des malades qui consultaient les oracles, n'en obtenaient une réponse qu'après avoir été soumis à l'action de ce moyen; puis, ayant reconnu qu'ils déterminaient une excitation de quelques heures, qu'ils augmentaient les fonctions de la peau, ils commencèrent à les employer comme remède. Les médecins qui exerçaient à Rome, ignoraient l'utilité de cette méthode dans le traitement des affections cutanées, catarrhales, rhumatiques, etc. Mais plus tard, Celse, Galien, et notamment les médecins arabes employèrent les vapeurs avec beaucoup de succès dans une foule de lésions, telles que la petite vérole si heureusement combattue encore de nos jours par le même agent thérapeutique, les fièvres éruptives et autres pyrexies symptomatiques, les inflammations, les douleurs, et en un mot dans la plupart des maladies aiguës. Dans le siècle dernier, Sparmann et Sanchez en ont singulièrement préconisé l'usage, et aujourd'hui, dans les cas les plus variés, la plupart des médecins de la capitale, ou du moins ceux qui jouissent d'une certaine célébrité, retirent les plus heureux effets de ce puissant moyen de guérison.

Les bains d'étuve sont utiles sans doute, mais leur usage n'est pas applicable à un aussi grand nombre de cas que celui des bains par encaissement, et cependant dans le temps où l'on ne connaissait que ce procédé fumigatoire, on sentit la nécessité de tracer la marche à suivre dans son emploi. On trouve quelques préceptes à ce sujet, dans le mémoire de Ribeiro Sanchez, inséré parmi ceux de la Société royale de médecine et dans l'intéressant ouvrage de Marcard, sur la nature des bains. Depuis quelques années que nous possédons, outre les étuves perfectionnées, des appareils qui réunissent tous les avantages possibles, propres à appliquer la vapeur chargée de principes médicamenteux à une partie plus ou moins étendue de la peau, et à la diriger sous forme de douche, on n'a publié que des observations isolées de guérison par les bains de vapeurs; leur usage n'est pas encore réduit en préceptes, tandis que celui du moindre remède, de la moindre pratique chirurgicale, quoique souvent fort insignifiant, a été soumis à des règles précises. C'est cette considération qui m'a engagé à faire connaître le résultat de ma longue expérience sur l'usage des vapeurs. J'indiquerai la marche que j'ai suivie, moins pour guider le praticien dans l'emploi de ce moyen, que pour lui montrer l'ensemble des secours que présente la méthode fumigatoire, et soumettre à ses méditations quel-

ques-unes des nombreuses observations que j'ai recueillies.

Je vais maintenant parcourir le cadre nosologique d'après l'ordre le plus généralement suivi, cependant avec quelques différences relatives, et à la nature intime des différentes lésions et aux modifications qu'elles nécessitent dans l'administration des vapeurs. Comme ce livre n'est point une nosographie, j'espère qu'on ne me demandera pas un compte trop rigoureux de ma classification.

Le nombre des maladies serait presque infini, si les dénominations qui ont servi jusqu'à ce jour à les désigner indiquaient une lésion différente; mais ce nombre sera singulièrement restreint, si l'on a moins égard à leur siége, à leurs périodes, aux phénomènes variés qu'elles déterminent, qu'à la nature des modifications vitales ou des changemens organiques qui les constituent; car, entre le plus léger rhume, la moindre irritation inflammatoire, auxquels on refuse même le nom de maladie, jusqu'à la phlegmasie la plus aiguë, à la congestion la plus promptement mortelle, il n'y a de différence que dans le degré; il en est de même de l'engorgement lymphatique qui excite à peine l'attention de celui qui le porte, et l'induration des glandes, le développement des tubercules, les tumeurs blanches, les concrétions albumineuses, les altérations organiques variées,

les dégénérescenses cancéreuses, qui ne laissent aucune espérance de salut, etc.

Il n'est point de mon sujet d'entrer dans de longues considérations théoriques sur les maladies dans le traitement desquelles les vapeurs peuvent être employées, et dont je parlerai successivement; mais, comme on s'est généralement contenté jusqu'à ce jour des résultats qu'on en obtenait dans le traitement de certaines affections, sans en étudier l'action physiologique, ou sans songer qu'étant susceptible de déterminer une foule de modifications thérapeutiques, elles sont conséquemment applicables à beaucoup d'autres cas, je n'ai pu me dispenser de retracer les raisonnemens qui m'ont conduit à leur usage, dans le traitement de la plupart des maladies.

DES FIÈVRES.

De grandes révolutions ont plusieurs fois bouleversé la théorie des maladies de cette classe : on met en question aujourd'hui leur existence. Dans la doctrine généralement adoptée avant la publication de celle de l'historien des phlegmasies chroniques, on croyait aux fièvres essentielles, c'est-à-dire à la possibilité d'une lésion des tissus, générale quoique plus marquée dans certains appareils organiques. S'il faut en croire M. Broussais, aucune fièvre ne saurait exister sans phlegmasie locale, ou sans irritation des membranes muqueuses surtout gastriques; il lui attribue un rôle secondaire, et la subordonne constamment à un état pathologique local. Plusieurs sociétés savantes ont appelé sur cet intéressant sujet l'attention des médecins; un concours sur l'existence des fièvres essentielles, a été ouvert par la Société de médecine de Paris; l'ancienne Faculté a proposé un prix sur la nature des pyrexies. Rien n'est encore décidé; des mémoires ont été couronnés, et le problème est encore à résoudre.

M. Broussais a fait beaucoup de prosélytes, néanmoins, au sein même de son école, plu-

sieurs voix se sont élevées contre l'intervention nécessaire d'après sa doctrine, de l'irritation gastro-intestinale dans les fièvres, et, dans ces derniers temps, des médecins très recommandables et parfaitement au niveau de la science, ont cru devoir provisoirement maintenir cette classe de maladies. L'étude des fièvres remplit le premier volume de la Clinique de M. Lerminier, que publie en ce moment M. Andral. Bien que la cause des fièvres essentielles ne soit point encore jugée, il me sera sans doute permis de dire quelques mots sur les pyrexies, dont je n'ai certainement pas la prétention de déterminer la nature.

La fièvre consiste dans une série de phénomènes dont les principaux sont : 1.° une lésion profonde de la calorification et de la plupart des fonctions ; 2.° l'augmentation de l'irritabilité du cœur et du mouvement de cet organe, et l'accélération du cours du sang, tantôt résultat sympathique d'une affection locale, d'une irritation, et tantôt, suivant l'ancienne doctrine, sans liaison au moins appréciable avec aucune lésion organique. Dans le premier cas, la fièvre est secondaire et subordonnée à l'état pathologique d'un ou de plusieurs organes; dans le second, elle est réputée *essentielle*, c'est-à-dire indépendante de toute affection locale; cette dénomination pourrait même être conservée aux pyrexies dans lesquelles l'observation clinique et l'autopsie réunies démon-

treraient, par un nombre suffisant de faits bien positifs, bien concluans, que plusieurs de ces maladies peuvent consister dans l'affection de la presque universalité des appareils organiques, ou dans celle de la totalité de l'un des systèmes anatomiques généraux.

La fièvre présumée essentielle ou primitive, la seule dont je m'occuperai dans ce chapitre, peut être *continue*, c'est-à-dire que le désordre des fonctions dont l'ensemble constitue l'état fébrile, existe dès l'invasion de la maladie et persiste, sans interruption, jusqu'à sa terminaison : c'est la marche ordinaire des phlegmasies. Elle est *rémittente* lorsque le trouble des fonctions présente plusieurs périodes d'exacerbation et de diminution, pendant le cours de la maladie, sans disparaître jamais complétement. Le frisson précède chaque paroxisme dont le retour a lieu à des époques, tantôt périodiques, tantôt irrégulières. Enfin, si le trouble fébrile parcourt ses périodes d'accroissement, d'état et de déclin, dans un espace de temps limité pour renaître avec son intensité premiere, s'évanouir de nouveau, et reparaître encore à des intervalles à peu près égaux, la pyrexie est *intermittente*, et on la désigne sous le nom de *quotidienne*, de *tierce* ou de *quarte*, etc., suivant que les accès se manifestent de deux, de trois ou de quatre jours l'un.

Les fièves, dont la durée et très variable, peuvent

être occasionnées par une foule d'agens physiques et moraux; elles offrent le plus souvent une marche simple et régulière, mais quelquefois des anomalies qui en rendent l'issue plus ou moins funeste.

Quoique j'aie retiré de grands avantages des vapeurs dans le traitement des fièvres continues et rémittentes, ne les ayant employées dans ces cas que comme moyens auxiliaires, c'est-à-dire concurremment avec les autres moyens de l'art, je ne parlerai pas de ces deux ordres de maladies dans lesquelles, d'ailleurs, l'administration de ce moyen thérapeutique doit se faire d'après les règles et précautions qui seront développées au sujet des phlegmasies aiguës. Je ne m'occuperai donc ici que des fièvres intermittentes simples, auxquelles j'ai souvent opposé les vapeurs comme unique remède ou principal moyen de traitement, et toujours avec beaucoup de succès.

Tantôt cette maladie s'annonce quelques jours d'avance par un état de lassitude, de courbature, de malaise plus ou moins remarquable, des maux de tête, des étourdissemens, perte de l'appétit, etc.; tantôt elle sévit tout-à-coup, sans qu'aucun symptôme en ait pu faire pressentir l'invasion. Dans tous les cas, la fièvre débute par les phénomènes suivans : pandiculations, bâillemens, resserrement précordial, constriction de la poitrine, gêne de la respiration, cardialgie, anxiété, malaise inexprimable dans la région épi-

gastrique; nausées, vomissemens, faiblesse, précipitation, petitesse du pouls, quelquefois défaillance; besoin d'uriner; émission d'urine claire, limpide et sans odeur; sensation d'un bandeau qui comprime fortement la tête, trouble de la vue; bourdonnement d'oreilles, sentiment de froid, horripilation, frisson, tremblement, lassitude, faiblesse musculaire. La peau est froide et dans l'état désigné vulgairement sous le nom de *chair de poule*. Le derme se resserre; les bulbes des poils se redressent, ce qui donne à cet organe un aspect chagriné; il est rude au toucher, et le moindre contact à contresens ou sur les parties velues, fait éprouver une sensation qu'on ne peut rendre, mais vive, pénible, et qui se propage promptement au loin; les tégumens sont pâles, livides, ainsi que les lèvres; les ongles prennent par fois une teinte violette; il y a diminution et même interruption complète de la circulation capillaire. Les muscles des mains et des pieds sont le plus souvent fléchis; quelquefois de douloureuses crampes se manifestent. Les traits de la face et le tissu cellulaire extérieur paroissent affaissés. Il y a astriction, diminution sensible des parties extérieures du corps : on sort aisément du doigt un anneau qu'on y aurait engagé auparavant avec peine.

En analysant physiologiquement ces divers symptômes réunis en plus ou moins grand nombre, et en observant avec soin la marche rapide

qu'ils suivent dans leur développement presque simultané, on parvient aisément à distinguer ceux qui dépendent d'une sorte de congestion, des fluides dans les organes profonds, de ceux qui sont le résultat de la diminution ou de la soustraction momentanée de l'irritabilité de l'organe extérieur. Dans cette première période fébrile, il y a action brusque au dedans, mouvement de concentration, interversion dans les rapports vitaux, trouble de toutes les fonctions. Cet état dure plus ou moins long-temps, suivant la force de réaction du sujet qui l'éprouve, rarement au-delà de quelques heures. Puis les organes profonds réagissent contre l'effort qui les opprime, le mouvement d'expansion s'établit. Il se manifeste successivement des phénomènes opposés, tels que : plénitude, accélération du pouls dont les battemens sont plus ou moins réguliers; chaleur, rougeur de la peau, surtout de la face; turgescence, gonflement du derme et du tissu cellulaire soujacent par suite du rétablissement de la circulation capillaire et de l'abord des fluides dans ces parties; sensibilité plus vive des organes des sens (du goût excepté), qui sont plus facilement impressionnables; battement des artères temporales; la céphalalgie succède au resserrement céphalique; agitation. Le malade rend des urines colorées mais limpides; celles de la fin de l'accès sont troubles et déposent un sédiment plus

ou moins abondant. Quelquefois la difficulté de respirer, la cardialgie, les vomissemens persistent encore, ce qui dépend moins alors de la congestion, de l'oppression vitale, que d'une sorte d'irritation, de fluxion momentanée qu'elle a nécessairement dû occasionner. Ces phénomènes constituent la période de réaction dans laquelle la surface devient à son tour l'aboutissant des mouvemens organiques; bientôt la chaleur diminue, la peau s'épanouit, les pores s'ouvrent, une transpiration plus ou moins abondante a lieu, le calme renaît, l'harmonie se rétablit et l'accès est terminé. Le plus souvent la personne qui l'a éprouvé jouit, jusqu'à son retour, d'une santé parfaite.

L'accès se manifeste de nouveau le lendemain, deux ou trois jours après, suivant le type de la fièvre. Il offre à peu près le même caractère, ou bien il est plus ou moins long, plus ou moins grave.

La fièvre quotidienne peut devenir tierce, celle-ci se convertir en quotidienne, en quarte, mais il est très rare que la dernière change de type.

Voilà ce qu'enseigne l'expérience, voilà ce que savent tous les médecins qui ont soigneusement vu quelques malades, et à cela, je crois qu'ils doivent borner leurs recherches; car, la cause matérielle de la fièvre, fût-elle bien constatée, on ignore absolument, au moins dans certaines espèces, le siége qu'elle occupe, et l'intermit-

tence de ses accès sera probablement toujours pour nous un mystère impénétrable.

Il est cependant encore de nos jours quelques médecins, jouissant d'une certaine réputation, qui attribuent la fièvre à une *humeur délétère* dont la nature cherche à opérer l'expulsion au dehors; mais cette assertion n'est appuyée sur aucun fait, sur aucun raisonnement qui puisse la justifier. Comment supposer d'ailleurs que la nature qui veille constamment à la conservation de l'individu, pût déployer cet appareil formidable de symptômes, qui compromet toujours plus ou moins le malade, pour le débarrasser d'une prétendue humeur qui, avant l'apparition de la fièvre, n'avait manifesté sa présence ou sa malignité par aucun phénomène, par aucun trouble quelconque? et, quand bien même cette supposition serait fondée, ce que, dans l'état actuel de la science, il est impossible d'admettre, en connaîtrions-nous mieux les changemens organiques qui s'opèrent dans l'exécution de ce travail?

Si l'on a bien suivi le développement successif des symptômes fébriles, on a dû remarquer que l'accès se compose de deux efforts opposés. Le premier, ou celui d'*action*, qu'on peut nommer morbide, et qui a lieu du dehors au dedans, est nécessairement occasionné par une irritation latente quelconque, une modification particulière des organes profonds, car on ne peut admettre,

comme le pensent quelques médecins, qu'une cause qui agirait directement sur la peau et dont l'action se bornerait à elle, déterminât des phénomènes, résultats incontestables de la soustraction momentanée de son excitabilité. Le froid et les astringens peuvent seuls produire cet effet; tous les autres modificateurs pathologiques agissent d'abord en excitant. Le second est, comme je viens de le dire, celui de *réaction*, ou de dedans au dehors. On pourrait même le désigner sous le nom d'effort conservateur, puisqu'il a pour objet de garantir l'intégrité des organes en repoussant l'action, et de prévenir l'irritation et la congestion humorale qui en serait une conséquence certaine si elle était trop prolongée. La nature ne borne pas là sa médication, elle provoque la sueur et termine l'accès.

Les indications variées auxquelles conduit l'idée que le médecin se forme des frissons et de la chaleur fébrile, sont d'une telle conséquence pratique, que je ne puis me dispenser d'insister sur ce double phénomène qui, d'ailleurs, est bien plus immédiatement lié à mon sujet qu'il ne paraît l'être.

Les forces, les fluides, les mouvemens vitaux se portent brusquement du dehors au dedans, sur un organe dont les relations sympathiques avec les autres tissus ou appareils de l'économie sont intimes et nombreuses. Pendant le déve-

loppement de la congestion interne, qui se manifeste par de nombreux symptômes, l'on observe tous ceux qui résultent de la diminution, et même de l'extinction momentanée de l'excitabilité de la peau et des tissus soujacens, tels que: décoloration de la peau qui devient froide au toucher, et le siége d'une impression pénible, affaissement de cet organe et du tissu cellulaire, mouvemens convulsifs des muscles du visage et des membres, horripilation, etc., et enfin le frisson, expliqué par la soustraction de la vie et des fluides de la circonférence, et leur concentration au dedans. Les phénomènes de la surexcitation profonde, après s'être montrés avec une grande énergie pendant un temps indéterminé, perdent progressivement de leur violence, et une révulsion en sens inverse de la première commence à s'effectuer; une modification vitale, encore inexpliquée, rappelle les forces et les fluides à la périphérie du corps. La peau, qui avait pour ainsi dire perdu son irritabilité, devient bientôt à son tour le siége de la surexcitation, elle se colore, le sang y afflue de toute part, ses fonctions s'exercent avec une activité extraordinaire, et l'accroissement de vitalité qu'elle éprouve rend raison de la chaleur fébrile à laquelle succède une sueur plus ou moins abondante.

Quelle est la cause de ces grands changemens? on l'ignore. La plupart des fonctions des organes,

la plupart des maladies sont des problèmes sur lesquels on a bien quelques données, mais qu'on ne parviendra guère à résoudre, malgré quelques esprits confians en leurs lumières, qui croient pouvoir tout expliquer en subordonnant exclusivement à l'*organisation* tous les phénomènes de la vie et des maladies. La commodité de cette méthode n'en fait point oublier l'insuffisance.

Les bains de vapeurs ont une action comparable à la chaleur fébrile, ils appellent les mouvemens organiques et les liquides de l'intérieur du corps à la circonférence, et par conséquent doivent produire d'excellens effets dans les cas nombreux d'excitations, de phlegmasies internes qui nécessitent cette réaction.

La méthode fumigatoire a triomphé des irritations intermittentes et rémittentes comme des continues. Ce résultat est au moins une nouvelle présomption ajoutée à tant de preuves que la diversité dans le type n'entraîne pas la différence de nature.

« Il est hors de doute que les bains de va-
« peurs sont trop négligés dans nos climats, et
« que dans beaucoup de circonstances où l'on
« emploie des remèdes internes pour provoquer
« la transpiration, il serait préférable d'avoir re-
« cours aux bains de vapeurs. On sait, par exem-
« ple, que les fièvres graves et contagieuses ont
« été souvent arrêtées, dans le début, par une

« sueur abondante : or, cet effet ne serait-il pas « provoqué plus promptement et avec plus d'in- « tensité par un bain de vapeurs que par tous « autres moyens ? (Dictionnaire des sciences « médicales, article *bain.*) » Il est présumable qu'ici les sudorifiques agissent moins par les sueurs qu'ils provoquent, qu'en rétablissant le mouvement excentrique, la principale et peut-être la seule indication qu'on ait à remplir dans ces cas comme dans beaucoup d'autres. Combien les bains de vapeurs leur sont préférables pour déterminer cet effet ! Dans le commencement du 17.e siècle, Hermann von der Heyde proposait de guérir la peste par les sudorifiques. Ce moyen, dit Marcard, serait sans doute préférable à l'usage de la glace, et alors les bains de vapeurs seraient surtout indiqués.

Sanchez traitait les fièvres par les bains de vapeurs et les boissons aigrelettes.

D'après l'examen attentif de phénomènes sur lesquels j'ai cru devoir insister et de l'action médicatrice de la nature, la fièvre intermittente présente trois indications principales à remplir: 1.° augmenter l'énergie vitale de la peau, soit pour agir comme dérivatif et prévenir ou diminuer l'irritation encore inconnue qui provoque le mouvement concentrique, soit pour lui opposer une résistance plus efficace; 2.° favoriser l'effort de réaction; 3.° enfin, placer la peau

dans les dispositions les plus convenables à l'exhalation qui termine l'accès. Ces considérations ont naturellement dû me conduire à l'emploi de la méthode fumigatoire, qui offre incontestablement les moyens les plus propres à remplir ces trois indications.

Je n'ai jusqu'à ce jour administré les vapeurs que pendant l'intermittence; leur usage me paraît néanmoins rationnel dans le moment de l'accès dont il pourrait plus efficacement encore abréger la durée et prévenir le retour. Je me propose aussi d'employer les vapeurs dégagées des substances amères et du quinquina, ainsi que de son extrait alcoholique et du sulfate de quinine vaporisés par le calorique. Je suis fondé à croire, d'après l'effet que j'en ai obtenu dans d'autres cas, qu'on obtiendrait de grands avantages des fumigations arsenicales, qu'on peut administrer avec la plus parfaite sécurité au moyen de mes appareils perfectionnés, mais non avec les machines fumigatoires ordinaires.

J'ai opposé aux fièvres intermittentes les bains de vapeurs humides simples aromatiques et de sureau, et les fumigations sèches de succin, de camphre, de soufre, etc. Plusieurs médecins ont, comme moi, obtenu de ce moyen thérapeutique les plus heureux effets, et l'un de nos plus estimables confrères nous a communiqué plusieurs observations de fièvres intermittentes de divers types guéries par le seul usage des vapeurs.

Fièvre quotidienne.

M. M***, âgé de trente-six ans, blond, tempérament sanguin, constitution irritable, éprouva, sans causes apparentes, dans le commencement d'avril 1820, à cinq heures du soir, un accès de fièvre qui débuta par un frisson léger mais de longue durée, nausées, vomissemens verdâtres et glaireux, resserrement occipito-frontal, respiration gênée, froid remarquable de la peau. Cet état dure deux heures; au bout de ce temps: pouls plein et développé, chaleur, face animée, agitation vive. A dix heures, la sueur se manifeste et se prolonge toute la nuit. Le lendemain, le malade se trouve bien, et conserve seulement la tête lourde et une grande faiblesse. Le soir, à peu près à la même heure, nouvel accès, le froid dure davantage, et se fait surtout sentir le long de l'épine. On fait prendre au malade plusieurs infusions chaudes de sureau, dont la première est rejetée, et on l'accable de couvertures. La réaction n'a lieu qu'au bout de trois heures; elle est beaucoup plus énergique que la veille. Céphalalgie violente, face rouge, vultueuse, chaleur vive, agitation extrême. La transpiration n'a lieu qu'à minuit, elle est abondante et soulage promptement. Je suis appelé le troisième jour auprès de M. M***; il ne se plaint que d'une pesanteur

de tête fatigante, d'une grande faiblesse, ou plutôt d'une sorte de contusion, de courbature des membres, et de dégoût pour les alimens. Sa langue était pâle, mais n'annonçait point d'irritation gastrique. Aucune douleur; le ventre souple, la respiration facile, exercice libre et régulier de toutes les fonctions organiques. Je me bornai à prescrire une boisson délayante, et voulus observer l'accès suivant, qui fut en tout semblable à celui de la veille, seulement l'agitation fut moindre, ce que j'attribuai à l'usage d'une potion opiacée. Le lendemain, quatrième jour de la maladie, je pratiquai une saignée de six onces, qui n'apporta aucun amendement sensible. Le matin du sixième jour, je cède aux instances du malade, et le fais vomir au moyen de l'ipécacuanha. La fièvre persiste à peu près au même degré. J'administre le quinquina sous diverses formes, et à la fin du deuxième septénaire, la fièvre durait toujours, mais les accès avaient diminué de violence et de durée. Les vésicatoires, les synapismes fréquemment répétés, les amers, le sulfate de fer, l'opium, furent vainement employés pendant quinze jours encore. J'observe, à l'égard de ce dernier remède, qu'il m'a toujours paru diminuer la force de réaction et prolonger l'accès. J'envoyai M. M*** à la campagne prendre le lait d'ânesse; je lui conseillai de longues et fréquentes promenades et beaucoup de distraction. Tous

ces moyens furent inutiles. Le malade était considérablement maigri, il dépérissait à vue d'œil, mais les forces, quoique de beaucoup diminuées, le soutenaient encore. Quelquefois il témoignait beaucoup d'inquiétude sur son état, devenait triste, soucieux, très irrascible et voulait abandonner tous les remèdes. Je le décidai cependant à tenter l'usage des vapeurs; il vint, à cet effet, se fixer dans mon établissement, où les bains à l'orientale de vapeurs aromatiques lui furent d'abord administrés huit jours de suite. Je faisais légèrement frictionner tout le corps, et administrer quelques tasses d'infusion diaphorétique pendant leur action, après laquelle le malade était soigneusement séché et placé dans un lit chaud. Bientôt le froid de l'accès fut beaucoup moins sensible, la réaction plus vive et plus prompte, l'appétit revint. Le malade conçut dès-lors l'espérance de guérir, et reprit toute sa gaîté. J'augmentai encore l'énergie de la peau, au moyen des bains par encaissement de vapeurs de sureau aromatisées, dont je faisais insensiblement élever la température jusqu'à 34 ou 36 degrés. Après dix-huit jours de traitement, la fièvre était tout-à-fait dissipée et les forces considérablement accrues. M. M*** reprit dès-lors ses occupations ordinaires, et ne tarda pas à recouvrer son ancien embonpoint. Il a joui jusqu'à ce jour de la meilleure santé.

—

Fièvre quotidienne miasmatique.

Une famille assez nombreuse, de Tarare près de Lyon, fit en 1818, dans les plaines du Forez, un assez long séjour, pendant lequel presque toutes les personnes qui la composaient furent successivement atteintes de la fièvre de marais. Le chef y succomba; les autres, chez lesquelles elle offrit une ténacité remarquable et différens types, guérirent toutes; elle se prolongea singulièrement chez un enfant de près de quatre ans, mais céda enfin aux méthodes ordinaires. L'année suivante, on eut l'imprudence d'exposer l'enfant à la même cause et la fièvre revint. Après des soins inutiles, quoique méthodiquement dirigés et prolongés pendant plusieurs mois, on vint à Lyon me confier la direction du petit malade; il était d'une maigreur extrême et d'une faiblesse telle, qu'il ne pouvait se soutenir; la peau habituellement froide, sèche et d'une singulière blancheur, les joues, les lèvres et la langue décolorées, l'appétit nul. Un frisson avec tremblement, qui parcourait alternativement toutes les parties du corps, se manifestait régulièrement tous les soirs; pendant toute sa durée, qui était de plus d'une heure, les nausées, les vomissemens avaient lieu dès que l'enfant prenait quelque chose; la peau des mains et des pieds, ainsi que des ongles, étaient bleuâtres, et le petit

malade rendait à chaque instant quelques gouttes d'urine très claire. A cet état succédaient : chaleur, agitation avec douleur de tête, élévation du pouls qui était ordinairement petit et toujours très précipité ; la rémission n'avait lieu que le matin et n'était annoncée que par une légère moiteur.

Après avoir observé pendant quelques jours, je provoquai une consultation de cinq médecins, qui confirma mon opinion sur la nature de la maladie, sans m'éclairer sur le choix des moyens propres à la combattre, et je restai dans la même incertitude à ce sujet ; je me déterminai cependant bientôt à placer l'enfant, sous la surveillance de sa mère qui lui servait de garde, près de la ville, dans un site salubre ; et là, aidé seulement des soins hygiéniques, j'employai pour unique remède les bains de vapeurs humides simples, administrés au moyen d'un appareil que je fis construire à cet effet. L'enfant a pris pendant quarante jours de suite et sans interruption, une fumigation d'aumoins une heure de durée ; il se trouvait si bien de ce moyen, que souvent il demandait avec instance qu'on lui donnât son bain plus tôt, ou qu'on l'y laissât plus long-temps. Il acquérait tous les jours plus de force et de vigueur. Sur la fin du traitement, malgré que je lui fisse faire au moins toutes les trois heures un petit repas, il avait un appétit tel, qu'il mangeait tout ce qui lui tombait sous la main. La

fièvre diminua par degrés et finit enfin par disparaître entièrement ; l'enfant reprit bientôt toute sa fraîcheur, et n'a pas éprouvé jusqu'à ce jour d'autre maladie qu'une rougeole bénigne.

J'ai traité deux autres fièvres quotidiennes par les vapeurs, l'une chez une jeune femme de vingt-cinq ans qui en était affectée depuis plusieurs mois, et contre laquelle tous les moyens de l'art avaient échoué : trois bains à l'orientale et dix par encaissement de vapeurs aromatiques ont suffi pour la guérir complétement. Le sujet de l'autre observation est un homme de cinquante ans, fort et robuste, chez lequel la fièvre qui s'était manifestée à plusieurs reprises, après avoir été momentanément arrêtée par les méthodes ordinaires, avait enfin fini par leur résister opiniâtrément ; elle a cédé sans retour, au moins depuis deux ans que le traitement fumigatoire lui a été opposé, à l'usage de huit fumigations sèches de succin à une haute température, alternées avec le même nombre de bains à l'orientale, accompagnés et suivis de massage et de frictions générales.

Fièvre tierce.

J'ai suivi onze malades atteints de fièvre tierce présumée essentielle, traités et guéris par la méthode fumigatoire, dont l'usage n'a été prolongé

au-delà de vingt jours que sur une personne âgée, qui depuis nombre d'années était sujette à de fréquens retours de cette maladie. Chez deux autres, l'emploi des vapeurs avait été commencé le lendemain d'un accès, et le suivant n'eut pas lieu. Les fumigations ne furent continuées, pendant trois jours encore, que pour assurer la guérison. De ces onze observations, les deux suivantes m'ont paru dignes d'être rapportées.

Lorsque M. R***, militaire retraité, âgé de trente ans, d'un tempérament bilieux lymphatique, se retira à Lyon, sur la fin de 1818, il avait été, depuis un an, plusieurs fois atteint d'une fièvre dont les accès survenaient régulièrement sous type de tierce; cette maladie, évidemment occasionnée par l'action des effluves marécageuses de la Bresse, dans les plaines humides de laquelle il avait depuis cette époque fixé son séjour, résista à plusieurs traitemens successivement dirigés par des praticiens de mérite. La fièvre se manifestait, cédait avec plus ou moins de difficulté aux moyens de l'art les plus efficaces pour reparaître encore après quelques semaines, particulièrement aux équinoxes et dans les grandes chaleurs de l'été. M. R*** changeait aussi souvent de médecin que sa fièvre revenait de fois. Je dus nécessairement un jour être chargé du soin de le conduire; mon tour arriva au commencement de

mai 1820. N'espérant pas, par les moyens ordinaires, être plus heureux que ceux qui m'avaient précédé, je me dispensai d'y recourir, et proposai, en conséquence, la méthode fumigatoire, qui inspira au malade d'autant plus de confiance, qu'elle avait moins de rapport avec toutes celles dont il avait usé jusqu'à ce jour avec si peu de succès. Après quelques bains généraux de vapeurs comme préparatoires, je fis administrer des fumigations sèches soufrées; les premières diminuèrent considérablement la durée de l'accès; la cinquième le supprima tout-à-fait; j'en fis néanmoins continuer l'usage pendant dix-huit jours de suite. Je conseillai à M. R*** de prendre quelques fumigations de même nature, dans les mois de juillet et d'octobre, pour prévenir le retour des accès qui avait ordinairement lieu à ces époques; ce qu'il exécuta soigneusement. La même précaution fut employée sur la fin du mois d'avril de l'année suivante, et la fièvre ne s'est pas manifestée depuis.

Une jeune personne de onze ans, d'une constitution débile, avait une fièvre quotidienne qui, après avoir duré environ trois semaines, prit le type de tierce régulière; l'accès débutait par une lassitude spontanée et des frissons érratiques prolongés qui se faisaient sentir tantôt dans les bras, tantôt dans les cuisses, surtout aux épaules

et le long du rachis; elle éprouvait de fréquentes nausées sans vomissemens; la peau décolorée et froide présentait, particulièrement sur les avant-bras et les cuisses, l'état de *chair de poule*, etc. L'effort de réaction était pénible et lent à se développer, le pouls médiocrement élevé et très précipité, agitation, chaleur modérée, mais très prolongée; une légère moiteur terminait l'accès, après lequel la jeune malade n'éprouvait d'autre malaise qu'une grande faiblesse; elle avait une répugnance invincible pour tous les remèdes, surtout pour le quinquina qu'on lui avait administré sous toutes les formes, et dont elle ne voulait absolument plus continuer l'usage. Le médecin qui la dirigeait, avec lequel je suis en rapport d'amitié, me fit part de la situation de sa malade; je l'engageai à essayer les vapeurs, dont il n'était détourné que par la grande faiblesse. Je dissipai ce préjugé, et ce moyen fut tenté. La petite malade se trouva si bien des bains à l'orientale, avec frictions et léger massage, qu'elle voulut en prolonger l'usage au-delà du terme que nous avions fixé; aussi consentîmes-nous à les employer alternativement avec ceux par encaissement de vapeurs de sureau aromatisées. La fièvre diminua et disparut progressivement; les forces augmentèrent d'une manière sensible et prompte, et au bout de quinze jours de traitement, cette jeune personne était entièrement guérie.

Fièvre quarte.

Cette maladie est beaucoup plus rare, au moins dans nos climats, que la précédente ; elle est aussi de toutes les affections fébriles celle qui résiste le plus opiniâtrément aux moyens de l'art. La fièvre quarte débute rarement sous ce type ; elle succède le plus souvent aux fièvres tierces, qui quelquefois elles-mêmes étaient quotidiennes dans l'origine. Les causes qui les déterminent, excepté dans les pays marécageux, sont en général inappréciables, de même que les constitutions organiques qui y disposent ; car elles se manifestent également à tous les âges, chez tous les tempéramens et dans tous les lieux. Sur le nombre de celles que ma pratique m'a offertes, quatre seulement, qui avaient résisté à l'usage varié et soutenu du quinquina, ont été soumises à l'action des vapeurs.

M.lle D***, jeune personne de treize ans, grasse, fraîche, très enjouée, d'un tempérament sanguin lymphatique, offrant quelque caractère de la disposition scrofuleuse, était depuis long-temps dans une pension à la Croix-Rousse, dans un site bien aéré, exposé à l'orient et parfaitement sain, lorsqu'elle y fut atteinte, sans cause apparente, d'une fièvre quarte, dont la marche fut bientôt

arrêtée par l'emploi méthodique du quinquina. Quelques mois après, cette maladie se manifesta de nouveau, et ne céda cette fois qu'à l'usage d'un mélange de quinquina, de tartrité antimonié de potasse, de carbonate de potasse et de sirop d'absinthe; mais bientôt elle reparut encore. Je dirigeai contre elle, pendant plus de six mois et sans le moindre succès, tous les moyens imaginables; la jeune personne se portait bien pendant l'intermission; seulement elle était dégoûtée des alimens, indifférente sur tout ce qui avait été autrefois l'objet de ses affections, soucieuse, inquiète et quelquefois d'une tristesse remarquable, notamment les jours où l'accès devait avoir lieu. Il débutait par quelques frissons fugaces et un léger tremblement, auquel succédait un sentiment de froid très prolongé, anxiété, resserrement précordial et quelquefois sentiment passager de suffocation. Le pouls se développait ensuite, il acquérait même beaucoup de force, et, malgré la vive chaleur dont la peau devenait le siége, la face seulement était colorée; cette seconde période, qui durait au moins quatre heures, était suivie d'une douce transpiration qui annonçait la fin prochaine de l'accès : la fièvre devint enfin double et triple quarte irrégulière, c'est-à-dire que pendant les deux jours d'apyrexie, quelques mouvemens fébriles se manifestaient, ce qui ne laissait que de très courts intervalles pour l'admi-

nistration des remèdes dont la jeune malade était extrêmement dégoûtée.

Je proposai les vapeurs dont je n'avais encore tenté l'usage dans aucun cas de ce genre, mais auquel le raisonnement et l'analogie devaient nécessairement me conduire. Je fis d'abord administrer un bain général de vapeurs aromatiques chaque jour d'intermission, sans égard aux légers accès intermédiaires, dont le retour était très variable, et qui d'ailleurs ne me paraissaient pas devoir contre-indiquer l'emploi de ce moyen; ils ne reparurent plus; la première fumigation, qui avait provoqué une sueur assez abondante, suffit pour les dissiper. Je passai bientôt à l'usage des bains par encaissement; au dixième, n'ayant obtenu qu'un amendement peu sensible, je prescrivis quelques douches d'aspersion sur tout le corps, de manière à activer vivement l'énergie de la peau dans toute sa surface; après quoi, pour soutenir cette action, je fis plonger la malade dans un bain de vapeurs sèches soufrées, dont la température fut insensiblement élevée jusqu'à 45 degrés. Ces dernières fumigations furent continuées, et tous les trois jours je revins à une douche d'aspersion. Bientôt les accès diminuèrent d'intensité et de durée; mais, bien que très faibles malgré l'emploi de vingt fumigations, ils existaient encore, et ce n'est qu'après un mois révolu de traitement, que cette habitude fébrile fut

tout-à-fait rompue et la petite malade parfaitement guérie, non-seulement de la fièvre, mais encore de sa disposition scrofuleuse, qui consistait dans un gonflement, une sorte de turgescence de la lèvre supérieure et du nez, dans la bouffissure du tissu cellulaire parotidien et sous-maxillaire, et dans un léger gonflement des glandes cervicales. Les fonctions utérines se sont bientôt établies sans le moindre trouble. Il y a plus de deux ans que M.lle D*** jouit de la plus parfaite santé.

Le sujet de la deuxième observation est un jeune ouvrier de vingt-six ans, atteint d'une fièvre quotidienne, qui passa successivement au type de tierce et de quarte; il y avait plus d'un mois qu'elle avait pris ce dernier caractère, lorsque le malade vint me consulter. L'état de misère dans lequel il se trouvait, ne lui permettant pas des ubvenir aux frais qu'auraient nécessités l'emploi des moyens pharmaceutiques, je me déterminai de suite à recourir aux vapeurs. Après deux bains à l'orientale, pendant lesquels on frictionna, on nettoya soigneusement la peau, dont l'extrême malpropreté, s'opposant à l'exercice régulier des fonctions de cet organe, pouvait peut-être occasionner la maladie; je lui fis administrer dix fumigations sèches soufrées; à la huitième, la fièvre était entièrement disparue.

Les deux autres observations m'ont été fournies par M.me F***, âgée de quarante-deux ans, d'un tempérament nerveux sanguin; et son fils, jeune homme de treize à quatorze ans, d'une maigreur extrême et d'une très faible constitution.

Lorsque je fus appelé à leur donner mes soins, dans le courant de janvier 1820, il y avait près de cinq mois qu'ils étaient de retour de St-André, dans la Basse-Bresse, où, pendant un séjour de quelques semaines, ils furent l'un et l'autre atteints d'une fièvre d'accès. Cette maladie, chez la mère, se régularisa bientôt sous type de quarte; mais celle du fils fut long-temps irrégulière, et lorsque je le vis pour la première fois, il n'y avait tout au plus que trois semaines que les accès laissaient entre eux un intervalle de deux jours pleins.

J'ai vainement employé, pendant plus de trois mois, les traitemens les plus méthodiques; tous les fébrifuges indigènes et exotiques, l'opiat de Desbois de Rochefort, le quinquina sous toutes les formes, les épithèmes excitans, les rubéfians cutanés de toutes les espèces, les révulsifs internes ont été tour-à-tour inutilement administrés. J'aurais encore insisté sur le spécifique, si le jeune homme ne se fût tout-à-fait refusé à son usage, et si cette substance n'eût occasionné à M.me F*** des crampes d'estomac et des vomissemens douloureux et fréquens. Je renonçai enfin à tous les remèdes, auxquels je substituai les boissons dé-

layantes et adoucissantes, telles que les eaux de poulet, de veau, les sirops de gomme, d'althæa, étendus d'eau, et huit jours après je conseillai de recourir à la méthode fumigatoire.

M.me F*** était considérablement maigrie; elle avait la peau pâle et sèche, les lèvres décolorées, les yeux abattus, l'appétit nul, l'estomac douloureux, la digestion pénible, le sommeil rare et très agité, les forces néanmoins se soutenaient encore. Le jeune homme était d'une grande faiblesse, avait la peau terne et rugeuse, quelquefois brûlante, mais toujours sèche. Le malade avait de l'appétit, mais il n'aimait que les alimens acides ou de haut goût.

Le lendemain d'un jour d'accès, je fis administrer à l'un et à l'autre un bain à l'orientale de vapeurs émollientes, pendant toute la durée duquel ils furent constamment frictionnés sur tout le corps avec une brosse douce, puis frottés avec les deux mains revêtues de gants de flanelle, et enfin légèrement massés. La transpiration s'établit bientôt, et, après cette opération qui dura environ une heure, les malades prirent une boisson légèrement diaphorétique; ils furent séchés, enveloppés de linges chauds, et couchés dans un lit échauffé où la sueur se soutint pendant une heure encore; le jour suivant, le même moyen fut administré et de la même manière : la sueur parut plus abondante, et les malades éprouvèrent

déjà un sentiment de légèreté, de bien-être remarquable; ils se reposèrent le jour de l'accès, qui se manifesta à la même heure, mais qui fut beaucoup moins long que de coutume, et terminé par une douce moiteur.

J'alternai ensuite les bains à l'orientale de vapeurs aromatiques, avec ceux par encaissement de vapeurs de succin; après quinze jours de l'usage de ces moyens aidés de boissons adoucissantes pour tout remède, M.me F*** était parfaitement rétablie; elle n'avait pas tardé jusque-là à recouvrer le sommeil et l'appétit, et reprit bientôt beaucoup de force et de vigueur; seulement elle éprouvait encore une légère douleur dans l'estomac, qu'augmentait sensiblement la moindre pression; cette irritation gastrique céda à l'application de quelques sangsues et aux boissons délayantes dont je fis continuer l'usage.

Le traitement fumigatoire a été continué plus long-temps chez le jeune homme; la fièvre s'est dissipée; mais la maigreur et la faiblesse ont été entretenues par des habitudes vicieuses, dont rien n'a pu le corriger.

Je n'ai encore opposé les vapeurs qu'aux fièvres intermittentes dans lesquelles les traitemens ordinaires avaient échoué, ou lorsque quelques considérations particulières en contre-indiquaient l'usage. La position dans laquelle je me trouve

placé ne me permet pas de recourir à cette méthode dans tous les cas où je la crois utile, je suis, pour ainsi dire, obligé d'attendre que les malades eux-mêmes me la proposent, ou que l'impuissance des autres moyens en autorise la prescription que le succès justifie presque constamment. Autrement j'aurais employé les vapeurs, sinon comme unique moyen, mais au moins comme auxiliaire, dans le traitement de la plupart des fièvres intermittentes, avec l'intime conviction qu'elles rendraient leur guérison plus sure, plus facile et plus prompte. Je soumets d'ailleurs cette opinion au jugement et surtout à l'expérience des médecins instruits et sans prévention.

DES PHLEGMASIES.

L'INFLAMMATION est de toutes les maladies la plus fréquente et celle qui fait le plus de victimes : la grande majorité des lésions vitales, toutes les altérations organiques, connues sous différentes dénominations, en sont les résultats.

Cette affection a pour élément principal la surexcitation des capillaires, sanguins ou lymphatiques, et comme ces deux ordres de vaisseaux entrent dans la composition de tous les organes, tous les organes sont susceptibles d'inflammation.

L'irritation des capillaires sanguins, la seule dont il sera question dans cet article, détermine promptement la douleur et l'abord des fluides dans la partie qui en est le siége; celle-ci augmente de volume et perd en partie sa force de cohésion; la congestion dont elle devient le siége est en raison directe de la violence de la fluxion, de la laxité et de la sensibilité de son tissu ou parenchyme. Le malade éprouve dans ce point un sentiment de chaleur, d'ardeur plus ou moins vif, que la main du médecin peut reconnaître et apprécier lorsque la phlegmasie est superficielle;

cette sensation de chaleur ne se développe dans certains organes que lorsque la phlogose a fait beaucoup de progrès. La couleur rouge que manifeste l'inflammation est non-seulement occasionnée par l'afflux plus considérable du sang dans les vaisseaux capillaires sanguins, mais encore dans ceux qui n'admettent dans l'état sain que la partie blanche de ce fluide. Ces phénomènes, résultats immédiats d'une irritation quelconque, et que je dois me borner à indiquer, varient à l'infini, et offrent des modifications particulières à chaque organe.

Les tempéramens sanguins et nerveux, les personnes sensibles, irritables, les constitutions délicates, les femmes, les enfans, sont plus exposés aux phlegmasies que les sujets placés dans des circonstances contraires. Tout ce qui peut déterminer une irritation plus ou moins vive, soit directement, soit par continuité de tissu ou par sympathie, doit être considéré comme cause d'inflammation. Ainsi, tous les agens extérieurs, l'air froid, une influence particulière de l'atmosphère, des substances ingérées, alimentaires, médicinales ou toxiques, celles qui sont administrées par l'absorption cutanée, une foule de maladies, la suppression d'évacuations naturelles ou pathologiques, les affections morales vives, etc., occasionnent fréquemment cette affection, qui offre d'ailleurs une foule de variétés, suivant son degré

d'activité, sa marche, l'organe qu'elle occupe, le tissu qu'elle affecte, la période à laquelle on l'observe, la terminaison qu'elle prend, la susceptibilité du sujet qui en est atteint, etc.

De toutes les variétés qui influent plus ou moins sur le mode d'application de moyens propres à combattre l'inflammation, il m'importe seulement de signaler celles qui sont relatives à sa marche. Tantôt cette maladie sévit avec promptitude et se termine en peu de jours : c'est une phlegmasie aiguë ; tantôt elle se développe insensiblement, parcourt ses périodes avec beaucoup de lenteur et dure plusieurs mois, plusieurs années : c'est ce que l'on entend par phlegmasie chronique. Ces deux états pathologiques, quoique de nature identique et réclamant souvent des secours analogues, présentent des caractères très différens et ne troublent pas de la même manière les fonctions de la vie. Le premier marche avec tant de vîtesse, qu'il ne laisse quelquefois pas au médecin le temps d'agir; il résiste souvent aux moyens les plus efficaces, et lorsqu'il attaque quelque viscère essentiel, il précipite brusquement le malade au tombeau; le deuxième, beaucoup plus insidieux en ce que le plus ordinairement on ne s'aperçoit de son existence que lorsqu'il a déjà produit de grands ravages, conduit plus lentement, mais aussi surement à la mort, si on ne lui oppose assez tôt, et avec méthode, les secours dont il nécessite l'usage.

DES PHLEGMASIES AIGUËS.

A quelles inductions pratiques doit conduire la théorie physiologique de l'inflammation? calmer, diminuer, déplacer, si cela est possible, l'irritation, afin d'éviter ou au moins de modérer la fluxion qui va se développer sur quelque organe, ou qui existe déjà; telles sont les médications qui se présentent à remplir dans le traitement des phlegmasies aiguës. Pour faire connaître le plus succinctement possible tout le parti que l'on peut tirer de l'emploi des vapeurs contre cette affection, je suppose une personne venant d'être exposée aux causes qui la déterminent plus ou moins promptement, telles qu'une suppression brusque de la transpiration, le passage subit du chaud au froid, le déplacement d'une affection psorique, rhumatismale, goutteuse, etc.; dans ces trois états différens, 1.° elle n'éprouve encore aucun malaise; 2.° un léger trouble dans les fonctions d'un organe annonce qu'il est le siége de l'irritation, mais il n'y a point encore abord du sang, ou afflux considérable de fluides; 3.° ou bien il existe déjà une véritable fluxion inflammatoire. Je pense que l'utilité des bains de vapeurs, dont l'action d'ailleurs se conçoit aisément, ne sera pas contestée pour le premier cas; dans le second, ils n'agissent pas avec moins d'effica-

cité; mais ils est difficile de déterminer à l'usage de ce moyen des personnes qui n'éprouvent qu'une légère indisposition qu'elles croient éphémère, et à laquelle elles préfèrent opposer quelques boissons toniques, sudorifiques ou excitantes qui, loin de seconder leurs vues, ne servent le plus souvent qu'à accélérer le développement de la phlegmasie, tandis que, par l'emploi raisonné des bains de vapeurs, on peut prévenir les pleurésies, les péripneumonies ou fluxions de poitrine, ou autres inflammations si promptement mortelles, en établissant un mouvement opposé à l'action concentrique déterminée par la cause morbide. Il y a dans ce cas excitation vive, refoulement des forces à l'intérieur, lésion de l'organe siége de l'irritation, et bientôt la fluxion aura lieu si l'on ne parvient à rétablir l'équilibre entre les organes, et à produire un mouvement d'expansion ou du centre à la circonférence, en excitant vivement l'énergie vitale de la peau. J'ai déjà dit ailleurs, et ne puis me dispenser de le répéter encore, combien de jeunes gens, d'intéressantes mères de famille, que d'hommes de toutes les classes qui, à la suite de quelque exercice violent, de la danse, de la chasse, de la pêche, etc., ont succombé à des affections souvent au-dessus des ressources ordinaires de l'art, seraient pleins de vie et de santé, si on leur eût administré ce puissant secours! Mais ici il n'y a pas un instant à

perdre, l'irritation marche avec rapidité, et le mouvement opportun une fois passé, l'indication n'est plus la même.

Un jeune homme fort et robuste, et d'un tempérament sanguin, s'était jeté dans la rivière, tout habillé, et par un temps très froid, pour donner du secours à un enfant qui était sur le point de périr. Lorsqu'il en fut sorti, il s'occupa des soins qu'exigeait l'état de l'enfant, et ne rentra chez lui qu'après avoir été exposé, pendant une demi-heure, à l'action de l'air. Il éprouva des frissons, une sorte de resserrement précordial et un malaise général. Je fus appelé, et le trouvai au lit, ne pouvant, dit-il, se réchauffer, quoiqu'il vînt de prendre une forte écuellée d'infusion de violette et de sureau. Il avait l'haleine chaude, la peau fraîche, et les bras et les cuisses dans cet état qu'on désigne sous le nom de *chair de poule*, le pouls vif et précipité, le corps brisé. Il demeurait près de mon établissement, je l'y conduisis et lui fis administrer un bain de vapeurs aromatiques à l'orientale, pendant toute la durée duquel je fis masser les membres et fortement frictionner la peau. Ce ne fut qu'au bout d'une heure que la chaleur revint et que la transpiration s'établit. Je fis continuer les infusions diaphorétiques. Après une demi-heure encore de l'usage de ces moyens, le malade prit un bouillon, et fut placé dans un lit chaud où il resta

jusqu'au lendemain. Il transpira pendant une partie de la nuit, se leva libre de toute incommodité et parfaitement rétabli.

Je n'ai recueilli que trois observations de ce genre. Des deux autres, l'une est celle d'une jeune personne de dix-neuf ans, qui, toute en sueur et très légèrement vêtue, eut l'imprudence de s'exposer à l'air frais. La dernière m'a été fournie par un militaire qui, après une longue marche, s'était placé derrière une voiture, et avait supporté ainsi, sans mouvement et pendant plus d'une heure, une forte pluie d'orage. Ces deux malades offraient à peu près les mêmes phénomènes que celui qui fait le sujet de la première observation, et ont été aussi heureusement soumis à l'action des mêmes moyens, que je crus cependant devoir employer une fois de plus chez le militaire qui n'avait éprouvé pendant la nuit qu'une légère moiteur.

J'ai vu d'autres personnes dans ce cas, qui se sont refusées à l'emploi des vapeurs, et chez lesquelles de graves phlegmasies se sont développées malgré l'emploi de la saignée. Plusieurs d'entre elles ont payé de leur vie leur funeste obstination. Je ne disconviens pas qu'il ne faille au médecin beaucoup de sagacité, beaucoup d'habitude, et surtout beaucoup de courage pour se décider alors à l'usage d'un moyen, jamais nuisible lorsqu'il est employé à propos, mais peu

usité en pareilles circonstances, et qui peut ne pas toujours réussir; car, dans les cas où on en retire tout le succès qu'on pouvait en attendre, les malades poussent quelquefois l'ingratitude jusqu'à douter qu'il ait été utile. Mais le médecin pénétré de ses devoirs, se place au-dessus de tous préjugés, de toutes considérations personnelles quand il s'agit de l'intérêt de l'humanité; il trouve dans sa conscience le prix du bien qu'il a fait, et continue à ceux qu'il a guéris sa sollicitude et ses conseils, malgré l'ingratitude dont ils ont reconnu ses soins empressés.

On peut sans témérité administrer les vapeurs aux personnes fortes et vigoureuses, et surtout peu irritables, atteintes de prodromes de phlegmasies aiguës. Mais je suis bien loin de les proposer pour les sujets faibles, délicats et susceptibles, les tempéramens nerveux, les constitutions détériorées qui n'offrent point une réaction vitale suffisante, et chez lesquels la fluxion sanguine suit immédiatement l'irritation inflammatoire : on s'exposerait alors à accélérer la circulation sans rétablir les fonctions de la peau, sans déplacer l'irritation, et à favoriser le développement de la maladie qu'on avait l'intention de prévenir.

Quoique l'abord du sang ne soit que subséquent à l'irritation lorsque la fluxion inflammatoire existe, c'est ce phénomène qui offre la plus

pressante indication. Dans ce cas, il faut nécessairement recourir avant tout aux saignées générales ou locales, pour désemplir les vaisseaux ou dégorger immédiatement la partie affectée. Alors, on cherchera à détourner l'irritation, ainsi que les fluides; et si le trouble sympathique des principales fonctions organiques n'est pas très considérable, on emploiera les vapeurs, qui, bien plus aisément que tout autre révulsif, atteindront le but qu'on se propose, en appelant sur la peau les forces vitales, et le sang dont l'excès sur quelque organe profond constitue la phlegmasie.

Plusieurs médecins proscrivent les vapeurs du traitement des phlegmasies aiguës : ils se fondent sur ce qu'elles activent le mouvement circulatoire. Cette objection n'est que spécieuse; elle prouve seulement qu'ils n'ont point assez réfléchi sur les effets physiologiques et médicaux de ce moyen thérapeutique, de même que sur les modifications sans nombre dont son administration est susceptible, et qu'ils ne connaissent pas les grands avantages qu'en ont retirés des médecins dont l'autorité est d'un grand poids. M. Itard s'en est servi avec succès dans le traitement de plusieurs affections aiguës, notamment de l'hydrocéphale. Si les vapeurs déterminent la congestion qu'ils paraissent redouter, l'expérience n'en aurait pas constaté l'efficacité dans cette maladie, où elle serait bien plus dangereuse que dans

toute autre; et d'ailleurs l'opium aussi excite les contractions du cœur, s'ensuit-il de là qu'on ne doive jamais l'employer dans certaines affections inflammatoires, quelque pressante qu'en soit l'indication? il suffit seulement, comme pour les vapeurs, d'en modifier l'usage. Ces dernières peuvent agir en excitant tout le système, ou bien elles peuvent borner leur effet à la peau, dont elles opèrent le relâchement et la sédation, mais il y a plusieurs degrés d'action entre ces deux extrêmes. Il ne convient pas ici d'irriter l'organe cutané, il ne suffirait pas de le relâcher, mais il faut graduellement augmenter son énergie vitale.

La vapeur humide émolliente ou légèrement aromatisée, à une très douce chaleur, 25 à 27 degrés, par exemple, relâche, détend, ramollit le tissu de la peau : c'est l'effet émollient qui suffirait si l'on avait affaire à une phlegmasie cutanée, ou de l'une des muqueuses accessibles à l'action directe de ce moyen; on augmente légèrement et par degrés la température jusqu'à 30 à 33 degrés, alors se développe successivement la chaleur, une faible rougeur, un léger gonflement, et la transpiration s'établit. Ces effets immédiats sont déterminés par l'abord du sang à la peau, qui se trouve dans une sorte d'état fluxionnaire, et le siége d'une excitation phlegmasique dérivative. Le mouvement d'action ou du centre à la circonférence est établi, et l'indication fondamentale est remplie.

Ceux des médecins habitués à l'emploi des vapeurs n'ignorent pas que les effets immédiats dont je viens de parler se passent dans le système capillaire extérieur, et sont tout-à-fait indépendans de la circulation générale. Ces phénomènes sont jusqu'à un certain point comparables à ceux de l'inflammation, mais à un bien moindre degré que dans la plus légère phlogose; et si dans beaucoup de phlegmasies, même assez intenses, les contractions du cœur ne sont point augmentées, pourquoi veut-on qu'elles le soient par l'action de la vapeur à une température au-dessous de celle qui produit l'irritation de la peau? Le pouls, dit-on encore, est plein, grand et sensiblement plus élevé; cela est vrai, mais dans les sueurs naturelles, et même lorsque la chaleur de la peau est légèrement augmentée, soit par les vêtemens, soit par la température de l'atmosphère, le pouls est dans le même état, et cependant il n'y a ni mouvement précipité du cœur, ni phlogose.

Quoique j'aie recueilli un grand nombre d'observations sur l'emploi des bains de vapeurs dans le traitement des phlegmasies aiguës et chroniques, je n'en rapporterai que quelques-unes des plus intéressantes qui suffiront, sans doute, pour constater, dans ce cas, les avantages de ce moyen que, d'ailleurs, plusieurs médecins recommandables conseillent aujourd'hui avec beaucoup de succès, et dont l'expérience de nos prédécesseurs prouve assez l'efficacité.

« Les malades qui ont la fièvre, dit l'historien « des bains russes, doivent aller chaque jour au « bain de vapeur, une ou deux fois pendant « vingt-quatre heures, et quelquefois toutes les « huit ou six heures, selon qu'ils se trouvent « plus échauffés, qu'ils ne dorment pas, que les « douleurs augmentent et qu'elles ne leur don- « nent aucun relâche. J'ai, dit-il, l'expérience « que cette méthode est excellente. Ceux qui ont « la fièvre, et qui sont obligés de garder le lit, « sentent de l'embarras dans la respiration, ils « ont des douleurs fixes et perçantes, ou au mi- « lieu de la poitrine, ou de l'un ou de l'autre côté, « avec une toux sèche et des crachats; quelquefois « ils ont du délire, perdent connaissance, tom- « bent en convulsion. Ces symptômes ne doivent « point empêcher de mettre ces malades dans les « bains de vapeurs, et de leur jeter sur tout le « corps nu et couché de l'eau tiède pendant qu'ils « suent; il faut continuer cette opération dou- « cement, et jusqu'à la diminution du transport « et des douleurs. Il faut que le malade y reste « une heure ou deux et quelquefois plus, tou- « jours dans une sueur modérée par l'augmen- « tation nouvelle de la vapeur..... Les malades « se mettront au lit en sortant du bain..... Si « quelques heures après, les mêmes maux re- « viennent, ils entreront de nouveau dans le « bain, ce qui se répétera deux et jusqu'à quatre

« fois en vingt-quatre heures, ainsi les jours sui-
« vans jusqu'à parfaite guérison. » (Mémoire de la Société royale de médecine, année 1779.)

Il recommande également de les opposer aux phlegmasies chroniques. « Lorsqu'on tombe dans
« quelques maladies qui ont leur siége dans l'es-
« tomac, telles que le dégoût pour les alimens,
« des digestions difficiles, suivies de pesanteurs,
« de douleurs, de vomissemens, de vents, de
« rapports, de coliques, de constipation, de dé-
« voiement, il faut faire usage des bains de va-
« peurs avec des frictions, chaque jour pendant
« un mois ou six semaines.... Dans les maladies
« de poitrine avec embarras dans la respiration,
« avec toux ou sans toux, on peut faire usage des
« bains de vapeurs, chaque jour avec des frictions
« jusqu'à ce qu'on se sente soulagé ou guéri. »

Les fumigatoins essentiellement nuisibles dans le traitement des phlegmasies, sont toutes celles qui sont composées de vapeurs irritantes, sèches ou humides, à une haute température, celles qui excitent brusquement la peau sans déterminer d'abord le gonflement, l'empâtement de son tissu. Alors elles agissent moins sur les vaisseaux capillaires que sur les papilles nerveuses du derme; aussi sont-elles réservées pour les cas où l'on se propose d'activer la circulation, de stimuler sympathiquement quelque organe intérieur ou même toute l'économie. Ces phénomènes, constamment

le résultat d'une vive excitation cutanée, sont presque toujours provoqués par les épipastiques qu'on emploie si mal à propos dans les phlegmasies aiguës, et qui, outre l'inconvénient d'augmenter quelquefois l'irritation pathologique, ont encore celui de ne déterminer qu'une dérivation locale.

Mais, par l'usage des fumigations que je propose, et dont l'expérience constate suffisamment l'efficacité, on n'a point à appréhender la réaction de la peau sur le cœur ou sur le siége du mal; et puisque, de l'aveu des praticiens les plus recommandables, on triomphe d'autant plus facilement d'une irritation, qu'on emploie pour la combattre une irritation qui a avec elle plus d'analogie, qu'on l'applique plus loin de la partie affectée sur un organe qui a avec elle plus de rapports sympathiques, et qu'elle agit à la fois sur une plus grande surface, il n'existe donc pas de secours plus rationnels contre les phlegmasies profondes, que la fluxion cutanée produite par les vapeurs, d'après les règles que je viens d'établir et que je développerai encore dans cet article, puisqu'elle réunit toutes ces conditions.

Les malades ne peuvent le plus souvent être transportés. Alors on se sert d'appareils portatifs, au moyen desquels on dirige la vapeur dans le lit, dont les couvertures seront soulevées et maintenues dans cet état, au moyen d'arceaux disposés à cet effet. L'appareil dont j'ai donné la des-

cription et les dessins dans l'introduction, est le même que celui que j'ai fait connaître dans mon article *vapeur* du Dictionnaire des sciences médicales, à quelques différences près, qui en rendent l'usage plus commode et ajoutent à ses avantages. Lorsque la fumigation est terminée, il faut avoir le soin d'envelopper le malade de linges secs et chauds, et de le placer dans un autre lit, afin d'éviter l'effet que produirait sur la peau, par leur refroidissement, les draps et les couvertures imprégnés d'humidité.

Il arrive souvent que les malades se refusent absolument à la saignée ou à l'application des sangsues; si on s'obstinait à en faire usage, il serait à craindre qu'on les rendît plus nuisibles qu'utiles. Quel moyen plus rationnel que les bains de vapeurs pourrait-on leur substituer dans ce cas? méthodiquement administrés, ils détournent à la fois le sang et l'irritation de la partie affectée. On sent bien, sans qu'il soit utile de le remarquer, que je ne prétends pas parler de ces congestions sanguines brusques, de ces fluxions inflammatoires très intenses, qui ne laissent à l'art d'autres ressources que les saignées abondantes, mais bien de ces phlegmasies aiguës, et notamment de celles des muqueuses, où le praticien balance entre l'utilité d'un dégorgement sanguin, et le danger de l'opérer par des moyens pour lesquels les malades ont une répugnance invincible.

Je suis entré dans quelques détails sur les effets des vapeurs applicables aux phlegmasies aiguës, parce que quelques médecins, d'ailleurs d'un mérite distingué, n'ont pas une idée juste de leur manière d'agir, au moins dans ce genre d'affection. Dans le cours de ce travail, je m'appesantirai d'autant moins sur l'action de ce moyen thérapeutique, qu'elle sera mieux connue ou moins contestée dans le traitement des maladies que je me propose de parcourir successivement.

Pneumonie aiguë.

M. F***, âgé de vingt-trois ans, d'un tempérament sangin, fortement constitué et venant de la chasse, descend tout en sueur dans une cave humide et froide, où il éprouve quelques frissons; la transpiration se supprime. Il remonte, se chauffe, mais le malaise augmente. Il ressent successivement : vive douleur de tête, resserrement de la poitrine, difficulté de respirer, inquiétude; il se couche. Appelé le soir auprès du malade, je le trouve dans un fort accès de fièvre. Il éprouvait une douleur sourde et profonde du côté droit de la poitrine, l'haleine était brûlante, et la difficulté de respirer sensiblement augmentée. Je lui pratiquai une saignée de huit onces, et le mis à l'usage de l'infusion de mauve gom-

mée. Une légère transpiration se manifesta à la fin de l'accès, mais elle fut de très courte durée. Le lendemain matin, l'agitation était moindre, le pouls presque naturel, et les autres symptômes, comme la veille. Mais le soir, la fièvre se développa de nouveau, le mal de tête, la difficulté de respirer accrurent d'intensité. Il y avait quelques stries de sang dans les crachats. Je proposai une nouvelle saignée, le malade et les parens s'y refusèrent. La nuit fut orageuse, point de sommeil, point de sueurs après l'accès. Le matin du troisième jour, temps de la rémission, les crachats étaient sanguinolens et plus abondans, le pouls développé et toujours fébrile, la douleur, sans être aiguë, plus sensible et plus étendue. Ne pouvant saigner le malade, je le déterminai à laisser mordre quelques sangsues sur la poitrine, et à prendre un bain de vapeurs. Je fis disposer son lit d'une manière convenable, et l'un et l'autre moyens furent administrés dans le même moment. De quinze sangsues que j'appliquai, cinq seulement piquèrent, mais je les laissai saigner pendant deux heures que dura la fumigation, après laquelle je fis couvrir la poitrine d'un cataplasme émollient, et entourer les jambes de linges chauds, pour favoriser la sueur que le bain de vapeurs avait provoquée. Le malade se trouvait déjà beaucoup mieux. L'accès du soir fut beaucoup moins fort et suivi d'une transpiration abondante. Deux fumigations furent

faites le lendemain; le soir, mouvement fébrile à peine sensible, diminution des symptômes, crachats légèrement rouillés. Le cinquième jour, plus de maladie, la respiration reprit son état normal, et, sans un sentiment de faiblesse générale et de pesanteur dans la poitrine, M. F*** aurait joui de la meilleure santé qu'à l'aide des boissons adoucissantes et de quelques soins hygiéniques, il n'a pas tardé à recouvrer entièrement.

Si les vapeurs n'ont pas eu dans ce cas tout le mérite de la guérison, toujours est-il qu'elles y ont fortement contribué, car il n'est pas probable que l'écoulement du sang par la piqûre de cinq sangsues, ait pu produire un dégorgement tel que celui qui était indiqué au moment où elles furent appliquées. Le sujet, d'ailleurs, ne s'est trouvé sensiblement soulagé que pendant l'action du bain de vapeurs, surtout après la transpiration qui en a été le résultat, et la maladie a été manifestement guérie cinq ou six jours au moins avant l'époque où elle se termine, dans les cas les plus heureux, lorsqu'elle a été traitée par les moyens ordinaires.

J'ai noté cinq autres cas analogues, dans lesquels on n'a pu méconnaître les avantages des dérivations cutanées opérées par les fumigations humides, et employées à différentes périodes de la pneumonie.

Hépatite aiguë.

M.me D***, âgée de trente-trois ans, bien réglée, d'un tempérament sanguin nerveux, vive, très irrascible et d'une bonne constitution, éprouva, à la suite d'un violent chagrin, une vive douleur dans la région du foie, sensiblement augmentée par la moindre pression, avec tension et gonflement de l'hypocondre droit, chaleur, pesanteur à l'épigastre, langue jaune, bouche amère, dégoût, nausées, vomissement bilieux, état fébrile. Je fis mordre douze sangsues au fondement, et recouvrir la région hépatique d'un large cataplasme émollient, dont la malade ne put long-temps supporter le poids, et que je fus obligé de remplacer par des fomentations de mauve. Boissons mucilagineuses, synapismes aux jambes. Le lendemain, la douleur était moindre, les vomissemens avaient cessé, mais la malade éprouvait un engourdissement douloureux et une sorte de gêne dans les mouvemens du bras droit. Les conjonctives, ainsi que la peau qui était sèche et rude, offraient une teinte jaunâtre très marquée. Au troisième jour, la douleur qui avait sensiblement diminué, devint plus vive. Je ne pus obtenir que la malade revînt aux sangsues que je voulais appliquer sur l'hypocondre. La fièvre se soutenait sous type de rémittente, dont les

exacerbations avaient lieu le soir, et duraient une partie de la nuit. Au cinquième jour, la malade étant toujours dans le même état, je proposai un bain de vapeurs. L'accès se manifesta avant qu'on eût fini de le préparer, je le fis également administrer et prolonger pendant plus de deux heures. L'irritation fébrile ne se soutint pas au-delà de ce terme, la transpiration eut lieu et dura jusqu'au lendemain. Je continuai l'usage des bains, et avec le même succès. Au bout de quatre jours, le trouble sympathique de la circulation n'existait plus, la peau n'avait pas encore tout-à-fait repris sa couleur naturelle, mais elle s'éclaircissait tous les jours davantage, la malade n'éprouvait plus qu'un engorgement douloureux du foie. M.me D*** pouvant marcher, je lui fis prendre dans mon établissement, quelques bains de vapeurs résolutives à mi-corps, et quelques douches de même nature, dirigées sur l'hypocondre droit. Huit jours après, elle était entièrement rétablie.

Hépatite métastatique[1].

F. P***, âgé de quarante ans, tempérament bilieux, peau brune, cheveux noirs, bien musclé, avait depuis plusieurs années une dartre à

[1] Le mot métastase ne sera employé que pour désigner le déplacement d'une irritation et non le transport d'une *humeur* d'un lieu dans un autre.

la jambe droite, qu'il fit subitement disparaître au moyen de lotions faites avec une solution de muriate de soude dans du vinaigre. Peu de jours après, il éprouva une douleur vive, au-dessous des fausse-côtes du côté droit; bientôt tous les phénomènes d'une hépatite aiguë se manifestèrent. Quoiqu'il fût méthodiquement traité, la douleur, au bout de dix jours, était presque aussi vive que dans le principe; néanmoins, la fièvre et le trouble sympathique des fonctions digestives et respiratoires étaient à peine sensibles. Il me fut adressé. Le foie était engorgé et douloureux à la moindre pression. Les bains de vapeurs humides soufrées n'ont pas tardé à rappeler l'irritation à son siége primitif, et l'engorgement hépatique disparut bientôt par l'usage de quelques douches de vapeurs sur l'hypocondre droit.

Je n'ai pas eu occasion d'employer les vapeurs dans le traitement de la phlegmasie aiguë des reins et autres viscères parenchymateux, ni dans celle du tissu cellulaire profond. Mais, à en juger par analogie, ce moyen dirigé de la même manière ne pourrait qu'être avantageux dans ces cas.

Pleurésie aiguë.

George Mezier, ouvrier menuisier, âgé de vingt-sept ans, d'un tempérament sanguin lym-

phatique, ressentit, immédiatement après s'être exposé à une pluie froide, ayant très chaud, des picotemens douloureux dans la partie latérale droite de la poitrine correspondante entre la cinquième et la septième côte; il continua néanmoins son travail, mais le soir il éprouva une douleur vive lancinante, accompagnée d'une petite toux sèche avec difficulté de respirer. On lui fait prendre des infusions sudorifiques. La nuit est agitée, point de sommeil, la peau est sèche et brûlante. Je ne vis le malade que le troisième jour : douleur de côté très aiguë, pongitive, vivement augmentée par les mouvemens d'inspiration, toux très fréquente sans nulle expectoration, pouls dur et plein, céphalalgie, pommettes rouges colorées, langue blanche, malaise, anxiétés. Je mets le malade à l'usage d'une boisson délayante, et lui pratiquai une forte saignée qui le soulagea promptement; mais le lendemain je le trouvai dans le même état. Il eut, le soir, un fort accès de fièvre, pendant et après lequel la peau resta sèche et brûlante. J'appliquai dix sangsues sur le point pleurétique : amendement de courte durée, nuit orageuse, insomnie, vive irritation fébrile, peau toujours sèche. Je ne pus résister plus long-temps à remplir l'indication que semblait réclamer l'état de cet organe, et je fis en conséquence administrer une fumigation de mauve et de sureau. La peau se relâcha, se ramollit, ses

pores s'ouvrirent, la transpiration eut lieu. Changement soudain, diminution de tous les symptômes. Les fumigations furent continuées, et, dans l'intervalle, on recouvrit le côté de cataplasmes émolliens. Trois jours après, le huitième de l'invasion de la maladie, George Mezier était rétabli.

Point pleurétique.

Après une suppression brusque de transpiration, M. W***, ancien militaire, homme fort et robuste, éprouve une vive douleur du côté gauche de la poitrine, avec malaise et difficulté de respirer. Appelé à lui donner mes soins, je lui propose la saignée qu'il refuse. Je le détermine, avec peine, à l'application de douze sangsues sur le point irrité. Le lendemain, trouble sympathique de la circulation, légère douleur de tête, toux sèche exaspérant la douleur de côté, qui est beaucoup plus vive. Une évacuation sanguine paraît indiquée, je ne puis l'obtenir. Le malade demande avec instance que je le fasse transpirer; sentant également la nécessité de rétablir les fonctions de la peau, je profite de sa bonne disposition, et le fais conduire dans mon établissement, où cinq bains de vapeurs lui sont administrés avec tout le succès que je devais en attendre, dans l'espace de trois jours qu'il y reste. Au bout de ce temps, il en sort parfaitement guéri.

Péritonite aiguë.

Un homme de rivière, d'environ quarante-cinq ans, bien constitué, adonné à la boisson et à la bonne chère, après être resté, tout habillé, pendant près d'une heure dans l'eau jusqu'à la ceinture, et par un temps froid, éprouva un frisson violent de plusieurs heures de durée, avec engourdissement des membres abdominaux. Il prend pour se réchauffer la valeur d'une demi-verrée ordinaire d'eau-de-vie. Effectivement, quelques momens après : chaleur brûlante dans l'abdomen, constriction épigastrique, vomissement, douleur aiguë, fixe, profonde, s'étendant du niveau de l'ombilic à la fosse iliaque droite, céphalalgie, fièvre. Le lendemain, face animée, langue blanche, bouche pâteuse, nausées, tension très douloureuse du ventre et surtout des hypocondres; peau sèche et moins chaude que ne semblait devoir le comporter l'état phlegmasique dans lequel se trouvait le malade; respiration gênée, pouls dur, vif, plein, urines rares et limpides, constipation. Je pratiquai une large saignée du bras. Cataplasmes de riz sur le ventre, lavemens, synapismes aux jambes, infusion de mauve gommée. Le troisième jour, le ventre était météorisé, dur et contracté dans le milieu où il formait une tumeur oblongue; douleur plus vive,

ainsi que la fièvre et autres phénomènes sympathiques. Vingt sangsues sur le ventre; soulagement momentané. Le quatrième jour, même état que la veille, constipation opiniâtre, langue sèche, fuligineuse, rouge sur les bords; les traits de la figure sont altérés, le malade ne peut plus supporter le poids des cataplasmes, et se refuse à une nouvelle application de sangsues; embrocations huileuses. Le soir, douleurs atroces; bain de vapeurs très prolongé; amendement sensible. Le lendemain, matin et soir, un bain de vapeurs; diminution progressive des symptômes locaux et généraux, urines abondantes, sédimenteuses, nuit tranquille. Sixième jour, légère moiteur, une forte selle; disparition de l'engourdissement des membres inférieurs : continuation des bains; sommeil profond, ventre souple à peine sensible, appétit. Le septième jour, repos parfait, convalescence confirmée, retour prompt à la santé.

Toutes les fois que je l'ai pu, j'ai eu recours aux vapeurs dans le traitement des phlegmasies aiguës des membranes séreuses si souvent et si promptement mortelles, surtout dans les péritonites des femmes en couches, et toujours avec beaucoup d'avantages. Si tous les médecins en connaissaient les heureux effets, l'humanité, je pense, ne serait pas plus long-temps privée de ce précieux secours. Il serait à souhaiter, au moins, que

dans les hospices destinés aux accouchemens, où les circonstances dans lesquelles se trouvent les femmes qui y sont admises, rendent ces maladies beaucoup plus fréquentes et plus graves que partout ailleurs, on suivît l'exemple du professeur Chaussier, qui, dans l'hospice de la Maternité, a fait établir des bains de vapeurs qu'il emploie avec le plus grand succès, non-seulement dans ces cas, mais encore dans presque tous ceux pour lesquels j'en propose l'usage.

Péritonite puerpérale.

M.me M***, âgée de vingt-cinq ans, d'un tempérament nerveux, d'une constitution délicate et d'une susceptibilité morale très vive, était heureusement accouchée pour la deuxième fois. Tout allait au mieux, une douce transpiration s'était établie quelques heures après la délivrance, les lochies coulaient assez abondamment, la montée du lait s'était opérée sans trouble circulatoire bien remarquable, lorsqu'on lui apprit assez brusquement la mort de son enfant. Aussitôt elle éprouva une commotion générale, un malaise extraordinaire, une sorte de défaillance suivie d'un frisson prolongé de tout le corps, et d'un sentiment de froid dans l'abdomen, parcourant alternativement et irrégulièrement ses différentes régions; suppression de la transpiration et des lochies. Je

la vis cinq heures après cet accident. Elle avait vomi plusieurs fois, les seins étaient affaissés et flétris, le ventre souple mais douloureux, l'épigastre sensible, le pouls petit et serré, les yeux vifs et brillans, la langue muqueuse. Boisson mucilagineuse, cataplasme de riz sur le ventre, douze sangsues à la vulve. Dans la nuit, agitation, soif, insomnie, fièvre, céphalalgie, accrétion de la douleur abdominale, au point que la malade ne pouvait plus supporter le poids du cataplasme; urines rares, peau sèche. Le lendemain, le ventre était très douloureux, tendu, météorisé, ses parois dessinaient les anfractuosités intestinales, respiration courte et précipitée. On essaya en vain de faire des fomentations, la malade ne put les soutenir, on se borna à de légères embrocations d'huile d'amandes douces. Le soir, accroissement des principaux symptômes, la douleur fixée au côté droit de l'ombilic, était lancinante et arrachait des cris plaintifs; météorisme plus considérable, constipation, pouls très petit et précipité au point de ne pouvoir en compter les pulsations; traits de la face altérés exprimant l'anxiété et la souffrance; transpiration de la tête et du cou, nulle sur le reste du corps; sangsues sur le point douloureux. Le moindre mouvement augmentant les douleurs, il fut impossible de donner un lavement. Soulagement de peu de durée, nuit plus tranquille. Le troisième jour, même

état que la veille. La malade étant faible et d'une constitution débile, je n'osai pas revenir aux sangsues et moins encore pratiquer une saignée.

Je fis administrer une fumigation avec la dédoction de mauve, de tilleul et de sureau. Dès que la vapeur fut à une certaine température, la malade se sentit soulagée. L'action de ce bienfaisant topique, fut prolongée pendant environ deux heures, après quoi la malade fut enveloppée de linges chauds, et transportée sans beaucoup de difficulté dans un autre lit. La nuit fut beaucoup plus calme, quelques momens de sommeil réparèrent les forces de la malade qui, dès le matin, demanda avec instance un bain de vapeurs; on s'empressa de la satisfaire, et je la vis une heure après qu'il fut terminé. Elle était tranquille d'esprit et de corps, la figure avait repris son expression naturelle, le ventre était beaucoup moins balonné et moins douloureux, la peau moite et souple, le pouls moins vif et plus élevé. Je prescrivis un lavement qui provoqua deux selles copieuses. Après la fumigation du soir, deux heures d'un sommeil paisible, retour de la transpiration. La malade prit avec plaisir une crême d'avoine. Le matin du cinquième jour, une quatrième fumigation fut administrée avec la précaution de diriger plus particulièrement la vapeur sur le ventre qui était encore douloureux et légèrement tendu. A ma première visite, je trouvai la ma-

lade dans l'état le plus satisfaisant; elle avait de l'appétit, le ventre était souple, peu sensible, la transpiration assez abondante et générale, les lochies avaient reparu; le lendemain, elles étaient abondantes, et l'orgasme, la turgescence des seins, me prouva que l'action sympathique de l'utérus sur ces organes était rétablie. Toutes les fonctions s'exerçaient avec leur régularité accoutumée. M.me M*** était au neuvième jour de sa couche, qui n'eut aucune autre suite fâcheuse, et dont elle fut aussi promptement rétablie que de la première.

Catarre pulmonaire aigu.

Ma fille, âgée de huit ans, extrêmement vive et irritable, cheveux noirs, peau brune et sèche, sujette aux irritations muqueuses, était guérie depuis dix jours, d'un rhume assez intense, lorsque, inopinément exposée au froid, elle éprouva un léger frisson. Bientôt, chaleur sèche et brûlante de tout le corps, céphalalgie, face très animée, langue recouverte d'un enduit blanchâtre et rouge sur ses bords, bouche pâteuse, soif, voix altérée et voilée, toux sèche et fréquente, haleine chaude et d'une fadeur extrême, douleur gravative et profonde derrière le sternum, respiration gênée, pouls dur, plein et très accéléré, accablement général. L'enfant se refuse

obstinément à l'application des sangsues; je n'insistai pas, me rappelant que l'année précédente l'emploi forcé de ce moyen, pour une affection inflammatoire de l'estomac, avait singulièrement irrité la petite malade, et manifestement aggravé son état. Sirop de gomme étendu d'eau pour boisson, application sur les jambes d'un cataplasme de riz synapisé. La fièvre se soutint pendant toute la nuit; le lendemain, rémission, légère moiteur. Pendant le jour, grand accablement, toux fréquente, dégoût, inappétence absolue. Le soir, vive irritation fébrile, et à la série des symptômes de la veille, se joignent douleurs pleurodyniques plus intenses et sensibilité de l'épigastre. Nuit très agitée, insomnie, point de sueur. Le matin du troisième jour, l'enfant est porté dans mon établissement. Deux bains de vapeurs émollientes et sédatives; continuation du sirop de gomme pour tout auxiliaire. La fièvre est beaucoup moins vive, les symptômes locaux s'amendent sensiblement. La peau est légèrement moite; quelques heures de sommeil. Le quatrième jour, mêmes moyens, appétit, toux grasse et par quintes, crachats épais et abondans, respiration facile, plus de douleurs, plus de troubles sympathiques. Le cinquième, diminution progressive de la toux, exercice libre et régulier de toutes les fonctions.

Catarre aigu compliqué de pneumonie.

M.me de P***, agée de vingt-huit ans, tempérament lymphatique sanguin, peau habituellement moite, sortant par un temps froid et humide d'une maison où elle avait eu très chaud, fut promptement saisie d'un mal de tête assez violent et de frissons fugaces mais prolongés. Elle prit, en rentrant chez elle, une infusion diaphorétique et se coucha. Une heure après, malaise, agitation, état fébrile. Le lendemain, je fus appelé. Lassitude extrême, douleur contensive des membres, peau sèche et brûlante, céphalalgie, face rouge, langue naturelle, respiration précipitée, toux sèche et très fréquente, voix rauque, sentiment de pesanteur et de gêne dans la poitrine; pouls vif et plein. La malade refusant la saignée, je me bornai à prescrire l'infusion de mauve gommée et à faire promener la moutarde sur les jambes. Le soir, retour de l'accès précédé d'horripilations vagues, d'un frisson assez remarquable et terminé par une sueur abondante. Vers minuit, un peu de calme, quelques instans d'un sommeil très agité et fréquemment interrompu par la toux qui semble accroître d'intensité. Dans la matinée, langue blanche, respiration courte et entrecoupée, picotement et sensation froide à chaque inspiration, déterminés par l'entrée de l'air dans

les bronches, anxiétés précordiales, douleur obtuse occupant du haut en bas toute la partie moyenne et le côté droit de la poitrine; toux plus fréquente, crachats abondants, écumeux, légèrement striés. Saignée de près de huit onces; nuit plus tranquille. Le quatrième jour, bouche amère et jaunâtre, dyspnée augmentée, crachats plus abondans et rouillés; quinze sangsues sur le sternum et sous le sein droit. La malade ne consent qu'avec la plus grande peine à l'emploi de ce moyen auquel elle répugne extraordinairement. Agitation fébrile prolongée, transpiration, quelques momens de repos. Cinquième jour, douleur plus vive, toux plus fréquente, respiration plus gênée, crachats moins abondans. Refus absolu de la saignée ou des sangsues. Bain de vapeurs; prompt soulagement, peau moite et souple; un peu de sommeil. Le matin du sixième jour, bain de vapeurs; toux moins sonore, expectoration facile, diminution de la douleur et des autres symptômes, amélioration manifeste. Le soir, bain de vapeurs à une très douce température et dont j'ai fait prolonger l'action pendant près de deux heures. Point de fièvre, sueurs abondantes, sommeil de plusieurs heures. Le septième jour, lorsque je vis la malade, elle venait de prendre son bain, je la trouvais dans le meilleur état possible, et quoique la langue fût très blanche, elle té-

moignait le désir de prendre quelque nourriture; la toux diminuait toujours de fréquence, les crachats étaient jaunâtres et épais, la respiration facile, la douleur nulle. Crême de riz, continuation des bains de vapeurs, sirop de gomme. Le huitième jour, convalescence, et, bien que la toux et l'expectoration aient continué pendant quelque temps encore, M.me de P*** n'a pas tardé à recouvrer une santé parfaite.

Gastrite aiguë.

Un homme de trente-cinq ans, d'un tempérament sanguin, fortement constitué, éprouvait depuis quelque temps : malaises, dégoûts, inappétence, nausées. On lui fait prendre quelques infusions aromatiques et de l'élixir de longue vie. Au bout de quelques jours, langue muqueuse, bouche sèche et rouge, picotement au gosier, soif, chaleur à l'épigastre, agitation, pouls plein, dur et assez élevé. Douze sangsues sur l'estomac, auxquelles je fais succéder un cataplasme émollient, boisson mucilagineuse acidulée, lavement, synapisme. Le soir, frisson, agitation fébrile, douleur de tête, sommeil interrompu. Le lendemain, quatrième jour de la maladie, à dater de celui où il éprouva le premier frisson, tension douloureuse de l'hypocondre, vomissement, gastrodynie plus intense. Saignée, fomentations émollientes

et sédatives, sirop de groseille étendu d'eau. Mouvement fébrile continuel, exacerbation sensible vers le soir; chaleur sèche de la peau, grande agitation, insomnie. Le cinquième jour, gonflement des amygdales, gêne de la respiration, constipation; plus de vomissemens, sorte de tension et de rigidité de tout le système. Le malade ne peut plus supporter les fomentations; embrocations huileuses, lavemens miélés. Le sixième jour, même état; bain de vapeurs. Epanouissement, ramollissement de la peau, moiteur, léger amendement. Le soir, même moyen; nuit plus tranquille, quelques instans de sommeil. Lavement suivi d'une selle copieuse, soulagement marqué, détente générale, diminution de tous les symptômes. Je fais diriger la vapeur directement sur l'estomac au moyen d'un tuyau recourbé. La douleur et le gonflement des hypocondres cessent, une sueur générale se manifeste et la maladie est jugée. L'emploi des moyens continués pendant quelques jours encore et les soins de l'hygiène assurent la guérison.

Entérite aiguë.

M. S***, âgé de cinquante-cinq ans environ, haute taille, tempérament bilieux colérique, peau sèche, brune, sujet aux éruptions furfuracées, constitution forte, éprouvait, au retour d'un petit

voyage qu'il fit dans les jours les plus froids du mois de janvier 1823, un malaise général, quelques frissons et du dégoût pour les alimens. Il prit du thé et des infusions de sureau à haute dose. Le malaise augmente. Je le vis le troisième jour: il se plaignait d'une douleur gravative au niveau de l'ombilic; le ventre était dur surtout vers le siége de la douleur qu'augmentait la moindre pression; état saburral de la langue, nausées, quelques vomissemens de matières jaunâtres, engourdissement, pesanteur de tête, pouls plein et plus élevé qu'il ne l'est ordinairement dans les phlegmasies abdominales, frissons irréguliers suivis d'agitation fébrile; quinze sangsues à l'anus, cataplasmes, synapismes, boisson acidulée. Cessation des nausées et du vomissement; rémission, sommeil tranquille. Le lendemain, le malade éprouve une vive impatience; exaspération de tous les symptômes, augmentation de la douleur, qui devient aiguë et lancinante, tension du ventre, propagation de l'irritation sur les gros intestins; diarrhée, déjection abondante de matières visqueuses, céphalalgie, pouls plus petit, dur et très précipité, chaleur et sécheresse de la peau; quinze sangsues sur l'abdomen, potion huileuse calmante; soulagement à peine sensible et qui n'est point en rapport avec la quantité de sang qu'a perdu le malade. Le sixième jour, les phénomènes locaux et sympathiques se soutien-

nent au même degré de violence. M. S*** est agité, sa position l'inquiète vivement. Bain de vapeurs, continuation des autres moyens; légère moiteur, soulagement. Après celui du soir, transpiration, repos, sommeil tranquille, diminution progressive de tous les symptômes. Continuation de ce moyen; le neuvième jour convalescence confirmée.

Gastro-entérite aiguë.

Une jeune dame d'un tempérament nerveux et d'une constitution délicate, dans un état habituel d'irritabilité gastro-intestinale qui l'obligeait de suivre un régime doux, de s'abstenir de toute espèce de tonique et même de tout aliment, tant soit peu stimulant, avait depuis quelques jours la bouche mauvaise et une grande répugnance pour toute nourriture, dont la vue même excitait les nausées. Elle eut l'imprudence de prendre le poison de Leroy, qui provoque d'abord chaleur brûlante de l'estomac, vomissemens abondans, coliques, douleurs intestinales très vives, déjections copieuses, agitation extrême, mouvemens convulsifs, trismus, état spasmodique général. J'arrive bientôt auprès de la malade, je la trouve respirant avec difficulté, les membres roides, les dents serrées, le pouls à peine sensible; sueur froide et visqueuse; je m'empresse de faire ap-

pliquer la moutarde aux jambes, des linges chauds sur le tronc, et de faire frictionner les membres. Il n'y avait plus de vomissement, mais de fréquentes selles de matière verdâtre. Dès que cela fut possible, je fis placer la malade dans un lit chaud, je prescrivis une potion huileuse calmante, une boisson mucilagineuse et des lavemens émolliens. Au spasme, qui dura près de deux heures, succèdent : agitation fébrile, constriction épigastrique, douleurs vives, particulièrement à l'estomac et autour de l'ombilic, où l'on sent une tumeur dure, oblongue et transversale; sueur active et générale, mal de tête, éblouissement de peu de durée; le pouls prend plus de force, mais bat toujours avec beaucoup de vîtesse; les déjections sont aussi fréquentes, mais moins abondantes; quelques vomissemens. Le deuxième jour, douleurs plus vives et continues, gonflement des hypocondres, déjections sanguinolentes, ténesme; douze sangsues aux cuisses, nuit agitée, insomnie. Troisième jour, accroissement des symptômes, tension douloureuse et météorisme du ventre, flatuosités, agitations, dyspnée, fomentation que la malade a beaucoup de peine à supporter, quinze sangsues sur le ventre, soulagement de peu de durée, frissons; le mouvement fébrile se prolonge une partie de la nuit. Le lendemain, peau tantôt légèrement moite, tantôt sèche et brûlante, état spasmodique, trouble des

idées. Le météorisme, la douleur et les déjections se soutiennent ; même état que la veille : bain de vapeurs, de mauve et de sureau, qui soulage sensiblement la malade pendant la durée de son action. Le ventre paraît moins douloureux ; quelques instans de sommeil. Cinquième jour, après le bain de vapeurs, amélioration manifeste, peau moite et souple, pouls plus grand et moins précipité. Le sixième, état plus satisfaisant encore, transpiration abondante, la douleur est beaucoup moins vive, plus de météorisme, déjections rares; deux jours après, convalescence confirmée.

J'ai eu souvent, comme la plupart de mes confrères, l'occasion de me convaincre des pernicieux effets du purgatif de Leroy, qui, malgré de vives et pressantes représentations, fait tous les jours de nouveaux ravages. Il paraît que la police sanitaire n'entre pas dans les attributions de l'autorité, puisque ce dangereux moyen, ainsi que plusieurs autres, non moins nuisibles, sont publiquement débités à un peuple ignorant et crédule, au mépris des droits que semblerait cependant avoir l'humanité à la protection des lois qui devraient interdire ce scandaleux trafic ; lois vainement réclamées par les médecins, dont on ne sût jamais, ici du moins, seconder le zèle et moins encore accueillir les vues philantropiques.

L'utilité des bains dans la dyssenterie est tel-

lement remarquable, qu'on peut s'étonner qu'ils ne soient pas plus généralement recommandés. Il conviendrait aussi d'essayer, dans ces cas, les effets des bains de vapeurs, car pourquoi réserver ce dernier moyen pour les maladies chroniques et ne point en faire une heureuse application aux maladies aiguës? (Extrait de l'article *dyssenterie*, de l'abrégé du Dictionnaire des sciences médicales, tome 6, page 499.)

Catarre aigu de la vessie.

Un homme d'environ quarante ans, sanguin, fort et robuste, sujet à de fréquens accès de rhumatisme, éprouve à la suite d'un mouvement fébrile, un sentiment de pesanteur dans le bassin, puis douleur plus vive, chaleur et tension de la région hypogastrique, avec envie fréquente, mais grande difficulté d'uriner. Cataplasme au-dessus du pubis, moutarde sur la partie postérieure de la cuisse droite, siége ordinaire du rhumatisme, potion tempérante, boisson mucilagineuse. Dans la nuit, douleur plus aiguë, sentiment de cuisson et d'ardeur le long du canal, rétention d'urines : cathétérisme, saignée du bras, opium, bain de siége. Le lendemain, sangsues au fondement. Cet état se prolonge plusieurs jours, malgré l'emploi le plus rationnel des moyens de l'art. Le malade est sondé matin et soir. Bien que la douleur

soit très vive, l'appareil digestif n'est le siége que d'une légère irritation sympathique, et la fièvre dont les redoublemens sont très irréguliers, est peu sensible. Le malade est transporté dans mon établissement, je lui fais administrer deux bains de vapeurs sédatives à mi-corps, et envelopper les genoux d'un cataplasme fait avec un mélange de farine d'orge et de moutarde. Transpiration dans la nuit, calme, sommeil. Le troisième jour, transpiration abondante sollicitée par les bains de vapeurs. Plus de tension hypogastrique, ni d'agitation fébrile, les urines coulent, mais à jets interrompus et douloureux. Le malade n'est plus sondé, il n'éprouve plus qu'une sorte de malaise dans la vessie, et l'émission d'une grande quantité de mucosité blanche et épaisse. Bains de vapeurs humides soufrées, dans l'intention de déterminer sur la peau une action plus vive; douches aromatiques dirigées sur le sacrum, décoction de chiendent légèrement nitrée. Après être resté pendant huit jours dans mon établissement, cet homme en est sorti parfaitement guéri.

Les rapports physiologiques et pathologiques qui existent entre la peau et les membranes muqueuses, rapports que prouvent particulièrement la fréqence des affections catarrales à la suite des suppressions de l'exhalation cutanée ou du déplacement d'une irritation herpétique, le soula-

gement que procurent aux malades les transpirations naturelles ou provoquées par des moyens convenables, et notamment la tendance qu'ont les phlegmasies muqueuses à se terminer par des sueurs plus ou moins abondantes, établiraient suffisamment l'utilité des vapeurs dans le traitement de ce genre de maladies, si l'expérience n'en avait déjà constaté les avantages.

De l'emploi des vapeurs dans les phlegmasies aiguës des muqueuses accessibles à l'action directe de ce moyen.

L'expérience prouve également qu'il n'est pas de topique mieux approprié que ce moyen thérapeutique aux inflammations aiguës des membranes muqueuses, susceptibles d'être soumises à l'action immédiate des médicamens extérieurs. Je terminerai donc cet article en indiquant succinctement : 1.° les différentes espèces de vapeurs auxquelles on doit recourir ; 2.° les procédés les plus simples et les plus commodes pour les administrer dans ces cas.

1.° L'espèce de vapeurs qu'il faut choisir est relative aux diverses périodes de l'inflammation. Si l'irritation est dans sa période d'accroissement, on emploiera avec beaucoup d'avantage les vapeurs émollientes, celles, par exemple, que dégagent les décoctions de fleurs de mauve, de

feuilles de courge, de laitues, auxquelles on ajoutera, si la douleur est vive, une tête de pavot. J'ai obtenu de bons effets de la vapeur qui s'élève du lait en ébullition. Les fumigations seront de courte durée, à une très douce température et fréquemment répétées. Ainsi administrées, elles calment l'irritation en épanouissant les houppes nerveuses; elles facilitent l'exhalation cutanée en opérant la détente et le ramollissement des follicules muqueux; elles favorisent la circulation des fluides arrêtés ou retenus sur la partie malade, en dilatant les vaisseaux qui rampent à sa surface. Mais, si leur action était trop prolongée ou leur température trop élevée, elles attireraient ces mêmes fluides sur l'organe irrité et augmenteraient ainsi la fluxion. C'est dans cette période surtout qu'il faut placer au besoin les évacuations sanguines dérivatives. Dans la deuxième, c'est-à-dire dans celle de station, l'irritation, quoique aussi vive en apparence, n'est plus un centre d'action sur lequel affluent les liquides, l'indication alors est moins de les repousser que d'augmenter le ressort des vaisseaux qui les contiennent; aussi se trouve-t-on bien dans ces cas de l'usage de vapeurs légèrement résolutives, telles que celles de sureau, de camomille, de roses pâles ou de provins, etc., toujours à une douce température, mais dont on pourra prolonger davantage l'action. Les lotions froides d'eau de rose ou

de plantain seront quelquefois utiles après les fumigations. Les vapeurs aromatiques toniques ou légèrement stimulantes sont souvent indiquées dans la troisième période.

Pour diriger les vapeurs sur la conjonctive ou la pituitaire dans l'ophtalmie ou le coriza, une éolipyle ou, à son défaut, un vase quelconque contenant la décoction indiquée et recouvert d'un entonnoir renversé, peut suffire. Le Journal de médecine de Paris et l'article *fumigation* du Dictionnaire des sciences, donnent la description des inutiles machines de MM. Mudge et Barbier, pour introduire la vapeur dans la bouche. Lorsqu'on veut, dans les angines tonsillaires ou laryngées, dans les catarres bronchiques ou pulmonaires, employer ce moyen thérapeutique (le plus efficace, sans contredit, qu'on puisse opposer à ces phlegmasies), le meilleur appareil, c'est l'éolipyle à long bec recourbé, ou le même vase dont le couvercle, se fermant hermétiquement, serait surmonté d'un tuyau recourbé et assez long au moyen duquel le malade aspirerait la vapeur ; ce simple procédé offre incomparablement plus d'avantages que ces appareils compliqués dont je doute que quelqu'un ait jamais pu se servir aisément. Du temps d'Hippocrate on connaissait déjà et l'efficacité des vapeurs contre les inflammations des membranes muqueuses, et les procédés les plus avantageux pour les administrer, puisque le père

de la médecine, en conseillant une fumigation contre l'angine, fait très bien infuser, à vaisseau clos, les substances aromatiques dont il la compose, et fait respirer la vapeur au malade à l'aide d'un chalumeau. Dans les cas où l'on voudra combattre par la méthode fumigatoire une gonorrhée bornée aux parties génitales extérieures, l'emploi de la vapeur sera facile; mais, si l'inflammation a envahi la muqueuse vaginale dans toute son étendue, la conque que j'ai décrite dans mon Essai sur l'atmidiatrique, servira pour diriger la vapeur jusque sur le col utérin, si cela est jugé nécessaire. Je me sers d'un instrument à peu près semblable, mais plus petit, pour fumiger les oreilles.

DES PHLEGMASIES CHRONIQUES.

Des succès dont le nombre se multiplie chaque jour, ne permettent pas même à la plus aveugle prévention, de révoquer encore en doute l'utilité de la méthode fumigatoire dans le traitement des phlegmasies aiguës; son efficacité dans les inflammations chroniques repose sur des bases plus solides encore.

Il paraissait naturel, après avoir considéré la phlegmasie aiguë des principaux organes, de parler de suite de son état chronique dans chacun d'eux, mais, l'unique but de mon travail étant de faire connaître les avantages qu'on peut retirer de

la vapeur comme moyen thérapeutique, et de tracer la marche, ou du moins d'indiquer les règles à suivre dans son emploi, règles déduites des données que m'a fournies une longue expérience, je ne pouvais adopter d'autre division que celle relative aux modifications que nécessite chaque état pathologique auquel cette méthode est applicable.

Les phlegmasies chroniques diffèrent beaucoup des précédentes par rapport aux effets immédiats, aux phénomènes sympathiques qu'elles déterminent, aux lésions vitales, aux altérations organiques qui en sont le résultat, et surtout relativement à la nature des secours dont elles réclament l'usage. Elles offrent néanmoins les mêmes indications fondamentales : déplacer l'irritation et détourner les fluides du point enflammé; mais, outre qu'elles en présentent une foule d'autres, qu'on pourrait nommer accessoires, les mêmes moyens, les mêmes procédés ne conviennent pas toujours pour remplir ces indications.

Dans les inflammations chroniques, l'irritation est depuis long-temps établie, l'organe qui en est le siége est, pour ainsi dire, identifié avec elle; le mode de lésion qu'il éprouve n'est pas toujours incompatible avec l'exercice plus ou moins régulier de ses fonctions. Sa vitalité, ses influences sympathiques ne sont plus les mêmes, son existence est changée. Ici, il ne suffit pas d'indiquer, de montrer à la nature où doivent tendre ses

efforts, mais il faut la solliciter vivement, la forcer à prendre la route qu'elle doit suivre, et même le plus souvent la conduire jusqu'à son terme.

On ne pourrait, sans compromettre dans tous les cas la méthode fumigatoire, administrer à domicile les diverses espèces de vapeurs qu'il convient d'opposer aux inflammations chroniques; d'ailleurs, ces maladies, au moins dans la période où elles ne sont point encore au-dessus des ressources de l'art, ne s'opposent pas à ce que les malades se rendent dans les établissemens où se trouvent réunis tous les genres de secours fumigatoires dont elles nécessitent l'emploi.

Chez les individus d'un tempérament nerveux, chez les sujets très irritables, on se bornera à déterminer le mouvement d'action ou de révulsion, seulement d'une manière plus active et plus durable que dans les phlegmasies aiguës. Mais, dans le plus grand nombre de cas, il faut augmenter l'énergie vitale de la peau, au point de provoquer la réaction sympathique de ce tissu sur l'organe malade. Il convient le plus souvent alors, moins de déplacer que de changer le mode d'irritation. On emploiera pour cela les vapeurs légèrement stimulantes, fournies par les substances aromatiques, telles que la menthe, la lavande, le thym, l'absinthe, l'hysope, la cannelle, etc., dont l'eau, réduite en vapeur, peut dissoudre quelques principes,

ou bien celles qu'on obtient par la vaporisation de la mirrhe, du succin ou autre gomme résine. Les vapeurs seront administrées, suivant les cas, en bains à l'orientale, ou dans les appareils à encaissement, et à une température qu'on peut élever progressivement pour les vapeurs humides jusqu'à 30 à 34 degrés (thermomètre de Réaumur), et jusqu'à 40 à 45 pour les vapeurs sèches. Mais, si elles sont employées sous forme de douches locales ou d'aspersion, on aura moins égard à leur température qu'à l'effet immédiat, stimulant, excitant ou rubéfiant qu'on veut produire. La nature de la fumigation et la forme sous laquelle on l'applique, sont d'ailleurs relatives à l'indication accessoire qu'on se propose de remplir : par exemple, on aura recours aux vapeurs de soufre, de sureau, de cinabre, d'opium, suivant que la maladie pourra être attribuée au déplacement d'une irritation dartreuse, à une suppression de transpiration, à une affection siphilitique, ou qu'elle présentera des phénomènes spasmodiques. On préférera, toutes choses égales, les bains à l'orientale dans les pneumonies, les catarres bronchiques ou pulmonaires; ceux par encaissement, entiers ou à mi-corps, dans les affections des organes digestifs, de l'appareil urinaire, génital; et la douche lorsqu'on voudra produire une dérivation locale ou stimuler vivement, en agissant sur la partie de la peau qui est

le plus en harmonie d'action avec l'organe malade. Quelques observations développeront ces principes.

Pneumonie chronique.

M. G***, jeune homme d'environ vingt-huit ans, fit une chute de cheval, à la suite de laquelle il éprouva un léger crachement de sang, accompagné d'une petite toux sèche, avec douleur obtuse dans la poitrine et gêne de la respiration, qu'une petite saignée, l'usage des révulsifs et des adoucissans dissipèrent bientôt; mais M. G***, d'un tempérament sanguin, maître d'une grande fortune, ardent, passionné pour tous les genres de plaisirs, observait on ne peut plus mal les préceptes de l'hygiène, et la petite toux persista, ainsi qu'un léger picotement dans le poumon droit. A cela près, il jouissait d'une bonne santé, lorsque six mois après sa chute, à la suite d'un excès érotique, ces symptômes s'exaspérèrent vivement. Il éprouvait surtout de la difficulté de respirer après le moindre exercice; et la douleur du côté droit, sans être vive, inquiétait singulièrement le malade. On lui pratiqua une petite saignée, quelques sangsues furent appliquées à plusieurs reprises, et il fut mis au lait d'ânesse. Le retour à un état plus satisfaisant fut bientôt suivi de nouveaux écarts, et de nouveaux accidens fu-

rent encore calmés par des soins éclairés. Quinze mois environ après la chute, la maladie avait fait de grands progrès, et le médecin qui le dirigeait, n'obtenant plus des moyens ordinaires de l'art les mêmes résultats que par le passé, jugea convenable de recourir à l'usage des bains de vapeurs dont il me confia la direction.

A cette époque, M. G*** éprouvait une toux très fréquente, ordinairement sèche, mais quelquefois accompagnée de crachats muqueux; la respiration constamment gênée, souvent difficile; un sentiment de pesanteur, une douleur sourde du côté droit; le soir, la rougeur des pommettes précédait une agitation fébrile de quelques heures de durée; le malade était plus faible, mais il n'avait pas sensiblement maigri. Je commençai le traitement fumigatoire par deux bains à l'orientale de vapeurs émollientes, pendant la durée desquels je fis pratiquer de légères frictions sur toute la peau dans l'intention d'en ouvrir les pores, d'augmenter son énergie vitale, afin de rappeler la transpiration qui, depuis long-temps, était supprimée ou à peine sensible, et pour provoquer en même temps un mouvement expansif plus général et plus prompt; puis j'alternai les fumigations avec les bains par encaissement jusqu'au cou, de vapeurs aromatiques. Malgré l'amendement sensible que le malade éprouva promptement, je crus devoir, pour seconder l'action de

ces moyens et hâter la guérison, administrer concurremment le lait d'ânesse, qui fut employé pendant les douze derniers jours qu'a duré le traitement fumigatoire, et continué pendant deux semaines après. M. G*** a pris vingt-quatre bains de vapeurs dans l'espace de seize jours qu'il est resté dans mon établissement, dont il est sorti parfaitement guéri. Des réflexions salutaires sur les dangers qu'il avait courus, ont déterminé M. G*** à changer de conduite; il s'est marié, vit de la manière la plus régulière, et jouit depuis deux ans de la meilleure santé.

Pneumonie chronique métastatique.

Une jeune dame, mère de plusieurs enfans, qui jouissait antérieurement d'une assez forte constitution, portait depuis plusieurs années une dartre sur la partie supérieure et interne de chaque cuisse, qu'on supprima progressivement par un traitement répercussif. Quelque temps après, elle commença à éprouver une petite toux sèche, qui, peu-à-peu, acquit plus de force et de fréquence. Au bout de quelques mois, après s'être exposée à un froid très vif, la toux s'exaspéra considérablement et fut suivie de crachats écumeux et sanguinolens. La respiration devint gênée, et une douleur sourde se fit sentir sous le sein droit. Ces accidens furent bientôt calmés par un traite-

ment approprié, mais ne disparurent pas tout-à-fait; et, quoique la malade fût mise à l'usage du lait d'ânesse et autres moyens très rationnels, quoiqu'elle suivît un régime exact et qu'elle portât un cautère dont on entretenait soigneusement la suppuration, sa maladie ne faisait pas moins de sensibles progrès, au point qu'elle ne pouvait plus se coucher du côté gauche, sans éprouver de fortes quintes de toux ou quelques menaces de suffocation. Il se manifestait en outre, plusieurs fois par jour, et régulièrement tous les soirs, une vive coloration des joues, suivie d'un petit mouvement de fièvre. Il y avait dix mois que cette maladie durait, lorsque je fus appelé à la diriger. Je lui opposai d'abord l'usage des mucilagineux et de la décoction de lichen coupée avec du lait; j'appliquai un large vésicatoire, et fis pratiquer au haut de chaque cuisse des frictions avec la pommade stibiée d'Autenrieth, dans l'intention de rappeler l'irritation à son siége primitif. Mais ces moyens, continués pendant un mois sans aucun résultat, ne me laissèrent d'autre ressource que dans la méthode fumigatoire. J'employai, comme chez le sujet de l'observation précédente, deux bains à l'orientale de vapeurs émollientes, et les frictions pratiquées sur tout le corps; puis je fis administrer des bains par encaissement jusqu'au cou, de vapeurs soufrées. A la cinquième fumigation, la malade se sentit beaucoup mieux; à la

huitième, il se manifesta une éruption de petits boutons sur toute la peau, mais la dartre ne reparut pas. Néanmoins l'état de cette jeune dame s'améliora chaque jour sensiblement, au point qu'après avoir régulièrement pris vingt-quatre bains de vapeurs, elle se trouva tout-à-fait rétablie.

Hépatite chronique.

Cette maladie est une des plus fréquentes, et certainement une de celles dont le diagnostic est le plus obscur, aussi est-elle souvent méconnue. Tantôt on la confond avec l'embarras gastrique, tantôt avec les phlegmasies chroniques de l'estomac et des intestins, et même avec la pneumonie latente, d'autres fois avec l'hypocondrie, les névroses hépatiques ou de quelqu'autre organe abdominal, dont on ne la distingue que par l'analyse sévère des symptômes qui la caractérisent, analyse qui n'est pas toujours facile, et qui exige de la part du médecin au moins une longue expérience. Il est, au reste, peu de maladies dans lesquelles on puisse employer plus efficacement la méthode fumigatoire. Lorsqu'au moyen des bains de vapeurs, entiers ou à mi-corps, on aura déterminé le mouvement général indiqué par la médication qui se présente à remplir, on pourra recourir, avec le plus grand succès, à l'usage des douches dirigées sur l'hypocondre droit. La va-

peur sortira du tuyau qui sert à la diriger, tantôt sous forme de jet, tantôt divergent à travers les trous d'une pomme d'arrosoir, suivant l'effet immédiat qu'on se propose de produire.

Hépatite chronique simulant une affection nerveuse.

M.me E***, âgée de trente ans, peau brune et sèche, cheveux noirs, tempérament nerveux très irritable, constitution délicate, sensibilité morale extrême, éprouva à l'âge de vingt-six ans, à la suite d'un chagrin violent, une phlegmasie aiguë du foie, dont elle eut beaucoup de peine à se remettre; elle s'était néanmoins parfaitement rétablie, et avait eu depuis une bonne grossesse et un accouchement heureux. Un an après, elle perdit une personne qu'elle affectionnait tendrement : des circonstances majeures l'obligeant à cacher sa douleur, elle fit pour cela de longs et d'inutiles efforts; elle devint dès-lors triste, inquiète et d'une impatience extraordinaire; tout ce qui lui retraçait l'objet de ses regrets la plongeait dans une profonde mélancolie qui ne se terminait que par d'abondantes larmes, ou occasionnait des phénomènes spasmodiques variés. M.me E*** était extrêmement maigre, quoique mangeant et digérant passablement; elle avait de fréquentes insomnies, ou dormait très peu, d'un

sommeil fréquemment interrompu ou agité par des songes pénibles. Il y avait environ trois ans qu'elle était dans cet état, qu'on avait jusqu'alors pris pour une névrose, contre laquelle échouèrent successivement tous les moyens de l'art. Les eaux de Vichi, le lait d'ânesse, ainsi que tous les prétendus anti-spasmodiques, avaient été vainement employés lorsque je la vis pour la première fois. Après avoir inutilement fait toutes les questions imaginables, j'explorai le bas-ventre; je ne fus pas peu surpris de trouver le foie sensiblement tuméfié, et dans lequel, une forte pression exercée sur le grand lobe, développait une douleur sourde et profonde; tous les autres viscères paraissaient dans l'état le plus sain. Je n'eus alors aucun doute sur le véritable caractère de la maladie que j'étais loin de soupçonner auparavant. La malade, qui connaissait plusieurs exemples remarquables de guérisons opérées par l'usage des vapeurs, venait avec confiance réclamer ce secours, et son espoir ne tarda point à se réaliser. Comme la peau était rude, très sèche et naturellement peu perspirable, après quelques bains préparatoires de vapeurs légèrement aromatisées, j'insistai sur ceux par encaissement, de vapeurs de sureau et de soufre, et à un certain degré de température; puis je les fis ensuite administrer à mi-corps et alterner avec les douches de vapeurs hydro-sulfureux, dirigées sur la ré-

gion hépatique. A l'aide de ce traitement continué pendant un mois, et sans autre moyen auxiliaire, M.me E*** n'a pas tardé à recouvrer une santé parfaite; j'aurais pu ne pas le prolonger au-delà de vingt jours, époque à laquelle elle était déjà dans l'état le plus satisfaisant.

En faveur de cette observation qui me paraît offrir quelque intérêt, j'ai cru pouvoir me dispenser d'en choisir une autre dont le diagnostic eût été plus facile.

Métrite chronique.

M.me F***, âgée d'environ vingt-huit ans, d'un tempérament lymphatique, et bien constituée, mariée depuis dix ans et sans enfant, éprouvait un sentiment de pesanteur dans la région hypogastrique qui se propageait dans tout le bassin, et notamment au fondement; des douleurs sourdes se faisaient sentir dans les aines, aux lombes, aux hanches, à la partie supérieure des cuisses, et acquéraient une intensité remarquable aux approches des règles qui étaient devenues beaucoup moins abondantes que par le passé. Le ventre était tendu et douloureux au toucher, notamment vers la région épigastrique. La malade avait déjà consulté et suivi les avis d'un grand nombre de médecins; le dernier aux soins duquel elle s'était confiée, ayant vainement employé les traitemens

les plus rationnels et les mieux indiqués, crut devoir lui prescrire l'usage des bains de vapeurs et me l'adressa à cet effet.

Lorsque je vis M.me F***, elle jouissait encore d'un certain embonpoint, quoiqu'elle me dît être considérablement maigrie; outre les symptômes que je viens d'indiquer, elle avait le pouls élevé et très fréquent, la langue très rouge sur les bords, peu d'appétit, les digestions lentes et laborieuses, le sommeil rare et léger; l'agitation fébrile était caractérisée par des frissons fugaces, la céphalalgie, la rougeur des pommettes, le battement des artères. L'accroissement de tous les symptômes se manifestait plusieurs fois dans la journée, mais régulièrement tous les soirs, et se terminait dans la nuit par une légère moiteur. La progression était difficile; la malade éprouvait alors une sorte de pression sur le bas-ventre, et une douleur vive dans la région hypogastrique. L'exploration directe me fit reconnaître un engorgement assez considérable et très douloureux du col de l'utérus, et l'autre main appliquée sur l'abdomen, ne me permit pas de douter que le corps de la matrice ne fût dans le même état. La maladie s'est développée d'abord avec peu d'intensité bientôt après le mariage; tout porte à croire que les irritations locales, trop fréquemment répétées, en ont été la cause, à laquelle on peut également attribuer l'infécondité de M.me F***.

La malade fut mise à l'usage des boissons délayantes, du petit-lait et de l'émulsion d'amandes. Vingt sangsues furent appliquées au haut des cuisses à deux époques menstruelles, et pendant long-temps, entre chacune d'elles, je fis mordre douze sangsues à un bras; je prescrivis des injections et des lavemens émolliens et sédatifs, le repos absolu et un régime sévère. Un mois après l'usage de ces moyens, les douleurs étaient à peine sensibles, et la fièvre symptomatique avait cessé. La première indication étant remplie, je passai à la seconde que j'obtins au moyen des bains par encaissement de vapeurs sédatives humides, puis de vapeurs sèches de succin, afin de déterminer une plus forte révulsion; la marche devenait tous les jours plus facile, et au bout de trois semaines de l'usage régulier des vapeurs, les douleurs étaient entièrement disparues; il survint sur la peau une éruption générale de petits boutons que je tâchai d'augmenter encore au moyen de quelques fumigations irritantes. M.me F*** sortit alors de mon établissement, où elle avait fait un séjour de sept semaines; mais elle continua à y prendre encore, pendant une quinzaine, et de deux jours l'un, un bain de vapeurs; elle s'est bientôt trouvée parfaitement rétablie, et peu de temps après son retour dans sa famille, elle est devenue enceinte; maintenant elle jouit de la meilleure santé et du bonheur d'être mère.

* *

Métrite siphilitique compliquée de blennorrhagie.

Une femme d'environ vingt-quatre ans, d'un tempérament lymphatique sanguin, grasse, fraîche, d'une forte constitution, et mère de deux enfans dont elle était heureusement accouchée, fut infectée par son mari et traitée sans avoir eu le moindre doute sur la nature de son mal : elle ne tarda pas à devenir veuve. Quelques mois après, elle ne fut pas peu surprise d'éprouver encore, malgré les soins de propreté les plus exacts, un picotement, une sorte de démangeaison dans le fond du vagin, avec écoulement de mucosité jaunâtre assez abondante, surtout avant l'apparition des menstrues qui étaient très régulières, mais moins abondantes qu'autrefois; phénomènes qu'elle avait crus jusque-là occasionnés par une cause à laquelle elle n'était plus exposée. Un sentiment de pudeur fort mal entendu ne lui permettait pas de consulter sur sa position, et elle n'aurait peut-être jamais réclamé les secours de l'art, si, donnant des soins à ses enfans, je n'eusse eu l'occasion de m'apercevoir qu'elle-même était malade; je finis enfin par obtenir sa confiance tout entière. Elle éprouvait un tiraillement incommode dans les aines et une douleur continuelle, obtuse et quelquefois lancinante,

qu'elle rapportait à l'utérus avec pesanteur dans le bassin, notamment lorsqu'elle était debout; elle sentait alors comme un poids qui pressait sur le fondement, et lui procurait une sensation semblable à celle que détermine le besoin d'aller à la selle, besoin d'ailleurs qu'elle ne pouvait satisfaire que par l'usage habituel des lavemens; l'émission des urines se faisait aussi quelquefois avec difficulté, l'écoulement blennorrhagique était devenu très considérable et tellement acrimonieux qu'il déterminait de petites excoriations sur la muqueuse, de la rougeur à la peau et une douloureuse cuisson. L'exploration immédiate me fit reconnaître un engorgement assez considérable de la matrice, dont le col très dur, très douloureux au toucher, avait au moins doublé de volume, et le fond, saillant derrière le pubis, était facilement saisi par la main placée sur l'hypogastre. Je n'eus plus de doute sur la nature de la maladie, et les renseignemens que la malade me donna touchant celle qu'elle eut deux ans auparavant, me firent concevoir sur sa cause des soupçons dont, par égard pour la mémoire de son mari, je ne crus pas devoir lui faire part, et qui furent pleinement justifiés par le succès du traitement auquel elle fut soumise.

Je pratiquai d'abord une petite saignée, dont le tempérament de la malade me fournit l'indication; je fis appliquer quelques sangsues aux

cuisses, je prescrivis des injections calmantes et mucilagineuses et des boissons adoucissantes. Quelques jours après, je passai à l'usage des vapeurs; quelques bains généraux furent administrés, la peau, frictionnée, adoucie et disposée à l'absorption; je fis plonger la malade jusqu'au cou dans la vapeur du cinabre, à l'action de laquelle elle resta d'abord pendant une demi-heure. Ces fumigations furent renouvelées régulièrement tous les jours pendant deux semaines, et leur action progressivement prolongée. Au bout de ce temps, une légère irritation de la bouche et l'époque menstruelle m'obligèrent de les suspendre; l'écoulement était entièrement disparu, la douleur à peine développée par le toucher; l'engorgement seul, quoique beaucoup moindre, existait encore. Après huit jours de repos, l'usage des fumigations mercurielles fut repris et continué pendant deux semaines encore, alors l'engorgement était presque entièrement dissipé et cette jeune femme parfaitement guérie; elle s'est remariée et n'a éprouvé depuis trois ans d'autres incommodités que celles relatives à une nouvelle grossesse.

Je n'ai pas encore eu l'occasion d'employer les vapeurs chez des personnes atteintes de phlegmasies chroniques des membranes séreuses; mais un de mes confrères m'a assuré en avoir retiré

un plein succès chez trois malades, l'un atteint d'une péritonite et les deux autres de pleurésies chroniques. Ces malades ne m'ayant point été particulièrement adressés, je ne les ai pas distingués de ceux dont le soin ne m'est pas confié, et auxquels le plus souvent je ne pourrais me permettre de faire la moindre question relative à leur état, sans m'exposer à éveiller la défiance ou à froisser l'amour-propre.

Dans ces cas, j'emploierais les vapeurs, comme je vais le proposer pour les affections catarrales chroniques, avec les modifications relatives à leurs causes ou autres indications accessoires.

Catarre laryngé chronique.

Depuis plusieurs années, un commis-voyageur âgé de vingt-huit ans, éprouvait dans le larynx un sentiment de gêne et une sorte de picotement douloureux qui occasionnait une petite toux sèche. Dès qu'il s'exposait à l'action d'un air froid et humide, ou qu'il se livrait à quelque excès de table, une assez vive douleur se développait, la toux était plus fréquente et provoquait des crachats glaireux, quelquefois sanguinolens. Je prescrivis, pour tout traitement, un régime exact, des boissons adoucissantes et l'emploi alternatif des bains de vapeurs sèches soufrées, de tout le corps, et des douches aromatiques dirigées

sur le larynx. Au bout de vingt jours de l'usage régulier de ces moyens, les symptômes d'irritation étaient entièrement dissipés; ils ne se sont pas manifestés depuis.

Catarre chronique du larynx et des bronches avec aphonie.

M.me S***, âgée de cinquante-deux ans, d'un tempérament lymphatique et qui avait toute sa vie été sujette aux irritations muqueuses, éprouva, dans l'automne de 1821, une forte angine laryngée dont elle fut méthodiquement traitée et qui se termina heureusement dans l'espace de quinze jours. Elle n'observa pas plus long-temps les soins hygiéniques qui lui avaient été prescrits, elle s'exposa sans précautions à l'action de l'air extérieur, et se livra à ses occupations habituelles qui consistaient à faire valoir un vaste domaine. Bientôt une douleur sourde se fit sentir dans le larynx et la trachée-artère; la pression directe de ces organes, l'action de la parole ou les mouvemens de la déglutition, qui étaient parfaitement libres, l'augmentaient sensiblement; la voix devint rauque, voilée, et diminua progressivement. Lorsque la malade vint réclamer mes soins dans le courant d'avril 1822, huit mois après l'invasion de la phlegmasie aiguë à laquelle ce catarre avait succédé, l'aphonie était complète, la toux

fréquente, les crachats abondans et muqueux, la respiration gênée et légèrement sifflante lorsque la malade montait ou se livrait à certains exercices. La peau était sèche même pendant le repos de la nuit, qui était souvent interrompu par la toux. M.me S*** jouissait d'ailleurs d'une assez bonne santé; elle mangeait et digérait passablement, quoique la langue fût sèche et blanchâtre, et le ventre habituellement resserré.

Je fis appliquer douze sangsues sur le larynx et la trachée-artère; dès le lendemain, le même nombre au fondement, et j'en soutins l'effet au moyen de synapismes aux cuisses et aux jambes. Des boissons mucilagineuses, des lavemens émolliens et légèrement laxatifs, et des bains de pieds aiguisés avec une pincée de moutarde, furent administrés et continués pendant quelques jours. Je passai bientôt à l'usage des bains à l'orientale de vapeurs adoucissantes, telles que celles composées avec la mauve, les têtes de moutons, le lait, etc, à une douce température, afin que la malade pût les respirer plus longtemps. Sur la fin de la fumigation, je faisais frictionner le corps, dans toute sa surface, avec une poignée de flanelle, puis envelopper de linges chauds et placer dans un lit. La douleur, la toux, les crachats et la difficulté de respirer se dissipèrent au bout de dix jours; la transpiration

s'établit. Je prescrivis alors les bains par encaissement de vapeurs sèches de succin, puis enfin les vapeurs soufrées. M.me S*** ne tarda pas à recouvrer insensiblement l'usage de la parole. Sur la fin du traitement fumigatoire, qui a duré trente-cinq jours, j'ai fait diriger sur le larynx des douches de vapeurs hydro-sulfurées, qui n'ont pas peu contribué à rendre à la voix toute sa force et son timbre naturel, et à guérir entièrement M.me S***, qui jouit depuis cette époque de la meilleure santé.

J'ai donné des soins à beaucoup de personnes atteintes, soit de catarres décidés de la muqueuse du larynx, de la trachée, ou des bronches, soit d'une simple disposition de cette membrane aux surexcitations, et qui se sont toujours parfaitement bien trouvées de l'usage des vapeurs. A cet état pathologique, presque constamment lié à une diminution, une altération quelconque des fonctions de la peau, on ne peut opposer de moyens plus rationnels et plus efficaces que les bains et douches de vapeurs. Je me rappelle une jeune danseuse, obligée, par état, d'être légèrement vêtue dans toutes les saisons, et d'avoir habituellement la poitrine et les bras presque nus, qui, sans autre symptôme d'irritation du larynx, prit la voix extrêmement rauque et voilée. Cet accident, après avoir résisté pendant

plus d'un an à tous les adoucissans imaginables, a cédé à l'usage des vapeurs continué pendant un mois.

Catarre pulmonaire chronique.

A la suite de l'action prolongée du froid, Victorine B***, jeune fille de vingt-cinq ans, d'un tempérament sanguin et d'une bonne constitution, fut atteinte d'une petite toux sèche qui, augmentant insensiblement de force et de fréquence, ne provoqua l'attention de la malade que lorsqu'elle eut acquis une certaine intensité. Elle consulta alors, mais, continuant le même genre de vie, s'exposant toujours, très légèrement vêtue, aux intempéries atmosphériques, elle négligea et les moyens dont on lui avait conseillé l'usage, et les précautions hygiéniques auxquelles elle aurait dû s'astreindre. Aussi la toux, d'abord sèche, fut bientôt suivie de crachats muqueux assez abondans; la respiration devint gênée, difficile, quelquefois bruyante; la malade était essoufflée lorsqu'elle montait ou se livrait à quelque exercice; elle sentait à la gorge un chatouillement fort incommode, et le long de la trachée et des bronches, une douleur sourde et continuelle; la voix était rauque et profonde. Elle éprouvait en outre, de temps en temps et surtout le soir, de légers frissons suivis de l'ac-

célération du pouls, avec douleur de tête et coloration des joues. Victorine, considérablement maigrie, souffrant depuis un an et ne pouvant plus se livrer à ses occupations ordinaires, fut obligé de songer sérieusement à elle. Je fus appelé à lui donner mes soins, et, comme elle ne pouvait m'offrir en retour que sa reconnaissance, je ne craignis pas de lui proposer de suite l'usage des vapeurs. Elle prit d'abord pendant huit jours les bains à l'orientale de vapeurs sédatives. J'avais l'intention d'agir à la fois directement sur la peau et sur la muqueuse pulmonaire, siége de la phlegmasie, dont les symptômes locaux diminuèrent sensiblement. Je fis ensuite administrer les bains par encaissement de vapeurs humides aromatiques, et, afin d'activer l'énergie vitale de l'organe cutané qui me paraissait dans un état d'atonie remarquable, j'employai les fumigations sèches de succin à une certaine température. Je ne tardai pas à obtenir l'effet désiré : la transpiration se manifesta et l'irritation bronchique fut promptement calmée. Tous les phénomènes qu'éprouvait la malade diminuèrent d'intensité au fur et à mesure que les fonctions de la peau s'établissaient. Les bains provoquèrent enfin une sueur copieuse, et une douce moiteur eut presque constamment lieu dans l'intervalle de leur action. Je prolongeai le traitement pendant cinq semaines, bien qu'au bout d'un mois de son usage, Victo-

rine B*** eût recouvré beaucoup de fraîcheur, d'embonpoint et une santé parfaite.

J'ai employé les vapeurs dans un grand nombre de phlegmasies chroniques des organes respiratoires; je me suis toujours si bien trouvé dans ces cas de leur action immédiate sur la muqueuse bronchique, que je ne saurais assez en recommander l'usage; il faut seulement ne point les composer avec des substances susceptibles d'irriter cet organe, qu'il convient néanmoins de stimuler légèrement; on y parviendra au moyen de certaines vapeurs aromatiques et balsamiques, telles que celles d'hysope, de lavande, de tilleul, de sureau, de mirrhe, d'encens, de succin, etc.

Gastrite chronique.

M. H***, gras, replet, d'un tempérament sanguin lymphatique, habitué à la bonne chère et à l'usage des liqueurs fortes, avait toujours joui de la meilleure santé, lorsque vers l'âge de trente-deux ans, sans causes apparentes, il perdit peu-à-peu l'appétit, ressentit, à la région de l'estomac, une douleur profonde ou plutôt un sentiment de pesanteur et de gêne. Plusieurs fois dans la journée et surtout le matin, il rejetait quelques gorgées de glaires acides et vomissait

parfois un liquide analogue. On lui conseilla d'abord plusieurs moyens qui n'apportèrent à son état aucun changement favorable; les eaux de Charbonnières l'exaspérèrent sensiblement. M. H*** devint inquiet, soucieux, mélancolique; il avait considérablement maigri, et sa maladie empirait sous l'influence des remèdes dont il faisait usage depuis deux ans. Il consultait successivement tous les médecins; lorsque mon tour arriva, le malade éprouvait un dégoût extrême pour tous les alimens; la douleur épigastrique était beaucoup plus vive que dans le principe, surtout lorsqu'il avait pris quelque nourriture et même la plus légère boisson, qui quelquefois était en partie rejetée, mais toujours d'une digestion laborieuse et accompagnée d'une légère agitation fébrile avec céphalalgie, anxiété, constriction épigastrique. La langue était blanche, la bouche mauvaise, l'haleine fade; il avait le pouls habituellement petit et précipité, la peau sèche et décolorée, l'allure incertaine, les traits de la physionomie exprimant la tristesse et l'ennui. Son imagination était vivement frappée par la crainte de la mort, aussi faisait-il avec beaucoup d'empressement et de soin tout ce qu'on l'assurait devoir améliorer son état. Pour éviter les inconvéniens qui auraient indubitablement résulté de cette propension à suivre tous les avis et à prendre tous les remèdes, même des personnes étran-

gères à l'art, je lui fis promettre de m'accorder, pendant un mois seulement, une confiance exclusive. Je calmai son esprit et parvins à lui faire concevoir l'espérance d'un soulagement prochain et même d'un parfait rétablissement. La méthode fumigatoire lui plaisait d'autant plus que je lui inspirai pour les médicamens internes la plus grande répugnance, en lui prouvant qu'il devait leur attribuer la position dans laquelle il se trouvait; car le dernier traitement qu'il avait subi et qu'on avait dirigé contre une prétendue maladie nerveuse, avait singulièrement aggravé celle dont il était atteint. Je fus obligé d'appliquer dix sangsues sur l'estomac. Je prescrivis les boissons mucilagineuses acidulées, et pour toute nourriture les farineux sous forme de crême très claire. Après l'usage des bains à l'orientale et des douches comme préparatoire, j'employai les fumigations aromatiques de tout le corps, dont je fis successivement élever la température et prolonger la durée, de telle manière que la quatrième provoqua une transpiration générale et abondante; l'irritation thérapeutique l'emporta; les mouvemens de la nature changèrent de direction, et le malade fut soulagé; son état physique et moral s'améliora tous les jours sensiblement. Je fis progressivement augmenter la nourriture dont la digestion s'opérait sans aucun trouble. M. H***, voyant ainsi s'effectuer les promesses que je lui

avait faites, consentit aisément à reprendre les bains de vapeurs que j'avais cru devoir suspendre pour quelques jours, après trois semaines de leur usage régulier; je les continuai pendant encore quinze jours : alors M. H*** exerçait librement toutes ses fonctions; il avait repris de l'embonpoint, de la gaîté, et jouissait d'une santé parfaite. L'habitation à la campagne et un régime exact, continués pendant plusieurs mois, ont assuré sa guérison.

Entérite chronique.

J'ai observé plusieurs entérites chroniques simples, c'est-à-dire isolées de toutes lésions gastriques. Cette affection trouve également, dans la méthode fumigatoire, le remède qui lui est le plus approprié; on administre, dans ce cas, les vapeurs comme dans le précédent, en ayant égard aux indications secondaires, c'est-à-dire relatives à la cause qui l'a produite et aux circonstances particulières dans lesquelles se trouve le malade. On pourra se borner aux bains à mi-corps, si on le juge convenable, mais ils ne dispenseront pas toujours de l'usage des douches dirigées sur le bas-ventre.

Phlegmasie chronique de toute la muqueuse gastro-pulmonaire avec leucorrhée et engorgement utérin.

M.me B***, femme d'un tailleur de la rue Paradis, âgée de vingt-huit ans, d'un tempérament éminemment nerveux, d'une constitution faible et très irritable, était depuis plus d'un an dans un état de malaise général, simulant diverses affections contre lesquelles le médecin qui lui donnait des soins, dirigeait alternativement les moyens de l'art les plus opposés et sous l'influence desquels la maladie faisait tous les jours de sensibles progrès. Appelé en consultation dans le mois d'octobre 1822, je trouvai la malade dans l'état suivant : pâleur, sécheresse et flaccidité de la peau, rougeur vive des lèvres et de toute la muqueuse buccale, langue épaisse, rouge et gercée; petite toux sèche, quelquefois suivie de crachats épais, respiration précipitée par le moindre mouvement, sentiment de gêne et de resserrement dans la poitrine; éructation, flatuosités, régurgitation de matières glaireuses, nausées, crachotemens fréquens, quelquefois vomissemens; digestion très laborieuse; ventre développé, au point qu'on croyait la malade enceinte de six mois, quoique les menstrues fussent assez régulières, mais beaucoup moins abondantes que

de coutume; il était de plus rénitent, non ballonné, douloureux au toucher, surtout vers les hypocondres et à la région épigastrique, où la malade éprouvait une chaleur assez vive. Constipation, urines épaisses et peu abondantes; pesanteur extrême dans le bassin, tiraillement des aines, écoulement abondant de mucosité jaunâtre par la vulve. Plusieurs fois par jour, mais surtout le soir et pendant la nuit, horripilations, frissons fugaces et fréquens, suivis d'une chaleur sèche de la peau, de douleurs de tête et de l'accélération manifeste du pouls qui était habituellement petit et assez précipité. Je touchai la malade; le col de la matrice, très saillant dans le vagin, était douloureux au toucher; cet organe paraissait avoir la grosseur d'une petite tête de fétus, mais je restai convaincu que ce développement ne dépendait que de l'engorgement de son tissu.

Bien que la malade fût d'une faiblesse extrême, je crus devoir proposer les sangsues aux cuisses, les boissons délayantes et mucilagineuses, un régime des plus sévères et les bains généraux de vapeurs avec frictions sur toute la peau. Les sangsues coulèrent abondamment; le soulagement marqué qu'en éprouva la malade, me détermina à en faire mordre six sur l'épigastre, qui produisirent également un heureux effet. Après cette double évacuation sanguine, la malade était beaucoup moins faible qu'auparavant; je lui fis d'abord

administrer les vapeurs sédatives à une douce chaleur, que je rendis plus actives en les composant avec les plantes aromatiques et en élevant graduellement leur température. La peau se colora, la transpiration s'établit, les forces augmentèrent chaque jour; tous les symptômes qu'éprouvait la malade diminuèrent progressivement, et finirent enfin par disparaître tout-à-fait après vingt-six jours de l'usage régulier des vapeurs. L'engorgement utérin seul a persisté pendant deux mois encore. Les règles se sont parfaitement établies et M.me B*** jouit aujourd'hui d'une bonne santé.

Les phlegmasies chroniques de la muqueuse gastro-intestinale sont, comme l'hépatite, fréquemment confondues avec plusieurs autres maladies, et notamment avec les engorgemens lymphatiques de quelques portions du canal digestif, l'extrême sensibilité de l'estomac et des intestins sans inflammation, la dégénérescence tuberculeuse du mésentère, les névroses, etc. Ces méprises, qu'il est quelquefois très difficile d'éviter, ont souvent, pour les malades, les plus fâcheuses conséquences, puisque, traitées par les méthodes ordinaires, les médicamens qui conviennent à certaines de ces affections sont très préjudiciables aux autres : par exemple, les gastrodynies nerveuses, certaines espèces de coliques cèdent aux anti-spasmodiques, tandis qu'une simple dispo-

sition aux irritations deviendra une véritable phlegmasie, et, cette maladie confirmée, sera vivement exaspérée par l'usage de ces moyens. On n'a pas de pareils inconvéniens à redouter de la méthode fumigatoire qui convient également à chacune de ces maladies, puisqu'elles présentent toutes la même indication fondamentale : déplacer l'irritation et changer la direction vicieuse du mouvement, c'est-à-dire rétablir l'action expansive. Il n'est pas non plus jusqu'aux moindres indications accessoires qu'on ne puisse également remplir au moyen des vapeurs.

Catarre vésical chronique.

Un homme de cinquante-cinq ans, maigre, sec, d'un tempérament bilieux, qui toute sa vie avait été sujet à quelque affection herpétique, avait depuis un an la peau nette et exempte de toute éruption. De cette époque dataient : douleur sourde dans la vessie, difficulté d'uriner, émission considérable de mucosité, au point que lorsque l'urine était refroidie, elle formait environ un quart de la quantité de ce fluide ; douleur le long du canal et au bout du gland, sensation, tantôt d'une chaleur vive, tantôt d'un froid glacial de la totalité du pénis. La vessie ne contenait aucun corps étranger, ce dont on s'était assuré par le cathétérisme qu'on avait d'ailleurs été

obligé de pratiquer plusieurs fois pour vider la vessie, dans laquelle l'urine était parfois retenue par des flocons de mucosité qui bouchaient l'urètre, ou par quelque resserrement spasmodique de ce conduit. Cet homme fut soumis à l'action des bains à mi-corps de vapeurs sulfureuses qui provoquèrent d'abord une salutaire transpiration; la dixième fumigation détermina autour du tronc une éruption confluente de petits boutons rouges vésiculeux, accompagnés d'une démangeaison extraordinaire. Ces boutons donnèrent issue à un fluide jaunâtre qui, en se concrétant par l'action de l'air, forma des croûtes qui séchèrent et tombèrent bientôt. Les bains ont été continués pendant quelques jours encore. A la vingtième fumigation le catarre était entièrement guéri, et ne s'est point renouvelé depuis deux ans que cet homme a subi ce traitement, quoique l'éruption ne se soit point soutenue.

Plusieurs catarres de vessie de cause vénérienne doivent leur guérison à l'usage des bains de vapeurs mercurielles, qui ont été souvent employées avec beaucoup de succès dans les blennorrhagies, les leucorrhées et autres écoulemens siphilitiques.

Les vapeurs ne sont pas moins utiles comme topiques, dans le traitement des inflammations chroniques des muqueuses extérieures; mais ici les fumigations émollientes, conseillées pour les

phlegmasies aiguës, seraient de peu d'effet. On emploiera les vapeurs plus ou moins irritantes, telles que celles dégagées du vinaigre, de la chaux, des diverses substances aromatiques, de l'ammoniaque, etc. Ces dernières font la base de ces remèdes ophtalmiques secrets qu'on débite avec autorisation et privilége.

Les vapeurs balsamiques introduites dans les bronches par la respiration, sont utilement employées dans les phlogoses chroniques des diverses parties de la muqueuse pulmonaire. Les fumigations aromatiques, résolutives, sulfureuses ou hydro-sulfurées, sont le remède le plus efficace qu'on puisse opposer aux leucorrhées ou fleurs blanches essentielles.

L'analogie qui existe entre les phénomènes que détermine le premier degré de phthisie et les symptômes caractéristiques de la pneumonie et du catarre pulmonaire qui l'occasionnent fréquemment, surtout le genre de vapeur qu'il convient de lui opposer, et son mode d'administration, semblaient m'autoriser à parler ici de cette maladie; mais des considérations non moins puissantes m'obligent de la placer dans la classe des affections lymphatiques.

DU RHUMATISME.

Je ne crois pas qu'il existe une maladie plus fréquente, au moins à Lyon, où elle est pour ainsi dire endémique. L'humidité habituelle du sol et de l'atmosphère entretenue par le passage de deux rivières, par des brouillards presque continuels, et les vents d'ouest qui règnent dans cette ville pendant une grande partie de l'année; l'irrégularité des saisons, le changement brusque et fréquent de la température, occasionnés par la disposition des montagnes qui nous avoisinent, expliquent suffisamment la fréquence des affections rhumatismales parmi nous.

Cette maladie que, dans l'espace de trois années seulement, j'ai eu l'occasion d'observer sur plus de huit cents personnes, a dû particulièrement fixer mon attention. Aussi, l'ai-je suivie dans toutes les modifications qu'elle est susceptible de présenter, et me suis-je convaincu qu'il n'en existe point dont les formes soient plus variées, les caractères plus insidieux, et qui, résistant avec le plus d'opiniâtreté aux moyens ordinaires de l'art, nécessite le plus impérieuse-

ment les secours de la médecine par les vapeurs.

Elle se manifeste à tous les âges; les deux sexes, les divers tempéramens y sont également exposés; seulement elle est plus tenace, plus rebelle chez les sujets bilieux ou d'un tempérament mélancolique, chez les personnes maigres et d'une constitution débile. Elle attaque avec autant de violence le riche que le pauvre; aucune classe de la société n'en est exempte. Presque tous les tissus de l'économie peuvent en être affectés, mais c'est dans le système synovial, le musculaire et le fibreux, qu'elle fixe le plus ordinairement son siége.

Le rhumatisme est quelquefois aigu, c'est-à-dire avec pyrexie; c'est ce que l'on appelle fièvre rhumatismale, fièvre arthritique. Mais le plus souvent il est chronique; alors il ne détermine point de réaction générale, du moins apparente, il n'excite point de fièvre ou elle est peu sensible. Tantôt il affecte à la fois une partie considérable du corps, tantôt il n'a son siége que sur une région du tronc ou des membres. Il se manifeste le plus fréquemment sur les cuisses, les lombes, les épaules et le voisinage des articulations. La douleur se fait quelquefois sentir sur plusieurs membres en même temps, mais le plus souvent elle se borne à une partie plus ou moins circonscrite. Tantôt il est fixe, tantôt ambulant et parcourt successivement tout le corps, ou bien il

change de place pour revenir à son premier siége, suivant la direction et le développement plus ou moins remarquable des symptômes pathologiques. Aucune maladie ne présente plus de variétés relatives aux individus qui en sont atteints.

Cette affection est le plus souvent occasionnée par le passage subit du chaud au froid (ce qu'on nomme improprement un *froid et chaud*), ou une suppression brusque de la transpiration; par l'usage des boissons froides lorsque le corps est en sueur; par l'habitation dans un lieu humide, un appartement nouvellement construit; par la disparition fortuite ou provoquée de quelque dartre, de quelque éruption cutanée, etc. Quelques femmes attribuent à leurs douleurs une cause laiteuse. J'ai à ce sujet plusieurs observations qui me paraissent offrir le plus grand intérêt. J'en ai vu un grand nombre d'origine vénérienne, et qui n'ont pu céder qu'aux fumigations de cinabre.

Le rhumatisme est-il une sorte de spasme, une affection nerveuse, une modification particulière de la sensibilité, un état général ou partiel d'atonie ou d'excitation plus ou moins vive, ou bien enfin une maladie *sui generis* qu'on ne connaît point encore? Si, peu satisfait de la longue série d'hypothèses plus ou moins ridicules, plus ou moins spécieuses qu'on a émises sur la cause prochaine du rhumatisme, on cherche à en connaître la nature par l'examen des divers moyens

qu'on emploie pour la combattre, même difficulté, car on a tour-à-tour proposé et mis en usage, et l'on peut ajouter, avec un égal succès, les méthodes les plus opposées. Mais les travaux des physiologistes modernes, et surtout l'étude des symptômes caractéristiques de cette affection, autorisent suffisamment à attribuer la modification vitale, le changement organique qui la constituent, à une irritation particulière des capillaires sanguins, et à la placer dans la classe des phlegmasies. En effet, quel que soit son siége, dans quelque tissu qu'on l'examine, elle détermine le plus souvent : douleur, rougeur, chaleur et gonflement de la partie lésée. Ces effets immédiats ne sont pas, il est vrai, comme dans les autres inflammations, en rapport direct avec l'intensité de l'irritation ou de la cause qui l'a produite, car souvent la douleur est excessive et l'on distingue à peine les autres phénomènes, ou bien la rougeur, le gonflement sont considérables, et la sensibilité peu développée. Il est même une espèce de rhumatisme où la douleur, la rougeur et le gonflement sont extrêmes, et dans laquelle la partie affectée donne au malade et même à la main de celui qui l'explore une sensation de froid plus ou moins remarquable.

Certains phénomènes précèdent ou annoncent quelquefois l'invasion du rhumatisme, tels qu'une sorte d'inquiétude, de malaise, d'engourdisse-

ment dans la partie qui doit en être le siége; des pesanteurs, des lassitudes spontanées; quelques légers frissons, etc.; d'autres fois il se manifeste brusquement par un mouvement fébrile ou une douleur soudaine dans une partie quelconque.

Outre ces effets immédiats, le rhumatisme détermine encore des phénomènes locaux et généraux. Les premiers sont la difficulté plus ou moins grande des contractions musculaires, quelquefois l'impossiblité absolue d'exécuter le moindre mouvement. Le malade éprouve parfois, dans le membre frappé de rhumatisme, des crampes, des tremblemens, des mouvemens convulsifs, etc. Ces phénomènes sont d'ailleurs relatifs au siége de la maladie. Les généraux sont le résultat de l'influence sympathique de la partie lésée sur les autres organes de l'économie. Toutes les fonctions peuvent être plus ou moins troublées par une affection rhumatismale aiguë, suivant l'étendue des parties ou l'importance de l'organe affecté.

Parmi les moyens propres à combattre le rhumatisme, et dont l'expérience a constaté les avantages les plus rationnels, sont sans contredit ceux qui appellent à l'extérieur, qui déterminent un mouvement excentrique ou du dedans au dehors, et cela, soit pour éviter les métastases ou déplacement du rhumatisme, qui a une singulière tendance à se porter sur les organes profondément situés, soit pour stimuler la peau, régulariser

ses fonctions, dont le trouble est le plus souvent la cause de la maladie, ou bien encore pour provoquer la sueur ou quelque éruption cutanée, de toutes les terminaisons critiques du rhumatisme la plus naturelle et la plus salutaire. Les bains et les douches de vapeurs, étant de tous les moyens ceux à l'aide desquels on obtient le plus commodément et le plus surement ces effets, sont conséquemment aussi ceux qu'on doit opposer avec le plus de succès au rhumatisme.

Les principales indications générales qui se présentent à remplir dans cette maladie, consistent, comme dans les phlegmasies proprement dites, à diminuer, déplacer, détruire l'irritation, et à détourner les fluides du point irrité. Mais l'irritation qui constitue le rhumatisme, quelque intense qu'il soit d'ailleurs, n'est pas de nature à provoquer une fluxion, une congestion immédiatement funeste, à moins qu'elle n'ait lieu dans quelques viscères, ce qui est très rare; d'une autre part l'accélération du mouvement circulatoire et la réaction sympathique de la peau sur le siége du mal, ne favorisent point l'abord du sang dans la partie malade, ou n'augmente pas la fluxion comme dans les inflammations franches; il s'ensuit que les évacuations sanguines, très souvent indiquées, ne sont cependant pas aussi indispensables que lorsque l'inflammation aiguë a pour siége un parenchyme, le tissu séreux, une

membrane muqueuse, et ne présentent pas autant d'avantages que les bains de vapeurs de nature stimulante ou rendues telles par l'élévation de leur température. Ces agens thérapeutiques rappellent bien plus promptement que les évacuations sanguines l'énergie vitale de la peau, et rétablissent bien mieux les fonctions de ce tissu.

L'usage des vapeurs dans le traitement du rhumatisme remonte à une époque très reculée. Bien long-temps avant qu'on ne connût les bains par encaissement, on soumettait les malades atteints de douleurs à l'action des fumigations générales ou bains d étuves. En Russie, en Finlande, en Angleterre, dans une grande partie de l'Allemagne, de la Suisse, de l'Italie et notamment à Naples, pour ne parler que de l'Europe, on a exclusivement adopté cette méthode. On lit, dans l'Encyclopédie méthodique, la description de l'établissement des bains de vapeurs élevé dans l'hôpital de Nottingham pour le traitement des affections rhumatismales. Ténon, Claude de Strasbourg, MM. Tryaire et Jurine, ont imaginé dans le même but des appareils plus ou moins ingénieux. Dans ces derniers temps, tous ceux qui se sont occupés des bains de vapeurs et d'en perfectionner l'administration, ainsi que tous les médecins qui en savent apprécier les effets, placent le rhumatisme dans le nombre des maladies auxquelles ce genre de secours est plus spécialement approprié.

Les vapeurs ont dans ce cas sur les eaux thermales un très grand avantage, ce dont personne ne pourra disconvenir en comparant l'action immédiate des unes et des autres, leurs divers modes d'administration, et surtout leurs effets subséquens. D'ailleurs, le langage de l'expérience est entendu de tout le monde, et dans tous les lieux où on possède à la fois ces deux genres de moyens, on ne balance pas sur le choix. Les bains de vapeurs ont cependant une similitude avec les eaux: leur effet subséquent ou médical n'a quelquefois entièrement lieu que quelque temps après qu'on en a cessé l'usage.

L'emploi des vapeurs, surtout dans la maladie dont il s'agit, exige de la part de celui qui le dirige une connaissance exacte de ce moyen thérapeutique et des nombreuses modifications dont il est susceptible. Dans plusieurs cas en apparence semblables, les mêmes secours administrés de la même manière n'auront pas toujours les mêmes résultats. J'ai recueilli quelques données, quelques règles générales, que j'ai en partie consignées dans mon article *vapeurs* du Dictionnaire des sciences médicales, et que je développerai dans le cours de ce travail.

En général, le bain est préférable à la douche, lorsque le mal occupe une certaine étendue, cette dernière agit plus efficacement si la douleur est circonscrite. Dans les chaleurs de l'été, chez les

tempérament bilieux, les constitutions nerveuses, débiles, ainsi que dans le rhumatisme aigu, on obtient de plus grands avantages des vapeurs humides, tandis que dans l'hiver, chez les personnes robustes, et lorsque la maladie est chronique, en emploie les vapeurs sèches avec plus de succès. Le rhumatisme fibreux avec gonflement articulaire, qui cède ordinairement à l'usage simultané ou successif de la douche et du bain par encaissement, résiste souvent à l'action isolée de l'un et de l'autre. Le genre de bain à l'orientale, de tout le corps, la face exceptée, jusqu'au cou, des parties inférieures seulement, est déterminé par le siége du mal; et l'espèce de fumigation calmante, tonique ou excitante, ainsi que sa température et la durée de son action, sont relatives au tempérament du sujet et à l'effet qu'on veut produire.

On obtient le plus souvent des vapeurs employées seules et méthodiquement dirigées, les résultats qu'on se promettait de leur usage; mais il arrive quelquefois aussi qu'on est obligé de leur associer quelques moyens auxiliaires plus ou moins énergiques, qui ajoutent à leur action ou la modifient, et la rendent plus efficace. C'est ainsi qu'au moyen des sangsues et des saignées générales, des frictions simples ou médicamenteuses, du massage, de la flagellation ou même des remèdes internes administrés à propos, soit

avant comme préparatoires, soit concurremment avec les vapeurs, j'ai obtenu la guérison d'une foule de maladies qui avaient opiniâtrément résisté à ces divers secours isolément administrés.

Si quelques insuccès peuvent être attribués à une direction vicieuse des vapeurs, ou à l'omission des moyens auxiliaires qui ne sont cependant pas toujours utiles, le plus grand nombre dépend du défaut de persévérance ou de régularité dans leur emploi. Je rencontre rarement de rhumatisme incurable chez les malades admis à recevoir gratuitement ces secours, parce que je puis en prolonger l'usage aussi long-temps que je le juge nécessaire. Mais chez les personnes aisées cela n'est pas toujours possible, car lorsqu'on annonce d'avance que les bains de vapeurs doivent être continués pendant douze ou quinze jours de suite, rarement le malade, même celui qui a vainement employé pendant quelquefois plusieurs années tous les traitemens imaginables, ne se récrie pas sur la longueur de celui qu'on lui propose; plus rarement encore, s'il n'en éprouve pas de soulagement dès les premières fumigations, il se décide à les continuer au-delà de cinq ou six jours. D'une multitude d'exemples de ce genre, je ne citerai que celui d'une dame atteinte depuis nombre d'années d'un rhumatisme contre lequel on avait inutilement dirigé tous les moyens et qui voulut essayer l'effet des vapeurs; ne se trouvant pas

subitement guérie, elle en cessa l'usage au bout de quatre jours. On parla quelque temps après à cette personne d'un certain purgatif *anti-laiteux*, préparé et colporté par une femme qui en vante les merveilleux effets contre toute espèce de maladie, et le vend au comptant trois francs la chopine. Il n'est à Lyon aucun médecin un peu occupé qui n'ait été appelé pour remédier aux désordres, souvent mortels, occasionnés tous les jours par cette drogue pernicieuse. Ce spécifique que la malade répugnait de prendre à la dose de trois verrées tous les matins, lui est administré en lavement, et doit être ainsi continué pendant deux mois sans interruption. Il y a, au moment où j'écris, vingt-six jours qu'elle en fait usage sans aucun résultat. Loin de perdre patience, elle m'a dit être très disposée à le prendre pendant trente-quatre jours encore, et même de recommencer un second traitement si elle ne retire pas de celui-ci les avantages qu'elle s'en promet.

Tel est le peuple, et le peuple est de toutes les classes de la société. Il accepte avec confiance, il emploie avec soin, avec constance et la plus scrupuleuse attention, les prétendus remèdes que lui vendent chèrement d'ignorans empiriques, d'aveugles charlatans; tandis qu'il ne reçoit qu'avec hésitation, abandonne bientôt, refuse ou rejette tout-à-fait les secours que lui offre l'expérience éclairée d'hommes dont tous les instans sont con-

sacrés à l'étude de l'art de guérir les infirmités humaines, de soulager les maux et de prolonger l'existence de leurs semblables.

Afin de mettre plus d'ordre dans ce qui me reste à dire du rhumatisme, je considérerai cette maladie dans ses principales variétés, et je grouperai ensemble les observations qui se rapportent à chacune d'elles. Je n'en citerai qu'un très petit nombre, dans la crainte de donner trop d'étendue à ce travail, et pour éviter cet inconvénient, je renverrai aux faits consignés dans mon Essai sur l'atmidiatrique.

Il est une sorte de malaise, de lassitude, de pesanteur avec douleurs obtuses dans les membres, occasionnées par une marche forcée, de grandes fatigues, que l'on peut considérer comme une espèce de rhumatisme, et que dissipe, comme par enchantement, l'action d'un seul bain de vapeurs à l'orientale ou par encaissement, surtout si l'on emploie concurremment les frictions générales et le massage. Cet état particulier que tout le monde a éprouvé, et qu'on ne peut point considérer comme maladif, mérite d'autant plus d'attention, que le plus souvent une seule fumigation suffit pour le faire cesser, et qu'il peut devenir, si on le néglige, une maladie réelle, une affection grave qu'on ne parviendra pas toujours à détruire.

Souvent à la suite d'un violent exercice, sur-

tout celui de la chasse, de la danse, ou par toute autre cause, on éprouve une suppression subite de la transpiration, c'est ce que l'on nomme vulgairement *courbature*, *froid et chaud*. Cet état est caractérisé par des douleurs plus ou moins vives dans les membres ou dans les organes profonds. Il est bientôt remplacé par une affection plus grave, quelquefois mortelle, si on ne lui oppose promptement les moyens les plus propres à porter les mouvemens organiques au dehors, à rétablir les fonctions de la peau, en rappelant sur elle les matériaux de la transpiration. On ne saurait mieux faire dans ce cas, que de recourir sans perdre un instant aux bains généraux de vapeurs émollientes ou sédatives, précédés au besoin d'une saignée. J'ai eu la satisfaction de guérir ainsi, en peu de jours, un certain nombre de personnes qui, sans l'emploi de ces moyens, auraient certainement éprouvé quelques maladies graves.

RHUMATISME AIGU GÉNÉRAL.

Cette espèce de rhumatisme nécessite le plus souvent l'emploi des moyens auxiliaires. Je commence d'abord par opérer quelque dégorgement sanguin lorsque l'indication s'en présente, par une saignée générale ou l'application d'un certain nombre de sangsues auxquelles je reviens quelquefois pendant le cours du traitement; puis le

malade est soumis à l'usage des délayans, des calmans, etc., concurremment avec celui des bains de vapeurs de différentes espèces.

Le rhumatisme aigu général, chez les personnes saines d'ailleurs, robustes, et qui n'ont point été affaiblies par des maladies antécédentes, guérit assez constamment par l'emploi des moyens ordinaires, si toutefois on est appelé assez à temps pour en prévenir le transport sur quelque organe essentiel (terminaison très fréquente de cette espèce de rhumatisme), et si le médecin qui en dirige le traitement a la prudence d'éloigner tous les remèdes échauffans et incendiaires dont on faisait autrefois usage, et que quelques routiniers administrent encore de nos jours. Mais les souffrances sont toujours très vives, les accès sont le plus souvent d'une longue durée, malgré l'emploi des évacuations sanguines et l'usage interne des délayans, des calmans, etc., car ces moyens ne font que modérer l'intensité du mal, sans favoriser le mouvement expansif qu'il convient de lui opposer. Ce mouvement est alors abandonné aux seuls efforts de la nature qui ne peut l'effectuer qu'au bout d'un certain temps, tandis que lorsqu'elle est aidée par les bains de vapeurs, la réaction vitale qui termine l'accès et qu'on peut difficilement provoquer par d'autre moyen, est bien plus facile et beaucoup plus prompte.

« C'est principalement dans le rhumatisme

universel qu'il serait à propos de commencer le traitement par des bains de vapeurs, qui fussent construits d'après les règles de l'art, avant de passer aux douches; ce moyen accroîtrait infiniment l'effet de la douche, et guérirait souvent sans être obligé de la prendre. » (Daquin, Des eaux thermales d'Aix, dans le département du Mont-Blanc.)

M. R***, avoué à Vienne, âgé d'environ cinquante ans, d'un tempérament sanguin et d'une très forte constitution, ayant mené depuis son bas âge une vie active et semée de vicissitudes, a été atteint à diverses époques d'une fièvre rhumatismale ou arthritique très intense, qui ne se dissipait qu'au bout de plusieurs mois, après lui avoir fait courir les plus grands dangers et éprouver des douleurs intolérables. Un nouvel accès de ce genre se manifesta au commencement de juin dernier; M. R***, qui avait déjà, pour d'autres maladies, éprouvé les effets salutaires de la méthode fumigatoire, voulut encore y recourir; il se fit transporter à Lyon, et vint se fixer dans mon établissement. Lorsque je le vis pour la première fois, il était dans une grande agitation, la fièvre était très forte. Il ressentait de vives douleurs, non-seulement dans tout le corps, et notamment dans toutes les jointures qui étaient rouges, tuméfiées, mais encore dans l'estomac et les

intestins. Cette circonstance me donnait quelques craintes; elles étaient d'autant mieux fondées, qu'il avait une diarrhée abondante, qu'il éprouvait de fortes coliques, et tous les soirs un redoublement de fièvre avec frissons très prolongés et autres phénomènes inquiétans. Il fut mis de suite à l'usage d'une boisson calmante, et dès le lendemain on lui administra un bain de vapeurs sédatives; il fut sensiblement soulagé. On continua ainsi pendant quelques jours. Il put se soutenir sur ses jambes, et faire quelques pas, soutenu sous chaque bras. Puis, au moyen de la douche, on dirigea directement la vapeur sur les articulations. Ce genre de secours, aidé des bains à l'orientale, eut les résultats les plus heureux; la fièvre, ainsi que la douleur et la diarrhée, diminuèrent tous les jours d'intensité, et disparurent tout-à-fait. Il marcha bientôt au moyen de deux béquilles, puis sans secours, et sortit au bout de douze jours de mon établissement en pleine convalescence. Il n'a pas tardé à recouvrer une santé parfaite.

M. D***, commis-voyageur dans une maison de commerce de Lyon, âgé de vingt-huit ans, d'une constitution forte et robuste, était sujet depuis sa première jeunesse au rhumatisme dont il éprouvait régulièrement tous les ans, au printemps, un violent accès de quatre-vingt-dix à cent

jours de durée. Il se trouvait pendant l'hiver de l'année dernière à Marseille, où il prit un certain nombre de bains de vapeurs humides, dans un petit établissement qui y a été élevé sur le modèle du mien et d'après les dessins que j'en ai fournis. L'accès suivant, qui survint quelques semaines après qu'il en eut cessé l'usage, fut un peu moins douloureux, mais aussi long que de coutume. M. D*** arriva à Lyon dans le courant de mai 1822, époque à laquelle les chaleurs étaient excessives pour la saison, et vint de suite me consulter. Comme il éprouvait déjà les phénomènes qui annonçaient le retour prochain de son accès, tels que susceptibilité nerveuse très grande, inquiétude, malaise, douleurs des membres provoquées par la moindre pression, et craignant compromettre la méthode fumigatoire, je conseillai un autre traitement. Mais, vivement sollicité par le malade, et sur ce qu'il m'assura s'en être bien trouvé l'année précédente, je consentis, non sans peine, à en tenter l'usage.

Le thermomètre était à 18 ou 20 degrés, quoique nous ne fussions qu'au commencement du printemps. L'affection était générale; je prescrivis conséquemment des bains de vapeurs humides sédatives à une assez haute température, et qui ne provoquèrent qu'une légère transpiration. Après la troisième fumigation, l'accès se manifesta avec tant de violence, que, ne pouvant

être transporté dans son hôtel, le malade fut obligé de rester à demeure dans mon établissement. Je ne me rebutai point; heureusement M. D*** n'avait point d'entourage et m'avait donné toute sa confiance; je prescrivis une boisson délayante et l'application de quinze sangsues au fondement, qu'on laissa saigner pendant deux heures après leur chute; je fis administrer le lendemain matin un bain entier de vapeurs sèches de succin de 45 à 50 degrés. On eut la plus grande difficulté à placer le malade dans l'appareil, à cause des douleurs atroces qu'on lui faisait éprouver par le moindre attouchement. La transpiration fut très abondante et persista pendant plusieurs heures après la fumigation, au sortir de laquelle la peau était rouge et comme injectée; le soir, il en prit une seconde. Comme il n'avait pu fermer l'œil pendant la dernière nuit, qu'il était très agité et ressentait les plus vives douleurs, je lui fis passer toutes les six heures une pilule de cynoglosse; au bout de trois jours de ce traitement, il se trouva beaucoup mieux; le quatrième, il fit quelques pas, soutenu par deux personnes; il marcha bientôt appuyé seulement sur un bâton, puis sans soutien; et enfin au bout de quatorze jours, à dater de celui où il commença l'usage des vapeurs, il partit pour Bordeaux, sa patrie, parfaitement rétabli.

J'ai traité par les vapeurs un certain nombre de rhumatismes aigus et toujours avec beaucoup de succès; mais ces secours ne peuvent pas être administrés à toutes les personnes atteintes de cette maladie, parce que, comme elle dure un certain temps, et que ce n'est qu'au bout de quelques jours qu'on éprouve du soulagement, elle exige de la part des malades beaucoup de patience et une confiance entière au médecin qui les dirige, ce qui ne se rencontre pas toujours; puis comme elle fait souvent éprouver des douleurs intolérables, que quelquefois les malades ne peuvent faire aucun mouvement, et qu'il n'est pas facile de les transporter, il faut qu'ils se fixent à demeure dans l'établissement, et tous n'en ont pas la volonté ou le pouvoir.

RHUMATISME CHRONIQUE GÉNÉRAL.

Une des principales observations de rhumatisme chronique général que j'ai recueillies est celle d'un nommé Mouton, de Vaise, marinier de profession, âgé de cinquante ans, d'un tempérament bilieux lymphatique et d'une constitution forte et robuste, qui, à la suite d'un rhumatisme aigu traité par les moyens ordinaires, resta non-seulement perclus des quatre membres, mais éprouvait encore au cou une vive douleur qui se prolongeait à la partie supérieure de la

poitrine, et l'obligeait de fléchir la tête sur l'épaule droite ; il pouvait néanmoins, lorsque le ciel était pur et serein, et par les vents d'est et de nord, faire quelques pas, soutenu par deux personnes, et porter, quoiqu'avec peine, les mains à la bouche. Mais dans les temps humides et pluvieux, et par les vents du midi et de l'ouest, il était obligé de garder un repos absolu, et ne pouvait faire le moindre mouvement sans éprouver les plus vives souffrances; toutes les articulations étaient sensiblement gonflées, principalement celles des genoux et des bras. Du reste, il avait de l'appétit, digérait bien, exécutait toutes ses fonctions organiques à merveille, et son sommeil n'était interrompu que lorsque quelque position gênante, ou quelque mouvement insolite provoquaient la douleur : il y avait près d'un an qu'il était dans cet état, lorsqu'il vint réclamer le secours des vapeurs.

Il venait d'éprouver une sorte d'accès qui avait été long et douloureux, mais, autant qu'il put me l'expliquer, sans fièvre ni aucun trouble des organes digestifs. Le pouls cependant était plein et développé, la langue blanche et la bouche pâteuse, la peau sèche, rude et chaude au toucher. Je lui fis administrer un bain à l'orientale de vapeurs aromatiques, et pratiquer de fortes frictions sur tout le corps. Après la fumigation, il prit une forte tasse d'infusion tiède d'hysope, et

fut placé dans un lit chaud où il transpira pendant plus d'une heure; le lendemain, il se trouvait sensiblement mieux. Je lui fis administrer une douche générale ou d'aspersion, c'est-à-dire qu'on dirigea la vapeur à l'aide d'un tuyau duquel elle sortait avec beaucoup de force, rapidement et successivement sur toute la peau, et principalement sur toutes les articulations. Ce moyen, concurremment avec les frictions, fut continué pendant près d'une heure, après quoi le malade prit une infusion comme la veille, et fut placé dans un lit échauffé; la transpiration se prolongea davantage; le malade s'en fut à pied. Je prescrivis le troisième jour un bain par encaissement jusqu'au cou de vapeurs soufrées; cette espèce de fumigation continuée les jours suivans, provoqua d'abondantes sueurs, et après trois semaines de son usage, l'engorgement des articulations était tout-à-fait dissipé et Mouton parfaitement guéri.

RHUMATISME LOCAL OU PARTIEL.

Le degré d'intensité du rhumatisme partiel, c'est-à-dire son acuité ou sa chronicité, n'apporte pas de différence assez essentielle dans le traitement fumigatoire, pour que j'aie cru devoir isoler ces deux espèces, dans les considérations que j'avais à présenter sur cette maladie. En général, les dégorgemens sanguins opérés par l'ap-

plication des sangsues sur le siége de la douleur, sont utiles dans les rhumatismes aigus, et de peu d'effet ou même nuisibles dans les chroniques. Dans l'un et l'autre, l'énergie des moyens et la durée de leur action doivent être en raison de la force et de la ténacité du mal; j'aurai soin d'ailleurs, dans la série d'observations que je rapporterai, de faire remarquer les modifications que nécessite, dans l'application des vapeurs, chacune de ces deux espèces.

Rhumatisme de la tête ou gravedo.

C'est cette espèce de rhumatisme qui résiste le plus opiniâtrément à tous les moyens de traitement, et même souvent à la méthode fumigatoire, employée seule ou concurremment avec les autres secours de l'art. Cependant, sur vingt-six personnes que j'ai eu l'occasion de traiter par les vapeurs, dix ont été parfaitement guéries; neuf ont éprouvé un amendement très sensible et durable; les sept autres n'ont été soulagées que pendant l'action du bain. Je ferai observer, en passant, que sur ces vingt-six malades il n'y a eu que trois hommes, deux filles et vingt et une femmes mères. La susceptibilité qu'acquiert la femme, ou plutôt la révolution physiologique qu'opère la couche, diposerait-elle à cette maladie?

M.me Od***, jeune femme de vingt-six ans, tempérament sanguin lymphatique, était au dixième jour d'une seconde et heureuse couche, lorsqu'elle fut tout-à-coup saisie d'une douleur vive autour de l'oreille droite, ce qu'on attribua, avec raison, à l'imprudence qu'on avait eue de laisser la fenêtre de sa chambre entr'ouverte. Application de linges chauds, frictions, révulsifs aux parties inférieures, sangsues à la vulve, petit-lait purgatif de Veiss, tout fut inutile. Après le retour de couche, qui eut lieu à l'époque ordinaire et fut aussi abondant que de coutume, on crut devoir envoyer la malade à Aix, où elle prit inutilement, pendant vingt-six jours, les eaux à l'intérieur, les bains et les douches; elle revint même plus souffrante qu'auparavant : la douleur s'était étendue sur tout le cuir chevelu. La malade éprouvait une pesanteur de tête fatigante, et sur les pariétaux, la sensation qu'aurait déterminée une calotte de plomb, lourde et extrêmement froide; aux moindres variations atmosphériques, la douleur augmentait considérablement, elle se propageait dans l'intérieur du crâne, sur le front, où elle produisait une violente céphalalgie, au fond des orbites, aux oreilles, sur le cou et même aux épaules. Elle envahissait parfois toute la tête et la partie supérieure du tronc; on avait aussi infructueusement tenté l'usage des eaux de Bourbon : tous les moyens imaginables

avaient échoué, lorsque M.me Od***, désespérant de guérir par les remèdes ordinaires, et après quinze mois de souffrances, réclama les secours de la méthode fumigatoire. Comme la malade ne pouvait plus supporter la moindre impression de l'air extérieur, elle vint se fixer dans mon établissement.

Après quelques bains à l'orientale, comme préparatoires, je lui fis administrer ceux de vapeurs sédatives par encaissement de tout le corps, la face exceptée. La tête ayant été préalablement rasée, le cuir chevelu, siége principal de la douleur, se trouvait immédiatement en contact avec la vapeur, dont je faisais prolonger l'action, mais à une température modérée, pendant plus d'une heure, matin et soir. Au bout de quelques jours, j'alternai ces bains généraux avec la douche dirigée sur la tête, et durant laquelle je faisais prendre à la malade un pédiluve sinapisé, ou appliquer quelques révulsifs aux membres inférieurs. Dès le quatrième jour, M.me Od*** fut sensiblement soulagée; son état s'améliora successivement, au point qu'après trois semaines de traitement, elle ne souffrait plus qu'aux changemens de temps. Quatre mois après, ces douleurs ne s'étaient point accrues, elle revint néanmoins subir un second traitement fumigatoire, qui l'a entièrement délivrée de son mal. Il y a deux ans que M.me Od*** jouit de la meilleure santé.

M.lle D***, institutrice à Lyon, âgée de trente-trois ans, et d'un tempérament sanguin, bilieux, était sujette à un rhumatisme ambulant, dont il y avait près d'un an qu'elle n'avait point ressenti les atteintes; depuis cette époque, elle éprouvait de vives et continuelles douleurs de tête, particulièrement fixées à la réunion des pariétaux, et qui se prolongeaient tantôt aux oreilles, tantôt à la face ou au cou, et souvent à toutes ces parties à la fois. La malade était dans un état constant de malaise, d'accablement et de souffrance, qui ne lui permettait pas de remplir les devoirs de sa profession; elle exerçait néanmoins ses fonctions organiques avec assez de régularité. M.lle D*** avait été successivement dirigée par plusieurs médecins recommandables, lorsque, lassée de souffrir et de consulter en vain, elle pensa trouver dans la méthode fumigatoire les secours qu'elle avait inutilement cherchés ailleurs.

Dix bains de vapeurs émollientes, sédatives, aromatiques, etc., et administrés comme dans le cas précédent, furent inutiles : j'en cessai l'usage. Les bains à l'orientale, les douches sur la tête, exaspérèrent la douleur; la malade était désespérée : j'allais l'abandonner aux moyens ordinaires de l'art ou plutôt à la nature, lorsque la médecine fumigatoire m'offrit encore une ressource dont je profitai. Je crus préalablement devoir placer quelques sangsues au fondement, et prescrire

l'usage des boissons délayantes; après quoi, je fis administrer des bains sulfureux à mi-corps, ayant le soin de ne faire pénétrer la vapeur dans l'appareil, que par le tuyau qui se dirige sous les pieds du malade. Pendant toute la durée de ces fumigations, je faisais couvrir la tête d'une vessie à moitié pleine d'eau à la glace, renouvelée toutes les dix minutes, et maintenue au moyen d'une forme de chapeau ouverte; ce traitement, régulièrement continué pendant vingt jours, a eu le succès le plus complet. M.lle D.*** est parfaitement guérie; quelques mois après, elle a ressenti ses anciennes douleurs de rhumatisme dans les cuisses, mais à un si faible degré, que je n'ai pas même jugé convenable de leur opposer les bains de vapeurs.

J'ai plusieurs fois employé ce traitement perturbateur avec beaucoup de succès; mais si ses effets sont puissans et souvent avantageux, on doit être très réservé sur son usage, et n'y recourir que dans les cas qui l'exigent impérieusement et avec les précautions indiquées, autrement il pourrait être plus nuisible qu'utile. On ne doit également en confier la direction qu'à des personnes très exercées et qui ont l'habitude des malades.

Rhumatisme du cou ou torticolis.

Le rhumatisme du cou est très fréquent; l'aigu est de très courte durée, et cède ordinairement à un seul ou à un petit nombre de bains de vapeurs; souvent même quelque application chaude, le repos du lit ou le soin d'éviter le contact de l'air, suffisent pour le guérir; mais lorsqu'il est chronique, il exige l'emploi des moyens les plus énergiques, et les bains de vapeurs deviennent indispensables, comme dans le cas qui fait le sujet de l'observation suivante.

M.lle P***, âgée de neuf ans, éprouva, à la suite d'un coup d'air, une vive douleur au cou qu'on négligea dans le principe, et contre laquelle échouèrent ensuite tous les moyens de l'art. La jeune malade était obligée de fléchir la tête sur l'épaule gauche : et cette position, long-temps continuée, détermina une double courbure de l'épine; conséquemment l'élévation considérable de l'épaule droite, et la saillie de la hanche gauche. Lorsque l'enfant avait la précaution de ne pas mouvoir la tête, elle n'éprouvait aucune douleur; il y avait six mois qu'elle était dans cet état lorsqu'elle fut confiée à mes soins. Je lui fis prendre d'abord trois bains de vapeurs de succin, en substituant une pélerine de toile

préparée, à la double planche échancrée dans laquelle s'engage le cou du malade, dont, à cause de l'élévation de l'épaule et de la flexion de la tête, il était impossible de faire usage : je fis ensuite diriger les douches de vapeurs aromatiques directement sur le siége du mal ; au bout de quelques jours, M.lle P*** put redresser la tête sans beaucoup de peine ; elle n'éprouva plus de douleurs à la douxième douche : je les fis cesser. L'épine ne tarda pas à se redresser ; l'épaule et la hanche reprirent bientôt leur situation naturelle.

Rhumatisme des membres thorachiques.

Je puis me dispenser, je crois, de citer des observations de cette espèce de rhumatisme que je n'ai jamais vu résister à l'emploi méthodique des vapeurs, employées particulièrement sous forme de douches, auxquelles on peut associer, au besoin, les frictions, le massage, la flagellation, etc. ; lorsque la douleur est ancienne et qu'elle a fixé son siége dans la profondeur des muscles de l'épaule, elle ne se dissipe quelquefois qu'avec beaucoup de lenteur,

Rhumatisme du dos ou dorsago.

J'ai recueilli plusieurs observations de rhumatismes du dos guéris par la méthode fumigatoire :

une des plus remarquables est celle d'un garçon de peine, qui, en chargeant une balle, éprouva subitement, dans les muscles longeant la partie latérale droite de l'épine, au niveau de l'angle inférieur de l'omoplate, une vive douleur qui l'obligea de renverser promptement le tronc en arrrière et à droite; dans cette position, la douleur était supportable, mais dès qu'il voulait se redresser, elle acquérait une violence extraordinaire. Des soins convenablement dirigés la calmèrent; mais aussitôt que le malade s'exposait au froid, elle s'exaspérait vivement et l'obligeait de reprendre sa gênante position. Cet homme souffrait ainsi depuis quatre mois lorsqu'il me fut adressé; deux bains généraux de vapeurs et dix douches dirigées le long de l'épine, ont suffi pour le guérir entièrement.

Rhumatisme de la poitrine ou pleurodynie.

Cette espèce s'observe rarement à l'état chronique, elle est presque toujours aiguë, de courte durée et occasionnée par l'action du froid, ainsi que par la course, la danse, le chant et par tout ce qui peut accélérer le mouvement des muscles intercostaux dans lesquels elle fixe particulièrement son siége. La douleur peut exister dans tous les points du pourtour de la poitrine, envahir un espace très étendu, ou n'occuper qu'une

partie très limitée, ordinairement le côté; elle cède le plus souvent au repos, aux évacuations sanguines, aux applications chaudes et surtout aux bains de vapeurs. Lorsqu'elle est chronique, elle exige l'emploi plus ou moins prolongé de la douche.

Rhumatisme des parois de l'abdomen.

Il est moins fréquent et aussi douloureux que le précédent, à cause des mouvemens continuels du bas-ventre, indépendans, comme ceux de la poitrine, de la volonté du malade; mais il est beaucoup plus opiniâtre et se remarque le plus ordinairement à l'état chronique.

M. N***, âgé de cinquante-six ans, maigre, de haute stature et d'un tempérament bilieux, était, depuis plus de dix ans, sujet à un rhumatisme vague. Les douleurs occupaient constamment tantôt une partie, tantôt une autre, et quelquefois plusieurs membres en même temps. Elles s'exaspéraient souvent, surtout dans le printemps et l'automne, et déterminaient des accès irréguliers, du moins pour la force et la durée. Fatigué de l'inutilité des moyens dont il avait fait usage pendant plus de cinq ans, il y avait au moins autant de temps que M. N*** se bornait à quelques soins hygiéniques et ne

voulait plus entendre parler d'aucun remède, lorsqu'au commencement de 1822, les douleurs se portèrent, sans cause apparente, dans tous les points des parois abdominales et particulièrement dans les flancs et vers l'hypocondre droit.

Le malade réclama cependant les secours de l'art, et je fus appelé à les lui administrer. Je fis mordre quinze sangsues au fondement, appliquer des révulsifs sur les jambes, recouvrir le ventre de cataplasmes de riz et de feuilles de mauve, et je prescrivis les calmans à l'intérieur. Le soulagement fut prompt, mais les douleurs, quoique considérablement diminuées, passèrent à l'état chronique, et résistèrent pendant plus de deux mois à tous les moyens imaginables; alors le malade se décida à recourir à la méthode fumigatoire que je lui avais vainement proposée dans le principe; et comme les mouvemens, surtout ceux de progression, étaient très douloureux, il vint se fixer dans mon établissement. Il fut soumis à l'action d'un bain de vapeur à l'orientale, puis frictionné, entouré de linges chauds et placé dans un lit: le lendemain, matin et soir, même opération; le troisième jour, pendant que la vapeur entourait le corps de toute part, je fis administrer la douche tout au tour du ventre; le soir, je la rendis plus active, de manière à rougir la peau de cette région; le quatrième, le malade souffrait moins, et, comme il pouvait se

tenir assis, je lui fis prendre, après la douche, un bain par encaissement de vapeurs de succin; puis je les continuai seuls matin et soir. N'en ayant pas obtenu au bout de quelques jours tout le succès que j'en espérais, je revins à la douche que je fis composer de vapeurs hydro-sulfurées et immédiatement après laquelle je faisais plonger le malade, jusqu'à mi-corps, dans la vapeur soufrée. Bientôt une éruption miliaire très considérable se manifesta en forme de zone : les douleurs enfin disparurent. Je continuai pendant quelques jours encore ce traitement, qui a duré en tout trois semaines, et M. N*** fut complétement guéri. Depuis cette époque, il n'a pas éprouvé la moindre douleur.

Lombago.

En montant à cheval, M. E***, tempérament nerveux sanguin, éprouva subitement à la région lombaire gauche une douleur telle qu'il ne put achever le mouvement, et serait tombé si son domestique ne l'eût soutenu. On le porta chez lui, et ce ne fut pas sans le faire beaucoup souffrir qu'on parvint à le déshabiller et à le mettre au lit; un traitement méthodique calma la douleur qui devint supportable lorsque le malade ne faisait aucun mouvement. Au bout de huit jours, M. E*** voulut se lever; dès qu'il fut

debout, la douleur devint excessive; elle s'étendait profondément dans le bassin et semblait parcourir le trajet de l'uretère gauche jusqu'à la vessie. La progression fut absolument impossible, et on se hâta de le recoucher; il eut quelques frissons suivis d'un mouvement fébrile de quelques heures. On jugea convenable de recourir à une seconde application de sangsues sur le siége du mal; les accidens se calmèrent, bientôt M. E*** put faire quelques pas, mais huit jours se passèrent encore et son état ne s'améliorait plus; impatient de guérir, il proposa à son médecin l'usage des vapeurs. L'avis ne fut point rejeté, et le malade vint réclamer ce secours. Il était très irrité, il avait le pouls dans une agitation remarquable et la face rouge, ce que j'attribuai à la fatigue du transport. Je conseillai un bain à l'orientale de vapeurs sédatives dans lequel il se trouva très bien et resta plus d'une heure; il eut ensuite une heure d'un sommeil tranquille, ce qui ne lui était point encore arrivé depuis son accident, et une légère moiteur; il fut sensiblement soulagé. Le lendemain, mêmes moyens, mêmes résultats. Le troisième jour, bains à mi-corps de vapeurs de succin, qui furent continués les jours suivans; ils provoquèrent d'abondantes transpirations, la diminution successive, et enfin, après douze jours de leur usage, la disparition complète de la douleur.

M. P***, de Condrieux, député de l'Isère, tempérament bilieux, constitution irritable, avait depuis long-temps des douleurs vagues dans les différentes parties du corps, mais particulièrement fixées aux lombes; elles s'exaspéraient aux changemens de température, ainsi qu'aux moindres variations atmosphériques, et rendaient la progression très difficile et quelquefois même tout-à-fait impossible. Une foule de remèdes dirigés méthodiquement et employés avec soin, furent absolument sans effet. M. P*** guérit par l'usage de huit à dix bains de vapeurs sulfureuses à une température modérée, et précédés de douches de vapeurs aromatiques, dirigées sur les lombes, siége des principales douleurs.

Sciatique.

Cette dénomination est particulièrement réservée au rhumatisme qui se fixe sur la partie externe et postérieure de la cuisse, depuis la hanche, et s'étend plus ou moins, quelquefois jusqu'au pied. Cette espèce est de toutes la plus fréquente, elle est aussi la plus opiniâtre et nécessite souvent l'usage des moyens les plus énergiques, tels que le massage, la flagellation, concurremment avec les douches de vapeurs et les fumigations les plus actives. Néanmoins, les plus rebelles résistent rarement à l'emploi méthodique

et suffisamment prolongé de ces moyens; mais le plus grand nombre cède ordinairement à l'action de douze à quinze douches précédées ou non de l'application de quelques sangsues sur le siége du mal.

M. Ferrière, marchand de charbon sur le port du Temple, âgé de quarante-cinq ans, d'un tempérament bilieux sanguin et d'une très forte constitution, était depuis longues années atteint d'un rhumatisme occasionné probablement par l'humidité et les transitions brusques de la température auxquelles l'exposent son travail habituel et de fréquens voyages sur la rivière. Les douleurs, qui l'obligeaient assez souvent à suspendre ses travaux pendant plus ou moins long-temps, se firent sentir avec beaucoup plus de violence que de coutume, au commencement du mois de juillet 1822. Son médecin, après avoir infructueusement employé divers moyens, lui conseilla l'usage des vapeurs et m'en confia la direction.

Lorque je vis le malade, il pouvait à peine marcher; il y avait déjà quelque temps qu'il souffrait dans diverses parties du corps, autour des grandes articulations, mais notamment à la cuisse droite depuis la fesse jusqu'au bout du pied. L'application de dix sangsues sur cette partie n'avait pas calmé les douleurs; je fis administrer deux bains entiers de vapeurs humides aromati-

ques comme préparatoires, c'est-à-dire pour déterminer un mouvement excentrique, une sorte d'épanouissement général de la peau. Les douleurs des autres parties diminuèrent sensiblement, mais celle de la cuisse persista avec autant de violence et semblait même avoir accru d'intensité. Les sangsues furent appliquées de nouveau, et nous fîmes administrer des douches tantôt aromatiques, tantôt hydro-sulfurées dont on augmenta graduellement la température jusqu'à déterminer une vive rougeur. Au bout de quelques jours, ce moyen étant presque sans effet, nous en augmentâmes l'action en faisant concurremment pratiquer de fortes frictions spiritueuses ou opiacées, et après la douche, que l'on prolongeait ainsi pendant une demi-heure, nous faisions prendre au malade un bain de vapeurs sèches, avec le succin, le soufre ou des substances aromatiques, à une haute température. Mais nous fîmes encore précéder l'emploi de ce dernier moyen de l'application de dix sangsues au fondement; après douze jours de ce traitement, le malade étant à peine soulagé, je proposai de fortes flagellations avec une poignée de verges de bois de bouleau; et pratiquées pendant la douche. M. Ferrière se soumit sans répugnance à ce nouveau moyen, à l'aide duquel on provoqua une forte rubéfaction de la peau tout le long du trajet du nerf sciatique, et qui produisit dès la première fois un

amendement sensible. Le lendemain, il allait beaucoup mieux, il marchait sans peine, et deux jours après, la douleur était tout-à-fait disparue. Je fis en conséquence cesser le traitement qui a en tout duré seize jours.

Marie B***, jeune femme d'environ vingt-cinq ans, sans enfans, d'un tempérament nerveux et d'une frêle constitution, éprouvait, depuis quelques années, à la hanche, une douleur excessive qui se propageait jusqu'au genou et quelquefois jusqu'au pied; elle n'avait pas toujours le même degré d'intensité, mais elle s'exaspérait singulièrement dans les saisons froides et humides. La malade avait vainement tenté l'usage de tous les moyens ordinaires; on avait même brûlé trois moxas autour de l'articulation sans en obtenir le moindre soulagement. Depuis un an Marie B*** avait cessé tout remède lorsqu'elle vint éprouver l'effet des vapeurs; je lui fis dabord administrer deux fumigations aromatiques à mi-corps, ayant soin de faire pénétrer la vapeur dans l'appareil par le tuyau qui correspond au siége du malade, puis elle fut soumise à l'action des douches de même nature sur le trajet du nerf sciatique, et après quinze jours de l'usage de ce moyen, les douleurs étaient entièrement dissipées.

Je ne puis me dispenser de rapporter encore

l'observation suivante, qui serait peut-être mieux placée dans les névralgies, moins encore à cause de l'intérêt particulier qu'elle présente, que parce qu'elle prouve, 1.° combien sont énergiques et variés les secours qu'offre la médecine fumigatoire; 2.° qu'il ne faut pas se rebuter trop promptement, et qu'on obtiendrait beaucoup plus de succès encore si l'on avait plus de persévérance; 3.° enfin, que l'effet thérapeutique des vapeurs se prolonge au-delà du temps où on en a cessé l'usage.

M. Caille, pompier à Trévoux, d'un tempérament bilieux et d'une très forte constitution, forcé, par sa profession, à descendre dans des puits ou citernes, dans lesquels il reste quelquefois très long-temps exposé à l'humidité froide, où le corps plongé en partie dans l'eau glacée, éprouvait, outre de vives douleurs dans les différentes régions du tronc et des membres supérieurs, une véritable névralgie dans toute l'étendue du nerf sciatique du côté droit. La cuisse était constamment mouillée d'une sueur froide, quoique la peau fût sèche et très chaude dans le reste de son étendue, et la douleur excessive qu'il ressentait, excepté pendant la station, était singulièrement augmentée par la moindre pression. Je lui fis administrer quelques bains de vapeurs humides sédatives pendant l'action desquels il semblait souffrir encore davantage, ce qui m'étonnait

d'autant plus que, quelque violentes qu'elles soient, il n'arrive presque jamais qu'on ressente la douleur pendant toute la durée de la fumigation. J'essayai les bains secs de vapeurs de succin, ils firent complétement disparaître la douleur du tronc et du bras, ils calmèrent, pendant leur action, celle de la cuisse, mais cet effet ne se prolongea pas au-delà; je fis mordre, à plusieurs reprises, dix sangsues sur le trajet du nerf sciatique, je prescrivis des frictions opiacées, des douches aromatiques, les délayans, les calmans à l'intérieur, et tout cela sans succès; je tenais singulièrement à guérir ce malade, et je ne doutais pas d'y parvenir si j'avais pu continuer le traitement pendant assez long-temps; mais il y avait déjà dix jours que M. Caille était dans mon établissement, et des affaires importantes ne lui permettaient pas d'absenter au-delà de deux semaines. Il me fallut, en conséquence, profiter de quelques jours qui me restaient encore pour tenter l'usage des moyens les plus énergiques; j'eus recours à la flagellation que je fis pratiquer matin et soir, concurremment avec la douche, pendant une demi-heure, ou jusqu'à ce qu'elle eût déterminé une vive rubéfaction, et pour en prolonger l'effet, je faisais immédiatement après plonger le malade jusqu'à la ceinture dans un bain de soufre en vapeurs sèches. Enfin, j'obtins quelque amendement; bientôt M. Caille se trouva beau-

coup mieux, mais il n'était pas tout-à-fait guéri lorsqu'il fut obligé de partir. Quelque temps après, il me fit dire qu'il ne ressentait plus sa douleur.

Le rhumatisme se fixe quelquefois sur les jambes sans affecter en même temps d'autres parties. Cette espèce est plus fréquente chez les jeunes gens; j'en ai rencontré de très opiniâtres et qui ont nécessité l'usage long-temps continué des vapeurs. Elle cède, en général, à l'action de six à huit douches.

Rhumatisme plantaire.

J'ai recueilli plusieurs observations de rhumatisme isolé de la plante des pieds; il ne détermine d'autres symptômes qu'un gonflement plus ou moins considérable, quelquefois la rougeur de la peau, et une douleur vivement augmentée par le mouvement et surtout par la marche qui n'est pas toujours possible; il attaque ordinairement les deux pieds à la fois et à peu près au même degré.

M. G***, de Lyon, député du Rhône, d'une haute stature, d'un tempérament sanguin et sujet au rhumatisme, ressentait depuis quelque temps de vives douleurs sous la plante des pieds, avec gonflement sensible de cette partie. La dou-

leur devenait très aiguë par le mouvement de progression et surtout lorsque le malade rencontrait quelques pavés élevés ou qu'il marchait sur un sol inégal. Après avoir inutilement employé plusieurs moyens, il consulta un médecin instruit qui, jugeant la méthode fumigatoire la plus rationnelle, lui prescrivit, en conséquence, les bains de vapeurs aromatiques. Dès la seconde fumigation, la douleur avait considérablement diminué; à la cinquième, elle était complétement disparue.

Jusqu'alors, j'avais toujours efficacement combattu cette espèce de rhumatisme par les douches dirigées sous la plante des pieds; mais depuis, je ne lui oppose, le plus souvent, que les fumigations auxquelles elle cède ordinairement, en recommandant toutefois qu'on ait la précaution de faire pénétrer la vapeur dans l'appareil, par le tuyau inférieur qui correspond directement au-dessous des pieds du malade.

Cette observation pratique me conduit à établir en principe, que lorsqu'on aura le choix entre la douche et le bain, c'est-à-dire dans les cas où ces deux moyens réussissent également, on doit toujours préférer le dernier, en ce qu'il détermine l'égale répartition des forces vitales, rétablit l'équilibre entre la peau et les organes profonds, et régularise leurs fonctions, dont quelques lé-

gers troubles, quelquefois inappréciables, occasionnent une foule de lésions qu'on attribue souvent à d'autres causes.

Rhumatisme articulaire.

L'irritation rhumatique se fixe souvent sur les articulations, surtout sur celles des genoux, des pieds et des poignets. La douleur est vive, gêne plus ou moins, et rend souvent impossibles les mouvemens du membre dont l'articulation malade fait partie; le gonflement est, toutes choses égales, toujours plus considérable que dans le rhumatisme musculaire. La maladie est comme cette dernière, tantôt primitive, tantôt consécutive, et d'autres fois occasionnée par un état atonique de la peau, comme cela se remarque souvent dans les convalescences des maladies aiguës. Les douleurs paraissent ordinairement déterminées et entretenues par la rétention des matériaux de l'exhalation cutanée, ce que tend à prouver leur prompte disparition, lorsqu'on parvient à rétablir l'exercice des fonctions de la peau. Lorsqu'elles sont occasionnées par l'action du froid ou la suppression de la transpiration, qui en sont les causes les plus ordinaires, il y a augmentation d'énergie vitale des vaisseaux capillaires de ces parties, irritation pathologique, véritable fluxion plus ou moins vive; la maladie est, dans ce cas,

plus rebelle aux moyens thérapeutiques qu'on lui oppose. Rarement une seule articulation est frappée de rhumatisme, ordinairement un plus ou moins grand nombre, et quelquefois celles de tous les membres, sont prises en même temps. Une circonstance remarquable dans le rhumatisme arthritique, c'est que pour peu qu'il soit prolongé, il détermine fréquemment l'amaigrissement, l'émaciation et même la paralysie des membres. Il a cela de commun avec les tumeurs blanches et autres affections articulaires, excepté cependant la goutte que je n'ai jamais vue occasionner de semblables effets.

Après deux ou trois bains de vapeurs humides, sédatives ou aromatiques, accompagnés ou suivis de frictions générales plus ou moins fortes, en raison inverse du degré d'acuité de la maladie, j'emploie avantageusement, dans cette espèce de rhumatisme, les fumigations sèches de succin, à une certaine température. Il est néanmoins peu de maladies dans lesquelles il soit plus difficile de prescrire l'espèce de vapeurs à mettre en usage. Quelquefois je me suis bien trouvé de certaines fumigations dans des cas où telle autre, indiquée par la nature du mal, le tempérament du malade ou autres circonstances dans lesquelles il se trouve, avait été administrée sans succès; lorsqu'après un certain nombre de bains de vapeurs appliqués à une plus ou moins grande sur-

face de la peau, les douleurs persistent, si elles attaquent à la fois un certain nombre d'articulations, on obtiendra d'heureux effets de la douche d'aspersion, en ayant le soin de fixer la colonne de vapeurs, qu'on aura préalablement promenée sur toute la peau, pendant quelques minutes sur chacune d'elle; par ce moyen, on produit à la fois une dérivation genérale et une action locale, qui déplace et modifie l'irritation pathologique. Si le rhumatisme se borne à une ou deux articulations, on alternera les bains entiers ou à mi-corps, suivant le siége de la lésion, avec la douche dirigée sur cette partie : ce dernier moyen suffira le plus ordinairement; souvent on est obligé de faire précéder l'usage des vapeurs de l'application d'un certain nombre de sangsues sur l'articulation malade.

M. D***, de Lyon, jeune homme d'environ vingt-cinq ans, d'un tempérament lymphatique et d'une constitution faible et délicate, était en convalescence d'une maladie longue et grave, lorsqu'on lui conseilla l'usage des vapeurs pour un engorgement considérable et très douloureux de l'articulation du pied droit; la peau était sèche et terreuse, le malade d'une maigreur et d'une faiblesse extrêmes : on lui administra néanmoins une douche locale et un bain par encaissement de vapeurs humides aromatiques, suivi de frictions sur toute la peau; il y eut une abondante trans-

piration qu'on avait jusque-là vainement tenté de produire. Le lendemain, il vint à pied, soutenu par deux personnes, ce qu'il aurait été incapable de faire la veille. Il eut de l'appétit, un sommeil long et paisible; ses forces étaient sensiblement accrues; le lendemain, les mêmes résultats furent obtenus de l'emploi des mêmes moyens; le troisième jour, il vint seul à l'aide d'une canne; le quatrième, il aurait pu se passer de soutien; le cinquième, qui fut le dernier, non-seulement M. D*** se trouva guéri, mais il avait recouvré de la force et de la vigueur, et exerçait librement toutes ses fonctions.

Cet engorgement, quoique très considérable et très douloureux, n'était probablement pas déterminé par une véritable irritation rhumatique, mais seulement par la rétention des matériaux de la transpiration, car autrement il serait difficile de se rendre raison de la rapidité avec laquelle la guérison s'en est opérée.

M. V***, âgé de trente-cinq ans, tempérament sanguin lymphatique, était depuis plus de six semaines retenu chez lui par des douleurs vives dans presque toutes les articulations des membres, notamment celles des genoux et des pieds, avec gonflement et chaleur à la peau. Après trois bains à l'orientale de vapeurs aromatiques, avec frictions générales, je lui fis administrer les fumi-

gations sèches de succin; à la quatrième, les articulations supérieures étaient guéries, mais celles des genoux étaient plus douloureuses encore et plus engorgées qu'auparavant; je crus devoir faire mordre huit sangsues sur chacune d'elles et les fis ensuite entourer d'un large cataplasme de riz et de camomille. Le lendemain, M. V*** fut de nouveau soumis à l'action des bains de succin, alternés avec les douches aromatiques sur les genoux : la douleur et l'engorgement diminuèrent rapidement, et six jours après ils étaient entièrement dissipés.

M. E***, tempérament bilieux et irritable, avait depuis long-temps un engorgement douloureux de chaque genou, pour lequel, après l'emploi inutile de beaucoup d'autres moyens, on lui conseilla l'usage des vapeurs aromatiques sèches qui paraissaient indiquées; après la première fumigation, le malade éprouva une agitation remarquable qui se prolongea pendant quelques heures; celle du lendemain l'irrita plus vivement encore, au point que le médecin qui le dirigeait crut devoir leur substituer les vapeurs humides sédatives; le troisième bain fut préparé avec les vapeurs aqueuses de tilleul et de têtes de pavots et administré à une douce température : il provoqua une moiteur générale; non-seulement l'agitation cessa, mais encore l'engorgement

et la douleur diminuèrent considérablement. Le malade croyait toucher au terme de ses souffrances; mais la douleur, sans reprendre sa première acuité, ne diminua presque plus, malgré l'emploi alternatif et prolongé pendant dix à douze jours des douches et des bains de vapeurs sédatives.

L'analogie de ce cas avec une foule d'autres semblables, me donne la conviction que l'application de quelques sangsues sur chaque articulation après le troisième bain, aurait efficacement secondé l'action de ce moyen, qui eût offert à M. E***, ainsi qu'à la plupart des personnes atteintes de cette maladie, une guérison prompte et sure.

La méthode fumigatoire, convenablement dirigée et aidée au besoin des moyens auxiliaires, est, dans l'état actuel de nos ressources médicales, la plus appropriée à ce genre d'affection.

J'observerai à propos des sangsues, que dans les phlegmasies articulaires comme dans beaucoup d'autres, si l'on néglige les dégorgemens sanguins, lorsque l'indication s'en présente, l'irritation capillaire se propage aux vaisseaux blancs dont ces parties sont abondamment pourvues; delà, l'abord des fluides qu'ils contiennent, les engorgemens lymphatiques, l'absorption de la sérosité, la concrétion de l'albumine, et subsé-

quemment les substances lardacées, les diverses altérations organiques qui constituent les tumeurs blanches articulaires.

Rhumatisme ambulant.

Le rhumatisme parcourt le plus souvent toutes ses périodes dans le lieu où il a primitivement établi son siége. Mais il attaque quelquefois successivement les différentes parties du corps sans se fixer nulle part. On le désigne sous la dénomination de rhumatisme vague ou ambulant. C'est le rhumatisme articulaire qui offre le plus ordinairement cette singulière mobilité. Je l'ai souvent inutilement poursuivi, au moyen de la douche, dans presque toutes les articulations; aussi je ne lui oppose plus que les bains généraux de vapeurs, soit par encaissement, soit à l'orientale, auxquels il cède constamment.

Rhumatisme des viscères.

Quelquefois primitivement, mais le plus ordinairement par suite de l'impression sur l'organisme d'un air froid, d'un changement atmosphérique, d'un écart de régime, de l'action d'un purgatif ou d'un médicament irritant, il arrive que l'irritation rhumatique se porte sur quelque organe profond, et y détermine une phlegmasie aiguë

ou une inflammation chronique. Dans ces cas, les moyens les plus propres à remplir l'indication thérapeutique qui se présente, sont les bains de vapeurs administrés à domicile ou dans les établissemens destinés à cet usage, suivant l'urgence ou l'état du malade, et d'après les principes développés assez au long au chapitre des phlegmasies. Quoiqu'il paraisse inutile de les étayer d'un plus grand nombre de faits, je ne puis cependant me dispenser de rapporter une observation de rhumatisme utérin qui m'a paru offrir quelque intérêt.

M.me J***, âgée de cinquante ans, d'un tempérament sanguin lymphatique, grasse, fraîche, d'une excellente constitution, n'avait jamais eu d'autre indisposition que trois couches fort heureuses. Elle avait passé l'époque critique sans aucun trouble, lorsqu'à l'âge de quarante-huit ans, après avoir couché pendant quelques jours dans une chambre humide, elle éprouva des douleurs dans tout le côté droit du corps et particulièrement à la cuisse. Après un traitement méthodique assez long, elle fut débarrassée de ses douleurs qui reparurent l'année suivante, mais elles n'attaquèrent que les membres abdominaux, et notamment les genoux, avec gonflement inflammatoire, chaleur vive, rougeur de la peau et agitation fébrile. Quelques évacuations sanguines,

l'usage des bains et des calmans dissipèrent ces phénomènes. La maladie passa à l'état chronique et ne disparut tout-à-fait qu'après environ soixante jours de durée. Au bout de six mois, le rhumatisme se manifesta de nouveau, mais comme cette fois il n'avait pas le même degré d'acuité, la malade ne réclama aucun secours, lorsqu'après s'être exposée pendant quelque temps à une pluie froide, elle fut tout-à-coup saisie d'une douleur extrême dans le bassin. M.me J*** se mit au lit, et je fus appelé à lui donner mes soins. Je la trouvai dans un fort accès de fièvre. Elle se plaignait de violentes douleurs dans le bas-ventre, correspondant à la matrice, semblables à celles qu'occasionne l'accouchement, mais plus longues et plus aiguës, avec un tiraillement pénible dans les aines qui l'obligeait à fléchir les cuisses sur le bassin. L'utérus, plus développé que de coutume, s'élevait dans la région hypogastrique, où il formait une tumeur de la grosseur d'une tête de fœtus que l'on sentait très distinctement malgré l'épaisseur des parois abdominables.

J'appliquai promptement un sinapisme sur le genou, premier siége du rhumatisme; sur le ventre, un cataplasme émollient; je fis mordre dix sangsues au haut de chaque cuisse, et je prescrivis des calmans et des boissons délayantes. La rubéfaction du genou fut très vive et l'écoulement des sangsues assez considérable; aussi la

douleur fut promptement calmée, mais elle ne se dissipa pas entièrement, ce qui m'obligea à l'usage soutenu des dérivatifs, et au quatrième jour à une nouvelle application de sangsues. Il n'y avait plus de phénomènes sympathiques, mais la douleur beaucoup moins vive persistait au même degré. Elle acquérait le soir plus d'intensité, devenait lancinante et arrachait des cris à la malade. La matrice à cette époque avait diminué de moitié, elle était toujours très élevée, le col rénitent et douloureux au toucher.

Après un mois de l'inutile emploi des moyens ordinaires, je proposai les bains de vapeurs, d'abord humides, aromatiques et à mi-corps. La douce transpiration qu'ils déterminèrent soulagea la malade. Je passai ensuite à l'usage des vapeurs sèches de camphre et de succin qui provoquèrent d'abondantes sueurs, la diminution progressive et la cessation complète de la douleur. Après le traitement fumigatoire, qui avait été régulièrement continué pendant dix-huit jours, l'utérus avait repris sa forme et son volume naturels. Il y a quinze mois que M.me J*** jouit de la meilleure santé et n'a pas ressenti la moindre douleur.

Rhumatisme métastatique.

Les exemples de rhumatismes déterminés par une répercussion dartreuse, ou le déplacement

d'une irritation herpétique, sont extrêmement fréquens. Les fumigations soufrées et les douches hydro-sulfurées, administrées d'après les principes établis, sont les vapeurs les plus appropriées à cette espèce d'affection. Des observations à l'appui de cette proposition deviendraient inutiles, car il n'est aucun médecin praticien qui n'ait été à portée d'en recueillir.

Rhumatisme atonique.

J'ai rencontré un certain nombre de fois une espèce particulière de rhumatisme dans laquelle le malade éprouve une sueur abondante, et souffre d'autant plus qu'il transpire davantage, ou qu'on recouvre les parties souffrantes de cataplasmes chauds. Chez plusieurs, la sueur était générale; chez d'autres, elle avait seulement lieu sur le membre siége de la douleur, et d'une sensation de fraîcheur extraordinaire; chez tous, elle était grasse et visqueuse. Malgré que je dusse peu compter sur l'effet des vapeurs dans cette singulière variété de rhumatisme, j'en ai néanmoins tenté l'usage sur trois personnes; deux extrêmement faibles, d'un tempérament lymphatique, d'une constitution débile, dont la peau était flasque et décolorée, et chez lesquelles la sueur ne me paraissait couler que par expression ou atonie, furent soumises à l'action des vapeurs sèches de

succin. Au bout de quelques fumigations administrées à une température élevée, mais de courte durée, la peau s'échauffa, se colora sensiblement; les sueurs diminuèrent et prirent leurs caractères naturels; les forces revinrent, et après dix à quinze jours de traitement, les douleurs étaient disparues et les fonctions de la peau rétablies. De ces deux personnes, l'une était encore convalescente d'une gastro-entérite adynamique, l'autre était prodigieusement affaiblie par les vives douleurs et les transpirations excessives qu'elle éprouvait depuis plus de deux mois. Elles n'ont pas tardé à jouir de la meilleure santé. Le troisième malade était un vieillard sec et de haute taille qui, après avoir pris six fumigations sans amendement sensible, en a discontinué l'usage. Je n'ai pas eu occasion de le revoir.

Rhumatisme siphilitique.

L'irritation vénérienne se fixe quelquefois sur les tissus musculaires et fibreux, et détermine des douleurs semblables à celles qu'occasionne le rhumatisme ordinaire, avec cette différence, cependant, qu'elles sont plus profondes, pongitives, prolongées, et qu'elles s'exaspèrent constamment le soir ou pendant la nuit. Elles peuvent coexister avec les douleurs ostéocopes ou d'autres lésions qui appartiennent à la même cause, ou

bien être le seul symptôme siphilitique. Dans ce dernier cas, on ne peut en reconnaître la nature que par l'examen très attentif de leurs caractères particuliers joints aux circonstances commémoratives. Elles nécessitent l'usage des fumigations mercurielles. Souvent la siphilis détermine sur les muscles et les articulations une irritation sympathique, et les douleurs qui en sont le résultat persistent quelquefois après l'entière extinction de la cause qui les a produites. Celles-ci cèdent plus ou moins promptement à l'usage des fumigations appropriées au rhumatisme essentiel. Les personnes qui ont subi un traitement anti-siphilitique, quoique méthodiquement dirigé, éprouvent souvent des douleurs, quelquefois très vives, dans les membres, qu'on peut attribuer à l'action du mercure, et que quelques bains de vapeurs, en provoquant une transpiration générale, font promptement disparaître.

M. T***, ancien militaire, âgé de quarante-cinq ans, et qui avait eu plusieurs maladies vénériennes, vint me consulter pour des douleurs qu'il éprouvait dans les membres, particulièrement aux poignets et aux genoux, contre lesquelles avaient échoué les eaux d'Aix et de Bourbon, et toutes les autres ressources de l'art. Les variations les plus considérables et les plus promptes de l'atmosphère n'avaient sur elles aucune in-

fluence. Elles étaient continues, et dans le jour à un degré supportable, mais le soir elles prenaient un certain degré d'intensité et troublaient fréquemment son repos. Je les crus siphilitiques, mais quoi que je pusse dire au malade, il me fut pour le moment impossible de le persuader qu'elles tenaient à cette cause. Il avait, dit-il, été trop bien traité pour n'être pas parfaitement guéri. L'expérience le convainquit cependant que ma conjecture était fondée. Je lui avais proposé les fumigations mercurielles, il les rejeta obstinément et consentit à prendre les bains de vapeurs soufrées. Les premiers le soulagèrent, mais les douleurs, un peu moins vives, persistèrent au même degré pendant vingt jours que dura ce traitement, qui fut malgré moi prolongé aussi longtemps. Je persistai à proposer les fumigations mercurielles, il y consentit alors, mais nous convînmes d'ajourner à un mois l'usage de ce nouveau moyen. Je voulais éviter que M. T*** attribuât à l'effet subséquent des fumigations soufrées, la guérison que j'espérais obtenir par les fumigations mercurielles. Ce délai expiré, le malade vint se rendre dans mon établissement. Ses douleurs avaient absolument le même caractère et la même intensité qu'avant le premier traitement. Je lui fis administrer les fumigations faites avec la poudre argileuse de Lallouette, à la dose de deux gros et vaporisée à plusieurs reprises. Ces

fumigations ont été régulièrement continuées, matin et soir, pendant vingt jours. A la sixième, le soulagement fut sensible, bientôt une légère irritation de la bouche m'obligea à diminuer la dose de la poudre. Je n'interrompis pas pour cela les fumigations, sous l'influence desquelles les douleurs diminuèrent progressivement et finirent enfin par disparaître tout-à-fait.

M. H*** avait été très méthodiquement traité d'une maladie siphilitique qui avait offert des symptômes variés. Quelques jours avant la fin du traitement, le malade ressentit des douleurs vagues, mais très vives et fréquentes, dans tout le corps. Le médecin ne crut pas devoir prolonger l'usage du mercure et conseilla les bains de vapeurs soufrées. Trois fumigations provoquèrent une sueur abondante et dissipèrent entièrement les douleurs.

Rhumatisme suite de couches.

Entre une foule de maladies auxquelles dispose la diathèse lymphatique qui se développe chez les femmes en couches, et dont j'aurai particulièrement occasion de parler, les rhumatismes articulaires sont les plus fréquens. On leur oppose avec le plus grand succès les vapeurs émollientes sédatives. Rarement est-on obligé

d'employer les vapeurs sèches, non plus que les douches, à moins que quelque indication spéciale n'en nécessite l'usage.

M.me F***, d'un tempérament nerveux sanguin et d'une constitution très délicate, était heureusement accouchée de son premier enfant. Elle n'éprouva pendant les huit premiers jours aucun accident; seulement, ne pouvant supporter le poids de plusieurs couvertures, il n'avait pas été possible d'entretenir l'exhalation cutanée autant qu'on aurait dû le faire. Elle n'avait eu que de légères transpirations pendant le sommeil. Dès la deuxième semaine, de légères douleurs se manifestèrent dans les membres, ce qu'on attribua aux lochies qui cependant avaient été très abondantes, et dont on tenta vainement d'augmenter l'écoulement. Le ventre était souple, indolent, la malade avait de l'appétit, elle exerçait parfaitement ses fonctions organiques, mais le sommeil était parfois troublé par les douleurs. Quelques jours après, elle se leva pour la première fois, mais les douleurs s'exaspérèrent et la forcèrent bientôt à se recoucher; quinze jours se passèrent et la malade était toujours dans le même état. Le retour, sur lequel on comptait, eut lieu au trente-cinquième jour de couches, il fut plus abondant qu'on ne devait l'espérer, et cependant n'apporta aucun amendement sensible aux dou-

leurs qui se fixèrent aux cuisses et aux genoux. Appelé à cette époque auprès de la malade, je lui proposai les fumigations sédatives, et comme elle ne pouvait pas facilement être transportée, je fis préparer chez elle tout ce qui était nécessaire à cet effet. La première fut prolongée pendant plus de cinq quarts-d'heure et procura une douce transpiration, beaucoup de calme, un long et tranquille sommeil. Le lendemain, deux bains de vapeurs furent administrés de la même manière et avec les mêmes résultats. Les douleurs et l'engorgement des genoux étaient à peine sensibles. Le troisième, ils se dissipèrent entièrement. Les fumigations furent néanmoins continuées jusqu'au cinquième.

Au quinzième jour d'une heureuse couche, M.me R*** fut atteinte d'une vive douleur dans l'articulation de chaque pied, se prolongeant jusqu'au genou, avec empâtement séreux, infiltration de la jambe; cette affection résista à tous les moyens. Le retour était passé depuis trois semaines, lorsque M.me R*** me fut adressée. Six bains de vapeurs sédatives, à mi-corps, précédés de deux bains à l'orientale, avec légères frictions sur toute la peau, ont suffi pour la guérir entièrement.

Au bout de vingt jours de couches, M.me M***,

parfaitement remise, reprit ses occupations ordinaires; un mois après sa première sortie, s'étant exposée à un froid très vif, elle fut subitement prise de douleurs dans tous les membres et notamment dans les grandes articulations; elles diminuèrent d'abord d'intensité, mais elles devinrent fixes et persistèrent au même degré, malgré l'emploi soutenu des moyens de l'art. Il y avait trois mois que M.me M*** était dans cet état, lorsqu'elle vint enfin réclamer les secours efficaces de la méthode fumigatoire. La malade, exposée à l'action de la vapeur, fut légèrement frictionnée et massée, ensuite enveloppée de linges chauds et placée dans un lit où elle transpira pendant plus de deux heures; elle se trouva tellement soulagée, qu'elle s'en retourna chez elle à pied. Le lendemain, bain par encaissement: sueurs abondantes, mouvemens libres et faciles; les vapeurs furent continuées pendant huit jours, quoiqu'au cinquième M.me M*** fût tout-à-fait rétablie.

Rétractions musculaires.

Les vives douleurs de rhumatisme obligent souvent les malades à fléchir le membre qui en est le siége, et pendant cette position long-temps continuée, les muscles ou les tendons se rétractent, se raccourcissent, et, bien que la douleur

soit dissipée, le membre reste plus ou moins fléchi et le malade infirme. Cette lésion, qui résiste ordinairement à toutes les frictions, à tous les topiques imaginables, cède quelquefois aux douches liquides, et surtout à celles de vapeurs promenées sur le muscle rétracté, d'abord à une température modérée qu'on augmente ensuite graduellement, en ayant le soin de pratiquer, pendant leur durée, des frictions et un léger massage.

A la suite d'une vive douleur de rhumatisme qu'il éprouva pendant plusieurs mois dans l'épaule et le bras gauche, M. Th*** avait le bras fléchi à angle droit; il pouvait le fléchir davantage, mais lorsqu'il faisait effort pour le redresser, le tendon du biceps se tendait comme une corde d'arc et opposait une résistance insurmontable. Vainement l'avait-il frotté avec une foule d'onguens, vainement avait-il pris des bains de bouillons de tripes, de sang de bœuf, de solutions alcalines, etc., il n'était pas plus souple qu'auparavant. Quinze douches de vapeurs, administrées comme je viens de l'indiquer, ont suffi pour relâcher les muscles et rendre au bras l'exercice de tous ses mouvemens.

J'ai guéri, par ce moyen, entre plusieurs autres personnes, une jeune demoiselle qui se

trouvait dans le même état que celle qui fait le sujet de l'observation rapportée dans le rhumatisme des muscles du cou, seulement elle ne ressentait aucune douleur. Le muscle sterno-mastoïdien du côté gauche semblait une corde fortement tendue dont l'usage aurait été de maintenir la tête fléchie de ce côté; l'épaule droite était élevée, l'épine déviée et la hanche gauche saillante. Les douches continuées pendant vingt-six jours ont ramené la tête et l'épaule à leur direction naturelle, et un mois après il n'existait pas la moindre trace de difformité.

Les rétractions musculaires se rencontrent fréquemment, mais ne guérissent pas toujours.

RHUMATISME GOUTTEUX.

Le rhumatisme coexiste quelquefois avec cette irritation particulière des vaisseaux blancs articulaires qui constitue la goutte, et forme alors l'affection connue sous le nom de rhumatisme goutteux lorsque le rhumatisme prédomine, et de goutte rhumatismale dans les cas contraires; mais la première dénomination suffit pour désigner ces deux variétés, avec d'autant plus de raison, que ces légères nuances n'apportent presque aucune différence dans la marche et surtout dans la nature de la maladie, qui offre toujours

les mêmes indications fondamentales et réclame conséquemment l'usage des mêmes moyens curatifs.

Le rhumatisme goutteux est caractérisé par l'ensemble des phénomènes qui appartiennent au rhumatisme articulaire, que j'ai en partie indiqués, et ceux qui déterminent la goutte dont je vais m'occuper. Cette maladie se développe à tous les âges, excepté dans l'enfance, du moins ne l'ai-je jamais observée avant la puberté; elle attaque les hommes plus souvent que les femmes, qui n'en sont pas exemptes, et les personnes de tous les états; elle est beaucoup plus rebelle aux moyens de l'art que chacune des deux affections qui la constituent, et se présente comme elles sous l'état aigu et chronique. Les vapeurs conviennent également à l'un et à l'autre, et les règles qui se rapportent à leur mode d'administration ont été et seront encore suffisamment développées, pour qu'il soit nécessaire de les tracer ici autrement que par des faits particuliers.

Rhumatisme goutteux aigu.

M. A***, de Lyon, âgé de quarante-quatre ans, d'un tempérament sanguin et d'une constitution des plus vigoureuses, n'avait jamais eu d'autre maladie qu'un rhumatisme dont il se croyait parfaitement guéri depuis plusieurs années, lors-

qu'il fut atteint d'une douleur très vive dans toutes les articulations du pied droit. Il eut un accès de goutte régulière qui se termina au bout de quinze jours de durée, se manifesta de nouveau six mois après, et reparut encore l'année suivante. Dans l'intervalle, il n'éprouvait aucune incommodité, marchait très librement, quoiqu'il eût le pied légèrement difforme et l'articulation des deux phalanges du gros orteil presque ankilosée. L'époque ordinaire du retour de l'accès étant passée, M. A*** avait renoncé à toutes précautions hygiéniques, et quel que fût l'état atmosphérique, il se livrait sans réserve au plaisir de la chasse qu'il aimait passionnément. Un jour qu'il prenait cet exercice par un temps neigeux et très froid, il fut subitement frappé du retour de la goutte, qui se manifesta par une douleur excessive dans le lieu où elle avait antérieurement établi son siége. La douleur se fit également sentir dans tout le membre, du même côté, presque au même degré de violence que dans le pied. On fut obligé de le porter chez lui; le trajet étant long, le malade prit froid et eut en arrivant un fort accès de fièvre. Je ne le vis que le lendemain, il n'avait pas fermé l'œil de la nuit, pendant toute la durée de laquelle il avait été dans une grande agitation. La tête était douloureuse, la langue rouge, la soif vive, l'haleine chaude, le pouls dur et précipité, la peau brû-

lante et sèche, le membre excessivement douloureux, au point de ne pouvoir supporter le poids des couvertures qu'on était obligé de maintenir soulevées. Le genou et le pied étaient rouges et considérablement tuméfiés, surtout le gros orteil et toute la partie correspondante du métatarse dont la peau était violette et luisante.

Je pratiquai une saignée au bras, je fis mordre dix sangsues au genou, le même nombre sur le pied; je prescrivis les calmans et une boisson délayante. Les soirs, les phénomènes sympathiques étaient en partie dissipés, la douleur locale moindre, mais l'engorgement dans le même état. Le malade ne pouvant encore supporter ni cataplasme ni fomentation, je me déterminai à lui faire administrer un bain de vapeurs émollientes, autant pour calmer l'irritation que pour déterminer ou provoquer la transpiration et une révulsion générale; j'obtins l'effet désiré. La nuit fut tranquille et quelques heures d'un sommeil paisible réparèrent les forces épuisées par la violence des douleurs. Le jour suivant, il prit deux bains de vapeurs dont on prolongea l'action pendant plus de deux heures, et le membre fut recouvert de vastes cataplasmes de riz et de farine de lin dont il pouvait alors supporter le poids. Le quatrième jour, le malade put être changé de lit sans éprouver de vives douleurs; bientôt il put faire quelques pas, quoique l'engorgement

fût encore très considérable. Au bout de huit jours, M. A*** fut transporté dans mon établissement où des douches aromatiques et quelques bains à mi-corps de même nature lui furent administrés et ne tardèrent pas à dissiper complétement la douleur et l'engorgement. Le traitement, qui a duré en tout trois semaines, a été terminé par quatre fumigations sèches de succin.

Rhumatisme goutteux chronique.

M. L***, âgé de cinquante-cinq ans, gros, court et d'un tempérament lymphatique, était depuis longues années sujet à un rhumatisme goutteux des articulations des pieds et des genoux, qui se manifestait sous forme d'accès irréguliers avec gonflement du tissu cellulaire, rougeur et tension de la peau. Ces accès s'annonçaient quelques jours d'avance par des douleurs vagues dans les membres, une plus grande sensibilité au froid et une susceptibilité morale extraordinaire. Lorsque M. L*** vint me consulter, il marchait très difficilement, il était au début d'un accès qui, vu les circonstances atmosphériques et l'état dans lequel il se trouvait, s'annonçait devoir être plus violent que les précédens. L'engorgement, déjà sensible par l'empâtement douloureux de la peau qui gardait l'impression du doigt, laissait encore apercevoir les inéga-

lités osseuses qui entouraient les genoux et surtout les poignets. La peau était sèche et rugueuse. Je fis administrer des bains de vapeurs humides fortement aromatiques et progressivement élevés à 35 degrés de température. Les transpirations abondantes qu'ils provoquèrent n'empêchèrent pas à l'engorgement de se manifester, mais il fut, ainsi que la douleur, beaucoup moindre que de coutume. J'en hâtai la résolution au moyen de douches hydro-sulfureuses, et après un traitement de douze jours, l'accès, qui durait ordinairement un mois, était entièrement terminé. M. L*** a depuis deux ans constamment obtenu les mêmes résultats de l'emploi des mêmes moyens.

DE LA GOUTTE.

La maladie qu'on désigne par cette singulière expression, consiste dans une irritation particulière des capillaires blancs ou lymphatiques des tissus articulaires, irritation le plus souvent sympathique d'une exaltation de vitalité ou d'une véritable phlegmasie des organes digestifs. Il n'est pas possible, dans l'état actuel de nos connaissances, d'admettre d'autres théories qu'il serait même aujourd'hui au moins fastidieux d'indiquer, à moins que ce ne fût pour prouver que le médecin ne peut que s'égarer dans la recherche des causes prochaines, s'il n'est suffisamment éclairé par le flambeau de la physiologie.

Cette étiologie de la goutte, fondée sur l'observation attentive des changemens organiques qui en sont le résultat, rend parfaitement raison de tous les phénomènes que présente cette maladie, de son siége le plus ordinaire, et de ses rétrocessions qui sont le résultat de la réaction de l'articulation malade sur quelque viscère, ou sur celui qui était le siége primitif de l'irritation. Cette étiologie explique encore la fréquente co-

existence de la goutte avec le rhumatisme, les douleurs extrêmes qu'elle provoque, les causes immédiates qui la produisent, les constitutions individuelles et atmosphériques qui y disposent, etc.

Mais, avant d'aller plus loin, il est essentiel de remarquer ici que l'irritation, si commode pour expliquer les phénomènes morbides, sera elle-même inexplicable, jusqu'à ce que nous connaissions l'action des causes qui la produisent et la manière dont elles opèrent l'accrétion de vitalité qui la constitue, ce que nous ignorerons probablement long-temps encore. Mais ce que l'observation démontre évidemment, c'est qu'elle n'est pas toujours de même nature dans le même tissu, c'est-à-dire que l'irritation d'un tissu ne produit pas toujours la même maladie : conséquemment celle des vaisseaux blancs, d'où résultent la nombreuse classe des affections lymphatiques et toutes les espèces de scrofule dont la goutte n'est peut-être qu'une variété, détermine, quelque cause qui l'ait occasionnée, cette dernière affection, un engorgement, une tumeur blanche, ou telle ou telle autre altération organique. Dans la goutte, par exemple, toute la lymphe attirée dans le point irrité, est absorbée, excepté ses parties salines et terreuses qui forment les tophus, les inégalités osseuses qu'on remarque autour des articulations depuis long-temps frappées de cette maladie, tandis que dans

d'autres, également lymphatiques, ce sont des concrétions albumineuses, lardacées, etc.

La goutte peut attaquer tous les systèmes, tous les organes de l'économie, puisqu'ils contiennent tous des vaisseaux lymphatiques; mais elle se fixe plus particulièrement sur les tissus blancs où ces vaisseaux abondent; aussi, est-ce sur les articulations, les tendons et les gaînes tendineuses, les capsules et les ligamens articulaires, les cartilages et les extrémités osseuses, qu'elle exerce le plus souvent ses ravages; elle se développe plus fréquemment sur les petites articulations, ce qui dépend sans doute de ce qu'elles sont entourées d'une quantité proportionnellement plus considérable de vaisseaux et de petites glandes lymphatiques.

Il serait difficile de concevoir qu'une vive irritation des vaisseaux blancs pût exister sans se communiquer aux capillaires sanguins, et par continuité à ceux du tissu cellulaire voisin et même de la peau qui recouvre l'articulation malade; aussi, la goutte aiguë est-elle toujours accompagnée d'un gonflement inflammatoire plus ou moins considérable, d'une véritable phlegmasie de la peau et quelquefois du tissu fibreux, et constitue, dans ce dernier cas, cette affection connue sous le nom de rhumatisme goutteux ou plutôt goutte rhumatismale, puisqu'ici l'irritation rhumatique n'est que secondaire. La marche

de la goutte est rapide ou lente, ce qui divise naturellement la maladie en aiguë et en chronique : la première se manifeste toujours sous forme d'accès plus ou moins réguliers, en général d'autant plus intenses, qu'ils sont moins prolongés; la deuxième est quelquefois fixe ou continue, avec ou sans accroissement d'intensité des symptômes; mais cette division est scolastique et très arbitraire. En effet, il est des gouttes qu'on nomme chroniques, parce qu'elles durent long-temps, qui sont bien plus douloureuses que certaines gouttes aiguës, dont les accès sont promptement terminés. Cette maladie se développe à toutes les époques de l'année, mais particulièrement à la sortie de l'hiver et dans les temps froids et humides de l'automne; elle peut être primitive ou succéder à d'autres.

La goutte se manifeste le plus souvent chez des personnes grasses, replettes, d'un tempérament lymphatique; chez celles qui transpirent peu, qui sont habituées à la bonne chère, qui se nourrissent d'alimens succulens, et chez lesquelles enfin, surtout par le défaut d'exercice, il y a surabondance de sucs lymphatiques et nourriciers; l'usage des boissons fortes, de tout ce qui peut irriter l'estomac, peut être considéré comme cause éloignée de la goutte, au nombre desquelles on rangera également les impressions froides sur la peau, les changemens atmosphé-

riques, la suppression de l'exhalation cutanée, de quelque écoulement naturel, les travaux assidus du cabinet, la vie sédentaire, etc.

Une attaque de goutte peut se déclarer brusquement, d'autres fois le malade éprouve des symptômes précurseurs parmi lesquels, avec un peu d'attention, on distingue les phénomènes occasionnés par l'irritation gastrique de ceux qui résultent du défaut d'énergie vitale de la peau, défaut d'énergie sans lequel le mouvement d'action se dirigerait sur cet organe et la goutte n'aurait pas lieu, tandis qu'ici le mouvement se borne aux articulations ordinairement les plus éloignées du centre d'action, et l'accrétion de vie dont elles deviennent le siége, constitue l'état pathologique qu'on désigne sous le nom de goutte. On observe d'abord : diminution de la transpiration, quelquefois suppression complète, surtout de celle des pieds; le derme et le tissu cellulaire sous-cutané sont le plus souvent comme gorgés des matériaux de l'exhalation qui ne peuvent s'échapper; le corps est lourd, pesant; l'appareil digestif est le siége d'une sensation incommode, quelquefois d'une véritable irritation; les urines sont très claires et plus abondantes; la tête est lourde, etc.; puis une douleur plus ou moins vive se manifeste ordinairement dans quelques petites articulations des pieds et des mains.

Bien que le système fibreux soit de toutes les

parties de l'organisme celle où la sensibilité animale se développe le plus difficilement; l'irritation goutteuse, par la fluxion qu'elle provoque, distend les fibres de ce tissu et détermine des douleurs extrêmes, quelquefois intolérables. Mais ce n'est pas toujours le même genre de douleur que le malade ressent : tantôt c'est un feu qui le brûle, des dents qui le rongent, un fer qui le pique, des ongles qui le déchirent; tantôt c'est un marteau qui le frappe, un étau qui le serre, un fardeau qui l'écrase, ou bien c'est une compression, une pesanteur, un engourdissement moins douloureux qu'incommode, comme dans certaines gouttes chroniques fixes.

Lorsque cette maladie est aiguë, elle est constamment accompagnée d'un mouvement fébrile sympathique, ordinairement continu, avec quelque exacerbation plus ou moins régulière; d'autres fois elle est intermittente, tierce ou quotidienne, mais c'est surtout dans certaines gouttes chroniques que la fièvre prend ce caractère. Il en est qui ne déterminent aucuns phénomènes généraux, quoique la douleur locale soit assez vive. Ordinairement, pendant et après l'accès de goutte qui dure plus ou moins long-temps, depuis dix, quinze jours, jusqu'à plusieurs mois, on observe autour des articulations malades de petites tumeurs fluctuantes formées par de la lymphe déposée dans ce point qui, en se concrétant, finit,

après un certain nombre d'accès, par former les nodus qui gênent plus ou moins les mouvemens et d'où résulte quelquefois ankilose complète.

Une sueur plus ou moins abondante termine l'accès de goutte, pendant la durée duquel cette évacuation, lorsqu'elle a lieu, est toujours suivie d'une rémission très sensible; quelque caractère qu'offre la goutte, c'est constamment la transpiration qui la guérit ou la soulage. Cette médication qu'opère la nature livrée à elle-même, chez les personnes douées d'une énergie vitale suffisante, indique assez la marche que doit suivre le médecin dans le traitement de la goutte. Ici, comme dans toutes les affections irritatives, deux indications fondamentales se présentent : combattre l'irritation en l'appelant ailleurs, prévenir ou diminuer la fluxion en détournant les fluides du point irrité. A ces deux indications principales, on peut en ajouter une troisième : provoquer la sueur. Si on se rappelle ce qui a déjà été dit; on désignera naturellement la méthode fumigatoire comme la seule susceptible d'atteindre à la fois ce triple but; on en fera toutefois précéder l'usage de saignées générales ou locales, mais dans les cas seulement où l'acuité de l'inflammation et de la douleur les rendrait indispensables. Ces moyens, aidés des soins hygiéniques, d'un régime très sévère, de l'emploi des délayans, des adoucissans à l'intérieur, et des

calmans ou des toniques plus ou moins excitans, suivant l'espèce de goutte, mais seulement appliqués sur le siége du mal, suffisent constamment dans ce genre d'affection.

Dans la goutte aiguë avec fièvre, surtout si le malade est d'un tempérament sanguin, il sera quelquefois utile de pratiquer une saignée, dont il faudra néanmoins s'abstenir autant que possible, dans la crainte des rétrocessions qu'elle détermine quelquefois. Mais il n'en est pas de même de l'application des sangsues sur la partie irritée, qui n'occasionnent jamais le moindre accident. Ce moyen est sans contredit le plus avantageux qu'on puisse employer, mais il faut y recourir, surtout dans le principe, avant que la fluxion inflammatoire soit formée; on passera ensuite à l'usage des bains de vapeurs émollientes et sédatives, qu'on administrera à domicile, d'après les procédés indiqués, à moins que le malade ne puisse être conduit dans un établissement fumigatoire, où des bains à l'orientale et par encaissement, régulièrement dirigés, produiraient des effets plus efficaces et plus prompts : dans l'un et l'autre cas, dans l'intervalle des bains généraux qui seront toujours nécessaires pour agir en même temps sur toute la peau et favoriser le mouvement expansif, on pourrait diriger quelques fumigations à une douce température, sur l'articulation affectée qu'on recouvrira ensuite

de cataplasmes émolliens. Dès que l'inflammation sera tant soit peu calmée, on emploiera les vapeurs de sureau avec le plus grand avantage; elles agissent en diminuant promptement la fluxion, sans produire la moindre astriction sur les vaisseaux, et calment sensiblement la douleur. Cette espèce de vapeur est encore une des plus propres à ouvrir les pores de la peau; aussi l'emploiera-t-on préférablement à toute autre fumigation humide, pour provoquer l'exhalation cutanée, sans laquelle on ne peut obtenir la guérison de la goutte ou la terminaison de l'accès.

Dans la goutte chronique, que la maladie soit continue, avec ou sans redoublement, ou qu'elle se manifeste par accès plus ou moins réguliers, la règle à suivre dans l'usage des vapeurs est à peu près toujours la même; elle est, dans ce cas, plutôt modifiée par les circonstances individuelles, que par l'espèce de goutte. La première ne persiste pas cependant tellement au même degré, qu'il n'y ait des époques quelquefois très prolongées où elle ne soit à peine sensible : dans l'un et l'autre, si le malade est à portée de le faire, il sera bon d'employer de loin en loin, dans les temps des rémissions ou dans l'intervalle des accès, quelques fumigations sèches de karabé, d'encens ou de quelques autres substances appropriées pour entretenir la peau dans l'exercice libre et régulier de ses fonctions. On parviendra,

par ce moyen, quelquefois à prévenir, toujours à éloigner le retour de l'accès ou de l'exacerbation, qui seront constamment moins longs et moins douloureux.

Lorsque la goutte est à son plus haut degré de violence, l'usage des vapeurs est également indiqué; alors, ou la fluxion est inflammatoire et vive, ou elle ne consiste qu'en un empâtement lymphatique, et une légère pression n'accroît pas la douleur. Dans le premier cas, l'application d'un nombre suffisant de sangsues sur le siége du mal, à laquelle on sera quelquefois obligé de revenir pendant le traitement, sera indispensable, tandis qu'elle serait nuisible dans le second; l'atonie de l'articulation, l'œdème ou l'infiltration du tissu cellulaire voisin, en seraient ordinairement le résultat. Soit qu'on ait été obligé de recourir aux sangsues, ou qu'on ait cru devoir s'en dispenser, on administrera les bains par encaissement de vapeurs sédatives, aromatiques ou excitantes, suivant l'état du malade, telles que celles dégagées des têtes de pavots, du camphre, de l'opium, des substances balsamiques, sulfureuses, etc., et dès qu'on aura déterminé un mouvement général d'expansion et obtenu quelques sueurs, on devra recourir aux douches de même nature, dirigées sur l'articulation affectée. On rendra ce moyen d'autant plus énergique, que l'irritation sanguine sera moins vive; il ne

faudra pas craindre d'exciter trop vivement la peau; car, une fois que le courant au dehors est établi, que l'exhalation cutanée a lieu, la fluxion locale, qu'il est utile de provoquer, ne pourrait être trop forte qu'autant qu'on pousserait l'action de la douche au-delà de l'effet rubéfiant. Sur la fin du traitement, on emploiera utilement les fumigations sèches toniques et les douches hydro-sulfurées.

Il est une espèce de goutte, assez fréquente, que l'on appelle goutte fixe, froide, ou asthénique, et à laquelle ces dénominations ne peuvent convenir, car on ne peut concevoir de goutte asthénique ou froide, puisque cette maladie consiste toujours dans l'augmentation de l'excitabilité, modification vitale dont les caractères principaux sont la chaleur et la douleur, qui, parce qu'ils sont ici en général peu sensibles, n'en existent pas moins et quelquefois même à un haut degré. L'épithète de fixe lui convient moins encore, car, avec ce qu'elle est susceptible d'augmenter, de diminuer et de disparaître tout-à-fait pour un temps plus ou moins long, elle abandonne quelquefois une articulation pour se porter sur d'autres et revenir ensuite à son premier siége. Elle serait peut-être plus convenablement désignée sous le nom de goutte scrofuleuse ou lymphatique; en effet, elle n'attaque, en général, que les personnes de ce tem-

pérament, particulièrement les femmes, surtout celles chez lesquelles la révolution puerpérale aura développé la diathèse lymphatique, la sensibilité des vaisseaux blancs ou la disposition scrofuleuse. On sait combien les femmes, après leurs couches, sont sujettes à tous les genres d'affections articulaires, pour peu qu'elles s'exposent au froid ou aux moindres transitions de température; dans cette espèce, les articulations sont également engorgées, mais la peau qui les recouvre est blanche, luisante; la pression, ainsi que les mouvemens de flexion et d'extension, y développent une douleur vive qui est à peine sensible dans le temps du repos. Souvent on remarque de petites tumeurs molles, semblables à des ganglions synoviaux, qui offrent une fluctuation manifeste; quelquefois la maladie se borne à une ou plusieurs articulations des membres, mais le plus souvent elle les attaque toutes à la fois. Les phénomènes généraux qui l'accompagnent fréquemment, sont un état nerveux permanent, une grande sensibilité morale et physique une impressionnabilité remarquable aux changemens de saisons, ainsi qu'aux plus légères vicissitudes atmosphériques. Les moyens les plus appropriés à la goutte scrofuleuse sont les bains à l'orientale de vapeurs sédatives, les fumigations sèches de succin, et quelquefois les douches générales ou d'aspersions, dont on favorise en-

core l'action par de douces frictions pratiquées sur toute la peau.

Il est beaucoup de personnes qui éprouvent de faibles douleurs, de légers engorgemens dans les articulations, dont le retour et la durée sont très irréguliers, et qui ne se doutent pas d'avoir la goutte; cette espèce tient particulièrement à un défaut d'équilibre entre la peau et les organes digestifs, ou à la trop grande activité de ces derniers, dont la diminution de l'énergie vitale et des fonctions de la peau est souvent le résultat, ou bien elle peut être attribuée à la sympathie pathologique qu'exerce directement l'appareil gastrique sur les articulations. Les bains de vapeurs, en rétablissant l'équilibre entre la surface et la muqueuse gastrique, la guérissent ordinairement avec assez de promptitude.

Il n'est pas rare de voir la goutte se porter sur une articulation, la quitter bientôt et en attaquer une autre, qu'elle abandonne de nouveau pour aller ailleurs ou revenir à son premier siége : c'est ce qu'on nomme goutte vague ou ambulante.

Quelquefois, par suite de l'impression trop vive du froid, de quelques répercussifs appliqués sur une articulation goutteuse, ou d'une irritation interne occasionnée par l'usage d'alimens excitans, de boissons fortes et surtout des purgatifs, la goutte se porte sur un organe profond : aucune partie n'en est exempte; aussi,

toutes les maladies peuvent être déterminées par une rétrocession goutteuse; mais c'est sur l'estomac que se fixe le plus souvent l'irritation arthritique, qui elle-même est fréquemment le résultat sympathique d'une phlegmasie latente de la muqueuse gastro-duodénale ou de l'organe hépatique, mais non pas, peut-être, dans tous les cas, comme quelques médecins le prétendent.

J'ai vu trois exemples de goutte vénérienne, et un plus grand nombre dans lesquelles on ne pouvait méconnaître pour cause le déplacement d'une irritation herpétique. Les fumigations soufrées sont particulièrement appropriées à ces dernières.

Toutes les espèces de gouttes articulaires, dont il est, je crois, inutile d'augmenter le nombre, peuvent se rapporter, au moins pour l'emploi des vapeurs, à celles que j'ai établies : elles ne sont pas toutes également opiniâtres. Les gouttes vagues et celles qui succèdent à d'autres maladies, sont les moins difficiles à guérir, puis viennent les gouttes scrofuleuses et les gouttes aiguës; c'est dans les chroniques qu'on trouve les plus rebelles. Toutes résistent généralement aux moyens ordinaires de l'art; les vapeurs sont incontestablement le plus efficace qu'on puisse diriger contre elles, car, par cette méthode, on en obtient quelquefois la guérison, on en diminue toujours la violence et on en éloigne constamment le retour.

Les bains de vapeurs s'opposent manifestement au développement de cette maladie, puisque chez les peuples de climats opposés, qui font habituellement usage de ce moyen, la goutte n'est pas connue. Plusieurs auteurs, notamment Sparmann et Marcard, les recommandent dans cette affection, soit comme préservatifs, soit comme curatifs; ce dernier prétend même que dans certains cas où la goutte s'était jetée avec beaucoup de violence sur les articulatiens, on était parvenu par l'usage des vapeurs, à prévenir l'ankilose, qui aurait certainement eu lieu si l'on eût négligé l'emploi de ce moyen. Plusieurs médecins de nos jours, et notamment l'auteur de l'article *goutte* du Dictionnaire des sciences médicales, emploient utilement ce moyen thérapeutique dans le traitement de cette maladie. Si dans le temps où M. Guilbert s'est livré à son intéressant travail, époque à laquelle on ne connaissait qu'un procédé, et même très incommode, d'administrer les vapeurs, dont on n'avait point assez étudié l'action physiologique médicale, et sur l'application desquelles on n'avait encore aucun précepte, aucune donnée sure; si dans ce temps, dis-je, on avait déjà reconnu l'efficacité de la méthode fumigatoire, dans ce cas, quels avantages ne devons nous pas en retirer aujourd'hui ?

Goutte aiguë.

M. C***, marchand de blé à Lyon, âgé de cinquante ans, tempérament sanguin et athlétique, constitution forte et robuste, était, depuis plus de quinze ans, sujet à des attaques de goutte très aiguë d'environ cinq semaines de durée et dont le retour avait régulièrement lieu sur la fin de l'hiver. Le malade, habitué à la bonne chère et à l'usage des liqueurs fortes, éprouvait, quelques jours auparavant, des symptômes d'embarras gastriques et un état général de pesanteur et de lassitude ; la maladie débutait par un violent frisson qui survenait le soir ou pendant la nuit, bientôt suivi d'une douleur extrême dans les genoux et les poignets. Cette douleur augmentait encore pendant quelques heures et devenait insensiblement plus supportable, à mesure qu'une transpiration assez abondante se manifestait. Après quelques heures d'intermission, l'accès se développait de nouveau et suivait à peu près la même marche jusqu'à la fin de l'attaque ; dans le fort du paroxisme, le malade témoignait la plus excessive douleur ; il ne pouvait absolument faire le moindre mouvement, ni supporter le poids de ses couvertures ; outre les élancemens fréquens qu'il ressentait dans le lieu de son mal, il était, disait-il, dans une fournaise ardente, et éprou-

vait tous les symptômes du plus violent accès de fièvre. Dès les premiers jours, un engorgement considérable s'était formé sur chacune des articulations malades, dont la peau était très rouge et brûlante : les autres articulations étaient légèrement douloureuses, mais non fluctionnées.

Etant le médecin du malade, je l'avais déjà vu plusieurs fois dans cet état, lorsqu'en 1819 je résolus d'essayer l'usage des vapeurs. Je prescrivis d'abord les boissons adoucissantes, quelques calmans, et, vers le troisième jour, dix sangsues sur chaque genou et six sur chaque poignet. L'engorgement fut sensiblement diminué, ainsi que la douleur; dès le lendemain, je fis administrer un bain de vapeurs dégagées de la décoction de mauve et de tilleul, et dirigées sous un arceau soutenant les couvertures du malade, qui se trouva si bien de son action, qu'on le prolongea pendant plus de deux heures. L'accès prochain fut beaucoup moins violent et moins long; les bains de vapeurs furent continués tous les jours avec le même avantage, et l'attaque ne dura que trois semaines.

L'année suivante, dès que M. C*** ressentit les malaises précurseurs de la goutte, je lui fis prendre quelques bains par encaissement de vapeurs aromatiques, qui en retardèrent manifestement l'invasion. La maladie sévit avec beaucoup moins de violence que de coutume. Je revins à

l'usage des vapeurs à domicile, le malade ne pouvant être transporté; l'attaque se termina au bout de quinze jours, elle fut beaucoup moins douloureuse que la précédente, et M. C*** jouit, dans l'intervalle, de la meilleure santé; mais un voyage de long cours ne lui ayant pas permis de faire usage des fumigations, son attaque le surprit hors de chez lui; elle fut aussi longue et aussi douloureuse que celles qu'il éprouvait avant l'emploi des vapeurs, auxquelles M. C*** est revenu avec empressement dans le courant de l'année, et surtout au commencement de 1822. Cette dernière attaque a eu beaucoup de rapports et a peut-être été moins pénible que l'avant-dernière; tout porte à croire que la prochaine sera moins vive encore : en obtiendra-t-on la guérison? il serait permis de l'espérer, si la goutte était moins ancienne et le malade plus jeune.

M. V***, âgé de quarante-six ans, d'un tempérament sanguin lymphatique et d'une bonne constitution, était sujet, depuis près de dix ans, à des attaques de goutte aiguë de vingt-cinq à trente jours de durée, qui se manifestaient régulièrement au commencement du printemps et sur la fin de l'automne. Dans l'intervalle, il en éprouvait plusieurs autres moins longues, mais très irrégulières pour la fréquence et la durée. Chaque attaque consistait en une douleur de ca-

ractères variés, mais toujours excessive, avec gonflement considérable de l'articulation de chaque pied, engorgement inflammatoire du tissu cellulaire et de la peau, accompagnés d'une fièvre continue avec redoublement sous type quotidien. Les articulations étaient entourées de nodus anciens, et offraient çà et là de petites bosselures ou tumeurs molles, fluctuantes et très sensibles au toucher. Plus la sueur que le malade éprouvait sur la fin de chaque attaque principale, était abondante, plus les accès intermédiaires étaient rares et promptement terminés.

Je fus appelé auprès de M. V*** dans le courant de mars 1821. La maladie avait brusquement débuté depuis deux jours par une douleur intolérable. L'engorgement était très considérable et l'inflammation vive. Je prescrivis huit sangsues sur chaque articulation, et dès qu'elles furent tombées, j'entretins l'écoulement au moyen d'une fumigation dirigée sur les pieds. Le malade fut promptement calmé, et put dormir pendant quelques heures. Le lendemain, je fis administrer deux fumigations avec la vapeur de sureau. Le siége du mal rendait l'application de ce moyen facile. Les pieds, recouverts d'un drap plié à plusieurs doubles et soutenu par un arceau, reposaient sur un tabouret de canne entouré d'un linge, et sous lequel était placé un vase rempli de la décoction bouillante qu'on renouve-

lait fréquemment. Tous les deux jours je faisais envelopper tout le corps de vapeurs, afin de provoquer des sueurs générales. Au bout de douze à quatorze jours, M. V*** fut parfaitement rétabli. Je lui conseillai néanmoins de prendre de temps en temps un bain de vapeurs, ce qu'il eut le soin de faire. Ce moyen prévint tout-à-fait les petits accès, au point qu'il se croyait guéri sans retour, lorsque l'attaque de l'automne vint le désabuser; elle ne fut pas plus longue ni plus douloureuse que la précédente. De cette époque à la suivante aucun malaise ne s'est manifesté. L'attaque du printemps n'a duré que dix jours. Celle de l'automne n'a point eu lieu. Aujourd'hui 28 janvier 1823, M. V*** jouit de la meilleure santé et vit dans l'espérance d'une guérison parfaite.

M. R***, marchand poêlier à Lyon, rue de la Pêcherie, âgé de quarante-deux ans, replet, sanguin et très robuste, fut tout-à-coup saisi, dans le gros orteil du pied droit, d'une douleur d'abord semblable à celle qu'aurait déterminé la compression de cette partie entre deux coins de fer, puis des élancemens violens, un sentiment d'ustion et de froid extrême. Le malade ne ferma pas l'œil de la nuit. Je le vis le lendemain; la douleur était un peu moins vive, mais tout l'orteil, ainsi que la partie du pied correspondant

au premier os du métastase, étaient très gonflés, la peau très chaude, rouge et luisante. Je prescrivis les délayans, le plus parfait repos et l'application de quatre sangsues. La douleur ainsi que l'engorgement diminuèrent. L'attaque se prolongea pendant environ douze jours. Trois mois après, M. R*** en éprouva une seconde. Appelé de suite auprès de lui, je fis mordre quelques sangsues avant que l'engorgement fût formé, et immédiatement après, une fumigation fut administrée et répétée le lendemain trois fois dans la journée. L'engorgement fut à peine sensible et la douleur supportable. Il se fit transporter dans mon établissement où, après une douche de vapeurs de sureau dirigée sur le pied, je le fis plonger dans un bain par encaissement de vapeurs de succin qui provoqua une transpiration abondante. Le surlendemain, il vint à pied, soutenu par une seule personne; les jours suivans il n'éprouvait plus de douleurs. Il y a dix-huit mois que M. R*** n'a pas éprouvé le moindre ressentiment de cette maladie.

Goutte chronique.

M. l'abbé C***, vicaire à Saint-Etienne, jeune homme d'un tempérament sanguin et lymphatique, était, depuis longues années, atteint de douleurs vives dans toutes les articulations des

membres thorachiques qui étaient engorgées, entourées de nodosités saillantes et nombreuses avec ankilose incomplète des coudes et des poignets, au point qu'il ne pouvait facilement porter les mains à la bouche. Ses douleurs, singulièrement augmentées par la moindre pression, étaient très vives et acquéraient, le soir et dans la nuit, un tel degré d'intensité, qu'il ne pouvait le plus souvent se livrer au sommeil; mais, quoique continues, elles n'étaient pas toujours au même degré de violence, et la maladie avait d'assez longs intervalles de rémission, surtout pendant les fortes chaleurs de l'été. Dans le principe, M. C*** avait éprouvé quelques soulagemens éphémères des moyens ordinaires de l'art, mais depuis long-temps ils étaient absolument sans effet, et il se bornait aux soins de l'hygiène, lorsqu'en 1820 son médecin lui conseilla de venir à Lyon réclamer les secours de la méthode fumigatoire et me pria d'en diriger l'usage. Après quelques bains par encaissement de vapeurs humides aromatiques, je fis diriger la douche avec beaucoup de force sur les articulations malades. L'action de ce moyen énergique était quelquefois continué pendant près d'une heure, et ordinairement deux fois par jour. Le malade s'opposait à ce qu'on laissât échapper la vapeur au dehors par les conduits disposés à cet effet, de sorte que le cabinet en était absolument rempli; il prenait à

la fois un bain général et une douche des plus vigoureuses qui se soient jamais administrées; je faisais en même temps frictionner fortement la peau. Après environ dix jours de l'usage de ces moyens, les douleurs étaient calmées, les mouvemens plus faciles, mais M. C*** n'était pas guéri; il fut néanmoins obligé de s'en retourner à St-Etienne où ses affaires le rappelaient. Quelque temps après il se trouva beaucoup mieux encore. Il revint l'année suivante subir un second traitement aussi énergique que le premier, qui le soulagea d'abord sensiblement, mais dont il ne ressentit tous les avantages que quelques semaines après qu'il l'eut cessé. Depuis cette époque, M. l'abbé C*** n'éprouve plus de douleurs, tous les mouvemens des bras sont libres et faciles, seulement la flexion des coudes n'est pas aussi complète que si les articulations n'eussent jamais été malades.

M. S***, négociant à Lyon, d'un tempérament sanguin nerveux et d'une constitution délicate, éprouvait depuis sa jeunesse une douleur de goutte au gros orteil du pied droit. Quoiqu'elle fût continue ainsi que l'engorgement, la progression, habituellement gênée, s'exerçait encore. Mais le mal acquérait souvent une intensité telle que tout mouvement devenait alors absolument impossible; l'engorgement augmentait consi-

dérablement, et envahissait bientôt tout le pied qui était singulièrement déformé et dont la peau était chaude, rouge, luisante et violette dans la partie qui recouvrait le gros orteil et l'os correspondant du métatarse. Le malade, qui exprimait sa douleur en disant qu'il lui semblait qu'un chien le rongeait, ne trouvait aucune position supportable, ne pouvait goûter que quelques instans d'un sommeil agité et fréquemment interrompu par la violence de la douleur. M. S*** était dans cet état lorsque, d'après le conseil de son médecin, il commença l'usage des vapeurs. Il prit d'abord deux bains par encaissement comme préparatoires, puis la douche sédative lui fut administrée à une douce température : il se trouva promptement soulagé. Nous passâmes ensuite aux vapeurs légèrement toniques, et le traitement fut terminé par quelques douches hydro-sulfurées. Quelques mois après, le retour de la douleur, mais à un bien moindre degré, nécessita de nouveau l'usage des douches. Elles furent administrées d'abord régulièrement pendant huit à dix jours, puis continuées pendant deux mois, mais seulement de deux, trois et quatre jours l'un. Il y a plus de quinze mois que M. S*** n'a pas ressenti sa douleur, et la difformité de son pied est sensiblement diminuée.

Goutte lymphatique ou scrofuleuse.

M. G***, jeune homme d'un tempérament lymphatique, offrant la plupart des caractères de la constitution scrofuleuse, tels que pâleur de la peau, bouffisure du visage, engorgemens glandulaires, etc., éprouvait depuis cinq ans des douleurs dans les articulations des pieds, qui se manifestaient sous forme d'attaques irrégulières plus ou moins vives et prolongées, avec engorgement de ces articulations qui étaient entourées d'inégalités plus ou moins élevées et de consistance cartilagineuse. Pendant quelque temps, je pris cette maladie pour une tumeur blanche, mais la disparition complète et le retour périodique de la douleur, m'éclairèrent bientôt sur son véritable caractère. Au plus fort de l'accès, qui se renouvelait trois ou quatre fois par an et dans les intervalles desquels le malade n'était pas toujours exempt de souffrance, la douleur, souvent intolérable, n'était pas aiguë, lancinante et bornée à la partie malade, mais profonde, gravative, et se prolongeait dans les jambes et les pieds. L'engorgement était considérable, le tissu cellulaire infiltré, la peau tendue et luisante, mais blanche et froide au toucher. J'avais fait faire quelques fumigations de sureau, dont le malade n'avait été qu'incomplétement soulagé; ce

moyen, dans ce cas, n'étant point assez énergique pour que l'effet pût se soutenir au-delà de la durée de son action, M. G*** se détermina, en conséquence, à se faire transporter dans mon établissement, où des douches, alternées avec des bains par encaissement, lui furent administrées deux fois par jour. Bientôt l'action vitale de la peau parut sensiblement augmentée, la partie de cet organe qui recouvrait les articulations malades rougit, l'œdème se dissipa, l'engorgement diminua progressivement, ainsi que la douleur, et l'accès de goutte fut plus promptement terminé que de coutume. Pendant quatre mois, M. G*** n'eut aucun ressentiment de douleurs, mais à cette époque elles se renouvelèrent, ainsi que l'engorgement. D'un second traitement fumigatoire nous obtînmes des résultats plus avantageux encore que du premier. Depuis environ six mois que M. G*** prend habituellement deux fois par semaine un bain par encaissement, précédé d'une douche de vapeur hydro-sulfurée, il jouit d'une parfaite santé.

Les vapeurs ont encore été employées avec beaucoup de succès dans plusieurs autres cas de ce genre, desquels je me bornerai à rapporter celui d'une fille de moyen âge, qui depuis près de dix ans avait un engorgement goutteux chronique des articulations des genoux, des poignets

et des doigts; plusieurs de ces dernières offraient des exostoses saillantes qui en gênaient les mouvemens. La douleur était à peine sensible dans les saisons chaudes, mais elle se développait à des degrés variés, ainsi que l'engorgement, dès que le froid se faisait sentir, et la malade était presque entièrement privée de l'usage de ses bras. Dans l'automne de 1821, elle éprouva une forte attaque qui la retint pendant quinze jours chez elle; aussitôt qu'elle put sortir, elle prit, exactement tous les jours pendant deux semaines, une douche hydro-sulfurée et un bain de vapeurs de sureau. Après ce traitement, elle se trouvait parfaitement rétablie. Depuis deux ans que cette fille a le soin d'éviter, autant que possible, les transitions brusques du chaud au froid, et d'entretenir l'énergie de la peau au moyen des bains de vapeurs sèches de succin, dont elle fait de loin en loin usage, elle n'éprouve presque plus de douleurs, l'engorgement est en partie dissipé, mais les doigts sont toujours difformes.

Bien que cette maladie soit très fréquente, je n'ai encore recueilli que six observations de gouttes lymphatiques traitées par la méthode fumigatoire.

Goutte puerpérale ou suite de couches.

Cette dénomination n'est pas exacte, mais je n'en ai point trouvé de plus propre à désigner

l'affection dont il s'agit, qui consiste en une fluxion ou engorgement douloureux, le plus souvent permanent avec des paroxismes plus ou moins longs, d'autres fois se manifestant sous forme d'attaques irrégulières avec intermission complète, qui se développe chez quelques femmes mères plus ou moins long-temps après les couches. Cette maladie n'est pas rare, au moins dans notre cité si souvent recouverte de brouillards et d'humidité, et où les vicissitudes atmosphériques sont si fréquentes. J'en ai observé un grand nombre d'exemples dont je me bornerai à citer les trois suivans.

M.me L*** avait eu deux enfans dont elle était heureusement accouchée; elle avait nourri le premier; des circonstances indépendantes de sa volonté s'étaient opposées à ce qu'elle remplît ce devoir sacré à l'égard du second. Les suites de sa couche ne furent pas moins exemptes de tout accident jusqu'à sa première sortie, qui eut lieu au bout d'un mois, au commencement de mai 1821, mais par un temps froid et nébuleux. Rentrée chez elle, elle éprouva un sentiment de froid et de malaise auquel elle fit d'abord peu d'attention; mais bientôt les mouvemens de la main devinrent légèrement douloureux, et les articulations des poignets s'engorgèrent sensiblement. Au bout de quelques jours, cette affection se dissipa, le *retour*

eut lieu, et M.me L***, qui jouissait d'une bonne constitution, reprit ses occupations habituelles, interrompues par sa couche et retardées par ses douleurs, dont elle n'avait plus que le souvenir, lorsqu'après six mois elles se manifestèrent de nouveau et parvinrent bientôt à un certain degré d'intensité, ainsi que la tuméfaction des poignets. Elles étaient singulièrement augmentées par la pression ou le moindre mouvement; malgré cela, la malade avait de l'appétit et jouissait d'ailleurs d'une bonne santé. Cette attaque dura quinze jours, mais les douleurs ne se dissipèrent pas entièrement, ou plutôt elles passèrent à l'état chronique, et la plus légère impression du froid ou quelques mouvemens brusques et étendus les développaient de nouveau. Au printemps de 1822, M.me L*** me fut adressée par son médecin, à l'effet de diriger le traitement fumigatoire qu'il lui avait conseillé. Nous lui fîmes administrer quelques bains par encaissement de vapeurs aromatiques, qui ne tardèrent pas à provoquer une salutaire transpiration. Nous passâmes bientôt aux douches, qui furent d'abord alternées avec ces derniers, puis avec des fumigations sèches de camphre et de succin. La douleur et l'engorgement, qui n'avaient pas tardé à diminuer après les premières fumigations, étaient tout-à-fait dissipés au bout de quinze jours de leur usage régulier. Un faible ressentiment de douleur détermina

M.me L*** à revenir à Lyon, dans le courant de l'automne suivant, prendre encore quelques bains de vapeurs. Sa santé n'a pas été altérée depuis.

M.me C***, âgée d'environ trente-cinq ans, d'un tempérament lymphatique nerveux et d'une très faible constitution, vint me consulter dans le printemps de 1822, pour un engorgement douloureux de toutes les articulations des membres, qu'elle attribuait à un *lait répandu*, ayant été obligée de sevrer assez promptement, pour cause de maladie, son dernier enfant qu'elle nourrissait depuis quelques mois. Cette affection, qui consistait en un gonflement blanc des articulations, avec empâtement du tissu cellulaire, conservant l'impression du doigt, et en une douleur sourde et profonde, vivement accrue sous l'influence des températures froides et humides, et par les plus légères révolutions morales auxquelles l'extrême sensibilité de la malade l'exposait fréquemment, existait depuis environ deux ans, mais non au même degré d'intensité. Elle avait résisté aux nombreux remèdes qu'on lui avait opposés jusqu'alors, et notamment aux eaux d'Aix qui lui avaient été évidemment contraires. Les vapeurs me parurent être le seul remède applicable à l'état de M.me C***; je lui en proposai conséquemment l'usage auquel elle était décidée de recourir, quand bien même je ne le lui aurais pas

conseillé. Elle avait, disait-elle, en ce moyen tant de confiance, qu'elle espérait lui devoir bientôt une santé parfaite. Je soutins son espoir, sans oser toutefois lui promettre une entière guérison. Quelques bains généraux de vapeurs aromatisées, accompagnés de légères frictions sur toute la peau, lui furent administrés; après quoi elle prit des fumigations de succin pendant environ quinze jours. Ce cas a augmenté le nombre de ceux qui proclament les succès toujours croissans de la méthode fumigatoire, car, non-seulement M.me C*** fut entièrement débarrassée de sa goutte articulaire, mais encore des malaises presque continuels auxquels elle était sujette.

M.me D***, jeune femme de vingt-deux ans, d'un tempérament sanguin, d'une haute stature et d'une constitution virile, eut un accouchement long et laborieux. Son enfant fut confié aux soins d'une nourrice étrangère; la fièvre dite *de lait* n'eut lieu que vers le troisième jour, et se manifesta seulement par quelques frissons suivis de bouffées de chaleur. La malade n'éprouva ni turgescence des seins, ni transpirations plus fortes que dans l'état ordinaire : elle avait habituellement la peau sèche, les lochies furent abondantes. Jamais M.me D*** ne s'était ressentie d'aucune liaison sympathique entre l'utérus et les seins; ces derniers s'étaient développés long-temps avant

la puberté, et aux époques menstruelles, qui étaient toujours de très courte durée, ainsi que pendant sa grossesse; elle n'a point éprouvé l'influence utérine, aucun orgasme, aucune irritation mammaire.

Au huitième jour de sa couche, M.me D*** se leva, et quoiqu'elle ne sortît point, le froid la saisit; elle eut quelques frissons auxquels succédèrent, dans la même journée, des douleurs arthritiques assez vives. Petit-lait *anti-laiteux* de Weis, purgatifs, acétate d'ammoniaque, poudre d'Ower et autres sudorifiques, frictions, topiques multipliés, furent vainement mis en usage. Quelque temps après son retour de couches, qui eut lieu au bout de deux mois, M.me D*** fut envoyée à Aix d'où elle revint bien plus souffrante, et malgré l'insuccès de cette première tentative, elle fut obligée d'aller une seconde fois constater l'inefficacité des eaux, au moins pour l'espèce de maladie dont elle était affectée.

Il y avait dix-huit mois que M.me D*** était accouchée, lorsqu'elle vint me consulter; elle éprouvait depuis cette époque, sous forme d'accès irréguliers pour le retour et la durée, de vives douleurs dans les articulations, principalement celles des poignets, des genoux et des pieds, mais sans rougeur ni empâtement des tégumens qui les recouvraient. Je prescrivis trois bains à l'orientale de vapeurs aromatiques, suivis de fric-

tions sur toute la peau, puis ceux par encaissement de vapeurs de succin : la transpiration s'établit, les douleurs et les engorgemens articulaires diminuèrent progressivement, et après trois semaines de l'usage de ce moyen, M.me D*** jouissait d'une santé parfaite.

Goutte vague ou ambulante.

J'en ai vu un assez grand nombre, dont il serait, je crois, superflu de rapporter d'observations particulières. Elles cèdent assez facilement aux fumigations sèches qui augmentent l'énergie vitale de la peau, diminuent, par la révulsion qu'elles opèrent, l'irritation de l'estomac, et rétablissent ainsi l'équilibre entre les fonctions de ces organes dont le trouble est la cause la plus fréquente de la goutte. Dans cette espèce, comme dans toutes les autres, il est également utile de suivre avec soin les préceptes de l'hygiène.

Goutte siphilitique.

M. J***, âgé d'environ trente-six ans, d'un tempérament sanguin lymphatique, avait les deux pieds entrepris par la goutte, contre laquelle avaient échoué tous les moyens de l'art, lorsque son médecin lui conseilla l'usage des vapeurs, dont il me confia la direction. Des douches

de différente nature et diverses espèces de bains par encaissement furent employés pendant quinze jours sans le moindre succès. M. J*** qui avait jusque-là caché à son médecin qu'il venait d'avoir une maladie siphilitique, finit enfin par l'avouer. Alors, ne doutant pas que la goutte ne fût de cause vénérienne, il lui prescrivit les fumigations de cinabre, dont l'usage continué pendant trois semaines le guérit entièrement.

Lorsque je fus appelé à lui donner mes soins, M. R***, âgé d'environ quarante ans, de beauboup d'embonpoint, d'un tempérament lymphatique et d'une forte constitution, éprouvait depuis deux mois de vives douleurs dans toutes les articulations principalement dans celles des poignets et des pieds, avec gonflement assez considérable du tissu cellulaire et rougeur de la peau. On avait déjà vainement employé les délayans, les calmans à l'intérieur, les applications émollientes et anodines, les fumigations partielles de mauve et de sureau, les évacuations sanguines locales et générales, etc. Le malade m'apprit que ses douleurs avaient succédé à une affection vénérienne que la liqueur de Van-Swieten et les frictions mercurielles dissipèrent assez promptement. Cette circonstance, et l'inutilité des moyens qu'on avait dirigés contre elle, m'autorisèrent à croire cette maladie de

nature siphilitique; et, sur le refus absolu du spécifique à l'intérieur ou en friction, je le proposai sous forme de vapeurs. Quinze fumigations mercurielles par encaissement jusqu'au cou ont été administrées; dès la sixième la transpiration était parfaitement rétablie et les douleurs totalement dissipées. Depuis trois ans M. R*** jouit d'une santé parfaite.

J'en ai observé cinq autres exemples, dont deux chez des personnes qui, ayant abandonné l'usage des vapeurs au bout de peu de jours, n'en ont pas pu obtenir des avantages marqués.

Goutte extra-articulaire.

Les gouttes extra-articulaires, qui se portent sur les aponévroses ou sur le système fibreux locomoteur, sont peut-être plus fréquentes qu'on ne pense. On les confond ordinairement, surtout les premières, avec le rhumatisme, ce qui n'apporte, d'ailleurs, aucune différence dans leur traitement par la méthode fumigatoire.

Goutte des viscères.

Lorsqu'une phlegmasie profonde se manifeste immédiatement après la diminution ou la disparition complète d'une goutte articulaire, on en

reconnaît facilement la cause. Mais il n'en est pas toujours de même lorsque la goutte affecte primitivement quelques viscères profonds, et notamment les organes digestifs. Dans le premier cas, l'indication la plus pressante est de rappeler promptement au dehors en provoquant le mouvement excentrique, au moyen des bains de vapeurs légèrement stimulantes. Dans le deuxième, la méthode fumigatoire, employée d'après les règles tracées au sujet des phlegmasies, sera encore la plus avantageuse et la plus sure.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE PREMIER VOLUME.

INTRODUCTION. . . . . page 1
MOYENS de la Méthode fumigatoire. 29
Des vapeurs. 30
Substances qu'on peut administrer en vapeurs . . 32
Considération chimiques sur les vapeurs médicamenteuses. 34
Divers modes d'application des vapeurs 42
Bains généraux ou d'étuve 43
Bains de vapeurs par encaissement. 51
Douches de vapeurs 59
Effets immédiats des différentes espèces de vapeurs. 65
Effets physiologiques du calorique . . . . . ibid.
Effets physiologiques des bains de vapeurs humides. 70
Effets physiologiques des bains de vapeurs par encaissement 72
Effets physiologiques des douches de vapeurs. . . 76
Effets physiologiques immédiats des vapeurs composées. 80
Quelques moyens ou pratiques auxiliaires de la méthode fumigatoire. 91
Frictions. 92
Flagellation 95

Massage. . . . . page 97
Temps et âge propres à l'administration des bains de vapeurs 102
Direction du malade, avant, pendant et après l'usage des vapeurs. 104
Durée du traitement fumigatoire 110
Préventions et critiques dont la méthode fumigatoire est encore l'objet. 112
Parallèle entre l'action des eaux et celle des vapeurs 115
De mon établissement fumigatoire 125
Rapport fait à la Société de médecine de Lyon. . 130
Rapport fait à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon 135
Extrait du Compte-Rendu des travaux de l'Académie royale de Lyon 142
Appareils portatifs et administration des bains de vapeurs à domicile. 149
Explications des gravures 157

OBJET DE LA MÉTHODE FUMIGATOIRE.

Considérations générales. 161
Emploi des vapeurs comme moyen hygiénique. . 165
Emploi des vapeurs comme moyen préservatif. . 172
Emploi des vapeurs comme moyen thérapeutique. 184
Des Fièvres 203
Fièvre quotidienne, observation. 216
Fièvre quotidienne miasmatique, observation . . 219
Autres observations. 221
Fièvre tierce . . . . . ibid.
Observation. 222

Deuxième observation . . . . . page 223
Fièvre quarte, observation. 225
Deuxième observation 228
Des Phlegmasies. 233
Phlegmasies aiguës. 236
Pneumomie aiguë, observation 248
Hépatite aiguë, observation 251
Hépatite métastatique, observation 252
Pleurésie aiguë, observation. 253
Point pleurétique, observation 255
Péritonite aiguë, observation 256
Péritonite puerpérale. 257
Observation. 258
Catarre pulmonaire aigu, obbservation. 261
Catarre aigu compliqué de pneumonie 263
Gastrite aiguë, observation. 265
Entérite aiguë, observation. 266
Gastro-entérite aiguë, observation. 268
Catarre aigu de la vessie, observation. 271
De l'emploi des vapeurs dans les plegmasies aiguës des muqueuses accessibles à l'action directe de ce moyen 273
Phlegmasies chroniques 276
Pneumonie chronique, observation 280
Pneumonie chronique metastatique, observation. 282
Hépatite chronique, observation. 284
Hépatite chronique simulant une affection nerveuse, observation 285
Métrite chronique, observation 287
Métrite siphilitique compliquée de blennorrhagie, observation. 290
Phlegmasies chroniques des membranes séreuses. 292

Catarre laryngé chronique, observation. . . page 293
Catarre chronique du larynx et des bronches, avec aphonie, observation. 294
Autres observations. 296
Catarre pulmonaire chronique, observation . . . 297
Gastrite chronique, observation. 299
Entérite chronique. 302
Phlegmasie chronique de toute la muqueuse gastro-pulmonaire avec leucorrhée et engorgement utérin, observation. 303
Catarre vésical, chronique observation. 306
Utilité des vapeurs comme topiques dans les inflammations des muqueuses extérieures. 307
Du Rhumatisme. 309
Rhumatisme aigu général 321
Observation. 323
Deuxième observation 324
Rhumatisme chronique général 327
Observation . . . . . .ibid.
Rhumatisme local ou partiel. 329
Rhumatisme de tête ou gravedo 330
Observation. 331
Deuxième observation 333
Rhumatisme du cou ou torticolis 335
Observation . . . . . .ibid.
Rhumatisme des membres thorachiques. 336
Rhumatisme du dos ou dorsago, observation. . .ibid.
Rhumatisme de la poitrine ou pleurodynes 337
Rhumatisme des parois de l'abdomen 338
Observation . . . . . .ibid.
Lombago, observation 340
Deuxième observation 342

Sciatique. . . . . page 342
Observation 343
Deuxième observation 345
Troisième observation . . . . . .ibid.
Rhumatisme plantaire 340
Observation. . . . . .ibid.
Rhumatisme articulaire. 350
Observation 352
Deuxième observation 352
Troisième observation 354
Rhumatisme ambulant 356
Rhumatisme des viscères . . . . . .ibid.
Observation 357
Rhumatisme métastatique 359
Rhumatisme atonique. 360
Rhumatisme siphilitique 361
Observation 364
Rhumatisme suite de couches . . . . . .ibid.
Observation. 365
Deuxième observation 366
Troisième observation . . . . . .ibid.
Rétractions musculaires. 367
Observation. 368
Deuxième observation . . . . . .ibid.
Rhumatisme goutteux. 369
Rhumatisme goutteux aigu, observation. 370
Rhumatisme goutteux chronique, observation . . 373
De la Goutte 375
Goutte aiguë, observation 390
Deuxième observation 392
Troisième observation 394
Goutte chronique, observation 395

Deuxième observation . . . . . page 397
Goutte lymphatique ou scrofuleuse, observation . 399
Autres observations. 400
Goutte puerpérale ou suite de couches. 401
Observation. 402
Deuxième observation 404
Troisième observation 405
Goutte vague ou ambulante 407
Goutte siphilitique, observation. . . . . .ibid.
Deuxième observation 408
Goutte extra-articulaire 409
Goutte des viscères. . . . . .ibid.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

FAUTES TYPOGRAPHIQUES A CORRIGER

DANS CE PREMIER VOLUME.

Pag 3, lig. 10, admidiatrique, *lisez :* atmidiatrique. Cette faute est répétée plusieurs fois, jusques et y compris la ligne 4 de la pag. 55.
—— 5, — 10, écrire aujourd'hui en médecin, *lisez :* écrire aujourd'hui en médecine.
—— 57, — 10, exécuter, *lisez :* d'exécuter.
—— 144, — 11, de manière, *lisez :* d'une manière.
—— 199, — 3, et qui ne sera, *lisez :* qui ne sera.
—— 205, — 29, fièves, *lisez :* fièvres.
—— 218, — 4, le soutenaient, *lisez :* se soutenaient.
—— 226, — 4, tartrité, *lisez :* tartrite.
—— 228, — 18, des ubvenir, *lisez :* de subvenir.
—— 286, — 29, hydrosulfureux, *lisez :* hydrosulfureuses.
—— 358, — 22, abdominables, *lisez :* abdominales.

5
2 ruff
rare